

Territoire

1.1 - Le Limousin et la France

1.2 - Le Limousin dans l'Union européenne

1.3 - Environnement

1 - Territoire

Avec un peu plus de 17 000 kilomètres carrés, le Limousin couvre 3 % de l'espace national métropolitain. Il est constitué de plateaux étagés et inclinés, en majeure partie dans des formations géologiques cristallines se rattachant au Massif Central. Les prairies, les bois et forêts, et les landes et friches occupent plus des trois quarts de son territoire.

Une coopération intercommunale développée

Le Limousin est divisé administrativement en 3 départements, 8 arrondissements, 106 cantons et 747 communes. La coopération intercommunale y est très développée. Elle s'organise en 65 communautés de communes ainsi que 2 communautés d'agglomérations autour des deux villes les plus importantes, Brive et Limoges. Avec seulement 28 communes qui n'appartiennent à aucun groupement communal, la quasi-totalité des Limousins habite dans une commune qui relève d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Par ailleurs, 17 « pays », territoires de projet présentant une certaine cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, regroupent 97 % des communes limousines.

Une région peu peuplée qui gagne à nouveau des habitants

Le Limousin figure, devant la Corse, parmi les régions les moins densément peuplées (43 habitants au kilomètre carré ; 94 en province ; 108 en France métropolitaine). Avec seulement 22 habitants au kilomètre carré, la Creuse est l'avant-dernier département de métropole pour la densité de population, après la Lozère. La Haute-Vienne, qui abrite l'agglomération de Limoges, présente également une densité nettement moins importante qu'en province (67 habitants au kilomètre carré). Seules 16 communes limousines dépassent les 5 000 habitants, et à peine 7 ont plus de 10 000 habitants : Limoges, Panazol et Saint-Junien en Haute-Vienne ; Brive, Tulle et Ussel en Corrèze ; Guéret en Creuse. Cependant, le Limousin gagne à nouveau des habitants depuis la fin des années 90, grâce à un solde migratoire positif qui compense désormais

un solde naturel toujours négatif. Avec 737 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, la population limousine a augmenté de plus de 25 000 personnes depuis 1999.

Une région faiblement urbanisée

Pôles structurants, le long de l'axe de l'A20, les deux agglomérations de Limoges et de Brive concentrent près du tiers de la population limousine. Limoges est l'agglomération la plus peuplée, avec 177 000 habitants. Moins importante, l'agglomération de Brive compte 68 000 habitants. Avec moins de 20 000 habitants, les agglomérations de Tulle, Guéret, Saint-Junien et Ussel font figure de pôles intermédiaires. L'espace à dominante urbaine limousin bénéficie de l'essentiel du récent regain démographique régional. Depuis 1999, les pôles urbains (villes-centres et banlieues) continuent dans l'ensemble à voir leur population augmenter. Mais, rapporté à leur population, les couronnes périurbaines sont les principales bénéficiaires de la croissance démographique urbaine.

Le Limousin demeure toutefois moins urbanisé que l'ensemble de la France : l'espace à dominante urbaine régional regroupe seulement 62 % des habitants, contre 82 % en métropole, ce qui perpétue l'image d'une région rurale pour le Limousin.

Le rural accueille une part importante des habitants

Près de quatre Limousins sur dix résident dans l'espace à dominante rurale (38 %), dans de petites communes mais aussi dans l'une des 14 agglomérations régionales qui n'appartiennent pas à l'espace urbain. Ces petites agglomérations contribuent au maillage du territoire, en termes d'accès aux équipements de la vie courante et à l'emploi. Avec certaines agglomérations des couronnes périurbaines, elles structurent l'espace limousin en 43 « bassins de vie ». Depuis 1999, le déclin démographique du rural limousin s'atténue voire cesse. Si la quasi-totalité des pôles d'emploi ruraux voient leur population diminuer, le reste de l'espace rural cesse globalement de perdre des habitants.

Définitions

Département : les départements sont un découpage territorial de la France qui date de 1789. Aujourd'hui, ce sont à la fois des circonscriptions administratives de l'État et des collectivités territoriales. Il y a 100 départements : 96 en France métropolitaine et 4 en Outre-Mer. Dans chaque département est instituée une commune chef-lieu où siège le préfet, représentant de l'État (le chef-lieu est aussi appelé préfecture), et le conseil général, assemblée élue du département.

Arrondissement : circonscription administrative, subdivision du département, dans laquelle l'État est représenté par le sous-préfet.

Canton : subdivision de l'arrondissement, le canton est généralement un regroupement de communes, mais il peut aussi être composé de fractions de communes. Un conseiller général est élu dans chaque canton.

Commune : plus petite subdivision administrative française. Elle est administrée par un conseil municipal élu pour six ans qui désigne en son sein le maire et ses adjoints et vote le budget.

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales et petites unités urbaines alentours dont au moins 40 % de la population ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. Il y a 354 aires urbaines en France métropolitaine.

Espace à dominante urbaine : ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit monopolaire.

Espace à dominante rurale : également appelé espace rural, il regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant

pas à l'espace à dominante urbaine (voir déf.). Très vaste, cet espace représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine.

Unité urbaine : ensemble d'une ou de plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. Chaque commune de l'unité urbaine doit posséder plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Si la zone bâtie se situe sur une seule commune, on parlera de ville isolée. Dans le cas contraire, on a une agglomération multicommunale. Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population. Elles peuvent s'étendre sur plusieurs départements.

Bassin de vie : le découpage de la France « en bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine et mieux qualifier l'espace à dominante rurale. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie comportent quatre catégories : équipements concurrentiels, équipements non concurrentiels, équipements de santé, équipements d'éducation.

Agglomération : voir « unité urbaine »

Population municipale : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune : dans un logement ou une communauté, dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune ou en détention dans un établissement pénitentiaire de la commune. Appartiennent aussi à la population municipale les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

Le concept de population municipale correspond désormais à celui de population utilisé usuellement en statistique. En effet, la population municipale ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne

1 - Territoire

vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.

Le concept de population municipale, défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population, diffère de celui en vigueur lors du recensement de 1999. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

Superficie : il y a plusieurs notions de superficie pour les territoires. Les mesures planimétriques et géodésiques de l'IGN donnent, pour le Limousin, une superficie totale de 17 058 km². Au sens du cadastre, le Limousin ne fait en revanche « que » 16 942 km² : y sont comprises toutes les surfaces des domaines publics et privés, cadastrées et non cadastrées, mais l'on en retranche les lacs et étangs de plus de 1 km², d'où une superficie moindre.

Densité : la densité de population est le rapport de la population à la superficie. Elle s'exprime, le plus souvent, en nombre d'habitants par kilomètre carré.

Pays : ni échelon administratif, ni collectivité territoriale, le pays est un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale dont les communes qui le composent élaborent un projet commun de développement. Le projet d'un pays peut donner lieu à un contrat avec l'État et la région dans le cadre du volet territorial des contrats de plan État-Région. Les pays constituent un cadre privilégié de mise en œuvre des schémas de services collectifs, notamment en matière de service de proximité.

Établissements de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : ils comprennent les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les syndicats d'agglomération nouvelle.

Pour en savoir plus

- *L'espace rural limousin cesse de perdre des habitants - Insee Limousin - Focal - n° 51 - janvier 2009.*
- *Scot du Sud Corrèze : un dynamisme au-delà de l'urbain - Insee Limousin - Focal - n° 48 - juin 2008.*
- *Aire urbaine de Limoges : l'attractivité démographique, atout pour le développement - Insee Limousin - Focal - n° 38 - juillet 2007.*
- *Le Grand Sud-Ouest - Insee Limousin - Les dossiers - n° 6 - mars 2006.*
- *Accès à l'emploi et aux services : une analyse des bassins de vie - Insee Limousin - Focal - n° 14 - mars 2005.*
- *Atlas de la Creuse : une vision pratique du territoire - Conseil général de la Creuse - 2005.*
- *L'utilisation du territoire en 2007 - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste chiffres et données : agriculture - n° 208 - octobre 2009.*
- *La France et ses régions 2006 - Insee Références - septembre 2006.*

1 - 1 Le Limousin et la France

1 - Occupation du sol en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Sols bâtis	5 898	2 896	4 131	12 925	1,6
Sols artificialisés non bâtis	39 148	29 860	37 714	106 722	2,5
Sols cultivés	42 009	88 132	113 501	243 642	1,3
Sols boisés	289 055	188 028	187 671	664 754	3,9
Landes, friches, maquis, garrigues	24 312	22 802	12 212	59 326	2,1
Surface toujours en herbe	179 833	220 602	190 904	591 339	6,1
Sols nus naturels	3 933	1 991	1 257	7 181	0,7
Zones sous les eaux	5 720	5 791	8 441	19 952	2,4
Ensemble	589 908	560 102	555 831	1 705 841	3,1

En hectares, %

2 - Circonscriptions administratives au 1^{er} janvier 2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Nombre d'arrondissements	3	2	3	8	330
Nombre de cantons	37	27	42	106	3 883
Nombre de communes	286	260	201	747	36 570
Population en 2006 (en nombre d'habitants)	240 363	123 401	367 156	730 920	61 399 541
Superficie (en km ²)	5 857	5 565	5 520	16 942	543 965
Densité en 2006 (en hab. / km ²)	41	22	67	43	113

3 - Groupements intercommunaux au 1^{er} janvier 2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Ensemble des EPCI à fiscalité propre (1)					
Nombre	26	18	23	67	2 601
Nombre de communes (2)	270	252	197	719	34 166
Population regroupée (3)	232 230	120 382	365 701	718 313	55 106 098
Communautés d'agglomérations					
Nombre	1	0	1	2	174
Nombre de communes (2)	15	0	17	32	2 983
Population regroupée (3)	78 077	0	190 501	268 578	20 557 799
Communautés de communes					
Nombre	25	18	22	65	2 406
Nombre de communes (2)	255	252	180	687	30 745
Population regroupée (3)	154 153	120 382	175 200	449 735	26 765 967

(1) Dans la colonne « France », les valeurs indiquées sont supérieures à la somme des lignes « communautés d'agglomérations » et « communautés de communes ». En effet, font en outre partie des EPCI les communautés urbaines et les syndicats d'agglomération nouvelle. Aucune commune du Limousin n'est toutefois concernée par l'un de ces deux types d'EPCI.

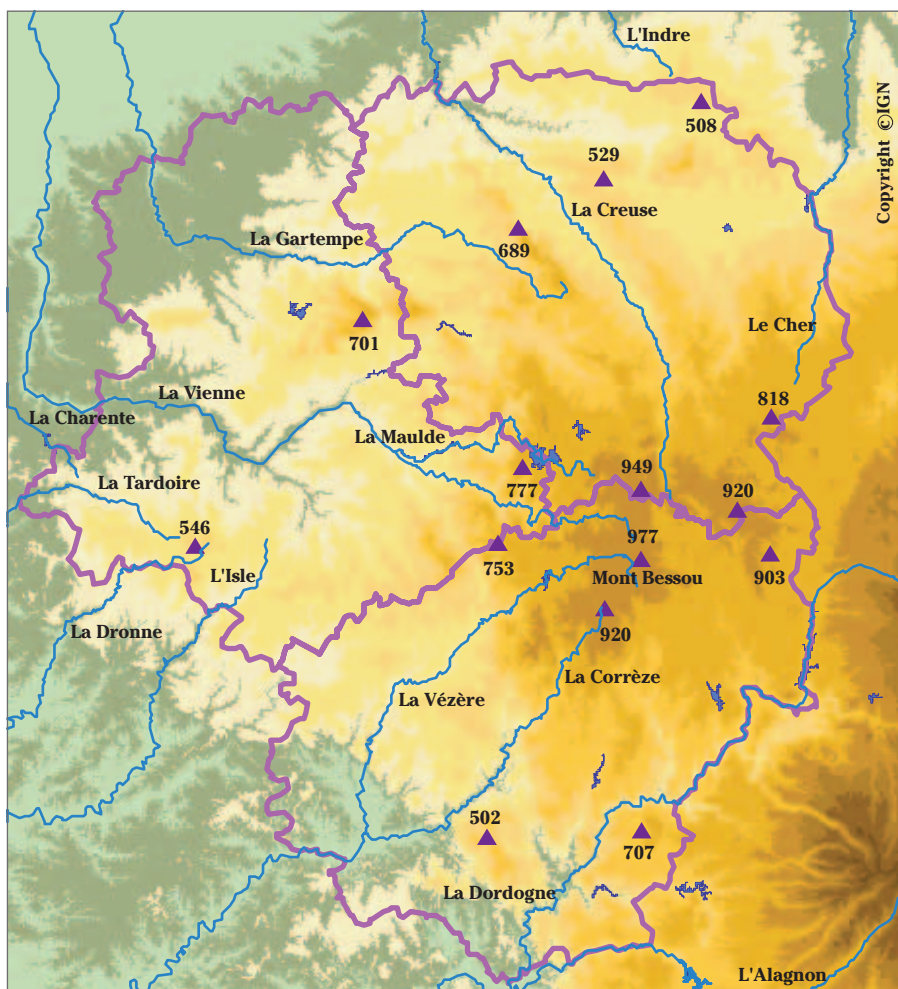
(2) Uniquement les communes limousines pour les EPCI comprenant des communes d'autres régions.

(3) Population municipale au 1^{er} janvier 2006.

Sources : 1 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service statistique et prospective, Enquête Teruti-Lucas - 2 : Insee, Recensement de la population de 2006, Code officiel géographique - 3 : Direction générale des collectivités locales ; Insee

1 - Territoire

4 - Le Limousin : des plateaux étagés et un « château d'eau » à la retombée nord-ouest du Massif Central



Sources : 4 : IGN

5 - Le Limousin : 3 départements, 8 arrondissements, 106 cantons



1 - Territoire

6 - Pays en 2009

Pays	Nombre de communes (1)	Population (1)
Brive	24	87 706
Combraille en Marche	77	27 617
Egletons	17	9 776
Guéret	44	37 540
Haut Cantal - Dordogne	1	3 260
Haut Limousin	52	30 441
Haute Corrèze	67	29 874
Limoges	27	206 152
Monts et Barrages	32	21 439
Occitane et Monts d'Ambazac	16	19 920
Ouest Creuse	41	24 752
Ouest Limousin	46	60 795
Saint Yrieix Sud Haute-Vienne	30	28 759
Sud creusois	79	29 593
Tulle	61	49 790
Vallée de la Dordogne corrézienne	64	23 955
Vézère-Auvézère	49	34 814
<i>Communes hors pays</i>	<i>20</i>	<i>4 737</i>
Ensemble	747	730 920

État fin septembre 2009

(1) Population municipale au 1^{er} janvier 2006. Communes et population des communes limousines uniquement, pour les pays comprenant des communes hors Limousin (ex : Pays du Haut Cantal - Dordogne).

7 - Les vingt agglomérations les plus peuplées du Limousin

Unités urbaines (délimitation 1999)	Population municipale en 2006	Part dans la population régionale	Évolution annuelle moyenne 1999 - 2006
Limoges	177 439	24,3	+0,3
Brive-la-Gaillarde	67 913	9,3	+0,5
Tulle	18 779	2,6	+0,2
Guéret	13 789	1,9	-0,3
Saint-Junien	11 605	1,6	+1,2
Terrasson-Lavilledieu	11 329	1,5	+0,4
Ussel	10 250	1,4	-0,7
Saint-Yrieix-la-Perche	7 007	1,0	-0,5
Aixe-sur-Vienne	5 566	0,8	+0,3
Bellac	5 546	0,8	-0,4
La Souterraine	5 273	0,7	-0,1
Ambazac	5 178	0,7	+1,0
Saint-Léonard-de-Noblat	4 634	0,6	-0,4
Égletons	4 376	0,6	+1,0
Aubusson	4 239	0,6	-1,3
Objat	4 204	0,6	+0,3
Rilhac-Rancon	4 029	0,6	+1,4
Rochechouart	3 808	0,5	+0,5
Verneuil-sur-Vienne	3 718	0,5	+2,2
Bort-les-Orgues	3 260	0,4	-1,2

En nombre d'habitants, %

Sources : 6 : Insee, Recensement de la population de 2006 ; DIACT - 7 : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations principales

1 - 1 Le Limousin et la France

8 - Dix-sept « pays » en Limousin



État fin septembre 2009

— Limite de département

- | | |
|--|---|
| 01 Pays du Haut Limousin | 10 Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne |
| 02 Pays de l'Ouest Creusois | 11 Pays de Haute Corrèze |
| 03 Pays de Guéret | 12 Pays de Tulle |
| 04 Pays de Combraille en Marche | 13 Pays de Vézère Auvézère |
| 05 Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac | 14 Pays d'Égletons |
| 06 Pays du Sud Creusois | 15 Pays de Brive |
| 07 Pays de Limoges | 16 Pays de la Vallée de la Dordogne corrézienne |
| 08 Pays d'Ouest Limousin | 17 Pays du Haut Cantal-Dordogne |
| 09 Pays de Monts et Barrages | |

Sources : 8 : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

1 - Territoire

9 - Les vingt communes les plus peuplées du Limousin

	Population municipale en 2006	Part dans la population régionale	Évolution annuelle moyenne 1999 - 2006
Limoges (87)	136 539	18,7	+0,3
Brive-la-Gaillarde (19)	50 009	6,8	+0,3
Tulle (19)	15 734	2,2	+0,2
Guéret (23)	13 789	1,9	-0,3
Saint-Junien (87)	11 605	1,6	+1,2
Ussel (19)	10 250	1,4	-0,7
Panazol (87)	10 031	1,4	+0,4
Isle (87)	7 547	1,0	-0,3
Couzeix (87)	7 418	1,0	+1,6
Saint-Yrieix-la-Perche (87)	7 007	1,0	-0,5
Malemort-sur-Corrèze (19)	6 929	0,9	+0,8
Le Palais-sur-Vienne (87)	5 738	0,8	+0,0
Feytiat (87)	5 622	0,8	+0,8
Aixe-sur-Vienne (87)	5 566	0,8	+0,3
La Souterraine (23)	5 273	0,7	-0,1
Ambazac (87)	5 178	0,7	+1,0
Saint-Léonard-de-Noblat (87)	4 634	0,6	-0,4
Condat-sur-Vienne (87)	4 544	0,6	+1,0
Bellac (87)	4 430	0,6	-0,5
Saint-Pantaléon-de-Larche (19)	4 415	0,6	+2,3

En nombre d'habitants, %

10 - Aires urbaines du Limousin

	Population totale 2006	Évolution moyenne annuelle 1999 - 2006 (en %) (1)			Rang en France (2)
		totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	
Limoges	259 791	+0,67	+0,16	+0,51	36
Brive-la-Gaillarde	94 000	+0,75	+0,10	+0,65	85
Tulle	31 693	+0,49	-0,21	+0,71	197
Guéret	28 374	+0,14	-0,23	+0,37	210
Saint-Junien	14 603	+1,19	-0,28	+1,47	321
Ussel	14 073	-0,19	+0,03	-0,21	324

En nombre d'habitants, %

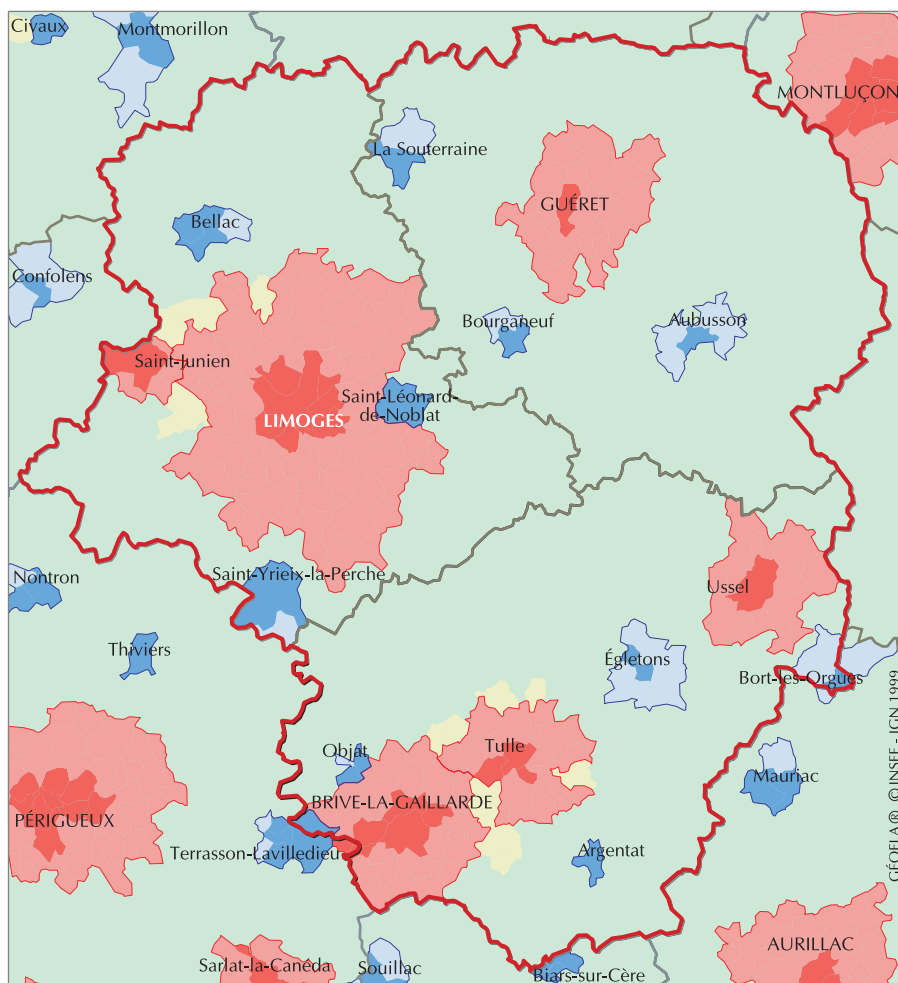
(1) dans la délimitation de 1999.

(2) parmi les 354 aires urbaines françaises ; rang par taille décroissante.

Sources : 9 : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations principales - 10 : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations principales, état civil

1 - 1 Le Limousin et la France

11 - Espace rural du Limousin : 74 % des communes, 38 % des habitants



Délimitation basée sur les résultats du recensement de 1999

- | | | |
|--|--|---|
| ■ Pôles urbains | ■ Communes multipolarisées | ■ Pôles d'emploi de l'espace rural |
| ■ Couronnes périurbaines | ■ Autres communes de l'espace rural | ■ Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural |

Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)

Sources : 11 : Insee

1 - Territoire

12 - Population des espaces urbains et ruraux

	Population en 2006	Espace à dominante urbaine (1)			Espace à dominante rurale (1)	
		Pôles urbains	Couronnes périurbaines	Communes multipolarisées	Pôles d'emploi ruraux et couronne	Autres communes de l'espace rural
Corrèze	240 363	95 506	42 825	7 187	19 999	74 846
Creuse	123 401	13 789	14 585	0	16 169	78 858
Haute-Vienne	367 156	189 044	85 351	4 947	18 438	69 376
Limousin	730 920	298 339	142 761	12 134	54 606	223 080
France métropolitaine	61 399 541	36 947 569	10 227 546	3 161 562	3 392 028	7 670 836
Limousin / France métropolitaine (en %)	1,2	0,8	1,4	0,4	1,6	2,9

En nombre d'habitants, %

(1) dans la délimitation de 1999

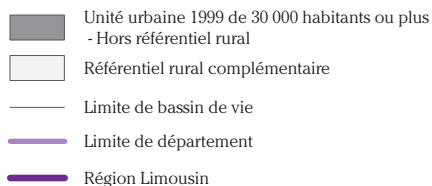
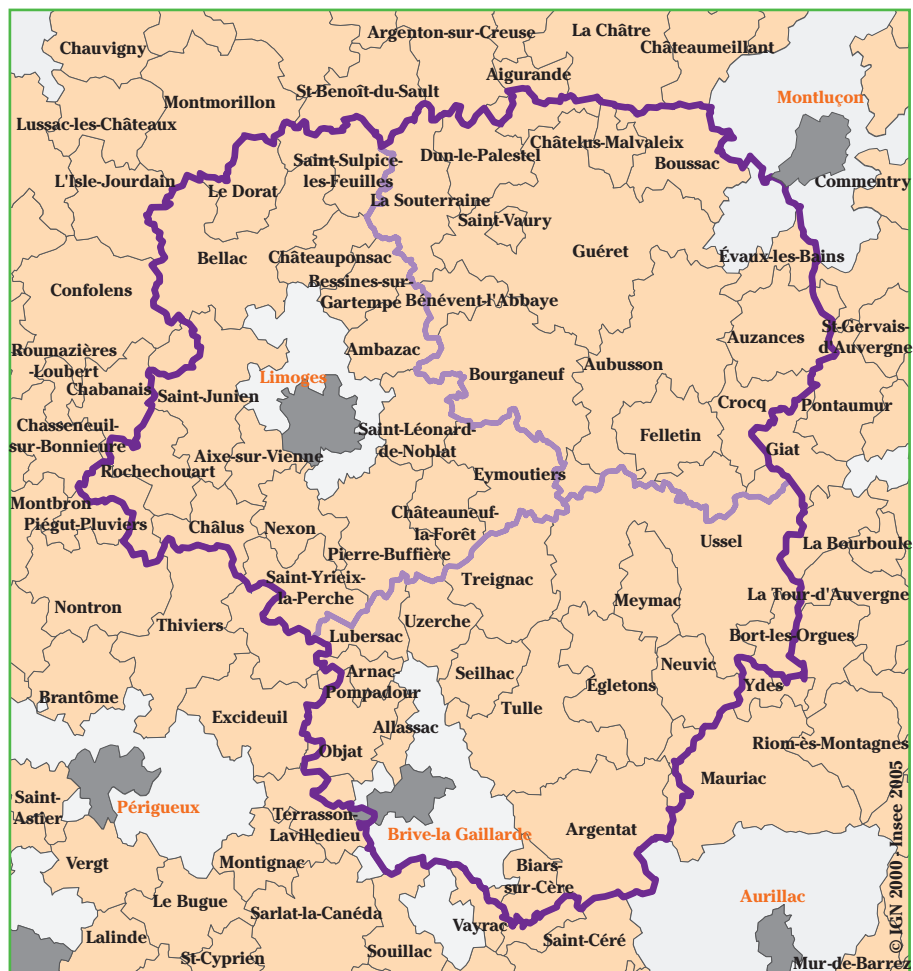
13 - Le Limousin parmi les régions françaises

Région	Nombre d'arrondissements	Nombre de cantons	Nombre de communes	Superficie (en km ²)	Population en 2006	Densité en 2006 (hab/km ²)
Alsace	13	75	903	8 280	1 815 493	219
Aquitaine	18	235	2 296	41 309	3 119 778	76
Auvergne	14	158	1 310	26 013	1 335 938	51
Bourgogne	15	174	2 046	31 582	1 628 837	52
Bretagne	15	201	1 269	27 208	3 094 534	114
Centre	20	198	1 842	39 151	2 519 567	64
Champagne-Ardenne	15	146	1 948	25 606	1 338 850	52
Corse	5	52	360	8 680	294 118	34
Franche-Comté	9	116	1 786	16 202	1 150 624	71
Île-de-France	25	317	1 281	12 012	11 532 398	960
Languedoc-Roussillon	14	186	1 545	27 376	2 534 144	93
Limousin	8	106	747	16 942	730 920	43
Lorraine	19	157	2 339	23 547	2 335 694	99
Midi-Pyrénées	22	293	3 020	45 348	2 776 822	61
Nord-Pas-de-Calais	13	156	1 546	12 414	4 018 644	324
Basse-Normandie	11	141	1 813	17 589	1 456 793	83
Haute-Normandie	6	112	1 420	12 317	1 811 055	147
Pays de la Loire	17	203	1 502	32 082	3 450 329	108
Picardie	13	129	2 292	19 399	1 894 355	98
Poitou-Charentes	14	157	1 464	25 810	1 724 123	67
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18	236	963	31 400	4 815 232	153
Rhône-Alpes	25	335	2 879	43 698	6 021 293	138
France métropolitaine	329	3 883	36 571	543 965	61 399 541	113
Guadeloupe	3	43	34	1 702	400 736	235
Martinique	4	45	34	1 128	397 732	353
Guyane	2	19	22	83 534	205 954	2
Réunion	4	49	24	2 504	781 962	312
Ensemble DOM	13	156	114	88 868	1 786 384	20
France	342	4 039	36 685	632 833	63 185 925	100

Géographie des circonscriptions administratives au 1^{er} janvier 2006

Sources : 12 : Insee, Recensement de la population de 2006 - 13 : Insee, Recensement de la population de 2006, Code officiel géographique

14 - En Limousin, 43 bassins de vie structurent le territoire



Limoges Pôle d'unité urbaine
 de plus de 30 000 habitants

Sources : 14 : Insee

1 - Territoire

En Europe, le Limousin apparaît comme une région vaste et peu peuplée. Sur les 271 régions que compte l'Union européenne à 27, seules 80 s'étendent sur une plus grande superficie. En revanche, avec 733 000 habitants en moyenne en 2007, le Limousin se situe parmi les 60 régions les moins peuplées de l'Union. Sa densité, de 43 habitants par km², est donc très inférieure à la moyenne européenne (112 hab./km²).

Un solde naturel négatif comme dans la moitié des régions d'Europe

Alors que les régions de l'est de l'Europe ont eu tendance à perdre de la population sur la période 2003-2007, la quasi-totalité des régions de l'ouest ont gagné des habitants. C'est le cas du Limousin. Son solde naturel est pourtant défavorable, comme dans plus de la moitié des régions européennes. Mais la population s'accroît grâce aux migrations. Les migrants étant plutôt jeunes, ces mouvements de population ont tendance à tempérer le vieillissement démographique de la région.

En Europe, le Limousin fait partie des régions qui comptent davantage d'habitants de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. C'est la région de l'Union qui affiche le plus fort rapport de dépendance des personnes âgées (nombre de seniors de 65 ans et plus, rapporté au nombre de personnes en âge de travailler). Ce n'est pas, pour autant, la région « la plus vieille » d'Europe : d'autres, à l'instar de la Ligurie (Italie), comptent davantage de seniors dans leur population.

Des performances économiques moyennes

Les performances économiques du Limousin sont proches de la moyenne de l'Union européenne. En 2006, le Produit intérieur brut (PIB) dégagé par habitant équivaut, en Limousin, à 89 % du PIB européen moyen. La majorité des régions de l'Union se trouvent, comme le Limousin, dans une fourchette allant de 75 à 125 % de ce PIB moyen, alors que la dispersion est très forte entre les extrêmes. Les PIB régionaux par habitant s'établissent sur une échelle allant de 1 (nord-est

de la Roumanie) à 13,6 (Inner London).

La richesse produite par les régions européennes conserve une certaine hétérogénéité à l'intérieur d'un même pays. Ainsi, le Limousin affiche un PIB par habitant structurellement plus faible que les autres régions françaises. L'importance de la population âgée ne constitue pas la seule explication. Les secteurs à forte valeur ajoutée sont sous-représentés dans l'économie régionale et l'agriculture demeure très présente : elle offre 8,4 % des emplois en Limousin, contre 5,6 % en Europe.

Un taux d'emploi inférieur à l'objectif de Lisbonne

Pour les hommes, le taux d'activité limousin est inférieur de cinq points au taux européen, alors qu'il est sensiblement équivalent pour les femmes.

La crise économique récente n'a pas bouleversé la géographie du chômage en Europe. Le Limousin affiche toujours un taux de chômage inférieur à la moyenne européenne. Les taux les plus élevés s'observent dans le sud de l'Espagne, le sud de l'Italie, l'est de l'Allemagne, et dans certaines régions de Slovaquie, de Pologne ou de Hongrie. Les régions possédant les taux de chômage les plus faibles se situent aux Pays-Bas, en Autriche, dans le nord de l'Italie ou le sud du Royaume-Uni.

Le taux d'emploi moyen entre 15 et 64 ans dépasse à peine 65 % dans l'Union européenne en 2007. Il demeure inférieur de près de 5 points à l'objectif de Lisbonne. Seules 81 régions ont atteint cet objectif. Avec un taux d'emploi de 66 %, le Limousin se situe dans la moyenne. Là aussi, les disparités sont fortes au sein de l'Union : le taux d'emploi varie de 43 % en Campanie (Italie) à 79 % dans la région finlandaise de Åland.

1 - 2 Le Limousin dans l'Union européenne

Définitions

Union européenne (UE) : créée le 1^{er} janvier 1993 par l'application du Traité de Maastricht, elle prend le relais, dans la construction européenne, de la communauté économique européenne (CEE). L'UE est une union intergouvernementale, mais n'est pas un État destiné à se substituer aux États membres existants. Elle est une entité juridique indépendante des États qui la composent et dispose de compétences propres (politique agricole commune, pêche, politique commerciale, etc.), ainsi que des compétences qu'elle partage avec ses États membres. Elle est reconnue comme étant une organisation internationale. Elle dispose d'une union douanière, ainsi que, pour seize de ses États membres, d'une monnaie unique, l'euro. Depuis le 1^{er} janvier 2007, les pays de l'Union européenne sont au nombre de 27.

Eurostat : institut de statistiques de l'Union Européenne localisé au Luxembourg. Il coordonne et harmonise les recensements, les enquêtes, les comptes nationaux et les grands outils statistiques des pays membres.

Produit intérieur brut (PIB) par région : les chiffres du PIB par région sont estimés jusqu'au niveau NUTS 3. La répartition régionale du PIB suit la structure régionale de la valeur ajoutée brute (VAB) aux coûts des facteurs ou, en l'absence de ces données, aux prix du marché. Si l'on dispose de données extrarégionales, leur VAB est affectée proportionnellement à toutes les régions du pays concerné.

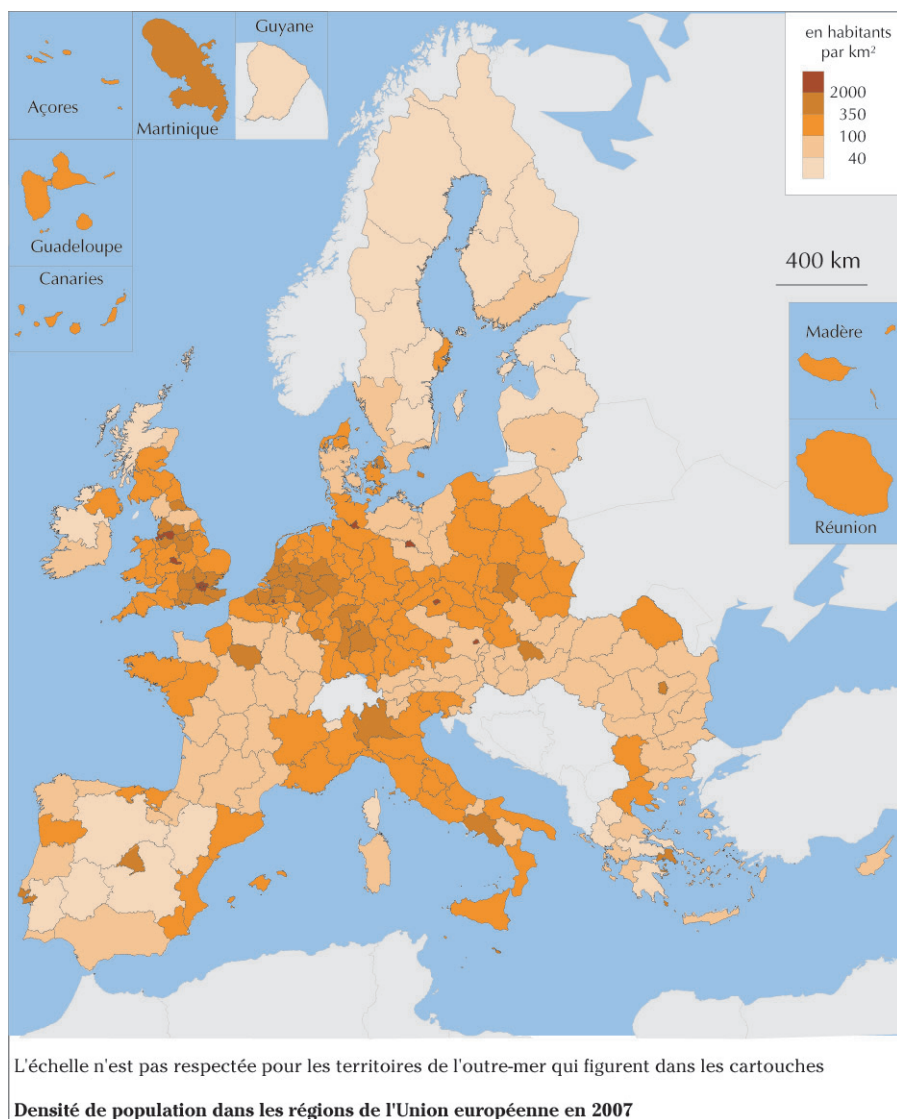
Standard de pouvoir d'achat (SPA) : unité de référence commune (« devise artificielle ») utilisée dans l'Union européenne pour exprimer le volume d'agrégats économiques à des fins de comparaison à différents niveaux d'agrégation, de manière à éliminer les différences de niveau de prix entre pays. On calcule les volumes d'agrégats économiques en SPA en divisant leur valeur originale en unités monétaires nationales par leurs taux de parité de pouvoir d'achat respectifs. Une unité SPA permet ainsi d'acheter la même quantité de produits et services dans tous les pays, alors qu'en unités monétaires nationales les montants seraient différents, en fonction du niveau de prix.

Pour en savoir plus

- *L'emploi en Limousin : quelle place en Europe ? - Insee Limousin - Publication électronique - septembre 2006.*
 - *Le Limousin dans l'Europe élargie - Insee Limousin - La revue - n° 44 - novembre 2003.*
- Données statistiques en ligne sur l'Union européenne :
- Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> .

1 - Territoire

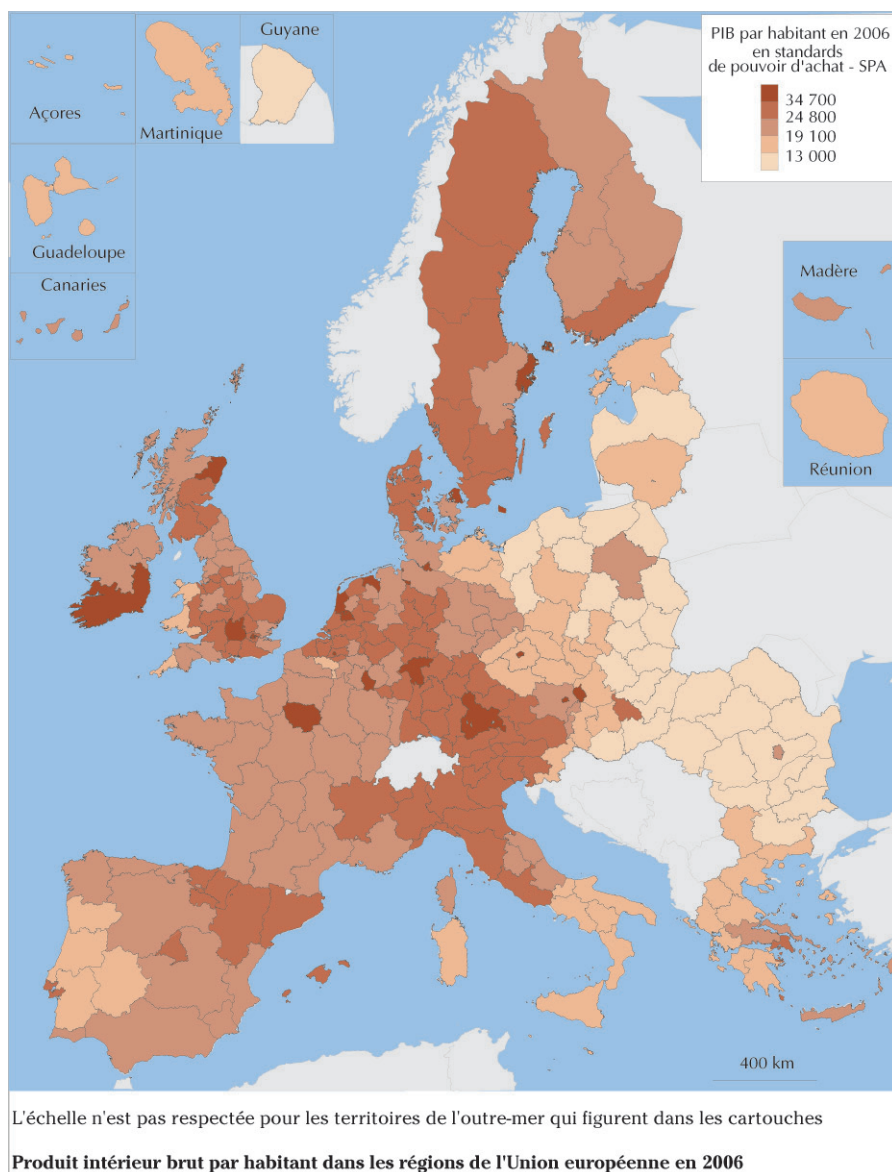
1 - Le Limousin appartient aux régions les moins densément peuplées de l'Union européenne



Sources : 1 : Eurostat, Regio

1 - 2 Le Limousin dans l'Union européenne

2 - En Limousin, un PIB dégagé par habitant proche de la moyenne européenne



Sources : 2 : Eurostat, Regio

1 - Territoire

Le Limousin possède environ 17 500 km de cours d'eau et 12 000 plans d'eau. L'eau est donc pour la région une richesse naturelle majeure, et sa qualité un objectif important pour les acteurs publics.

Pour les cours d'eau, cette qualité est largement supérieure à la moyenne nationale en 2006. Concernant la pollution par les matières phosphorées, 96 % des prélèvements effectués ont révélé une eau d'excellente ou de bonne qualité contre 77 % pour l'ensemble du territoire français. Ce taux atteint 98 % pour la pollution par les nitrates contre 46 % pour la métropole. En revanche, la teneur en matières organiques et oxydables, médiocre pour 9 % des cours d'eau, atteste d'une détérioration par rapport aux 3 % relevés en 2002. Il en est de même pour les eaux de baignade dont le problème majeur est la prolifération de petites algues bleues. La part des sites de bonne ou très bonne qualité a diminué de dix points entre 2005 et 2006 au profit des sites de qualité moyenne.

Au regard de la pollution atmosphérique, il fait bon vivre en Limousin. Durant l'année 2007, la qualité de l'air à Limoges, mesurée par l'indice ATMO, n'a été déclarée mauvaise que neuf jours. Le seuil de pollution due à l'ozone n'a jamais été dépassé sur l'ensemble de la région ; un dépassement du seuil de pollution au dioxyde de soufre a été observé sur une journée seulement.

Le traitement des déchets progresse

Pour réduire les effets des déchets sur l'environnement, il est nécessaire non seulement de les retraiter et de les valoriser, mais aussi de réduire la quantité et la toxicité des déchets produits. Dans ce cadre, le gouvernement a présenté un plan visant à stabiliser la production des déchets ménagers, qui est entré en vigueur à l'automne 2005. Les acteurs de la région Limousin se sont engagés aux côtés de l'Ademe pour réaliser deux objectifs dont un (« réduisons nos déchets, ça déborde ») vise plus particulièrement les particuliers, artisans, commerçants et administrations. Des messages de prévention ont ainsi été relayés par de nombreuses associations et collectivités afin de sensibiliser le maximum de personnes. Si certains ont choisi de cibler un public large, d'autres ont préféré concentrer

leurs efforts sur la promotion du compostage domestique. Entre 2004 et 2006, le poids des ordures ménagères traitées dans les installations autorisées a progressé de 20 %. Même si les mises en décharge s'accroissent, après une tendance à la baisse ces dernières années, les procédés de valorisation s'amplifient progressivement. Ainsi, la part des déchets entrant dans les centres de tri en vue du recyclage augmente, tout comme la part de traitement biologique.

La prévention des risques : une préoccupation majeure

En 2007, 72 communes limousines, dont la moitié sont situées en Corrèze, bénéficient d'un plan de prévention au titre des inondations. C'est le principal risque naturel dans la région Limousin. Il s'agit essentiellement d'inondations dites « de plaine » provoquées par un débordement progressif des cours d'eau. Parmi les crues importantes les plus récentes on peut citer en Corrèze les inondations du 14 juin 2007, (8 communes touchées et déclarées en catastrophe naturelle par arrêtés).

Concernant les risques technologiques, la région compte en 2006 cinq sites industriels classés « SEVESO 2 » de plus qu'en 2004. Deux sont à hauts risques et nécessitent l'établissement d'une étude de danger et d'un plan de prévention des risques technologiques et trois sont à risques moindres. Ce qui porte à douze l'ensemble de ces installations.

Définitions

Parcs naturels régionaux : ils ont été créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Réserve naturelle : partie de territoire d'une ou de plusieurs communes classée lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de la soustraire à toute intervention artificielle susceptible de la dégrader.

Arrêté de conservation des biotopes : instauré par le décret du 25 novembre 1977, il permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d'un département, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées.

Réserves biologiques domaniales et forestières : espaces forestiers riches protégés, rares ou fragiles, dans les forêts domaniales et dans les forêts non domaniales soumises au régime forestier.

Température : degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère en un lieu. La température est déterminée sous abri. La température maximale est la plus haute observée entre 6 h temps universel (TU) le jour et 6 h temps universel le lendemain matin. La température minimale est la plus basse observée entre 18 h TU la veille et 18 h TU le jour. Soit T_n la moyenne des minima quotidiens et T_x la moyenne des maxima, la température moyenne du mois est la moyenne $(T_n + T_x)/2$; elle est exprimée en degrés Celsius (centigrades).

Précipitations : chutes d'eau, sous forme liquide ou solide, en provenance de l'atmosphère. Les

précipitations sont recueillies dans un pluviomètre. Une hauteur d'eau (pluie ou fusion de précipitations solides) d'un millimètre correspond à un litre d'eau par mètre carré ou à dix mètres cubes à l'hectare.

Insolation : temps pendant lequel une portion de surface terrestre a reçu le rayonnement solaire direct de façon suffisamment intense pour que les objets, corps et constructions qui s'y trouvent produisent nettement des ombres portées. La durée d'insolation est mesurée au moyen d'un héliographe.

Pollution de l'air : en France, la qualité de l'air dans l'environnement est surveillée dans les zones industrielles et les grandes agglomérations urbaines qui représentent une forte densité d'émissions polluantes. Cette surveillance est confiée à des « associations agréées de surveillance de la qualité de l'air », à but non lucratif, qui gèrent un réseau de stations permanentes de mesures de plusieurs polluants de l'air. Leur gestion est assurée par des associations agréées par le ministère de l'Environnement regroupant l'État, des collectivités locales, des industriels, des établissements publics, des associations de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées.

Indice multipolluant de la qualité de l'air en milieu urbain (ATMO) : l'objectif de l'indice est de caractériser une situation moyenne sur une agglomération urbaine. Quatre polluants sont pris en compte : dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone, poussières. Un sous-indice est calculé pour chaque polluant. L'indice final retenu est le maximum des sous-indices de chacun des polluants pris en compte. Il comprend dix niveaux allant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais).

Qualité des eaux de baignade : le contrôle sanitaire porte sur l'ensemble des zones accessibles au public où la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté d'interdiction. En pratique, il s'agit de zones fréquentées de façon non occasionnelle où la fréquentation instantanée pendant la saison balnéaire est supérieure à 10 baigneurs. Le nombre

1 - Territoire

et la localisation des baignades faisant l'objet d'un prélèvement d'eau peuvent varier d'une année sur l'autre. La série permet de mesurer la qualité moyenne des baignades une année donnée mais ne permet pas directement de suivre l'évolution de cette qualité pour un échantillon constant de baignades.

Prélèvements d'eau : volumes d'eau prélevés définitivement ou temporairement dans le milieu naturel (plans d'eau, cours d'eau ou nappes souterraines) par pompage ou par dérivation, pour les besoins domestiques, pour l'industrie, pour le refroidissement des centrales thermiques, classiques ou nucléaires. Le prélèvement diffère de la consommation. Le volume consommé est la part du volume qui, après usage, n'est pas restitué au cycle de l'eau continentale, à proximité du lieu de prélèvement.

La production d'énergie est de loin le secteur qui prélève les plus grandes quantités d'eau. Une très grande partie de cette eau est cependant restituée aux cours d'eau après utilisation. À l'inverse, l'irrigation des cultures prélève seulement 13 % du volume total, mais n'en restitue qu'une très faible part.

Ordures ménagères : elles constituent une partie des déchets ménagers et assimilés. Elles comprennent les ordures ménagères au sens strict (fractions collectées sélectivement, matières sèches recyclables et déchets fermentescibles produits par les ménages ; fractions collectées en mélange et en porte à porte, produites par les ménages) et les déchets des artisans, commerçants, administrations et divers collectés en petites quantités dans les mêmes conditions que les ordures ménagères, le plus souvent en porte à porte (ex : cartons, déchets de restaurants).

Taux de traitement thermique : part qui est

incinérée dans la quantité totale d'ordures ménagères.

Taux de traitement biologique : part des quantités d'ordures entrant dans les installations de compostage ou de méthanisation dans les quantités d'ordures produites par les ménages.

Installations classées soumises à autorisation : toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée. Les activités relevant de la législation des installations classées sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime d'autorisation ou de déclaration en fonction de l'importance des risques ou des inconvénients qui peuvent être engendrés. Pour les activités les moins polluantes et les moins dangereuses, une simple déclaration en préfecture est nécessaire. Pour les installations présentant les risques ou pollutions les plus importants, l'exploitant doit faire une demande d'autorisation avant toute mise en service, démontrant l'acceptabilité du risque. Le préfet peut autoriser ou refuser le fonctionnement.

Installations classées « SEVESO » : parmi les installations classées, la directive européenne dite « Seveso » distingue les établissements industriels à risques majeurs. La directive dite « Seveso 2 », entrée en vigueur en février 1999, renforce le dispositif de prévention des accidents majeurs prévu par la directive « Seveso 1 ». Elle définit deux catégories d'entreprises en fonction de la quantité de substances dangereuses présentes : les établissements à « seuil haut » font l'objet d'une attention particulière de l'État ; les établissements à « seuils bas » ont des contraintes moindres, mais ils doivent élaborer une politique de prévention des accidents majeurs.

Pour en savoir plus

- *Paysages en Limousin, de l'analyse aux enjeux* - Direction régionale de l'environnement du Limousin - décembre 2005.
- *La protection de l'eau : une forte sensibilité, une faible implication* - CREDOC - Consommation et modes de vie - n° 221 - mai 2009.
- *Les éco-activités et l'emploi environnemental* - Périmètre de référence - Résultats 2004 - 2007 - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques - Études et documents - n° 10 - juillet 2009.
- *Évolution de la qualité des cours d'eau : volet macropolluants* - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques - Études et documents - n° 13 - novembre 2009.
- *Production et traitement des déchets en France en 2006* - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques - Études et documents - n° 9 - juin 2009.
- *Les multiples valeurs de la forêt française* - Le 4 pages de l'Ifen - n° 105 - août 2005.
- *L'environnement en France* - édition 2006 - Les synthèses de l'Ifen - octobre 2006.
- *Fédération des Parcs naturels régionaux* : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/>.

Données statistiques en ligne sur l'environnement :

- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques : <http://www.ifen.fr>.

Données climatiques en ligne :

- Météo France : <http://www.meteo.fr>.

1 - Espaces naturels faisant l'objet d'une protection réglementaire

	Année de référence	Limousin		France métropolitaine	
		Nombre	Superficie	Nombre	Superficie
Parcs nationaux	2006	0	0	6	350 852
Parcs naturels régionaux	2006	2	384 330	42	6 791 100
Réserves naturelles	2006	2	384	144	242 709
Réserves naturelles régionales	2006	5	311	139	16 097
Réserves biologiques domaniales et forestières	2004	0	0	189	29 718
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	2006	15	1 356	693	124 444

En nombre, ha

Sources : 1 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques ; Direction régionale de l'environnement

1 - Territoire

2 - Données climatiques mensuelles de l'année 2008 à Limoges

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année 2008	Normales 1961-1990
Température mini moyenne (en °C)	3,8	3,8	3,2	5,7	10,5	12,9	13,1	13,8	10,3	7,4	4,5	1,1	7,5	7,1
Température maxi moyenne (en °C)	9,6	12,6	9,1	13,1	19,4	21,5	23,4	31,9	18,7	15,1	8,6	6,3	15,8	14,6
Température mini absolue (en °C)	-4,0	-2,7	-3,2	-3,0	4,0	7,0	7,9	9,3	6,4	-1,8	-4,2	-3,0	-4,2	-19,2
Température maxi absolue (en °C)	16,6	17,9	17,9	24,8	26,2	29,1	30,8	31,9	25,3	23,2	14,4	14,5	31,9	35,7
Précipitations (en mm)	94	35,8	149,2	136,6	138,2	86,4	49,6	102,8	73,6	119,2	84,8	60,8	1 131,0	1 022,9
Insolation (en heures)	99	167	81	132	190	210	265	180	208	151	43	80	1 806	1 974,2

3 - Ordures ménagères traitées dans les installations autorisées

	Limousin		France métropolitaine	
	2004	2006	2004	2006
Quantités totales traitées	269	323	24 187	24 939
dont incinérées avec récupération d'énergie	174	171	10 869	10 653
incinérées sans récupération d'énergie	0	0	641	540
utilisées pour fabriquer du compost	0	1	1 279	1 324
mises en décharges autorisées	72	115	9 511	10 419
triées	22	37	1 767	1 878
Taux de traitement				
thermique	64,8	52,8	47,6	44,9
biologique	0,0	0,2	5,8	5,8
tri	8,3	11,5	7,3	7,5
mise en décharge	26,9	35,6	39,3	41,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

En milliers de tonnes, %

4 - Emplois salariés au 1^{er} janvier 2007 dans les entreprises de gestion de l'eau, des déchets et de la récupération

Secteur d'activité selon la Nomenclature d'activités française, NAF rev. 1	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Récupération de matières métalliques	52	19	96	167	14 265
Récupération de matières non métalliques	45	0	70	115	15 446
Captage, traitement et distribution d'eau	152	45	123	320	33 307
Assainissement	28	6	77	111	10 755
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	101	44	276	421	43 467
Élimination et traitement des autres déchets	4	0	25	29	11 503
Ensemble	382	114	667	1 163	128 743

En nombre

Champ : emplois salariés des établissements du secteur privé non agricole employant au moins un salarié ; entreprises dont l'activité principale porte sur l'environnement

Sources : 2 : Météo France, Bulletin climatique mensuel et normales climatiques 1961-1990 - 3 : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Enquête Itom - 4 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Eider ; Unedec

5 - Qualité des eaux de baignade

	Limousin			France		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Ensemble	91	91	87	1 406	1 341	1 330
Conforme de bonne qualité	36	49	39	642	686	642
Conforme de qualité moyenne	51	38	45	691	598	617
Non conforme avec pollutions momentanées	4	4	3	69	52	65
Non conforme de mauvaise qualité	0	0	0	4	5	6

En nombre de points de surveillance

6 - Volume des prélèvements d'eau superficielle et souterraine en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Prélèvements en eau de surface par secteur					
Agriculture	1 651	0	103	1 755	3 480 658
Industrie	2 952	120	24 882	27 954	1 738 163
Énergie (non compris les eaux de turbinages hydro-électrique)	0	0	0	0	18 920 616
Usage domestique	25 431	2 913	20 333	48 676	2 228 319
Ensemble	30 034	3 033	45 318	78 385	26 367 756
Prélèvements en eau souterraine par secteur					
Agriculture	105	36	422	563	1 276 382
Industrie	106	253	64	423	1 123 091
Énergie (non compris les eaux de turbinages hydro-électrique)	0	0	0	0	151 541
Usage domestique	1 165	7 981	6 270	15 416	3 633 347
Ensemble	1 376	8 269	6 756	16 402	6 184 361
Part des prélèvements d'origine souterraine pour la consommation domestique (en %)	84,7	96,5	92,8	94,0	58,8

En milliers de m³

7 - Qualité de l'air en milieu urbain (Limoges)

Indice multipolluant de la qualité de l'air en milieu urbain (ATMO)	2006	2007
Nombre de jours pendant lesquels l'indice a été calculé et pendant lesquels la qualité était :		
très bonne ou bonne (indice 1 à 4)	305	313
moyenne (indice 5)	42	43
mauvaise (indice 6 ou plus)	18	9

Sources : 5 : Direction générale de la Santé - 6 : Agences de l'eau ; Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Eider - 7 : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques

1 - Territoire

8 - Dépassement des seuils de pollution

	Limousin		France métropolitaine	
	2006	2007	2006	2007
Nombre de capteurs analysant				
l'ozone	6	6	272	259
le dioxyde de soufre	5	5	144	133
Nombre de jours pendant lesquels il y a eu au moins un dépassement				
sur 1 h du seuil de 180 µg/m ³ d'ozone	1	0	188	37
sur 1 h du seuil de 300 µg/m ³ de dioxyde de soufre	0	1	67	50

9 - Installations classées pour la protection de l'environnement concernant un risque industriel et technologique en 2006

Catégorie d'installation classée	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Installations classées Seveso 2 à hauts risques	2	1	4	7	639
Installations classées Seveso 2 à risques moindres	0	2	3	5	532
Installations classées soumises à autorisation	220	139	255	614	52 736
<i>dont carrières</i>	43	18	29	90	4 996
<i>élevages</i>	61	62	53	176	18 668

En nombre

Sources : 8 : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ; Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Eider - 9 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Eider

Population

2.1 - Évolution et structure de la population

2.2 - Fécondité, espérance de vie, mortalité

2.3 - Famille et situation matrimoniale

2 - Population

Au 1^{er} janvier 2009, la population limousine est estimée à 741 000 habitants. En constante progression depuis 1999, la population régionale s'accroît en moyenne de 0,4 % par an sur la période 1999 - 2006. Cette croissance reste cependant inférieure à celle de la France métropolitaine (0,7 %). La Haute-Vienne et la Corrèze sont les bénéficiaires de cette augmentation régionale : la population de ces deux départements progresse en moyenne de 0,5 % par an depuis 1999. A l'inverse, la Creuse continue de perdre des habitants (-0,1 %). Le rythme de décroissance y est toutefois moindre que par le passé : entre 1990 et 1999, la population creusoise diminuait en moyenne de 0,6 % par an.

La croissance de la population de la région reste freinée par un solde naturel négatif. Le Limousin est même, avec l'Auvergne, la seule région où les décès sont plus nombreux que les naissances. Sans les gains migratoires, la population de la région aurait ainsi diminué de 0,3 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006.

La hausse de la population régionale est donc due à un fort excédent migratoire, qui fait plus que compenser le déficit naturel. Ainsi, entre 2001 et 2006, le Limousin a accueilli 60 000 personnes venant d'une autre région. Dans le même temps, 48 000 personnes sont parties s'installer dans une autre région.

Les personnes âgées conservent un poids important dans la population

Au 1^{er} janvier 2007, l'âge moyen en Limousin est proche de 44 ans contre 39 ans en France. La structure par âge reflète le vieillissement de la région. En effet, 28 % des Limousins ont plus de 60 ans contre seulement 21 % en France. Le nombre de personnes de plus de 60 ans a toutefois diminué depuis 1999 du fait notamment de l'entrée dans cette classe d'âge des personnes nées pendant la Deuxième Guerre mondiale. A l'inverse, seulement un Limousin sur cinq a moins de 20 ans contre un sur quatre pour l'ensemble de la population française.

La Creuse demeure le département le plus âgé de la région : près d'un tiers de sa population a plus de 60 ans.

Les femmes représentent 52 % de la population.

Pourtant, il naît plus de garçons que de filles et les garçons sont par conséquent plus nombreux dans les tranches d'âge les plus jeunes. La tendance s'inverse à partir des tranches d'âge supérieur à 35 ans. Plus on avance dans l'âge et plus l'écart s'accroît. Ainsi, 63 % des personnes de plus de 75 ans sont des femmes.

Les Britanniques constituent la population étrangère la plus représentée

En 2006, 27 000 étrangers résident en Limousin, soit 7 000 personnes de plus qu'en 1999. Ils représentent 4 % de la population régionale. Bien qu'en augmentation, cette proportion reste toutefois inférieure de deux points à celle de la France. La moitié de la population de nationalité étrangère vivant en Limousin est originaire de l'Union européenne et 30 % d'Afrique. Les Britanniques sont la nationalité la plus représentée dans la région (20 %). Ils devancent les Portugais (15 %) et les Algériens (10 %). Cette population est plus jeune que les autres Limousins : 29 % des Limousins de nationalité étrangère ont moins de 25 ans, et seulement 26 % ont plus de 55 ans contre 36 % pour l'ensemble de la population de la région.

2 - 1 Évolution et structure de la population

Définitions

Solde naturel : variation de population due à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : variation de la population due à la différence, au cours d'une période, entre le nombre de personnes venant résider dans une circonscription géographique (pays, région, département, commune, etc.) et celles allant résider hors de cette circonscription.

Le solde migratoire entre deux recensements est estimé indirectement, par différence entre la variation totale de la population et le mouvement naturel. Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts et inégale qualité). Il est qualifié de solde migratoire « apparent » en raison de la marge d'incertitude qui s'y attache.

Âge : l'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il peut être calculé de différentes manières : l'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire. Les pyramides des âges utilisent les âges en années révolues. L'âge atteint au cours de l'année est l'âge en différence de millésimes (différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance). Il sert à définir une génération. L'âge exact mesure la

durée précise écoulée depuis la naissance, il varie à tout moment et s'exprime en année, mois et jour ou en dixième et centième d'années. Au premier janvier, le classement par âge en années révolues coïncide avec le classement par génération. Sauf mention contraire, l'âge est indiqué en années révolues.

Catégorie socioprofessionnelle : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, ou PCS, classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Étranger : personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré : il peut être né en France (les mineurs notamment). Un étranger peut acquérir la nationalité française au cours de sa vie, en fonction des possibilités offertes par la législation. Il devient alors Français par acquisition, par opposition aux Français de naissance.

Français par acquisition : voir « Étranger »

Pour en savoir plus

- *Limousin : près d'un arrivant sur deux a moins de trente ans - Insee Limousin - Focal - n° 55 - Juillet 2009.*
- *L'espace rural limousin cesse de perdre des habitants - Insee Limousin - Focal - n° 51 - janvier 2009.*
- *Les jeunes en Limousin - Insee Limousin - Les dossiers - n° 8 - novembre 2006.*
- *La population âgée en Limousin - Insee Limousin - Les dossiers - n° 4 - avril 2005.*
- *Atlas des populations immigrées en Limousin - Insee Limousin - Les dossiers - n° 3 - décembre 2004.*
- *Recensement de la population en 2006 - les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs - Insee Première - n° 1248 - juillet 2009.*
- *Les immigrés en France : édition 2005 - Insee Références - septembre 2005.*

2 - Population

1 - Population estimée selon le sexe et l'âge au 1^{er} janvier 2007

Âge	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Hommes	117 531	60 321	177 486	355 338	30 781 910
0 à 6 ans	8 463	3 983	13 531	25 977	2 843 283
<i>dont 0 à 2 ans</i>	<i>3 588</i>	<i>1 590</i>	<i>5 769</i>	<i>10 947</i>	<i>1 209 430</i>
6 à 16 ans	13 418	6 924	21 379	41 721	4 446 139
18 à 25 ans	11 028	4 393	18 654	34 075	3 281 141
Moins de 20 ans	24 766	12 364	39 932	77 062	8 148 906
20 à 39 ans	27 939	12 066	44 906	84 911	8 288 619
40 à 59 ans	34 609	18 463	51 127	104 199	8 582 865
60 à 74 ans	18 505	10 329	25 766	54 600	3 830 294
75 ans ou plus	11 712	7 099	15 755	34 566	1 931 226
0 à 4 ans	5 945	2 750	9 432	18 127	2 011 400
5 à 9 ans	6 155	3 076	9 768	18 999	2 036 034
10 à 14 ans	5 969	3 067	9 529	18 565	1 982 300
15 à 19 ans	6 697	3 471	11 203	21 371	2 119 172
20 à 24 ans	6 905	2 528	11 407	20 840	2 020 563
25 à 29 ans	6 329	2 559	10 589	19 477	1 965 976
30 à 34 ans	6 947	3 105	11 016	21 068	2 080 381
35 à 39 ans	7 758	3 874	11 894	23 526	2 221 699
40 à 44 ans	8 366	4 195	12 066	24 627	2 250 205
45 à 49 ans	8 550	4 458	12 600	25 608	2 160 363
50 à 54 ans	8 622	4 686	12 801	26 109	2 081 018
55 à 59 ans	9 071	5 124	13 660	27 855	2 091 279
60 à 64 ans	6 589	3 756	9 731	20 076	1 516 110
65 à 69 ans	5 784	3 207	7 757	16 748	1 193 428
70 à 74 ans	6 132	3 366	8 278	17 776	1 120 756
75 à 79 ans	5 186	3 208	7 194	15 588	921 485
80 à 84 ans	4 049	2 362	5 206	11 617	628 529
85 à 89 ans	1 828	1 100	2 401	5 329	276 400
90 à 94 ans	533	348	743	1 624	82 745
95 ans ou plus	116	81	211	408	22 067
Femmes	124 507	63 540	193 616	381 663	32 819 092
0 à 6 ans	8 091	3 758	13 119	24 968	2 713 269
<i>dont 0 à 2 ans</i>	<i>3 447</i>	<i>1 571</i>	<i>5 568</i>	<i>10 586</i>	<i>1 154 499</i>
6 à 16 ans	12 992	6 623	20 390	40 005	4 232 496
18 à 25 ans	8 879	3 874	19 030	31 783	3 241 775
Moins de 20 ans	23 206	11 429	38 495	73 130	7 775 966
20 à 39 ans	25 720	11 665	45 783	83 168	8 380 307
40 à 59 ans	34 413	17 717	53 348	105 478	8 922 195
60 à 74 ans	21 290	11 314	29 317	61 921	4 370 468
75 ans ou plus	19 878	11 415	26 673	57 966	3 370 156
0 à 4 ans	5 721	2 634	9 237	17 592	1 920 808
5 à 9 ans	5 833	2 843	9 390	18 066	1 935 782
10 à 14 ans	5 849	2 979	8 986	17 814	1 891 933
15 à 19 ans	5 803	2 973	10 882	19 658	2 027 443
20 à 24 ans	5 520	2 317	12 056	19 893	2 008 527
25 à 29 ans	5 833	2 546	10 394	18 773	2 001 589
30 à 34 ans	6 717	3 108	11 113	20 938	2 110 901
35 à 39 ans	7 650	3 694	12 220	23 564	2 259 290
40 à 44 ans	8 133	4 069	12 576	24 778	2 316 570
45 à 49 ans	8 495	4 430	13 019	25 944	2 244 364
50 à 54 ans	8 771	4 316	13 382	26 469	2 185 247
55 à 59 ans	9 014	4 902	14 371	28 287	2 176 014
60 à 64 ans	7 264	3 583	10 378	21 225	1 603 606
65 à 69 ans	6 528	3 448	8 805	18 781	1 353 239
70 à 74 ans	7 498	4 283	10 134	21 915	1 413 623
75 à 79 ans	7 631	4 272	9 910	21 813	1 334 796
80 à 84 ans	6 406	3 855	8 864	19 125	1 094 503
85 à 89 ans	3 559	1 922	4 684	10 165	588 946
90 à 94 ans	1 622	934	2 261	4 817	254 161
95 ans ou plus	660	432	954	2 046	97 750

En nombre d'habitants

Sources : 1 : Insee, estimations de population

2 - 1 Évolution et structure de la population

2 - Une population en moyenne plus âgée qu'en France



3 - Évolution de la population totale depuis 1999

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Au 1 ^{er} janvier 1999	233	125	354	711	60 123
Au 1 ^{er} janvier 2000	234	124	355	713	60 508
Au 1 ^{er} janvier 2001	235	124	357	716	60 941
Au 1 ^{er} janvier 2002	236	124	359	719	61 385
Au 1 ^{er} janvier 2003	237	124	361	721	61 824
Au 1 ^{er} janvier 2004	238	124	363	724	62 251
Au 1 ^{er} janvier 2005	239	123	365	727	62 731
Au 1 ^{er} janvier 2006	240	123	367	731	63 186
Au 1 ^{er} janvier 2007	242	124	371	737	63 601
Au 1 ^{er} janvier 2008 (p)	242	124	373	739	63 960

(p) données provisoires

En milliers d'habitants

4 - Évolution de la population totale depuis 1975

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
1975	240,4	146,2	352,1	738,7	53 764,1
1982	241,4	140,0	355,7	737,2	55 569,5
1990	237,9	131,3	353,6	722,9	58 040,7
1999	232,6	124,5	353,9	710,9	60 149,9
2006	240,4	123,4	367,2	730,9	63 185,9

En milliers d'habitants

Sources : 2 : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2006 - 3 : Insee, Recensement de la population 2006, estimations de population - 4 : Insee, Recensements de la population 1975 à 2006

2 - Population

5 - Variation de la population : mouvement naturel et migratoire

Taux de variation annuel moyen	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Ensemble					
1975-1982	+0,06	-0,62	+0,14	-0,03	+0,46
1982-1990	-0,18	-0,79	-0,08	-0,24	+0,51
1990-1999	-0,25	-0,60	+0,01	-0,18	+0,37
1999-2006	+0,47	-0,12	+0,53	+0,40	+0,69
Dû au mouvement naturel					
1975-1982	-0,34	-0,81	-0,18	-0,36	+0,40
1982-1990	-0,37	-0,82	-0,23	-0,39	+0,41
1990-1999	-0,42	-0,78	-0,26	-0,41	+0,36
1999-2006	-0,32	-0,75	-0,12	-0,30	+0,39
Dû au mouvement migratoire					
1975-1982	+0,41	+0,19	+0,32	+0,33	+0,07
1982-1990	+0,19	+0,03	+0,16	+0,14	+0,10
1990-1999	+0,17	+0,19	+0,27	+0,22	+0,01
1999-2006	+0,79	+0,63	+0,65	+0,69	+0,30

En %

6 - Lieu de résidence 5 ans auparavant des personnes de 5 ans ou plus en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Même logement	154 494	83 904	226 374	464 772	38 308 503
Autre logement de la même commune	22 491	8 042	41 396	71 929	6 723 932
Autre commune du même département	25 086	12 108	40 494	77 688	7 262 614
Autre département de la même région	2 680	1 942	5 852	10 474	2 186 916
Autre région de France métropolitaine	21 495	10 128	27 536	59 159	3 740 459
DOM-TOM ou étranger	2 585	1 867	749	11 201	1 018 657
Ensemble	22 831	117 991	348 401	695 223	59 241 081

En milliers

7 - Population par nationalité en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Français	232 587	120 158	351 136	703 881	57 857 899
Français de naissance	226 708	118 481	343 527	688 716	55 217 816
Français par acquisition	5 879	1 677	7 609	15 165	2 640 083
Étrangers	7 773	3 237	16 019	27 029	3 541 820
Espagnols	262	54	316	632	133 783
Italiens	107	91	169	367	177 364
Portugais	2 123	291	1 754	4 168	490 644
Autres étrangers de l'Union européenne	1 686	1 937	4 642	8 265	466 998
Autres Européens	96	86	753	935	141 549
Marocains	1 133	55	1 191	2 379	460 444
Algériens	291	29	2 446	2 766	481 024
Tunisiens	171	13	119	303	145 913
Autres étrangers d'Afrique	221	106	2 311	2 638	433 786
Turcs	1 480	485	1 043	3 008	223 637
Autres	203	90	1 275	1 568	386 678
Ensemble	240 360	123 395	367 155	730 910	61 399 719

En nombre d'habitants

Sources : 5 : Insee, Recensements de la population de 1975 à 2006, état civil - 6 - 7 : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation principale

2 - 1 Évolution et structure de la population

8 - Population étrangère par âge en 2006

Tranches d'âge	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Hommes	4 096	1 697	8 259	14 052	1 883 672
Moins de 15 ans	572	236	1 715	2 523	320 401
De 15 à 24 ans	325	128	924	1 377	169 775
De 25 à 64 ans	1 838	702	3 726	6 266	889 598
55 ans ou plus	1 361	631	1 894	3 886	503 898
Femmes	3 677	1 540	7 760	12 977	1 764 484
Moins de 15 ans	595	237	1 659	2 491	306 294
De 15 à 24 ans	272	113	1 048	1 433	193 102
De 25 à 64 ans	1 629	710	3 504	5 843	886 392
55 ans ou plus	1 181	480	1 549	3 210	378 696
Ensemble	7 773	3 237	16 019	27 029	3 648 156
Moins de 15 ans	1 167	473	3 374	5 014	626 695
De 15 à 24 ans	597	240	1 972	2 809	362 877
De 25 à 64 ans	3 467	1 413	7 230	12 110	1 775 990
55 ans ou plus	2 542	1 111	3 443	7 096	882 594

En nombre d'habitants

9 - Population de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Ensemble de la population					
Agriculteurs exploitants	5 686	5 711	5 154	16 551	566 857
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7 775	3 551	9 446	20 772	1 657 724
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9 248	3 664	18 889	31 801	4 192 846
Professions intermédiaires	22 420	9 332	38 916	70 668	6 967 367
Employés	33 213	15 931	48 863	98 007	8 634 620
Ouvriers	27 995	12 613	41 456	82 064	7 171 630
Retraités	70 099	41 026	97 238	208 363	12 865 697
Autres personnes sans activité professionnelle	28 885	13 981	51 521	94 387	9 401 323
Ensemble	205 321	105 809	311 483	622 613	51 458 064
Hommes					
Agriculteurs exploitants	3 757	4 009	3 475	11 241	400 726
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5 414	2 502	6 723	14 639	1 187 568
Cadres, professions intellectuelles supérieures	5 757	2 307	11 631	19 695	2 627 941
Professions intermédiaires	11 231	4 330	18 659	34 220	3 389 807
Employés	7 605	3 472	10 817	21 894	2 013 490
Ouvriers	22 386	10 638	32 811	65 835	5 759 497
Retraités	31 291	18 215	43 629	93 135	5 840 381
Autres personnes sans activité professionnelle	11 189	5 331	19 752	36 272	3 355 198
Ensemble	98 630	50 804	147 497	296 931	24 574 608
Femmes					
Agriculteurs exploitants	1 930	1 702	1 678	5 310	166 132
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 360	1 050	2 723	6 133	470 157
Cadres, professions intellectuelles supérieures	3 491	1 357	7 258	12 106	1 564 904
Professions intermédiaires	11 189	5 001	20 257	36 447	3 577 560
Employés	25 608	12 459	38 046	76 113	6 621 129
Ouvriers	5 610	1 975	8 644	16 229	1 412 132
Retraités	38 808	22 810	53 610	115 228	7 025 316
Autres personnes sans activité professionnelle	17 695	8 650	31 770	58 115	6 046 126
Ensemble	106 691	55 004	163 986	325 681	26 883 456

En nombre d'habitants

Sources : 8 : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation principale - 9 : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

2 - Population

Depuis le pic de 2005, le rythme des naissances reste soutenu en Limousin, avec plus de 7 000 naissances par an. Cette tendance est comparable à celle de la métropole, où le nombre de bébés nés en 2006 et 2008 n'a jamais été égalé depuis le milieu des années 80. Conséquence d'une population plus âgée mais aussi d'une fécondité inférieure à la moyenne française, le Limousin a le plus faible nombre de naissances rapporté à sa population (9,7 pour 1 000 habitants en 2006), juste après la Corse. La Creuse est le seul département, avec le Gers, où le taux de natalité n'excède pas neuf enfants pour mille habitants.

60 % de naissances hors mariage

Les naissances en dehors du mariage sont de plus en plus fréquentes. En 2008, c'est le cas de 60 % d'entre elles en Limousin, ce qui en fait la deuxième région de métropole la plus concernée après Poitou-Charentes.

En 2008, Limoges a accueilli une mère de la région sur deux, et Brive une sur six. Seules 5 % des mères ont donné naissance à leur bébé hors de la région, pour la moitié d'entre elles à Montluçon. Le choix du lieu de naissance est souvent une question de proximité : Montluçon est la ville la plus proche pour les communes de l'Est creusois. Inversement, les communes du nord de la Dordogne ou du Lot sont plus proches des maternités limousines de Limoges et de Brive-la-Gaillarde que de celles de leurs départements respectifs ; et les mères de l'est de la Charente se rendent majoritairement à Saint-Junien. Au total, parmi les 7 800 mères ayant accouché en Limousin en 2008, plus d'une sur dix venaient d'une autre région.

Des naissances plus tardives

Les naissances sont de plus en plus tardives. En 2008, les femmes primipares domiciliées en Limousin étaient âgées en moyenne de 29,7 ans au moment de leur accouchement ; elles avaient à peine 26 ans dans les années 80. Comme en France, les maternités après 30 ans progressent : pour 100 femmes de 35 ans, il y a eu 7 naissances en 2007 alors que l'on n'en comptait que 4 dans les années 70.

Une espérance de vie plus élevée en Corrèze

Parmi les trois départements de la région, c'est en Corrèze et, dans une moindre mesure, en Haute-Vienne que l'on peut espérer vivre le plus longtemps, dans les conditions de mortalité observées actuellement. L'espérance de vie y est supérieure à celle de la France. *A contrario*, c'est en Creuse qu'elle est la plus faible, en particulier pour les hommes : dans ce département, l'espérance de vie masculine à 60 ans est inférieure d'un an et quatre mois à celle du reste de la région, et est inférieure de plus d'un an à la moyenne française. Conséquence d'une mortalité prématurée plus importante, qui réduit d'autant l'espérance de vie aux âges jeunes, l'écart entre la Creuse et le reste du Limousin est encore plus marqué pour l'espérance de vie à la naissance (un an et neuf mois de moins).

Toujours plus de décès que de naissances

Conséquence d'une population plus âgée que la moyenne française, le Limousin est la région où le nombre de décès rapporté à la population est le plus élevé, avec 11,7 décès pour 1 000 habitants contre 8,3 en France en 2006. La Creuse est le département où ce taux est le plus élevé, avec 15,3 décès pour 1 000 habitants.

Avec un nombre de décès en baisse depuis une vingtaine d'années et des naissances qui progressent à nouveau depuis les années 1990, le solde naturel s'améliore en Limousin. Il demeure cependant largement négatif, avec un excès des décès sur les naissances de près de 1 600 personnes en 2007. Dans la région, seule la Haute-Vienne se démarque, les naissances compensant tout juste les décès.

2 - 2 Fécondité, espérance de vie, mortalité

Définitions

Naissance domiciliée : naissance comptabilisée au domicile de la mère.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période (ou à la population moyenne).

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive ayant des taux de fécondité par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Décès domicilié : décès comptabilisé au lieu de domicile du défunt.

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période (ou à la population moyenne).

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an à l'ensemble des enfants nés vivants.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive qui, à chaque âge de sa vie, aurait le taux de mortalité observé une année donnée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Espérance de vie à un âge donné : moyenne des durées restant à vivre pour les survivants à cet âge.

Pour en savoir plus

- *Des différences de fécondité entre départements - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers n° 12 - juin 2009.*
- *Des décès moins nombreux malgré le vieillissement de la population - Insee Limousin - Publication électronique - juin 2007.*
- *Le Grand Sud-Ouest - Insee Limousin - Les dossiers - n° 6 - mars 2006.*
- *Bilan démographique 2008 - Plus d'enfants, de plus en plus tard - Insee Première - n° 1220 - janvier 2009.*
- *Dans quelles régions meurt-on le plus tard au début du XXI^e siècle ? - Insee Première - n° 1114 - décembre 2006.*
- *Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes - Insee Première - n° 1025 - juin 2005.*
- *Statistiques d'état civil sur les naissances en 2008 - Insee Résultats société - n° 97 - août 2009.*
- *Statistiques d'état civil sur les décès en 2007 - Insee Résultats société - n° 91 - janvier 2009.*
- *La situation démographique en 2006 - Insee Résultats société - n° 84 - août 2008.*

2 - Population

1 - Naissances domiciliées

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2004	2 250	957	3 659	6 866	798 810
2005	2 319	1 054	3 834	7 207	806 221
2006	2 327	1 038	3 754	7 119	828 648
2007	2 245	1 013	3 829	7 087	817 911
2008	2 263	1 029	3 891	7 183	826 772

En nombre

2 - Taux de natalité

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2002	9,5	8,0	10,0	9,5	12,8
2003	9,0	8,2	9,5	9,1	12,8
2004	9,4	7,7	10,1	9,5	12,8
2005	9,7	8,5	10,5	9,9	12,8
2006	9,7	8,4	10,2	9,7	13,1

En ‰

3 - Proportion de naissances hors mariage

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2004	52,2	58,3	50,8	52,3	47,4
2005	53,3	56,7	52,5	53,4	48,4
2006	56,3	64,7	54,3	56,5	50,5
2007	59,7	62,9	56,0	58,1	51,7
2008	59,2	67,0	58,2	59,8	52,6

En % des naissances

4 - Indice conjoncturel de fécondité par âge en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
De 15 à 24 ans	0,34	0,39	0,26	0,30	0,33
De 25 à 34 ans	1,25	1,17	1,14	1,18	1,29
De 35 à 49 ans	0,28	0,26	0,30	0,29	0,37
Ensemble	1,87	1,83	1,70	1,76	1,99

En nombre d'enfants par femme

Sources : 1 - 2 - 3 - 4 : Insee, état civil

2 - 2 Fécondité, espérance de vie, mortalité

5 - Décès domiciliés

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2003	3 031	2 046	4 083	9 160	560 501
2004	2 836	1 907	3 751	8 494	517 570
2005	3 025	1 862	3 926	8 813	536 256
2006	2 810	1 883	3 899	8 592	525 243
2007	2 919	1 934	3 815	8 668	529 361

En nombre

6 - Taux de mortalité

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2002	13,1	15,6	11,7	12,8	8,9
2003	12,8	16,5	11,3	12,7	9,1
2004	11,9	15,4	10,3	11,7	8,3
2005	12,6	15,1	10,7	12,1	8,6
2006	11,7	15,3	10,6	11,7	8,3

En ‰

7 - Taux de mortalité infantile

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
2002	4,5	1,0	4,2	3,8	4,1
2003	2,8	4,9	3,5	3,5	4,0
2004	3,1	4,2	3,6	3,5	3,8
2005	1,3	4,7	2,6	2,5	3,5
2006	1,7	3,9	2,7	2,5	3,6
2007	4,0	6,9	3,7	4,2	3,6

En ‰

Nouvelle série, révisée suite au calage sur le recensement de la population de 2006

8 - Espérance de vie en 1990 et 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Espérance de vie à la naissance en 1990					
Hommes	73,5	72,0	73,6	73,3	72,9
Femmes	80,9	80,9	81,6	81,3	81,0
Espérance de vie à la naissance en 2006					
Hommes	77,5	75,7	77,4	77,1	77,2
Femmes	84,9	83,4	84,5	84,4	84,1
Espérance de vie à 60 ans en 1990					
Hommes	19,4	18,8	19,6	19,4	19,0
Femmes	24,2	23,9	24,2	24,1	24,2
Espérance de vie à 60 ans en 2006					
Hommes	21,9	20,7	22,2	21,8	21,8
Femmes	27,0	26,2	26,8	26,8	26,6

En années

Sources : 5 - 6 - 7 : Insee, état civil - 8 : Insee, état civil, estimations de population

2 - Population

En Limousin comme en France, près de la moitié des plus de 15 ans sont mariés, et un peu moins de 7 % divorcés. Cependant, le Limousin, région la plus âgée de France, compte, en proportion plus de personnes veuves que n'importe quelle autre région. 10,5 % des Limousins de plus de 15 ans sont en effet veufs contre 7,8 % pour la France. Ces personnes sont en très grande majorité des femmes (83,5 %). Les célibataires sont à l'inverse moins nombreux qu'ailleurs puisqu'ils ne représentent que 32,3 % de la population régionale, soit 3 points de moins qu'en France.

Le Pacs continue sa progression

Un peu plus de 2 500 mariages ont été célébrés en Limousin en 2008. Après le rebond observé en 2005, le nombre de mariages diminue comme en France pour la troisième année consécutive. Ce repli est beaucoup plus marqué en Limousin où il atteint -15,3 % contre -6,3 % en France. Parmi les trois départements limousins, c'est en Haute-Vienne que la baisse est la plus marquée : le nombre de mariages célébrés dans ce département s'est ainsi replié de 18,1 % entre 2005 et 2008.

Autre forme d'union légale, le Pacs continue sa progression depuis sa création en 1999. Il augmente en moyenne de 36 % par an depuis 2003, en Limousin comme en France. Ainsi, 1 733 Pacs ont été conclus en 2008 en Limousin, soit un accroissement de 60 % par rapport à 2007. La Haute-Vienne et la Corrèze sont les départements où ce type de contrat a le plus de succès. Ils représentent respectivement 44 % et 39 % des unions contre 28 % en Creuse.

Après avoir fortement augmenté entre 2000 et 2005, le nombre de divorces prononcés en Limousin s'est fortement réduit en 2006 et se stabilise en 2007 pour atteindre 1 313 divorces. Le nombre des divorces augmente cependant de 6,6 % entre 2007 et 2008, alors qu'il continue de diminuer au niveau national avec un recul de 1,4 %.

La taille des ménages continue de se réduire

En 2006, le Limousin compte 335 000 ménages. Le nombre de ménages augmente plus rapidement que la population : depuis 1999, il s'accroît en moyenne

de 1,2 % par an. Cette croissance s'explique en partie par la hausse de la population mais aussi par son vieillissement et par un changement du mode de cohabitation : la part des familles traditionnelles se réduit et la région compte de plus en plus de ménages d'une ou deux personnes. Les ménages d'une personne, qui ont connu une très forte augmentation entre 1999 et 2006, sont même devenus les plus répandus en Limousin comme en France. Ils représentent maintenant dans la région 36,1 % de l'ensemble des ménages, soit 3,2 points de plus qu'en France. La forte proportion de personnes seules en Limousin est liée à la structure par âge de sa population : 30 % des personnes vivant seules sont âgées de 75 ans et plus contre un peu moins de 25 % en France. A l'opposé, les ménages de 3 personnes et plus sont moins nombreux qu'en 1999. Ils représentent 28,2 % des ménages, soit une diminution de 4,2 points entre 1999 et 2006. Ceci a pour conséquence la baisse progressive du nombre moyen de personnes par ménage : de 2,4 en 1990, il est passé à 2,2 en 1999 puis 2,1 personnes en 2006. Les ménages limousins sont ainsi les plus petits de France.

23 000 personnes vivent dans des collectivités. 60 % d'entre elles résident dans des services de moyen ou long séjour, notamment les maisons de retraite, et un peu moins d'un quart dans des foyers étudiants.

2 - 3 Famille et situation matrimoniale

Définitions

Mariage : union d'un homme et d'une femme devant l'autorité civile. Le mariage est un acte d'état civil ; il est enregistré par l'officier d'état civil au lieu où il a été célébré et il est aussi comptabilisé au lieu du domicile conjugal.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période (ou à la population moyenne).

Divorce (au lieu de jugement) : trois types de jugements (jugement de séparation de corps, conversion de séparation de corps, divorce sur demande directe) peuvent être prononcés. Les divorces prononcés correspondent à la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps.

PACS (pacte civil de solidarité) : contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

État matrimonial légal : situation conjugale d'une personne au regard de la loi, susceptible d'évoluer au cours de la vie. Tout individu naît « célibataire ». Il peut devenir « marié ». Une partie des mariés devient « divorcé(e) ». Et dans un couple marié, un

des deux conjoints deviendra « veuf » ou « veuve ». Les remariés ne sont pas, dans la statistique française, distingués des mariés. Les personnes vivant en « union libre » sont comptabilisées parmi les célibataires.

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut se réduire à une seule personne. Au sens du recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage au sens du recensement.

Communautés : ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (ex : communautés religieuses, internats, casernes, établissements sanitaires de court ou long séjour). La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

Collectivité : voir à « Communauté »

Pour en savoir plus

- *Limousin 2030 : des logements pour 36 000 ménages supplémentaires - Insee Limousin - Focal - n° 53 - avril 2009.*
- *Les mariages en Limousin - Insee Limousin - Publication électronique - mars 2006.*
- *Statistiques d'état civil sur les mariages en 2008 - Insee Résultats société - n° 100 - novembre 2009.*
- *Enfants des couples, enfants des familles monoparentales : des différences marquées pour les jeunes enfants - Insee Première - n° 1216 - janvier 2009.*
- *Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes - Insee Première - n° 1153 - juillet 2007.*

2 - Population

1 - Mariages enregistrés

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2003	943	514	1 484	2 941	282 927
2004	938	418	1 387	2 743	278 602
2005	971	497	1 577	3 045	283 194
2006	972	484	1 467	2 923	274 084
2007	894	412	1 428	2 734	273 669
2008	820	468	1 291	2 579	265 404

En nombre

Au département du lieu de mariage.

2- Taux brut de nuptialité

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
2001	4,4	4,3	4,2	4,3	4,8
2002	3,7	3,7	4,0	3,9	4,7
2003	4,0	4,2	4,1	4,1	4,6
2004	4,0	3,4	3,8	3,8	4,5
2005	4,1	4,0	4,3	4,2	4,5

En %

3 - Pactes civils de solidarité (Pacs)

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2003	110	39	236	385	31 585
2004	155	39	279	473	40 093
2005	216	64	432	712	59 837
2006	281	69	540	890	76 680
2007	290	103	690	1 083	102 148
2008	520	185	1 028	1 733	145 898

En nombre

Sources : 1 - 2 : Insee, état civil - 3 : Ministère de la Justice, Répertoire Général Civil

2 - 3 Famille et situation matrimoniale

4 - Divorces prononcés

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
2003	410	217	766	1 393	127 966
2004	490	157	871	1 518	134 601
2005	499	233	849	1 581	155 253
2006	453	168	699	1 320	139 147
2007	425	195	693	1 313	134 477
2008	470	220	710	1 400	132 594

En nombre

Au département du lieu du jugement

5 - État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Célibataires	66 420	34 293	107 856	208 569	18 791 381
Mariés	103 340	52 212	152 561	308 113	25 063 239
Veufs	22 407	13 126	29 674	65 207	4 038 592
Divorcés	13 537	6 722	21 536	41 795	3 587 046
Ensemble	205 704	106 353	311 627	623 684	51 480 258

En nombre

6 - Ménages selon le nombre de personnes du ménage

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
1 personne	37 423	20 382	63 011	120 816	8 769 060
<i>Homme seul</i>	14 950	8 548	25 384	48 882	3 596 779
<i>Femme seule</i>	22 473	11 834	37 627	71 934	5 172 281
2 personnes	39 502	20 844	59 248	119 594	8 699 526
3 ou 4 personnes	27 347	13 201	41 385	81 933	7 407 926
5 personnes ou plus	3 984	2 197	6 455	12 636	1 820 332
Ensemble des ménages	108 256	56 624	170 099	334 979	26 696 844
Nombre moyen de personnes par ménage	2,1	2,1	2,1	2,1	2,3

En nombre

7 - Population des collectivités du Limousin, par âge, en 2006

Type de collectivité	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Foyer étudiant	2 950	2 456	4	5 410
Service de moyen ou long séjour	435	3 319	10 110	13 864
Etablissement social de court séjour	15	85	6	106
Caserne	56	624	3	683
Communauté religieuse	5	62	225	292
Autres collectivités	962	1 649	116	2 727
Ensemble	4 423	8 195	10 464	23 082

En nombre d'habitants

Sources : 4 : Insee, état civil - 5 - 6 - 7 : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation principale

Travail - Emploi

3.1 - Emploi, population active

3.2 - Chômage

3 - Travail - Emploi

Au 1^{er} janvier 2006, le Limousin compte 321 000 actifs, soit un peu plus de 1 % des actifs français. La moitié sont concentrés en Haute-Vienne.

En Limousin comme en France, sept personnes sur dix sont actives dans la population de 15 à 64 ans. Mais la forte présence de personnes âgées caractérise toujours le Limousin : les actifs ne représentent que 52 % de la population de 15 ans et plus en Limousin contre 57 % en France. Par ailleurs, plus d'un tiers de la population de plus de 15 ans est retraitée contre 25 % en France.

Parmi les actifs, 91 % sont en emploi en Limousin, contre 89 % en France. Parmi eux, 47 % sont des femmes et seuls 13 % sont non salariés. La part des non-salariés est pourtant supérieure à la moyenne en Limousin, du fait de l'importance de l'agriculture. Celle-ci occupe 39 % des effectifs non-salariés : le Limousin concentre 3 % des agriculteurs non-salariés français.

Des évolutions d'emploi variables selon les secteurs

75 % des salariés le sont dans le tertiaire, secteur qui a généré 5 % d'emplois en plus entre 2005 et 2007. Le secteur de l'éducation, la santé et l'action sociale emploie à lui seul 23 % des salariés limousins après l'augmentation de 5 % de ses effectifs. Les services aux entreprises arrivent en 2^e position. Même s'ils n'emploient que 11 % des salariés en Limousin contre 15 % en France, leurs effectifs ont augmenté de 2 %. La branche recherche et développement est en forte croissance (+12 %), même si ses effectifs ne dépassent pas encore les 1 000 salariés. Parmi les services aux particuliers, les effectifs des hôtels restaurants croissent de 5 %. *A contrario*, les effectifs des services personnels et domestiques dont la croissance était pourtant notable jusqu'en 2004 stagnent. Cette stabilisation touche aussi les effectifs du commerce.

Le secteur industriel regroupe 16 % des salariés et ses effectifs chutent de 7 %. L'industrie des biens de consommation (-6 %) et l'industrie automobile (-8 %) sont les plus touchées. L'industrie des biens intermédiaires qui représente 31 % du secteur industriel a vu ses effectifs reculer de seulement 3 %. Enfin, bénéficiant d'une conjoncture favorable sur

la période, la construction crée des emplois : +12 % en deux ans. L'agriculture quand à elle continue son recul : -7 %.

Une région caractérisée par le poids de la fonction publique

23 % des actifs occupés en Limousin sont fonctionnaires. Ces 68 700 personnes représentent 1,3 % des fonctionnaires français. Le Limousin est au second rang derrière la Corse pour le poids de la fonction publique dans l'emploi régional. Les trois composantes (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière) représentent respectivement 44 %, 30 % et 26 % de l'emploi public régional. Par rapport à la répartition nationale, la fonction publique hospitalière est légèrement surreprésentée.

Le personnel de la fonction publique d'État est employé dans les services déconcentrés des ministères, tant au niveau départemental que régional. L'Éducation Nationale rassemble près de la moitié des effectifs d'agents de l'État. Viennent ensuite le ministère de la Défense (19 %) et celui de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (8 %). Par rapport à la répartition nationale des effectifs, le ministère de l'Agriculture est surreprésenté en Limousin, malgré une baisse de 13 % de ses effectifs depuis 2005.

Les trois quarts des fonctionnaires territoriaux travaillent dans des organismes communaux et intercommunaux. 21 % sont en service dans un Conseil régional ou général. Une minorité est affectée dans des établissements publics administratifs divers, dont 72 % des effectifs sont concentrés en Haute-Vienne.

L'impact de la crise

Comme les autres régions françaises, le Limousin n'a pas été épargné par la crise : sur un an, de juillet 2008 à juin 2009, le recul de l'emploi salarié est même plus marqué en Limousin qu'en France métropolitaine (-3,6 % contre -2,5 %). L'emploi intérimaire est le premier concerné (-27 % en un an). Les secteurs de l'industrie et de la construction sont les plus touchés. Même le commerce, secteur aux effectifs habituellement stables, est en repli. Les effets de la récession se font encore sentir sur l'emploi au niveau national fin 2009, mais de façon un peu atténuée.

Définitions

Population active : regroupe la population active occupée et les chômeurs.

Population active occupée : au sens du recensement de la population, elle comprend les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes : exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti ou stagiaire rémunéré ; être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Emploi (recensement de la population) : les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

Secteur : regroupe les établissements de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique considérée (ici, la NES).

Nomenclature économique de synthèse (NES) : adoptée par l'Insee en 1994, elle est une double nomenclature nationale – d'activités économiques et de produits – agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour

tous les domaines. La NES comprend trois niveaux comportant respectivement 16, 36 et 114 positions.

Fonction publique : elle comprend, au sens strict, l'ensemble des agents occupant les emplois civils permanents de l'État, des collectivités territoriales (commune, département ou région) ou de certains établissements publics hospitaliers. Certains sont titulaires, d'autres sont employés par contrats (contractuels). Il existe en France trois grandes fonctions publiques : la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

Fonction publique d'État : emplois des administrations centrales de l'État et des services déconcentrés. De nombreux fonctionnaires exercent leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement (universités, lycées, collèges), ainsi que dans les établissements publics administratifs rattachés aux différents ministères.

Fonction publique territoriale : ensemble des emplois des collectivités territoriales (la commune, le département, la région) et de leurs établissements publics.

Fonction publique hospitalière : personnel des établissements d'hospitalisation publics, des maisons de retraite publiques, des établissements publics ou à caractère public relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance, des établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés et des centres d'hébergement et de réadaptation sociale publics ou à caractère public.

3 - Travail - Emploi

Pour en savoir plus

- *Lieux d'emploi et lieux de résidence : des espaces à vocation distincte* - Insee Limousin - Focal - n° 59 - octobre 2009.
- *L'économie limousine perd des emplois - L'année économique et sociale 2008* - Insee Limousin - Les dossiers - n°12 - juin 2009.
- *L'emploi culturel occupe 4 000 actifs en Limousin* - Insee Limousin - Publication électronique - avril 2009.
- *Le retour à l'emploi durable : un enjeu individuel et territorial* - Insee Limousin - Focal - n° 52 - mars 2009.
- *Près d'un salarié limousin sur quatre est âgé d'au moins cinquante ans* - Insee Limousin - Publication électronique - mars 2007.
- *Près d'un salarié sur trois relève de la sphère publique* - Insee Limousin - Focal - n° 28 - juillet 2006.
- *Fonction publique territoriale : une large palette d'activités* - Insee Limousin - Focal - n° 35 - février 2007.
- *Formation et emploi* - Insee Références - édition 2009 - juin 2009.
- *L'emploi, nouveaux enjeux* - Insee Références - édition 2008 - novembre 2008.
- *L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2005, 2006 et 2007* - Insee Résultats société - n° 98 - septembre 2009.

1 - Population de 15 ans et plus par type d'activité en 2006

	Limousin	France de province	France métropolitaine
Actifs	51,8	58,3	57,3
Actifs ayant un emploi (1)	47,3	51,9	51,0
Chômeurs	4,5	6,4	6,3
Inactifs	48,2	41,7	42,7
Retraités ou préretraités	33,4	24,2	25,2
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	7,4	9,0	8,8
Autres inactifs	7,4	8,5	8,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Ensemble (effectifs)	623 684	40 865 733	50 149 735

En nombre, %

(1) Depuis 2004, le questionnaire du nouveau recensement permet de mieux cerner les actifs ayant un emploi et qui sont, par ailleurs, étudiants ou retraités. Une partie de l'évolution apparente du nombre d'actifs et du taux d'activité entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement.

Sources : 1 : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation principale

3 - 1 Emploi, population active

2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2006 (1)

	Limousin	France de province	France métropolitaine
Hommes	73,5	75,4	75,9
15 à 24 ans	45,0	47,4	46,4
25 à 54 ans	93,2	94,1	94,2
55 à 64 ans	39,0	41,5	44,2
Femmes	67,4	66,1	67,2
15 à 24 ans	37,8	38,3	38,4
25 à 54 ans	86,2	83,5	84,2
55 à 64 ans	36,4	35,8	37,9
Ensemble	70,5	70,7	71,5
15 à 24 ans	41,6	42,9	42,4
25 à 54 ans	89,7	88,8	89,1
55 à 64 ans	37,7	38,5	41,0
Ensemble de la population active (effectifs)	320 554	22 696 760	26 429 160

En nombre, %

(1) À partir de 2004, l'âge retenu est l'âge de la personne au moment de la collecte de l'enquête de recensement. En 1999, l'âge pris en compte est l'âge atteint au 31 décembre 1999.

3 - Population de plus de 15 ans active occupée et chômeurs par sexe en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Population active occupée	98 632	46 815	149 439	294 886
Hommes	52 893	25 379	77 667	155 939
Femmes	45 740	21 435	71 771	138 946
Chômeurs	8 377	5 044	14 935	28 357
Hommes	3 695	2 431	6 888	13 014
Femmes	4 682	2 612	8 048	15 343

En nombre

4 - Taux d'activité de la population des 15 ans ou plus en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Ensemble	52,0	48,8	52,7	51,8	57,3
Hommes	57,1	54,2	57,3	56,7	63,1
Femmes	47,3	43,7	48,6	47,4	52,0

En %

Sources : 2 - 3 - 4 : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation principale

3 - Travail - Emploi

5 - Emploi salarié par secteur d'activité détaillé au 1^{er} janvier 2008

Secteur d'activité selon la Nomenclature économique de synthèse (NES)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	1 468	1 076	1 238	3 782	327 120
Industries agricoles et alimentaires	3 086	903	3 402	7 391	555 783
Industries des biens de consommation	1 905	699	3 699	6 303	574 031
Habillement, cuir	350	107	996	1 453	78 305
Edition, imprimerie, reproduction	386	44	1 906	2 336	181 830
Pharmacie, parfumerie et entretien	521	28	370	919	150 901
Industries des équipements du foyer	648	520	427	1 595	162 995
Industrie automobile	139	37	1 565	1 741	269 835
Industries des biens d'équipement	2 180	982	1 572	4 734	769 333
Const. navale, aéronautique et ferroviaire	E	E	51	58	141 161
Industries des équipements mécaniques	1 155	903	1 193	3 251	416 444
Industries des équipements électriques et électroniques	1 019	78	328	1 425	211 728
Industries des biens intermédiaires	6 782	1 833	10 271	18 886	1 276 176
Industries des produits minéraux	492	391	2 035	2 918	155 949
Industrie textile	124	102	233	459	70 754
Industrie du bois et du papier	1 561	343	2 786	4 690	158 834
Chimie, caoutchouc, plastiques	632	146	1 050	1 828	309 552
Métallurgie et transformation des métaux	2 416	831	1 267	4 514	405 222
Industries des composants électriques et électroniques	1 557	20	2 900	4 477	175 865
Énergie	978	220	1 211	2 409	229 345
Production de combustibles et carburants	0	0	201	201	27 193
Eau, gaz et électricité	978	220	1 010	2 208	202 152
Construction	6 149	2 571	8 713	17 433	1 468 637
Commerce	11 334	4 140	16 342	31 816	3 087 208
Commerce et réparations automobiles	1 904	874	2 640	5 418	423 155
Commerce de gros	3 361	1 053	4 387	8 801	991 674
Commerce de détail, réparations	6 069	2 213	9 315	17 597	1 672 379
Transports	3 547	919	5 116	9 582	1 104 909
Activités financières	1 552	654	3 307	5 513	746 632
Activités immobilières	423	422	1 178	2 023	298 038
Services aux entreprises	8 321	2 734	17 103	28 158	3 464 254
Postes et télécommunications	1 709	1 229	4 384	7 322	489 043
Conseils et assistance	2 319	655	3 962	6 936	1 377 569
Services opérationnels	3 921	848	8 162	12 931	1 435 876
Recherche et développement	372	E	595	969	161 766
Services aux particuliers	6 469	2 838	10 604	19 911	2 116 262
Hôtels et restaurants	2 437	862	3 489	6 788	844 660
Activités récréatives, culturelles et sportives	403	326	1 267	1 996	376 545
Services personnels et domestiques	3 629	1 650	5 848	11 127	895 057
Éducation, santé, action sociale	17 452	9 999	30 358	57 809	4 095 530
Education	5 604	2 874	9 128	17 606	1 578 512
Santé, action sociale	11 848	7 125	21 230	40 203	2 517 018
Administration	12 105	5 486	18 544	36 135	2 916 077
Administration publique	10 638	4 956	17 054	32 648	2 560 392
Activités associatives et extra-territoriales	1 467	530	1 490	3 487	355 685
Ensemble des salariés	83 890	35 513	134 223	253 626	23 299 170

En nombre

Données provisoires

Sources : 5 : Insee, estimations régionales et départementales d'emploi

3 - 1 Emploi, population active

6 - Emploi salarié et non salarié par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Salariés	83 890	35 513	134 223	253 626	1,1
Agriculture	1 468	1 076	1 238	3 782	1,2
Industrie	15 070	4 674	21 720	41 464	1,1
Construction	6 149	2 571	8 713	17 433	1,2
Tertiaire	61 203	27 192	102 552	190 947	1,1
Non salariés	12 385	9 043	14 822	36 250	1,6
Agriculture	4 522	5 148	4 562	14 232	3,0
Industrie	815	453	1 070	2 338	1,4
Construction	1 592	849	1 677	4 118	1,6
Tertiaire	5 456	2 593	7 513	15 562	1,2
Ensemble	96 275	44 556	149 045	289 876	1,1
Agriculture	5 990	6 224	5 800	18 014	2,3
Industrie	15 885	5 127	22 790	43 802	1,1
Construction	7 741	3 420	10 390	21 551	1,2
Tertiaire	66 659	29 785	110 065	206 509	1,1

En nombre, %

Données provisoires

7 - Effectifs de la fonction publique au 1^{er} janvier 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Fonction publique d'État, agents civils	7 565	4 413	13 839	25 817	1,2
Fonction publique territoriale	6 784	3 086	10 709	20 579	1,2
Fonction publique hospitalière	4 764	2 967	10 257	17 988	1,8
Ensemble des agents civils des fonctions publiques	19 113	10 466	34 805	64 384	1,3
Militaires	nd	nd	nd	4 341	1,3
Ensemble fonction publique (y compris militaires)	nd	nd	nd	68 725	1,3

En nombre, %

Remarque : les militaires de la Défense sont comptés dans l'effectif régional mais pas dans les effectifs départementaux.

Sources : 6 : Insee, estimations régionales et départementales d'emploi - 7 : Observatoire de la fonction publique

3 - Travail - Emploi

8 - Effectifs des agents de l'État par ministère au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Éducation nationale	3 706	2 232	7 113	13 051	1,2
Économie, Industrie et Emploi	567	394	1 129	2 090	1,2
Intérieur, Outre-mer et Collectivités territoriales	376	205	1 319	1 900	1,1
Équipement, Transports, Logement, Tourisme et Mer	607	451	864	1 922	1,8
Justice	416	94	354	864	1,2
Agriculture, Alimentation, Pêche et Affaires Rurales	426	189	425	1 040	3,1
Santé, Affaires Sociales, Protection sociale, Travail et Solidarité	86	71	258	415	1,5
Culture et Communication	10	44	149	203	1,7
Autres ministères	0	0	53	53	0,4
Emplois aidés des ministères	34	15	56	105	0,9
Ensemble hors Défense et Anciens combattants	6 228	3 695	11 720	21 643	1,2
Défense Anciens combattants (1)	nd	nd	nd	5 240	1,3
Ensemble	nd	nd	nd	26 883	1,2

En nombre, %

Champ : emplois principaux y compris les emplois aidés, hors établissements publics, la Poste et enseignement privé sous contrat ; département ou région de fonction.

(1) Les militaires de la Défense sont comptés dans l'effectif régional mais pas dans les effectifs départementaux.

9 - Effectifs de la fonction publique territoriale au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Organismes régionaux et départementaux	1 723	881	2 593	5 197	1,3
Organismes communaux et intercommunaux	5 741	2 618	8 496	16 855	1,1
Établissements publics administratifs marchands, ASA, EPIC	154	140	784	1 078	1,5
Ensemble	7 618	3 639	11 873	23 130	1,2

En nombre, %

Sont compris les emplois aidés (emplois jeunes, contrats aidés, apprentis).

Sources : 8 : Insee - 9 : Insee, Colter

3 - 1 Emploi, population active

10 - Personnels médicaux et non médicaux des établissements publics de santé au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Personnel médical, hors internes	298	768	759	1 825	2,0
Internes, FFI et DIS (1)	49	357	250	656	3,2
Personnel non médical, hors emplois aidés	3 515	6 792	7 961	18 268	2,3
Emplois aidés (2)	138	153	335	626	2,5
Ensemble	4 000	8 070	9 305	21 375	2,3

En nombre

(1) FFI : Faisant fonction d'interne ; DIS : Diplôme interuniversitaire de spécialités

(2) Contrats d'accompagnement dans l'emploi, Contrats d'avenir, Contrats d'apprentissage, Contrats Initiatives Emploi et CI-RAM, Contrats jeunes en entreprises et emplois jeunes

Note : une partie seulement du personnel non médical appartient à la fonction publique hospitalière.

Sources : 10 : Ministère de la Santé et des Sports ; Direction de la Recherche, de l'Évaluation et des Statistiques, Statistique annuelle des établissements de santé

3 - Travail - Emploi

Depuis 2002, le Limousin affiche le taux de chômage le plus faible de l'ensemble des régions françaises. Il s'établit en moyenne au cours de l'année 2008, à 6,1 % de la population active. Le différentiel vis-à-vis de la France entière tend à se réduire, mais demeure conséquent puisqu'il atteint encore 1,3 points. Cet écart ne traduit pas un dynamisme économique particulier, mais tient plutôt à la conjonction de différents facteurs de nature structurelle. Les caractéristiques du système productif régional, marqué par le poids des emplois agricoles et publics, contribuent à un faible niveau du chômage. Il en va de même pour le vieillissement de la population active, et les courants migratoires qui se soldent par un déficit des jeunes actifs de moins de 30 ans. La propension des accédants au marché du travail à quitter la région minore ainsi le nombre de jeunes chômeurs en Limousin. Ces différents déterminants impactent à des degrés variables le niveau de chômage des trois départements.

Des situations différenciées selon les départements

La Corrèze bénéficie du taux le plus bas de la région (5,3 % en moyenne annuelle 2008), et figure parmi les départements français les moins affectés. Sur longue période la Creuse accuse le taux de chômage le plus élevé du Limousin, en raison du périmètre restreint de son marché de l'emploi dominé par l'agriculture, les services administrés, et dans une moindre mesure, la construction. Cette caractéristique lui permet cependant d'être relativement préservée des fluctuations conjoncturelles. Ce n'est pas le cas des deux autres départements, notamment la Haute-Vienne dont le secteur industriel présente beaucoup moins d'inertie vis-à-vis des turbulences économiques. Son taux de chômage s'est en effet fortement dégradé depuis la fin 2008, et atteint le niveau le plus élevé des trois départements de la région.

Les seniors sont plus touchés par le chômage qu'ailleurs

Au 31 décembre 2008, le Limousin compte un peu plus de 21 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1,

2 et 3, hors activité réduite, ce qui représente 0,9 % de l'ensemble national. Les femmes sont désormais minoritaires parmi les chômeurs (à peine plus de 48 %). Le déclin des activités manufacturières fortes pourvoyeuses d'emplois féminins est absorbé en partie par la montée en puissance des services et explique cette évolution. Seule la Corrèze qui présente une répartition hommes femmes strictement équilibrée, échappe à ce constat. Les plus de 50 ans sont légèrement surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi (16,2 %) soit près de deux points de plus que pour la France entière. Cependant la situation s'avère contrastée entre les trois départements. En Haute-Vienne la part des plus de 50 ans parmi les chômeurs se maintient en deçà de 14 %, tandis qu'elle dépasse 18 % en Corrèze et frôle les 20 % en Creuse.

En Limousin, la répartition des demandes d'emploi selon la qualification est largement tributaire de la structure socioprofessionnelle de l'ensemble des actifs. Fort logiquement on retrouve les spécificités des postes de travail de la région en termes de qualifications exercées. Ainsi les manœuvres sont surreprésentés parmi les chômeurs limousins, tandis que la proportion d'agents de maîtrise et surtout d'ingénieurs et cadres demeure particulièrement faible. La Haute-Vienne s'avère conforme à la norme régionale. Les deux autres départements divergent légèrement. En Creuse, la proportion des ouvriers spécialisés et qualifiés parmi les chômeurs est un peu plus forte, et celle des ingénieurs et cadres plus réduite. La Corrèze présente des spécificités opposées : proportionnellement moins d'ouvriers mais davantage d'employés, d'agents de maîtrise, mais aussi d'ingénieurs et cadres.

Définitions

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (de quinze ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage (au sens du BIT) : proportion de chômeurs dans la population active totale (population active occupée + chômeurs) ; chômeurs et population active occupée sont compris « au sens du BIT ».

Demandeur d'emploi de catégorie 1, 2 ou 3, hors activité réduite : il s'agit de personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. La catégorie 1

concerne les personnes à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. La catégorie 2 concerne les personnes à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. La catégorie 3 concerne les personnes à la recherche d'un emploi à durée limitée. Les demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 ou 3, hors activité réduite, ont une définition conceptuellement proche de celle du chômage au sens du BIT. Depuis février 2009, conformément aux recommandations du Conseil national de l'information statistique, les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont diffusées selon de nouveaux regroupements (catégories A à E) et non plus selon les catégories (1 à 8) des fichiers administratifs de Pôle emploi.

DEFM : les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Pour en savoir plus

- *Le chômage au deuxième trimestre 2009 : la hausse s'infléchit mais reste forte* - Insee Limousin - Publication électronique - juillet 2009.
- *Plus de demandeurs d'emploi, moins d'offre* - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.
- *Le retour à l'emploi durable : un enjeu individuel et territorial* - Insee Limousin - Focal - n° 52 - mars 2009.
- *Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité* - Insee Première - n° 1260 - octobre 2009.
- *L'emploi départemental et sectoriel - le chômage départemental (1982-2008)* - Insee Résultats société - n° 95 - juillet 2009.

Données statistiques en ligne sur le chômage :

- DRTEFP du Limousin : <http://www.limousin.travail.gouv.fr> .
- DARES : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/etudes-recherche/> .

3 - Travail - Emploi

1 - Taux de chômage en moyenne annuelle

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
1982	5,1	5,5	5,0	5,1	6,9
1983	5,5	6,1	5,4	5,5	7,2
1984	6,9	8,0	6,6	7,0	8,4
1985	7,9	8,2	7,5	7,8	8,9
1986	8,1	8,3	7,2	7,7	8,9
1987	8,0	8,6	7,2	7,7	9,1
1988	7,6	8,5	6,7	7,3	8,8
1989	7,1	8,2	6,4	6,9	8,2
1990	7,3	7,7	6,3	6,9	7,9
1991	7,6	7,6	6,6	7,1	8,1
1992	8,0	8,1	7,4	7,7	9,0
1993	8,3	8,4	7,8	8,1	10,1
1994	8,4	8,9	8,4	8,5	10,7
1995	7,6	8,3	8,0	7,9	10,1
1996	8,0	8,8	8,2	8,2	10,6
1997	8,1	9,0	8,3	8,4	10,8
1998	7,9	8,9	8,1	8,1	10,3
1999	7,5	8,8	7,9	7,9	10,0
2000	6,2	7,7	6,6	6,6	8,6
2001	5,5	7,1	5,9	6,0	7,8
2002	5,4	6,6	6,1	5,9	7,9
2003	5,9	7,1	6,6	6,4	8,5
2004	6,3	7,4	7,0	6,8	8,8
2005	6,3	7,4	7,2	6,9	8,9
2006	6,2	7,3	7,6	7,1	8,8
2007	5,6	6,9	6,9	6,5	8,0
2008	5,3	6,7	6,5	6,1	7,4

En %

Chômage au sens du Bureau international du travail

2 - Taux de chômage en moyenne trimestrielle

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
2007					
1 ^{er} trimestre	5,9	7,1	7,2	6,7	8,4
2 ^e trimestre	5,6	6,8	7,0	6,5	8,1
3 ^e trimestre	5,5	6,9	6,9	6,5	8,0
4 ^e trimestre	5,3	6,6	6,5	6,1	7,5
2008					
1 ^{er} trimestre	5,0	6,3	6,1	5,8	7,1
2 ^e trimestre	5,2	6,6	6,3	6,0	7,3
3 ^e trimestre	5,4	6,7	6,4	6,1	7,4
4 ^e trimestre	5,6	7,0	6,9	6,5	7,8
2009					
1 ^{er} trimestre	6,5	7,5	7,6	7,2	8,5
2 ^e trimestre	7,0	7,6	8,3	7,7	9,1

En %

Sources : 1 : Insee - 2 : Insee, Taux de chômage localisés

3 - Demandes d'emploi par sexe et âge au 31 décembre 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Hommes	3 089	1 930	6 013	11 032	0,9
Moins de 25 ans	651	372	1 287	2 310	0,9
25 à 49 ans	1 874	1 149	3 896	6 919	0,9
50 ans ou plus	564	409	830	1 803	1,0
Femmes	3 104	1 754	5 437	10 295	0,9
Moins de 25 ans	609	329	1 136	2 074	0,9
25 à 49 ans	1 923	1 100	3 553	6 576	0,8
50 ans ou plus	572	325	748	1 645	1,0
Ensemble	6 193	3 684	11 450	21 327	0,9
Moins de 25 ans	1 260	701	2 423	4 384	0,9
25 à 49 ans	3 797	2 249	7 449	13 495	0,8
50 ans ou plus	1 136	734	1 578	3 448	1,0

En nombre, %

Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1, 2 et 3, hors activité réduite.

4 - Demandes d'emploi par qualification au 31 décembre 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Manœuvres	283	196	624	1 103	1,3
Ouvriers spécialisés	502	335	833	1 670	0,8
Ouvriers qualifiés	804	600	1 598	3 002	1,0
Employés	3 822	2 195	6 864	12 881	0,9
Techniciens	342	193	692	1 227	1,0
Agents de maîtrise	137	50	240	427	0,7
Ingénieurs et cadres	271	104	490	865	0,5
Non précisé	32	11	109	152	1,2
Ensemble	6 193	3 684	11 450	21 327	0,9

En nombre, %

Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1, 2 et 3, hors activité réduite.

5 - Demandes d'emploi de plus d'un an par sexe et âge au 31 décembre 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Hommes	704	564	1 395	2 663	0,9
Moins de 25 ans	61	45	121	227	0,9
25 à 49 ans	412	333	970	1 715	0,8
50 ans ou plus	231	186	304	721	0,9
Femmes	722	552	1 361	2 635	0,9
Moins de 25 ans	69	56	154	279	1,1
25 à 49 ans	442	349	925	1 716	0,8
50 ans ou plus	211	147	282	640	0,9
Ensemble	1 426	1 116	2 756	5 298	0,9
Moins de 25 ans	130	101	275	506	1,0
25 à 49 ans	854	682	1 895	3 431	0,8
50 ans ou plus	442	333	586	1 361	0,9

En nombre, %

Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1, 2 et 3, hors activité réduite

Sources : 3 - 4 - 5 : Pôle emploi ; Dares

Revenus - Salaires

4.1 - Salaires, revenus

4.2 - Protection et aide sociale

4 - Revenus - Salaires

En 2006, la moitié de la population limousine vit dans un ménage qui déclare un revenu fiscal inférieur à 16 100 € annuel par unité de consommation ou « équivalent-adulte ». Ce revenu médian est inférieur de 300 € à celui observé en France de province, et place le Limousin au quinzième rang des régions françaises. Il varie fortement d'un département à l'autre. En Haute-Vienne, avec 16 700 €, le revenu médian dépasse la moyenne de province, alors que la Creuse est très en deçà avec 14 300 €. C'est le 3^e département métropolitain offrant le revenu médian le plus bas, après la Seine-Saint-Denis et le Pas-de-Calais.

L'éventail des revenus déclarés est plus resserré dans la région qu'en moyenne nationale. Le revenu fiscal des personnes les plus favorisées (9^e décile) est 4,6 fois supérieur à celui des plus modestes, alors que cet écart atteint 5,4 au niveau national.

Pensions et retraites forment 30 % du revenu déclaré

L'âge de la population limousine explique que pensions, retraites et rentes représentent plus de 30 % du revenu fiscal déclaré dans la région, contre un quart en France de province. C'est en Creuse que cette part culmine, avec 35 %, ce qui contribue à la faiblesse du revenu médian dans ce département. Symétriquement, en Limousin, les revenus d'activité pèsent moins qu'ailleurs dans le revenu fiscal. Conséquence d'une relative faiblesse des revenus dans la région, 57 % des ménages limousins ont été imposés en 2006, soit 3 points de moins que la moyenne de province.

Un revenu disponible brut supérieur à la moyenne de province

Le revenu disponible brut est calculé en intégrant les prestations sociales reçues et en enlevant les impôts courants sur le revenu et le patrimoine et les cotisations sociales acquittées par les ménages. C'est un revenu après redistribution. Les Limousins disposent, en 2005, d'un revenu disponible brut de 17 800 € par an et par habitant. Ce revenu disponible est supérieur de 650 € à la moyenne de province. Le revenu disponible des Limousins est composé à 50 % de salaires et traitements, soit six points de moins

qu'en province. Les prestations sociales représentent 34 % du revenu disponible limousin, contre 31 % en province. Avec une population plus âgée et moins de familles nombreuses, les prestations familiales sont plus faibles qu'en moyenne nationale, mais les minima sociaux (RMI, minimum vieillesse...) sont plus importants.

Des salaires plus faibles, sauf en Haute-Vienne

Dans le secteur privé, le salaire annuel net moyen est de 16 500 € en 2006 en Limousin. Les salariés limousins gagnent ainsi 3,5 % de moins que l'ensemble des salariés de province. La Haute-Vienne, cependant, avec des cadres plus nombreux et des salaires légèrement supérieurs, se situe dans la moyenne de province.

Des écarts de salaires entre hommes et femmes persistent, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, mais ils sont moins prononcés qu'en moyenne nationale. En 2006, dans la région, les femmes gagnent 19 % de moins que leurs collègues hommes. Cet écart atteint 23 % pour les cadres, alors qu'il est de 9 % parmi les employés, catégorie très féminisée.

Ces écarts de salaire annuel net doivent être relativisés : ils ne tiennent pas compte des temps de travail, et les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel. À quantité de travail équivalente, les hommes sont toujours mieux rémunérés, mais les écarts sont atténués.

Le quart des salariés limousins les moins bien rémunérés (1^{er} quartile) gagnent moins de 11 000 € par an. Ce seuil est légèrement plus élevé qu'en France métropolitaine. *A contrario*, le quart des salariés les mieux rémunérés (3^e quartile) gagnent moins en Limousin qu'en France : 20 100 € contre 22 000 €.

Définitions

Revenu fiscal déclaré : somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration de revenus, avant abattement.

Ménage fiscal : les « ménages fiscaux » sont constitués par le regroupement des « foyers fiscaux » répertoriés dans un même logement.

Unité de consommation : le revenu fiscal par unité de consommation (uc) permet de comparer les ressources des ménages de compositions différentes. Il prend en compte les économies résultant de la vie en commun : le premier adulte du ménage compte pour 1 uc, les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 uc, les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 uc.

Revenu médian : le revenu médian est tel que la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par uc inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par uc supérieur.

Déciles : le seuil des « bas revenus » correspond au 1^{er} décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu inférieur à cette valeur. Le seuil des « hauts revenus » correspond au 9^e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu supérieur à cette valeur. Le rapport interdécile est utilisé pour étudier la dispersion du revenu.

Revenu disponible brut : au sens de la comptabilité

nationale, revenu qui reste à la disposition des ménages. Le revenu disponible brut est égal au revenu primaire auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations sociales reçues.

Revenu salarial annuel moyen : les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le champ des DADS regroupe l'ensemble des salariés des établissements de l'industrie, du commerce et des services dans les secteurs privé et semi-public, ainsi que les agents des collectivités territoriales. Les agents de l'État en sont exclus. Le concept de revenu salarial retenu ici correspond à un salaire perçu et mesuré au lieu de résidence des salariés, sans aucune conversion en équivalent temps complet ou équivalent année-travail. Ce salaire prend en compte les retenues éventuelles pour absence ou maladie et il est net de cotisations sociales, de CSG et de CRDS. Les apprentis et les stagiaires ne sont pas pris en compte.

Déclarations annuelles de données sociales : Les établissements employeurs fournissent chaque année, aux administrations fiscales et de sécurité sociale, des informations sur leurs salariés. Ces déclarations annuelles de données sociales (DADS) contiennent, pour chaque salarié, des caractéristiques d'état-civil, des données sur l'emploi et les rémunérations. L'Insee en fait une exploitation statistique exhaustive.

4 - Revenus - Salaires

Pour en savoir plus

- *Un Limousin sur huit vit sous le seuil de pauvreté - Focal Insee Limousin - n° 49 - septembre 2008.*
- *Salaires : le Limousin ne rattrape pas son retard - Focal Insee Limousin - n° 41 - novembre 2007.*
- *Revenus fiscaux des Limousins en 2003 : plus élevés dans le périurbain - Insee Limousin - Publication électronique - février 2006.*
- *Les salaires dans les entreprises en 2007 - Insee Première - n° 1235 - mai 2009.*
- *Les revenus et le patrimoine des ménages - Insee Références - édition 2009 - avril 2009.*
- *Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2006 - Insee Résultats Société - n° 92 - avril 2009.*
- *Les salaires en France - Insee Références - édition 2008 - décembre 2008.*
- *Stabilisation de la hausse des salaires - France, Portrait social - Insee Références - édition 2008 - novembre 2008.*

1 - Revenu fiscal déclaré pour l'année 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France de province	France métropolitaine
Ensemble des ménages fiscaux						
Nombre total de ménages fiscaux	102 581	54 834	157 507	314 922	20 142 287	24 688 339
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	58,3	49,9	59,3	57,3	59,8	62,3
Nombre moyen d'unités de consommation (UC) par ménage fiscal	1,53	1,51	1,52	1,52	1,60	1,61
Revenu fiscal déclaré par unité de consommation (en milliers d'euros par UC)						
Revenu médian	16,1	14,3	16,7	16,1	16,4	16,9
1 ^{er} décile (D1)	7,2	6,0	6,4	6,6	6,4	6,3
9 ^e décile (D9)	30,5	27,7	31,6	30,7	31,9	34,4
Rapport inter-déciles (D9 / D1)	4,2	4,7	4,9	4,6	5,0	5,4
Structure du revenu fiscal déclaré (en %)						
Part des revenus d'activité	62,9	60,6	65,9	64,1	69,0	70,6
<i>dont traitements et salaires</i>	55,3	50,7	59,3	56,6	62,1	64,1
<i>benefices</i>	7,6	9,9	6,6	7,5	6,9	6,5
Part des retraites, pensions et rentes	31,5	34,8	29,2	30,8	25,5	23,7
Part des autres revenus	5,6	4,6	4,9	5,1	5,6	5,7

Sources : 1 : Insee ; Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique ; Direction générale des finances publiques, Revenus fiscaux localisés des ménages

4 - 1 Salaires, revenus

2 - Revenu disponible brut des ménages en 2005

	Limousin	France de province	France métropolitaine	France métropolitaine, DOM et hors territoire (2)
Revenu disponible brut total (en millions d'euros)	13 014,4	854 293,0	1 106 142,0	1 126 223,0
Revenu disponible brut par habitant (en milliers d'euros)	17,8	17,2	18,1	17,9
Formation du revenu disponible brut des ménages (en %)				
+ Excédent brut et revenu mixte	25,1	22,6	22,5	22,5
+ Salaires et traitements bruts	49,7	56,0	59,1	59,2
- Cotisations sociales des salariés et non salariés	8,8	9,4	10,0	9,9
- Impôts	10,9	12,4	13,7	13,6
+ Prestations en espèces	33,9	31,6	30,2	30,1
+ Autres (1)	11,0	11,6	11,9	11,7
= Revenu disponible brut	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Revenus de la propriété (intérêts, dividendes versés par les sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) + autres transferts courants

(2) Hors territoire = opérations relatives aux agents de l'administration française travaillant à l'étranger

3 - Revenu salarial annuel moyen net de prélèvements en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France de province	France
Hommes	17,9	16,5	18,6	18,1	19,3	20,8
Cadres	36,0	33,0	36,2	35,8	38,1	42,1
Professions intermédiaires	21,8	20,9	21,8	21,7	22,4	22,6
Employés	13,8	13,3	13,9	13,8	13,6	13,7
Ouvriers qualifiés	15,3	14,4	15,7	15,4	15,9	15,9
Ouvriers non qualifiés	11,1	11,8	11,2	11,2	11,8	11,8
Femmes	14,3	14,1	15,2	14,7	14,4	15,5
Cadres	27,4	26,0	27,9	27,6	28,1	31,2
Professions intermédiaires	18,8	19,0	19,1	19,0	18,3	18,9
Employés	12,3	12,3	12,6	12,5	11,9	12,2
Ouvriers qualifiés	12,8	11,1	12,9	12,7	12,6	12,8
Ouvriers non qualifiés	9,5	9,5	9,9	9,7	9,5	9,5
Ensemble	16,2	15,3	17,0	16,5	17,1	18,4
Cadres	33,4	30,5	33,4	33,1	35,1	38,5
Professions intermédiaires	20,3	19,9	20,4	20,3	20,4	20,8
Employés	12,7	12,5	13,0	12,8	12,4	12,6
Ouvriers qualifiés	15,0	14,2	15,3	15,0	15,5	15,6
Ouvriers non qualifiés	10,4	11,1	10,7	10,7	10,9	11,0

En milliers d'euros

Au lieu de résidence

4 - Indicateurs de dispersion du revenu salarial annuel en 2006 en Limousin

	Total			Hommes			Femmes		
	Premier quartile	Revenu médian	Troisième quartile	Premier quartile	Revenu médian	Troisième quartile	Premier quartile	Revenu médian	Troisième quartile
Cadres	21,4	30,2	40,7	23,3	32,5	44,0	18,7	26,3	34,1
Professions intermédiaires	15,6	20,3	25,1	16,8	21,3	26,2	14,5	19,2	23,9
Employés	8,6	13,5	16,8	10,0	14,5	17,8	8,3	13,1	16,4
Ouvriers non qualifiés	6,3	11,8	14,4	7,0	12,5	15,0	5,4	10,4	13,6
Ouvriers qualifiés	12,6	15,4	18,1	12,9	15,6	18,4	9,8	13,5	15,8
Ensemble	11,0	15,4	20,1	12,6	16,3	21,2	9,4	14,3	18,8

En milliers d'euros

Revenu annuel moyen net de prélèvement par salarié au lieu de résidence

Sources : 2 : Insee, Comptes régionaux des ménages base 2000, données définitives hormis pour les DOM
- 3 - 4 : Insee, Déclarations annuelles de données sociales 2006 (DADS)

4 - Revenus - Salaires

Les dépenses d'aide sociale de l'ensemble des départements de la région Limousin ont augmenté de près de 40 % en quatre ans pour atteindre plus de 364 millions d'euros en 2007. Ces dépenses sont essentiellement prises en charge par les Conseils généraux qui ont vu leurs compétences s'étendre ces dernières années en matière d'aide sociale. En effet, l'institution de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) au 1^{er} janvier 2002 et la décentralisation de la gestion du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) au 1^{er} janvier 2004 ont substantiellement élargi leur domaine d'intervention. Ainsi, l'aide financière départementale en matière sociale est aujourd'hui principalement consacrée aux quatre catégories que constituent le RMI, l'aide à l'enfance, aux personnes handicapées et aux personnes âgées (dont l'APA).

La structure des dépenses reflète celle de la population

Compte tenu de la structure par âge de la population limousine, l'aide aux personnes âgées (APA et hors APA) est le principal poste de dépenses pour les départements de la région. Elle représente plus de 37 % des dépenses d'aide sociale contre un peu moins de 26 % pour la France métropolitaine. Il s'agit de l'un des postes qui a connu la plus forte progression ces dernières années avec une évolution de 45 % depuis 2004. Cependant, au sein de ces dépenses, et bien que son montant continue de croître, la part de l'APA diminue au profit des autres formes d'aides aux personnes âgées.

La part du budget à destination des personnes âgées est identique en Corrèze et en Creuse (42 %) et de dix points supérieure à celle de la Haute-Vienne. Viennent ensuite les aides aux personnes handicapées, liées à l'importance des structures d'accueil de ce public, notamment en Corrèze, où la part de ces aides représente près d'un quart du budget départemental. Le budget RMI arrive en troisième position, suivi de près par le budget Famille et enfance. Le département de la Haute-Vienne se caractérise par le plus fort taux régional de dépenses à destination de ces deux postes (18 % chacun).

Le nombre de bénéficiaires du RMI ou du RMA reste stable

Le RMI bénéficie à près de 9 000 personnes en Limousin à la fin 2007. Appliqué depuis le 1^{er} janvier 2004, le RMA (Revenu Minimum d'Activité) est proposé dans le cadre du contrat d'insertion conclu par les personnes qui bénéficient du RMI depuis deux ans au moins. Ils sont 139 bénéficiaires de ce contrat dans la région. Globalement, si l'on cumule ces deux formes d'aide, le nombre de leurs bénéficiaires est stable depuis 2004.

L'API (Allocation de Parent Isolé) est versée à un nombre croissant de personnes, environ 1 700 fin 2007, ce qui correspond à une hausse de 4,9 % par rapport à 2005.

L'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée ne concerne plus que 1 180 personnes fin 2007 alors qu'ils étaient plus de 4 480 à en bénéficier en 2005. La nouvelle prestation d'accueil du jeune enfant a en effet pris le relais de l'ancien dispositif. Cette aide financière plus large comprend notamment l'allocation de base, le complément libre choix d'activité et le complément libre choix de garde. Les bénéficiaires de cette aide sont au nombre de 20 478 fin 2007 en Limousin, soit 1 600 bénéficiaires de plus qu'en 2004. En ce qui concerne l'entretien des enfants, le logement et l'invalidité-handicap, le nombre de bénéficiaires de ces prestations sociales n'a guère évolué depuis l'année 2005.

Enfin, 11 500 personnes bénéficient de la CMU de base dans la région et 36 000 personnes de la CMU complémentaire, cette dernière couvrant 5,8 % de la population limousine : 7 % en Creuse ; 6,6 % en Haute-Vienne ; 3,9 % en Corrèze. Les bénéficiaires de la CMU complémentaire sont proportionnellement plus importants en France puisqu'ils représentent 6,6 % de la population métropolitaine.

Définitions

Aide sociale : ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la famille et de l'aide sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, quand les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) s'avèrent insuffisantes. Depuis le 1^{er} janvier 1984, la quasi-totalité des compétences en matière d'aide sociale ont été transférées aux départements.

Couverture maladie universelle (CMU) : instaurée par la loi du 27 juillet 1999, la CMU est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000. Ce dispositif comporte deux volets : la CMU de base (affiliation automatique au régime général de l'assurance maladie) et la CMU complémentaire (prise en charge avec dispense d'avance de frais de ticket modérateur, forfait journalier et certains frais supplémentaires).

Prestations sociales : délivrées par les institutions

de protection sociale pour aider les personnes, de manière collective, à surmonter une baisse de revenu (chômage, inaptitude au travail due à la vieillesse ou au handicap, maladie, etc.) ou une augmentation des besoins (maladie, charge d'enfants, etc.). Sont ici dénombrés les bénéficiaires des prestations versées par les Caisses d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Revenu minimum d'insertion (RMI) : créé en 1988, il a pour objectif de garantir un niveau minimum de ressources et faciliter l'insertion ou la réinsertion de personnes disposant de faibles revenus. Le RMI est une allocation dite « différentielle » : l'intéressé touche la différence entre le montant du RMI et ses ressources mensuelles. Les ressources prises en compte pour le calcul du RMI sont celles du demandeur mais aussi de son conjoint ou concubin et l'allocation dépend également des personnes à sa charge. Depuis le 1^{er} juin 2009, le RMI a été remplacé par le Revenu de solidarité active (RSA).

Pour en savoir plus

- 114 200 allocataires limousins bénéficiaires de prestations familiales et sociales - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.
- Aides à la pierre : une dimension de plus en plus sociale - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.
- Un Limousin sur huit vit sous le seuil de pauvreté - Insee Limousin - Focal - n° 49 - septembre 2008.
- Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2008 - Etudes et résultats - DREES - n° 700 - août 2009.
- Le nombre d'allocataires du RMI au 31 mars 2009 - Etudes et résultats - DREES - n° 693 - juin 2009.
- Les dépenses d'aide sociale départementale en 2007 - Etudes et résultats - DREES - n° 682 - mars 2009.
- Les allocataires de minima sociaux en 2007 - Etudes et résultats - DREES - n° 680 - février 2009.

4 - Revenus - Salaires

1 - Bénéficiaires de prestations sociales au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Entretien des enfants					
Allocations familiales	14 058	6 797	21 810	42 665	4 543 020
Complément familial	2 092	1 192	3 220	6 504	819 693
Allocation de rentrée scolaire	9 283	5 208	14 159	28 650	2 755 577
Naissance et jeune enfant					
Prestation d'accueil du jeune enfant	6 546	3 068	10 864	20 478	2 111 926
<i>dont allocation de base</i>	5 844	2 756	9 449	18 049	1 814 025
<i>prime naissance ou adoption</i>	216	110	313	639	60 324
<i>complément libre choix d'activité</i>	1 873	773	2 519	5 165	589 989
<i>complément libre choix de garde</i>	2 076	1 046	3 846	6 968	630 804
Allocation de garde d'enfant à domicile	30	14	69	113	15 077
Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée	276	205	698	1 179	108 486
Monoparentalité					
Allocation de parent isolé (API) (1)	427	254	987	1 668	177 108
Allocation de soutien familial	1 738	883	3 342	5 963	625 375
Logement					
Aide personnalisée au logement	6 195	4 253	17 225	27 673	2 493 151
Allocation logement familiale	4 337	2 029	5 385	11 751	1 147 088
Allocation logement sociale	9 829	4 499	16 796	31 124	2 145 013
Incapacité-handicap					
Allocation d'éducation d'enfant handicapé	403	176	616	1 195	145 339
Allocation adulte handicapé	4 328	2 508	7 059	13 895	785 783
Précarité					
Revenu minimum d'insertion (RMI) (1)	1 930	1 811	5 235	8 976	1 028 274
Contrats aidés					
Contrat d'insertion - Revenu minimum d'activité	70	4	65	139	13 036

En nombre

Champ : bénéficiaires des prestations versées par les CAF et la MSA, y compris la Caisse Nationale Maritime - Au lieu de résidence

(1) Depuis le 1^{er} juin 2009, le RMI et l'API sont remplacés par le RSA

2 - Dépenses nettes obligatoires d'aide sociale des départements en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Famille et enfance	11,6	14,7	18,0	15,3	22,4
Personnes handicapées	24,0	20,3	21,0	21,8	18,4
Revenu minimum d'insertion	12,6	17,2	18,0	16,2	24,0
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	29,3	31,4	22,8	26,5	17,4
Personnes âgées (hors APA)	13,2	10,6	9,2	10,7	8,3
Autres	9,3	5,7	11,0	9,5	9,5
Ensemble (en milliers d'euros)	114 683	71 241	178 531	364 455	26 725 700

En milliers d'euros, %

3 - Bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
CMU de base	2 469	1 938	7 102	11 509	1 455 781
CMU complémentaire	7 718	6 939	21 500	36 157	3 743 414
Taux de couverture de la population par CMU complémentaire (en %)	3,9	7,0	6,6	5,8	6,6

En nombre, %

Sources : 1 : Caisse nationale d'allocations familiales ; Mutualité sociale agricole - 2 : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, Direction générale des collectivités locales, Département des études et des statistiques locales, Comptes administratifs des départements - 3 : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés ; Fonds CMU

***Conditions de vie
Société***

5.1 - Logement

5.2 - Justice

5.3 - Sports, loisirs

5 - Conditions de vie - Société

Au recensement de la population 2006, 428 000 logements ont été dénombrés en Limousin. Depuis 1999, le parc immobilier régional s'est accru de près de 7 %, soit un peu plus de 26 000 logements supplémentaires en sept ans. Dans le même temps, la progression en France métropolitaine atteint 8,3 %.

En Limousin, les résidences principales représentent plus des trois quarts des logements (78 %), proportion inférieure de six points à celle de la France métropolitaine. Près des deux tiers des Limousins (64 %) sont propriétaires de leur résidence principale, soit sensiblement plus qu'en France (57 %).

Un parc marqué par l'importance de la vacance

Le Limousin reste, avec l'Auvergne, une des régions où la part des logements vacants (respectivement 9 % et 10 %) est la plus forte. L'espace rural isolé est plus particulièrement concerné, en raison de l'ancienneté du parc et d'un exode de la population qui s'est prolongé pendant près d'un siècle. La Creuse affiche ainsi le taux de logements vacants le plus élevé (12 %).

La proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels s'avère également importante en Limousin ; elle représente 13 % des logements, alors qu'elle ne dépasse pas 10 % en France.

En Limousin, la maison individuelle constitue le modèle prédominant (73 % des logements). Symétriquement la part dévolue aux logements collectifs n'excède pas 26 %. Ces proportions régionales diffèrent sensiblement des valeurs observées en France (respectivement 56 % et 42 %).

Des ménages plus petits pour des logements plus grands

En Limousin comme en France, le nombre de logements a augmenté plus rapidement que la population entre 1999 et 2006.

Ainsi, la taille des ménages se réduit, en raison de plusieurs facteurs liés au vieillissement de la population et à l'évolution de la société : croissance du nombre de familles monoparentales, raréfaction des familles nombreuses, maintien à domicile de personnes âgées seules, ... En conséquence, le nombre

moyen d'occupants par logement diminue et s'établit à 2,1 personnes contre 2,3 en France.

Les ménages occupent sur l'ensemble du territoire des logements de plus en plus spacieux. Cette caractéristique est plus marquée en Limousin où la moitié des résidences principales comporte au moins 4 pièces, et où chaque occupant dispose en moyenne de deux pièces.

Un parc social moins important qu'ailleurs mais en progression

Le Limousin compte 37 800 logements d'habitation à loyer modéré (HLM) au 1^{er} janvier 2007, soit 52 pour 1 000 habitants, valeur inférieure à la moyenne française qui atteint 68 logements HLM pour 1 000 habitants. L'offre en logement social augmente de 2 % en deux ans. Les maisons individuelles qui représentent 16 % du parc HLM ont progressé de 9 % durant la même période.

Dans l'habitat social le taux de mobilité (13 %) dépasse de 3,6 points le niveau national. Le taux de vacance (3,6 %) est également supérieur à la moyenne nationale.

En Limousin, plus de 80 % des logements du parc locatif social sont gérés par des offices publics d'HLM alors que la moyenne nationale n'atteint pas 50 %. Le parc locatif social limousin est en outre plus ancien que la moyenne française : 84 % des logements HLM de la région ont été construits avant 1990, contre 78 % en France.

La construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux sont soutenues par de nombreux prêts de l'État. Les prêts locatifs sociaux (PLS) représentent la moitié des opérations de financement de ces habitations. En outre, plus de 600 primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) ont été octroyées en Limousin. Parmi les aides directes de l'Etat, le prêt à taux zéro (PTZ) est le dispositif qui concerne le plus grand nombre de logements. En 2007, plus de 3 000 prêts de ce type ont été accordés dans la région.

Enfin, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a accordé des subventions pour améliorer 1 200 logements limousins en 2008, occupés aux trois quarts par leur propriétaire.

Définitions

Logement : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Résidence principale : logement occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage.

Résidence secondaire : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques.

Logement occasionnel : logement ou pièce indépendante utilisé occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Logement vacant : logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location ; déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple : logement très vétuste).

Parc locatif social : ensemble de programmes locatifs sociaux gérés par les organismes HLM et les sociétés d'économie mixte de construction.

Taux de mobilité dans le parc locatif social : part des logements loués ou proposés à la location, en service depuis au moins un an, qui ont fait l'objet d'un emménagement au cours de l'année considérée, hormis ceux qui ont été emménagés pour la première fois au cours de l'année de l'enquête.

Taux de vacance dans le parc locatif social : part des logements vacants parmi les logements loués ou

proposés à la location, en service depuis au moins un an.

Nombre de pièces : il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 mètres carrés). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, les couloirs, salles de bains, etc.

PLUS : prêt locatif à usage social. Remplace le PLA (prêt locatif aidé). Il a été lancé en septembre 1999. Il comprend les PLUS CDC ordinaires et les prêts « construction démolition ». Les PLA ont été émis jusqu'au 31 mars 2001.

PLAI : prêt locatif aidé d'intégration, il remplace le PLATS (prêt locatif aidé très social).

PLS : le prêt locatif social permet principalement de financer l'acquisition ou la construction de logements à usage locatif. Il n'ouvre pas droit à une subvention de l'État. En revanche, il permet de bénéficier d'une TVA à taux réduit et de l'exonération de la taxe foncière pendant 25 ans.

PALULOS : prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale. Elle est accordée aux organismes HLM et collectivités locales, pour tous travaux d'amélioration autres que ceux d'entretien ou de simples réparations.

ANAH : l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH) attribue des subventions pour améliorer le confort dans l'habitat privé. Traditionnellement, une partie des aides est destinée aux propriétaires qui louent un logement utilisé comme résidence principale. L'ANAH subventionne également certains travaux entrepris dans les résidences principales occupées par leur propriétaire.

5 - Conditions de vie - Société

Pour en savoir plus

- *Limousin 2030 : des logements pour 36 000 ménages supplémentaires* - Insee Limousin - Focal - n° 53 - avril 2009.
- *Le parc locatif social en Limousin au 1^{er} janvier 2008* - Direction régionale de l'Équipement du Limousin - Repères les données - n° 44 - février 2009.
- *Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement* - Insee Première - n° 1209 - septembre 2008.
- *Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : 31,3 millions de logements au 1^{er} janvier 2005* - Insee Première - n° 1060 - janvier 2006.
- *Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages* - Insee Données sociales - édition 2006 - mai 2006.
- *Portrait de locataires* - Insee Première - n° 1010 - mars 2005.
- *Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>*.

1 - Parc de logements selon le type et le nombre de pièces au 1^{er} janvier 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France	Limousin / France
Résidences principales	108 256	56 624	170 099	334 979	26 696 844	1,3
<i>dont 1 pièce</i>	3 067	1 188	9 556	13 811	1 569 266	0,9
<i>2 pièces</i>	9 366	4 103	18 689	32 158	3 274 061	1,0
<i>3 pièces</i>	21 146	9 973	34 475	65 594	5 589 080	1,2
<i>4 pièces</i>	32 114	15 519	47 771	95 404	6 859 725	1,4
<i>5 pièces</i>	23 526	13 029	33 627	70 182	5 205 107	1,3
<i>6 pièces et plus</i>	19 037	12 812	25 981	57 830	4 199 605	1,4
Résidences secondaires (1)	21 527	17 340	15 835	54 702	3 092 716	1,8
Logements vacants	12 866	9 890	15 402	38 158	2 023 635	1,9
Ensemble	142 649	83 854	201 336	427 839	31 813 195	1,3
<i>dont maisons</i>	108 708	71 552	132 210	312 470	17 835 673	1,8
<i>appartements</i>	32 618	11 782	67 631	112 031	13 475 157	0,8

En nombre, %

(1) Y compris les logements occasionnels

2 - Statut d'occupation des résidences principales au 1^{er} janvier 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Propriétaire	71 789	40 061	102 674	214 524	15 270 002
Locataire	32 979	14 477	62 983	110 439	10 638 567
<i>dont locataire d'un logement HLM loué vide</i>	7 377	4 598	22 107	34 082	3 967 864
Logé gratuitement	3 488	2 086	4 442	10 016	788 275
Ensemble	108 256	56 624	170 099	334 979	26 696 844

En nombre

Sources : 1 - 2 : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation principale

3 - Indicateurs de taille et de peuplement des résidences principales

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France	
	2006	1999	2006	1999	2006	1999	2006	1999	2006	1999
Nombre moyen de personnes par logement	2,1	2,3	2,1	2,2	2,1	2,2	2,1	2,2	2,3	2,4
personnes par pièce	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
pièces par logement	4,2	4,1	4,5	4,3	4,0	3,9	4,2	4,0	4,0	3,9

En nombre

4 - Parc locatif social par type de logement au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine ou valeur France métr.
Collectif	5 840	3 830	21 676	31 346	0,9
Individuel	2 593	1 513	2 308	6 414	1,0
Ensemble	8 433	5 343	23 984	37 760	0,9
Taux de mobilité	12,6	14,1	12,9	13,0	9,7
Taux de vacance	5,0	2,7	2,9	3,4	2,3

En nombre de logements, %

Ne sont comptabilisés que les logements loués ou proposés à la location pour lesquels le type de construction (individuel ou collectif) est renseigné dans l'Enquête annuelle sur le Parc Locatif Social (EPLS). Les logements loués ou proposés à la location représentent environ 98 % du parc total de logements. Les logements non comptabilisés sont souvent des logements vides car en attente de travaux ou de démolition.

5 - Parc locatif social par catégorie de gestionnaire au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France (en milliers)
Offices publics d'HLM	6 943	4 854	19 148	30 945	2 126,4
Sociétés anonymes d'HLM	1 444	548	5 027	7 019	1 859,8
Sociétés d'économie mixte	0	0	71	71	318,8
Autres	142	0	114	256	132,1

En nombre et milliers de logements

Sources : 3 : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations principales - 4 - 5 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, Service de l'Observation et des Statistiques

5 - Conditions de vie - Société

6 - Parc locatif social par année d'achèvement au 1^{er} janvier 2008

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France (en milliers)
Avant 1970	2 116	1 887	11 650	15 653	1 715,8
1970 à 1989	3 688	2 750	9 519	15 957	1 719,4
1990 à 1999	1 629	401	1 790	3 820	622,8
2000 et après	1 096	364	1 401	2 861	360,2

En nombre et milliers de logements

Ne sont comptabilisés que les logements, proposés ou non à la location, pour lesquels l'année de fin de construction est renseignée dans l'Enquête annuelle sur le parc locatif social.

7 - Logements locatifs sociaux financés par type de prêt en 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	31	12	29	72	0,4
Prêt locatif à usage social (PLUS)	127	68	142	337	0,7
Prêt locatif social (PLS) (1)	301	101	6	408	1,2
PALULOS Travaux de réhabilitation	165	44	409	618	1,2

En nombre, %

(1) Hors financement par La Foncière

8 - Logements aidés par l'État : prêts à taux zéro (PTZ) en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Nombre de logements	1 016	373	1 626	3 015	1,2
Montant prêté	15,0	5,4	23,1	43,6	1,1

En nombre, millions d'euros, %

Sources : 6 - 7 - 8 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, Service de l'Observation et des Statistiques

9 - Montants de financements de l'État consommés par produit en 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin / France métropolitaine
Prêt locatif à usage social (PLUS)	326,9	192,2	550,0	0,7
Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	479,9	184,9	394,4	0,5
PALULOS	317,6	49,0	515,3	1,3

En milliers d'euros, %

10 - Améliorations de logements privés subventionnées par l'ANAH en 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropo- litaine
Propriétaires bailleurs	126	95	93	314	34 907
Propriétaires occupants	290	314	285	889	53 706

En nombre de logements subventionnés

Sources : 9 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, Service de l'Observation et des Statistiques - 10 : ANAH

5 - Conditions de vie - Société

La réforme de la carte judiciaire marque l'actualité judiciaire en Limousin. La place de Limoges dans l'organisation judiciaire de la région est prépondérante : plus de la moitié des affaires du ressort des tribunaux de grande instance et des prud'hommes et plus du tiers des affaires civiles des tribunaux d'instance y sont traitées ; de plus on y trouve la cour d'appel de la région.

Avec plus de 15 fonctionnaires de tribunal de grande instance pour 100 000 habitants, les effectifs du ministère de la Justice en Limousin sont comparables à la moyenne française. Le nombre de magistrats continue sa progression commencée en 2002, avec une augmentation de 4,7 % entre 2005 et 2006 en Limousin (+9,8 % au niveau national). En progression de 5,8 % en France, le nombre de notaires se stabilise en Limousin. Il en va de même pour les huissiers. Parallèlement, le Limousin, déjà moins bien doté en avocats que le reste de la métropole en 2005, continue de voir leur nombre diminuer, alors qu'il augmente d'environ 10 % en France.

Un faible taux d'affaires classées sans suite

Depuis 2004, la durée des affaires civiles hors référé diminue pour le tribunal de grande instance de Limoges, passant à 6,8 mois (moyenne française de 7,2 mois), mais elle augmente pour Tulle, Guéret et Brive. En cour d'appel le traitement des affaires dure en moyenne 8,6 mois en Limousin, pour 13,3 mois au niveau national.

En 2006, 36 585 affaires sont traitées par le parquet, dont un tiers sont poursuivables. Parmi les affaires poursuivables, 58 % sont réellement poursuivies, contre 46 % en France. En effet, en Limousin, les classements sans suite sont bien moins nombreux qu'en France : 4,3 % contre 19,6 %.

Parmi les affaires poursuivables, 8,8 % concernent des mineurs contre 9,8 % en moyenne en France.

En 2006, 6 926 condamnations ont été prononcées dans le Limousin. Plus de 9 condamnations sur 10 sont dues à des délits, et près de 4 condamnations sur 10 à des délits liés à la circulation routière.

Des taux de criminalité faibles et globalement en baisse

En 2007, on trouve le taux de criminalité le plus bas de France dans la région Limousin et plus particulièrement dans le département de la Creuse. Seuls 20 crimes et délits pour 1 000 habitants sont constatés dans ce département contre 34 en Limousin et 58 en France métropolitaine. Les crimes et délits constatés en Limousin représentent moins de 1 % du total français. Entre 2005 et 2007, la criminalité continue à diminuer : -4,9 % en France et -6,1 % en Limousin.

La structure des crimes et délits constatés en Limousin et en France est relativement comparable. Constituant environ la moitié des actes de délinquance, les vols diminuent en France (-9,3 %) comme en Limousin (-13,5 %). Cette baisse est encore plus marquée en Limousin qu'en France pour les vols avec violence et à main armée (-42,8 % contre -9,4 %), les vols d'accessoires sur véhicules immatriculés (-35,6 % contre -12,3 %) et les recels (-28,1 % contre -5 %).

En revanche, les infractions économiques et financières et les crimes et délits contre les personnes représentent une part des actes de délinquance légèrement plus importante en Limousin qu'en France. De plus, ils y augmentent plus vite (+25,4 % contre +6 %). Il s'agit notamment des abus de confiance, de la délinquance économique et financière et des infractions à la législation sur les chèques.

En matière de lutte contre les stupéfiants, la tendance s'inverse en Limousin avec une baisse de 16,5 % des infractions, alors qu'en France la hausse se poursuit (+8,6 %).

Une population carcérale stable

Le Limousin compte trois maisons d'arrêt et un centre de détention. Avec 871 personnes incarcérées au 1^{er} janvier 2008, la population carcérale est stable en Limousin, alors qu'elle augmente de 13 % en France en 2 ans. Parmi les détenus condamnés, seuls 10 % sont des criminels.

Définitions

Criminalité : il convient de bien distinguer la criminalité réelle (constituée par l'ensemble des crimes et délits, qu'ils soient ou non portés à la connaissance de la police), la criminalité apparente (celle qui est connue des services de police) et la criminalité légale (celle qui est reconnue en tant que telle par la condamnation des tribunaux). Seules les deux dernières catégories peuvent, à l'évidence, être comptabilisées.

Crimes et délits constatés (en France) : faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire. Sont exclus des statistiques de la criminalité constatée l'ensemble des contraventions ainsi que les délits relatifs à la circulation routière, les actes de police administrative et les infractions relevées par d'autres administrations (douanes, services fiscaux et répression des fraudes, inspection du travail, ...).

Tribunal de grande instance : juridiction de droit commun chargée de juger les affaires civiles ordinaires portant sur des sommes supérieures à 7 600 euros ou qui ne sont pas attribuées à d'autres juridictions. Le tribunal de grande instance est également seul compétent pour certaines affaires énumérées par la loi, quel que soit le montant : état civil, divorce, autorité parentale, adoption, succession ... Lorsque le tribunal de grande instance statue en matière pénale, il s'appelle le tribunal correctionnel.

Tribunal d'instance : juridiction à juge unique chargée de régler les affaires civiles portant sur des sommes jusqu'à 7 600 euros, ainsi que certains contentieux prévus par la loi quel que soit leur montant : bail d'habitation, procédures d'injonction de payer, protection des personnes (tutelles), ... Lorsque le tribunal d'instance statue en matière pénale, il prend le nom de tribunal de police.

Conseil de prud'hommes : règle les différends qui peuvent s'élever à l'occasion de tout contrat de travail entre employeurs et salariés.

Tribunal de commerce : juridiction, composée de

juges non professionnels élus par les commerçants parmi leurs pairs, chargée notamment de trancher les conflits relatifs aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers et aux actes de commerce entre toutes personnes.

Cour d'appel : juridiction judiciaire du second degré qui réexamine un jugement rendu par une juridiction du premier degré (tribunal) pour le réformer ou au contraire le confirmer. La cour d'appel tranche de nouveau sur le litige au fond c'est-à-dire qu'elle statue sur l'objet même du procès.

Affaires civiles : concernent les rapports juridiques entre particuliers.

Affaires pénales : concernent les infractions telles que les délits et les crimes.

Ordonnance de référé : décision exécutoire à titre provisoire, rendue à la demande d'une partie.

Contravention de 5^e classe : les contraventions sont divisées en cinq classes selon la gravité de la peine encourue. La contravention de cinquième classe encourt la peine la plus grave.

Magistrats professionnels : membres professionnels des juridictions de l'ordre judiciaire, bénéficiant d'un statut constitutionnel, regroupés en un corps unique et chargés d'assurer l'application de la loi dans les litiges qui leur sont soumis. Ce sont des agents publics rémunérés par l'État, mais qui disposent d'un statut distinct de celui des autres fonctionnaires qui permet la protection des missions spécifiques qui leur sont confiées.

Maison d'arrêt : reçoit les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an, ainsi que les condamnés en attente d'affectation dans un établissement pour peine.

Centre de détention : accueille les condamnés présentant les meilleures perspectives de réinsertion. Il comporte un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

5 - Conditions de vie - Société

Pour en savoir plus

- *Le Limousin moins touché par la criminalité - Insee Limousin - La revue - n° 30 - septembre 2001.*
- *Annuaire statistique de la justice - édition 2008 - Ministère de la Justice - mars 2009.*
- *Les divorces prononcés de 1996 à 2007 - Infostat justice - n° 104 - février 2009.*
- *Une analyse statistique du traitement judiciaire de la délinquance des mineurs - Infostat justice - n° 96 - septembre 2007.*

Données et publications statistiques en ligne sur la justice :

- Ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr .

1 - Crimes et délits constatés en 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Vols (y compris recels)	3 935	1 080	8 170	13 185	1 939 570
<i>dont vols avec violence et vols à main armée</i>	<i>60</i>	<i>10</i>	<i>106</i>	<i>176</i>	<i>112 885</i>
<i> cambriolages</i>	<i>732</i>	<i>246</i>	<i>1 488</i>	<i>2 466</i>	<i>312 384</i>
<i> vols d'automobiles</i>	<i>126</i>	<i>77</i>	<i>362</i>	<i>565</i>	<i>143 130</i>
<i> vols à la roulotte</i>	<i>441</i>	<i>99</i>	<i>1 335</i>	<i>1 875</i>	<i>324 072</i>
<i> vols d'accessoires sur véhicules immatriculés</i>	<i>196</i>	<i>57</i>	<i>626</i>	<i>879</i>	<i>146 251</i>
<i> vols de véhicules motorisés à deux roues</i>	<i>162</i>	<i>41</i>	<i>386</i>	<i>589</i>	<i>81 129</i>
<i> vols à l'étalage</i>	<i>232</i>	<i>46</i>	<i>417</i>	<i>695</i>	<i>60 378</i>
<i> recels</i>	<i>193</i>	<i>24</i>	<i>107</i>	<i>324</i>	<i>38 446</i>
Infractions économiques et financières	1 236	388	1 916	3 540	345 416
<i>Escroqueries, faux et contrefaçons</i>	<i>1 081</i>	<i>308</i>	<i>1 739</i>	<i>3 128</i>	<i>315 740</i>
<i> dont escroqueries et abus de confiance</i>	<i>632</i>	<i>147</i>	<i>956</i>	<i>1 735</i>	<i>177 309</i>
<i> falsifications, usages de chèques volés</i>	<i>326</i>	<i>94</i>	<i>510</i>	<i>930</i>	<i>72 883</i>
<i> falsifications, usages de carte de crédit</i>	<i>82</i>	<i>37</i>	<i>204</i>	<i>323</i>	<i>53 458</i>
<i> faux en écriture publique et authentique</i>	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>20</i>	<i>2 037</i>
<i>Délinquance économique et financière</i>	<i>131</i>	<i>50</i>	<i>146</i>	<i>327</i>	<i>22 832</i>
<i>Infractions à la législation sur les chèques</i>	<i>24</i>	<i>30</i>	<i>31</i>	<i>85</i>	<i>6 844</i>
Crimes et délits contre les personnes	1 001	344	1 897	3 242	386 603
<i>Homicides et tentatives</i>	<i>5</i>	<i>0</i>	<i>5</i>	<i>10</i>	<i>1 866</i>
<i>Coups et blessures volontaires</i>	<i>449</i>	<i>184</i>	<i>792</i>	<i>1 425</i>	<i>176 053</i>
<i>Autres atteintes volontaires contre les personnes</i>	<i>272</i>	<i>82</i>	<i>457</i>	<i>811</i>	<i>116 155</i>
<i> dont menaces et chantages</i>	<i>150</i>	<i>47</i>	<i>297</i>	<i>494</i>	<i>77 522</i>
<i>Atteintes aux mœurs</i>	<i>126</i>	<i>31</i>	<i>321</i>	<i>478</i>	<i>39 135</i>
<i> dont agressions sexuelles</i>	<i>50</i>	<i>6</i>	<i>72</i>	<i>128</i>	<i>13 115</i>
<i> viols</i>	<i>31</i>	<i>14</i>	<i>32</i>	<i>77</i>	<i>10 132</i>
<i>Infractions contre la famille et l'enfant</i>	<i>149</i>	<i>47</i>	<i>322</i>	<i>518</i>	<i>53 394</i>
<i> dont violences, mauvais traitements, abandons d'enfant</i>	<i>34</i>	<i>5</i>	<i>111</i>	<i>150</i>	<i>14 485</i>
<i>Autres infractions</i>	<i>2 532</i>	<i>542</i>	<i>3 075</i>	<i>6 149</i>	<i>917 704</i>
<i> dont infractions à la législation sur les stupéfiants</i>	<i>641</i>	<i>148</i>	<i>552</i>	<i>1 341</i>	<i>157 008</i>
<i> destructions et dégradations de biens privés</i>	<i>393</i>	<i>35</i>	<i>310</i>	<i>738</i>	<i>148 838</i>
<i> atteintes à chose publique et ordre public</i>	<i>32</i>	<i>22</i>	<i>46</i>	<i>100</i>	<i>5 054</i>
<i> outrages, violences à dépositaire de l'autorité</i>	<i>133</i>	<i>34</i>	<i>273</i>	<i>440</i>	<i>56 848</i>
<i> ports ou détentions d'armes prohibées</i>	<i>79</i>	<i>20</i>	<i>177</i>	<i>276</i>	<i>27 744</i>
<i> faux documents d'identité ou administratifs</i>	<i>14</i>	<i>14</i>	<i>40</i>	<i>68</i>	<i>11 766</i>
Total des crimes et délits	8 704	2 354	15 058	26 116	3 589 293
Taux de criminalité (pour 1 000 habitants)	37	19	41	36	58
Rang	74	96	61	21	///

En nombre ou unité spécifiée

Sources : 1 : Direction centrale de la police judiciaire

2 - Condamnations prononcées selon la nature de l'infraction en 2006

	Toutes condam- nations	Crimes	Délits						Contraventions de 5 ^e classe	
			Ensemble	Dont vols et recels	Dont circulation routière	Dont coups et violences volontaires	Dont infrac- tions sur les stupéfiants	Dont police des étrangers	Ensemble	Dont coups et violences volontaires
Limousin	6 926	37	6 305	1 162	2 646	520	420	nd	584	151
Cour d'appel de Limoges	456	16	411	92	49	61	41	2	29	17
Tribunaux de grande instance	6 470	21	5 894	1 070	2 597	459	379	nd	555	134
TGI Brive-la-Gaillarde	1 369	3	1 278	253	567	94	55	1	88	36
TGI Guéret	1 160	8	1 047	137	559	88	39	4	105	19
TGI Limoges	3 074	1	2 808	525	1 233	223	188	6	265	63
TGI Tulle	867	9	761	155	238	54	97	nd	97	16
République française (1)	632 531	3 325	582 761	110 361	238 158	54 849	35 377	5 767	46 445	9 732
dont cours d'appel	28 558	1 397	26 064	5 177	4 199	3 553	1 986	416	1 097	474
tribunaux de grande instance	603 748	1 927	556 477	105 173	233 957	51 270	33 355	5 351	45 344	9 254

Données provisoires

En nombre

(1) y compris tribunaux des armées

3 - Orientation donnée aux affaires poursuivables en 2006

	Poursuites		Composition pénales	Procédures alternatives aux poursuites	Classements sans suite	Ensemble
	Ensemble	dont poursuites devant le juge d'instruction				
Brive-la-Gaillarde	1 524	56	57	960	100	2 641
Guéret	1 349	35	97	601	18	2 065
Limoges	3 672	80	763	1 683	350	6 468
Tulle	944	38	191	443	90	1 668
Limousin	7 489	209	1 108	3 687	558	12 842
France	707 827	30 566	51 065	468 045	299 459	1 526 396

En nombre

4 - Orientation donnée aux affaires poursuivables concernant les mineurs en 2007

	Limousin	France
Poursuites	482	59 936
dont poursuites devant le juge d'instruction	5	1 969
Compositions pénales	12	251
Procédures alternatives aux poursuites	597	73 883
Classements sans suite	40	15 781
dont recherche infructueuse	6	2 040
désistement du plaignant	3	2 008
victime désintéressée, régularisation d'office	13	3 124
préjudice ou trouble peu important	6	6 014
Ensemble	1 131	149 851

En nombre

Sources : 2 - 3 - 4 : Ministère de la Justice

5 - Conditions de vie - Société

5 - Activité des tribunaux de grande instance en 2006

	Brive-la-Gaillarde	Guéret	Limoges	Tulle	Limousin	France
Affaires civiles hors référés						
Affaires nouvelles	1 657	1 350	5 286	1 255	9 548	840 984
Affaires terminées	1 671	1 252	5 150	1 309	9 382	816 321
<i>dont divorces prononcés</i>	326	217	859	268	1 670	176 806
Durée moyenne des affaires terminées (en mois)	8,5	6,4	6,8	7,3	nd	7,2
Affaires civiles et commerciales hors référés						
Affaires nouvelles	1 657	1 612	5 286	1 255	9 810	862 928
Affaires terminées	1 671	1 506	5 150	1 309	9 636	837 990
Affaires pénales						
Parquet						
Affaires traitées	7 013	5 172	20 320	4 080	36 585	4 953 065
Affaires poursuivables	2 641	2 065	6 468	1 668	12 842	1 526 396
Tribunaux correctionnels						
Affaires nouvelles	759	540	nd	455	nd	401 366
Jugements rendus	771	637	1692	399	3 499	381 478

En nombre ou unité spécifiée

6 - Activité des tribunaux d'instance en 2006

Tribunal d'instance	Affaires civiles (1)				Affaires pénales			
	Affaires nouvelles	Affaires terminées			Amendes forfaitaires majorées	Ordonnances pénales	Jugements rendus (2)	
		Ensemble	<i>dont jugements au fonds</i>	<i>Durée moyenne en mois</i>			Ensemble	<i>dont contraventions de 5^e classe (2)</i>
Aubusson	331	331	279	6,5	0	52	60	28
Bellac	290	231	196	4,0	0	124	60	9
Bourganeuf	119	129	106	7,4	0	28	27	5
Brive-la-Gaillarde	1 053	1 135	921	6,3	6 205	603	449	101
Guéret	577	436	315	5,7	2 519	222	159	77
Limoges	2 026	1 914	1 661	3,9	21 835	1 553	585	151
Rochechouart	299	280	236	4,0	0	139	64	17
Saint-Yrieix-la-Perche	218	230	183	4,0	0	88	35	8
Tulle	787	653	512	4,4	3 729	248	338	44
Ussel	397	367	307	4,4	563	100	105	36
Limousin	6 097	5 706	4 716	nd	34 851	3 157	1 882	476
France	539 114	529 085	409 062	5,1	9 727 741	242 651	141 698	37 602

En nombre

(1) y compris Tribunal paritaire des baux ruraux et juridictions de proximité

(2) y compris les jugements sur intérêts civils

Sources : 5 - 6 : Ministère de la Justice

7 - Activités des conseils de prud'hommes en 2006

	Brive-la-Gaillarde	Tulle	Guéret	Limoges	Limousin	France
Procédures ordinaires						
Affaires nouvelles, selon la section saisie						
Industrie	67	30	29	221	347	39 204
Commerce	85	44	45	271	445	54 141
Agriculture	2	5	9	17	33	2 890
Diverses	37	25	31	191	284	33 221
Encadrement	44	7	14	80	145	25 472
Ensemble	235	111	128	780	1 254	154 928
Affaires terminées						
Ensemble	247	206	144	945	1 542	156 241
<i>Durée moyenne (en mois)</i>	<i>9,3</i>	<i>7,5</i>	<i>13,1</i>	<i>10,8</i>	<i>nd</i>	<i>12,4</i>
Ordonnances de référé - Affaires terminées	82	27	52	253	414	43 676

En nombre ou unité spécifiée

8 - Activités des tribunaux de commerce en 2005

	Brive-la-Gaillarde	Tulle	Guéret	Limoges	Limousin	France métropolitaine
Affaires contentieuses						
Toutes affaires terminées	224	229	183	459	1 095	153 281
<i>dont décisions au fond</i>	<i>178</i>	<i>199</i>	<i>155</i>	<i>357</i>	<i>889</i>	<i>123 508</i>
Procédures de redressement et liquidations judiciaires						
Jugements d'ouvertures et autres décisions	144	62	67	312	585	56 295
<i>dont jugements d'ouverture de redressement judiciaire</i>	<i>40</i>	<i>16</i>	<i>19</i>	<i>93</i>	<i>168</i>	<i>15 393</i>
<i>dont liquidations judiciaires immédiates</i>	<i>66</i>	<i>38</i>	<i>33</i>	<i>168</i>	<i>305</i>	<i>30 058</i>
Issues des redressements	28	14	23	95	160	14 684
<i>dont liquidations après période d'observation</i>	<i>19</i>	<i>10</i>	<i>14</i>	<i>60</i>	<i>103</i>	<i>9 988</i>
Clôtures des opérations	34	62	51	228	375	36 659
Référés	32	23	14	65	134	28 903

En nombre

Sources : 7 - 8 : Ministère de la Justice

5 - Conditions de vie - Société

9 - Activités des cours d'appel et des cours d'assises en 2006

	Limousin	France
Affaires civiles		
Nouvelles affaires	1 866	212 421
Affaires terminées	1 941	228 035
<i>dont arrêts</i>	1 369	146 727
<i>arrêts avec informations</i>	327	31 222
<i>référés</i>	19	4 421
Affaires terminées - Durée moyenne (en mois)	8,6	13,3
Affaires pénales		
Arrêts en matière pénale - Chambre des appels correctionnels	531	37 412
Chambre de l'application des peines	70	4 978
Arrêts en matière pénale - Chambre de l'instruction	432	34 291
<i>dont arrêts sur mesures de sûreté</i>	201	17 477
Cours d'assises		
Arrêts en matière pénale (1 ^{er} ressort + en appel)	42	2 969

En nombre

10 - Effectifs des magistrats, avocats, greffiers, huissiers de justice, notaires et fonctionnaires des TGI

	Limousin	France
Magistrats (professionnels) au 30 mars 2006	88	7 722
Cour d'appel	23	1 882
Tribunaux de grande instance, tribunaux d'instance	65	5 630
Avocats (inscrits au barreau) au 1^{er} janvier 2007	253	47 626
Greffiers au 31 mai 2001	65	6 659
Cour d'appel	13	869
Tribunaux de grande instance, tribunaux d'instance	52	5 790
Huissiers de justice au 31 décembre 2006	41	3 252
Notaires au 31 décembre 2007	114	8 681
Fonctionnaires des tribunaux de grande instance au 31 décembre 2006	113	9 968
<i>Nombre pour 100 000 habitants</i>	<i>15,5</i>	<i>15,8</i>

En nombre

11 - Population pénale par sexe au 1^{er} janvier 2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Effectif total	674	54	144	872	65 183
<i>dont femmes</i>	0	0	17	17	2 249
<i>prévenus</i>	19	15	54	88	15 707
Ensemble des condamnés	655	39	90	784	49 476
<i>dont correctionnels</i>	596	39	88	723	41 329
<i>criminels</i>	59	0	2	61	8 145

En nombre

Sources : 9 - 11 : Ministère de la Justice - 10 : Ministère de la Justice, Conseil supérieur du Notariat

12 - Établissements pénitentiaires au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Maisons d'arrêt	1	1	1	3	110
Centres de détention	1	0	0	1	24
Ensemble	2	1	1	4	179

En nombre

Sources : 12 : Ministère de la Justice

5 - Conditions de vie - Société

Fin 2007, le nombre de licenciés sportifs s'élève à 184 600 dans la région, soit 2,7 % de plus qu'en 2006. Ainsi, les licenciés limousins représentent environ 1,3 % du nombre total de licences sportives délivrées en France. Selon cet indicateur, la pratique sportive est donc développée en Limousin, et ce malgré l'âge élevé de la population.

Le rugby toujours au palmarès

Avec un peu plus de 30 000 licenciés en 2007, la fédération de football, comme dans toutes les régions, est celle qui regroupe le plus d'adhérents. Viennent ensuite les licenciés du tennis, de l'équitation et du rugby. Néanmoins, rapporté à l'ensemble des licenciés de France, ce sont toujours les fédérations françaises de rugby et de pétanque qui sont les mieux représentées dans la région. La renommée du club athlétique « Brive Corrèze Limousin » explique en partie l'engouement observé pour le rugby.

Parmi les évolutions les plus importantes, citons le handball dont le nombre de licenciés a augmenté de 22 %, porté peut-être par le titre européen de l'équipe de France en 2006. La natation a également fait des émules en Limousin, où l'on note une augmentation de 12 % des licenciés de la discipline. Le basket-ball, avec ses 6 000 licenciés progresse peu (1,4 %) et ce malgré la présence de deux grands clubs d'envergure nationale : le « Limoges ABC en Limousin » pour le basket féminin et le « Limoges CSP » pour le basket masculin.

La chasse est un loisir plus pratiqué en Limousin qu'en France. Avec 40 adhérents aux fédérations de chasse pour mille habitants en 2006, la région est en quatrième position par sa densité derrière la Corse, l'Aquitaine et le Centre. Quant aux pêcheurs, leur nombre continue de diminuer (-2,6 % en un an) mais de manière moins accentuée que sur la période 2004 - 2005 (-21 %).

La lecture plutôt que le cinéma

En 2005, quarante bibliothèques municipales de la région dépassent les 100 000 prêts dans l'année. Les Limousins fréquentent davantage les bibliothèques municipales que la moyenne des Français ; le nombre d'ouvrages prêtés par habitant est de 5,2 par an dans la région contre 4,1 globalement en France.

Côté cinéma, le nombre de fauteuils représente 1,1 % des places de métropole. La fréquentation reste faible (0,8 % des entrées de métropole). L'ouverture d'un nouveau complexe cinématographique en octobre 2008 en périphérie de Limoges, avec ses 10 salles et ses 2 000 fauteuils supplémentaires pourrait accroître le nombre et la consommation des cinéphiles.

Des Limousins plus mélomanes qu'ailleurs

Le conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Limoges et les trois conservatoires à rayonnement départemental (CRD) de Brive-la-Gaillarde, Tulle et Guéret ont accueilli 4 300 élèves au cours de l'année scolaire 2006 - 2007. Parmi ceux-ci, 88 % ont suivi un enseignement musical.

Ces conservatoires accueillent essentiellement des jeunes d'âge scolaire et universitaire, ainsi que de jeunes adultes. En la rapportant au nombre de jeunes de 6 à 29 ans, la fréquentation des conservatoires s'élève à 23,5 élèves pour mille jeunes en Limousin. Ce taux est presque le triple de la moyenne française. La région se classe ainsi au premier rang des régions de France métropolitaine, devant l'Auvergne (12,7 ‰), la Franche-Comté (12,7 ‰) et la Corse (12,5 ‰).

Un patrimoine culturel attractif

Les musées, sites et monuments du Limousin ont attiré plus de deux millions de visiteurs en 2006. Les villes et villages pittoresques ainsi que les lieux de mémoires ont eu les faveurs de six visiteurs sur dix. Le Village de Collonges-la-Rouge et le Village Martyr d'Oradour-sur-Glane sont parmi les sites les plus visités, alors que globalement dans les autres régions, ce sont plutôt les parcs à thèmes et animaliers qui font recette. Les visiteurs en Île-de-France fréquentent davantage les édifices civils et religieux.

Définitions

Licences sportives : actes unilatéraux de la fédération sportive qui permettent la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant (selon les statuts de la fédération) la participation au fonctionnement de la fédération. Elles sont délivrées par les fédérations. Leur nombre est un bon indicateur de la pratique sportive. Il ne permet cependant pas de distinguer la pratique de compétition de celle de loisirs. En effet, pour certains sportifs, la licence ne représente qu'une assurance en cas d'accident. D'autre part, un sportif peut posséder plusieurs licences et donc être compté plusieurs fois dans un bilan.

Taxe piscicole : pour avoir le droit de pêcher dans les cours d'eau, canaux, ruisseaux et plans d'eau, il faut obligatoirement adhérer à une association agréée de pêche et pisciculture qui délivre une carte. Celle-ci doit être munie du timbre piscicole. Désormais, l'ancienne « taxe piscicole » est remplacée

par la Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA). Celle-ci s'ajoute à la cotisation statutaire à l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique.

Salles actives (cinémas) : salles qui effectuent, au cours de l'année, au moins une projection ayant donné lieu à une déclaration de recettes (bordereau).

Multiplexe : les textes législatifs et réglementaires en vigueur ne donnent pas de définition juridique du « multiplexe ». Jusqu'au dernier abaissement des seuils (2 juillet 2003), tous les établissements soumis à la réglementation – autorisation d'une commission départementale d'équipement commercial (CDEC) – étaient réputés multiplexes en France. Depuis, la condition de 795 fauteuils est ajoutée à cette définition réglementaire. La notion de multiplexe recouvre ainsi des réalités économiques qui peuvent être très contrastées.

Pour en savoir plus

- *Musique et danse en Limousin : fréquentation record des conservatoires* - Insee Limousin - Publication électronique - janvier 2008.
- *Le rugby plus populaire en Limousin* - Insee Limousin - Publication électronique - septembre 2004.
- *Le recul du livre et de la presse dans le budget des ménages* - Insee Première - n° 1253 - août 2009.
- *Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair* - Insee Première - n° 1008 - mars 2005.

Données statistiques en ligne sur la culture :

- Ministère de la Culture et de la Communication - Département des études de la prospective et des statistiques : <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html> .

Données statistiques en ligne sur le sport :

- Ministère de la Santé et des Sports : <http://www.sports.gouv.fr/francais/communication/statistiques> .

5 - Conditions de vie - Société

1 - Sportifs licenciés dans les principales fédérations en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin (1)	France
Football	9 640	5 893	14 557	30 090	2 289 457
Tennis	2 656	1 181	5 961	10 078	1 087 261
Équitation	3 088	1 088	3 074	7 250	549 934
Rugby	4 463	446	2 328	7 237	264 203
Pétanque et jeu provençal	2 452	1 059	3 209	6 720	357 644
Judo-jujitsu et disciplines associées	2 039	790	3 443	6 272	535 460
Basketball	1 563	927	3 534	6 024	452 800
Handball	760	371	4 443	5 578	360 368
Natation	892	876	1 385	3 153	255 152
Golf	1 253	159	1 594	3 006	380 608
Karaté et arts martiaux affinitaires	724	160	743	1 627	189 734
Gymnastique	602	0	619	1 221	243 241
Voile	260	184	277	721	254 275
Autres fédérations	10 179	3 766	13 694	28 308	2 743 281
Par type de fédérations					
Fédérations olympiques	26 289	13 322	44 618	85 116	7 367 969
Fédérations non olympiques	14 282	3 578	14 243	32 169	2 595 449
Fédérations multisports affinitaires	20 337	13 649	32 734	67 306	4 921 695

En nombre

(1) Pour une fédération, la colonne "Limousin" ne correspond pas à la somme des départements. En effet, y sont incluses les licences sportives non réparties par département.

2 - Chasse et pêche en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France ou valeur France
Fédérations de chasseurs					
Adhérents	11 422	7 923	9 566	28 911	2,3
Adhérents pour 1000 habitants	48,1	64,7	26,2	39,9	19,7
Pêcheurs acquittant la taxe complète (1)	8 810	6 577	12 365	27 752	2,9

En nombre, %

(1) : la taxe est inexistante en Guadeloupe, Martinique et Guyane

3 - Équipements et exploitation des salles de cinéma en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Nombre de communes équipées	9	7	9	25	1,5
Établissements actifs	10	7	10	27	1,3
Multiplexes actifs	1	0	1	2	1,3
Salles actives	27	12	27	66	1,2
Art et essais	9	6	7	22	2,1
Fauteuils	4 707	2 155	5 004	11 866	1,1
Séances (en milliers)	27	6	28	61	1,0
Entrées (en milliers)	514	172	816	1 502	0,8
Recettes (en milliers d'euros)	2 745	758	4 867	8 370	0,8

En nombre, % ou unité spécifiée

Champ : salles actives hors salles de vidéo transmission haute résolution

Sources : 1 : Ministère de la Santé et des Sports ; MEOS - 2 : Office national de la chasse et de la faune sauvage ; Conseil Supérieur de la pêche - 3 : Centre National de la Cinématographie

4 - Bibliothèques municipales en 2005

	Limousin	France de province	France
Nombre de bibliothèques municipales	40	2 646	3 004
Nombre d'imprimés prêtés par habitant	5,2	nd	4,1
Inscrits par rapport à la population municipale desservie (en %)	19,4	nd	16,6
Dépenses d'acquisition (en euros par habitant desservi)	3,9	nd	2,9

5 - Élèves inscrits dans les conservatoires à rayonnement régional ou départemental au 1^{er} janvier 2007

	Limousin	France de province	France métropolitaine
Musique			
Conservatoires à rayonnement régional	1 598	40 148	48 667
Conservatoires à rayonnement départemental	2 175	70 405	87 181
Danse			
Conservatoires à rayonnement régional	160	4 922	5 721
Conservatoires à rayonnement départemental	371	9 097	12 144

En nombre

6 - Monuments historiques et Musées de France au 1^{er} janvier 2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Monuments historiques	367	277	351	995	2,3
Classés	109	92	112	313	2,2
Inscrits	258	185	239	682	2,4
Musées de France	5	2	4	11	0,9

En nombre, %

7 - Fréquentation des sites et monuments au 1^{er} janvier 2007

	Limousin		France de province		France métropolitaine	
	Sites concernés	Entrées	Sites concernés	Entrées	Sites concernés	Entrées
Édifices civils et religieux remarquables	8	137 583	558	29 112 210	601	76 997 429
Musées	21	297 600	1 021	29 296 780	1 115	56 509 493
Parcs à thèmes et animaliers	12	356 973	420	35 683 883	446	50 930 908
Sites divers	13	1 274 708	597	26 863 850	614	28 454 587

En nombre

Sources : 4 : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture - 5 - 6 : Ministère de la Culture et Communication, DEPS - 7 : Observatoire du développement et de l'ingénierie touristique ODIT France

Santé

6.1 - Personnels et équipements de santé

6.2 - Maladies, accidents

6 - Santé

La capacité d'accueil des établissements de santé du Limousin est de 6 380 lits en 2007. Près de six sur dix relèvent du court séjour, un sur quatre de la psychiatrie, le reste étant proposé dans les soins de suite et de réadaptation. Sur un an, l'évolution est différente selon les disciplines. La capacité d'accueil du court séjour en hospitalisation complète poursuit sa diminution, amorcée depuis plusieurs années, contrairement à l'alternative à l'hospitalisation complète (hospitalisation de jour, de nuit, ambulatoires) qui s'accroît d'un tiers. La psychiatrie gagne quelques places aussi bien en hospitalisation complète qu'en hospitalisation partielle, tout comme les soins de suite et de réadaptation.

Plus de médecins mais moins de spécialistes qu'ailleurs

En 2007, le Limousin compte 2 470 médecins exerçant leur activité à titre libéral ou salarié. Ces effectifs sont restés stables ces dernières années. Avec 129 généralistes pour 100 000 habitants la densité régionale est supérieure à la moyenne métropolitaine qui s'établit à 112 médecins pour 100 000 habitants. Ce n'est pas le cas des médecins spécialistes dont la densité est nettement inférieure à la moyenne française (63 contre 88).

On observe le même écart de densité chez les chirurgiens-dentistes. Leur nombre a diminué de 4 % en un an en Haute-Vienne. Les jeunes praticiens étant peu enclins à s'installer en zone rurale, l'accessibilité au médecin ou au chirurgien-dentiste est parfois difficile dans les campagnes. Ce problème risque de s'accroître dans les prochaines années compte tenu du grand nombre de praticiens atteignant l'âge de la retraite.

Les infirmiers constituent la branche la plus importante des professionnels de santé avec un effectif de 7 600 personnes. Ils se localisent surtout en milieu rural et leur présence est fortement liée à l'importance de la population des personnes âgées. En Creuse notamment, la densité atteint 191 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants alors qu'elle est de 147 en Limousin et 111 en métropole.

Les services de soins à domicile continuent de se développer

Au 1^{er} janvier 2008, le taux d'équipement en structure d'hébergement complet pour personnes âgées est plus faible dans la région qu'en France : 100 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 118 en France. L'hébergement des personnes âgées en Limousin représente ainsi près de 13 000 lits ou places installées au 1^{er} janvier 2008. Les maisons de retraites en regroupent 61 %, les établissements ou services de soins de longue durée 14 %, les logements-foyers 8 %.

La capacité d'accueil en maison de retraite a progressé de plus de 6 % depuis 2005 avec un gain de 485 places. Les services de soins à domicile connaissent une progression de près de 14 % en trois ans, soit 254 places supplémentaires. La région reste ainsi la mieux dotée dans ce domaine avec 23 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, alors que la moyenne métropolitaine est de 17 places.

Des structures d'accueil pour handicapés bien implantées...

Deux types de structure prennent en charge l'accueil des adultes handicapés : les établissements d'hébergement et ceux de travail protégé. Au 1^{er} janvier 2008, ces structures offrent un total de 5 600 places. Les taux d'équipements sont plus élevés qu'au niveau national pour tous les types de structure, sauf pour les foyers d'accueil médicalisés.

En ce qui concerne les plus jeunes, la capacité d'accueil des structures a nettement augmenté ces dernières années. Le Limousin offre ainsi 11,2 places pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, alors que ce taux s'établit à 8,8 au niveau national.

Définitions

Court séjour : il comprend les séjours en établissement de santé pour le soin, de courte durée, d'une pathologie directe. Il peut être suivi de soins de suite et de réadaptation (convalescence, rééducation, ...). Le court séjour comprend la médecine (médecine générale et spécialités), la chirurgie et la gynécologie-obstétrique.

Psychiatrie : traite les maladies mentales et les troubles pathologiques de la vie psychique. Il s'agit ici des services de psychiatrie infanto-juvénile et de ceux de psychiatrie générale pour les adultes.

Personnel de santé libéral : personnel de santé exerçant au moins une activité en clientèle privée à l'exception des médecins hospitaliers assurant des consultations privées à l'hôpital.

Personnel de santé salarié : personnel de santé exerçant exclusivement en établissement d'hospitalisation, en établissement médico-social, en centre de soins ou en centre de recherches ou d'enseignement.

Hospitalisation complète : qualifie l'activité des unités et services qui, accueillant et hébergeant des malades, se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation, et par des équipes médicales et paramédicales qui assurent le diagnostic, les soins et la surveillance.

Hospitalisation de jour : qualifie les unités hospitalières qui effectuent pendant la seule journée des investigations spécialisées, des traitements médicaux séquentiels délicats, des interventions chirurgicales courtes ou une surveillance post-thérapeutique particulière.

Hospitalisation à domicile : structure de soins alternative à l'hospitalisation. Elle permet d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée mais renouvelable en fonction de l'évolution de son état de santé. Elle a pour finalité d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation en établissement.

Chirurgie ambulatoire : les structures pratiquant la

chirurgie ambulatoire permettent d'effectuer, dans des conditions qui autorisent le patient à rejoindre sa résidence le jour même, des actes médicaux ou chirurgicaux nécessitant le recours à un secteur opératoire.

Maisons de retraite : terme générique qui désigne les établissements d'hébergement collectif offrant une prise en charge globale de la personne âgée. Certaines sont médicalisées, c'est-à-dire dotées d'une section de cure médicale.

EHPAD : un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est un ensemble immobilier constitué de chambres médicalisées permettant l'accueil de personnes âgées qui ont besoin d'une assistance journalière et permanente.

Logements-foyers : ensembles résidentiels constitués de petits logements autonomes, dotés de services individuels ou collectifs dont l'usage est facultatif.

Soins de longue durée : les unités de soins de longue durée hébergent des personnes âgées très dépendantes qui ont besoin d'une surveillance médicale constante et de traitements prolongés. Ce sont des services généralement rattachés à un établissement hospitalier.

ESAT : un Établissement et service d'aide par le travail, ou ESAT (anciennement Centre d'aide par le travail, ou CAT), est une structure de travail adapté, dans laquelle des personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées, et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif. C'est un établissement médico-social ayant des activités à caractère professionnel.

Entreprise adaptée : anciennement « atelier protégé ». C'est une entreprise aux formes juridiques diverses, dont le personnel salarié est constitué pour l'essentiel de travailleurs handicapés orientés par la Commission de droits et de l'autonomie des personnes handicapées, avec un encadrement.

6 - Santé

Crèche collective : établissement accueillant pendant la journée des enfants de moins de trois ans durant le travail de leurs parents.

Crèche parentale : crèches qui sont organisées et gérées par des parents d'enfants de moins de trois ans formant une association.

Multi-accueil : les établissements « multi-accueil »

regroupent un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie). Ils assurent l'accueil du petit enfant de 2 mois à 4 ans. Ce sont des lieux de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquiert progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants. L'espace y est aménagé pour favoriser son éveil et son développement dans le respect des règles sanitaires concernant la petite enfance.

Pour en savoir plus

- *Statistiques et indicateurs de la santé et du social STATISS - Memento Limousin 2009 - DRASS Limousin - septembre 2009.*
- *L'accueil et l'encadrement des adultes handicapés en Limousin en 2006 - DRASS Limousin - STATLIM - n° 21 - avril 2009.*
- *Les interruptions volontaires de grossesses en Limousin en 2007 - DRASS Limousin - STATLIM - n° 19 - octobre 2008.*
- *Les pharmaciens et les officines de pharmacie en Limousin en 2008 - DRASS Limousin - STATLIM - n° 18 - juillet 2008.*
- *L'accueil des adultes et des familles en difficulté sociale en 2004 en Limousin - STATLIM - n° 15 - mars 2008.*
- *L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans en 2007 - DREES - Document de travail - Série Statistiques - n° 135 - juin 2009.*
- *L'activité des établissements de santé en 2007 en hospitalisation complète ou partielle - DREES - Études et résultats - n° 691 - mai 2009.*
- *Les professions de santé au 1^{er} janvier 2009 - DREES - Document de travail - Série Statistiques - n° 131 - avril 2009.*
- *Statistiques et indicateurs de la santé et du social STATISS 2009 : les régions françaises - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - DREES - septembre 2009.*

Données statistiques et publications en ligne sur la santé et le social :

- *Ministère de la Santé et des Sports - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques : <http://www.sante.gouv.fr/drees> .*

6 - 1 Personnels et équipements de santé

1 - Capacité d'accueil des établissements de santé au 1^{er} janvier 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Ensemble court séjour	1 152	476	2 028	3 656	1,4
Secteur public (nombre de lits et de places)	837	316	1 412	2 565	1,6
Secteur privé (nombre de lits et de places)	315	160	616	1 091	1,2
Soins de suite et de réadaptation	214	339	599	1 152	1,2
Secteur public (nombre de lits)	183	141	466	790	2,1
Secteur privé (nombre de lits)	31	195	81	307	0,6
Hospitalisation de jour, public + privé (nombre de places)	0	3	52	55	0,9
Psychiatrie	364	301	904	1 569	1,8
Secteur public					
hospitalisation complète (nombre de lits)	90	120	456	666	1,7
hôpital jour ou nuit (nombre de places)	99	133	418	650	3,0
Secteur privé					
hospitalisation complète (nombre de lits)	170	48	30	248	1,3
hôpital jour ou nuit (nombre de places)	5	0	0	5	0,1
Maternités (en nombre)	65	14	84	163	0,9

En nombre, %

2 - Taux d'équipement en établissements de santé au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Court séjour					
Médecine	2,79	2,39	2,96	2,81	2,11
Chirurgie	1,79	1,43	2,23	1,95	1,56
Gynécologie-obstétrique (1)	1,88	0,91	1,46	1,51	1,58
Soins de suite et de réadaptation					
Réadaptation fonctionnelle	0,19	1,14	0,27	0,39	0,55
Équipement global	0,79	2,76	1,62	1,54	1,59
Psychiatrie					
Infanto-juvénile (2)	0,38	1,69	1,29	1,06	0,92
Adulte	1,73	2,71	2,72	2,39	1,51

En lits et places pour 1000 habitants sauf mention particulière

(1) en lits et places pour 1000 femmes de 15 à 49 ans

(2) en lits et places pour 1000 enfants de 0 à 16 ans inclus

Sources : 1 - 2 : Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques ; Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Statistique annuelle des établissements de santé

6 - Santé

3 - Activité du court séjour hospitalier : hospitalisation complète en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Secteur public					
Médecine	25 157	7 462	35 082	67 701	1,5
Chirurgie	10 564	3 155	19 851	33 570	1,5
Gynécologie - Obstétrique	3 972	1 011	5 006	9 989	1,1
Secteur privé					
Médecine	1 731	2 289	8 691	12 711	1,3
Chirurgie	10 453	4 584	19 724	34 761	1,3
Gynécologie - Obstétrique	845	0	2 597	3 442	0,8
Ensemble public et privé					
Médecine	26 888	9 751	43 773	80 412	1,5
Chirurgie	21 017	7 739	39 575	68 331	1,4
Gynécologique - Obstétrique	4 817	1 011	7 603	13 431	1,0
Total secteurs public et privé	52 722	18 501	90 951	162 174	1,4
Accouchements (en nombre)	2 738	596	4 310	7 644	0,9
dont césariennes	549	152	889	1 590	1,0
Interruptions volontaires de grossesse, y.c. interruptions thérapeutiques de grossesse (en nombre)	639	211	1 151	2 001	0,9
Accueil et traitement des urgences					
Nombre de passages dans l'année	55 847	21 743	90 796	168 386	1,0
dont hospitalisés sur l'année (en %) (*)	31	16	32	31	///

En nombre d'entrées, en %, ou en unité spécifiée

(*) : hors unité d'hospitalisation de très courte durée

4 - Activité du court séjour hospitalier : alternatives à l'hospitalisation, hospitalisation à domicile et chimiothérapie en 2006

Venues en hospitalisation de jour, de nuit et en anesthésie ou chirurgie ambulatoire	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Secteur public					
Médecine	6 035	2 533	24 061	32 629	1,5
Chirurgie	1 360	1 031	2 411	4 802	1,2
Gynéco -Obstétrique	531	206	1 386	2 123	0,9
Secteur privé					
Médecine	0	1 654	3 361	5 015	0,5
Chirurgie	10 860	2 442	18 869	32 171	1,1
Gynéco -Obstétrique	106	0	93	199	0,2
Ensemble public et privé					
Médecine	6 035	4 187	27 422	37 644	1,1
Chirurgie	12 220	3 473	21 280	36 973	1,1
Gynéco -Obstétrique	637	206	1 479	2 322	0,7
Hospitalisation à domicile (médecine)					
Journées de prise en charge (en nombre)	16 058	5 080	19 783	40 921	2,2
Traitement du cancer					
Préparations de chimiothérapie délivrées (en nombre)	12 568	4 217	32 042	48 827	1,4

En nombre de venues ou en unité spécifiée

Sources : 3 - 4 : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Statistique annuelle des établissements de santé

6 - 1 Personnels et équipements de santé

5 - Officines et laboratoires au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Pharmacies (y c. mutualistes)	118	68	167	353	1,5
Laboratoires d'analyses médicales	16	4	16	36	0,9

En nombre, %

6 - Personnels de santé libéraux et salariés au 1^{er} janvier 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Médecins généralistes	372	201	738	1 311	1,3
Médecins spécialistes	326	113	720	1 159	1,1
<i>dont spécialistes libéraux en cardiologie</i>	13	4	17	34	0,9
<i>spécialistes libéraux en pédiatrie</i>	4	3	9	16	0,5
<i>spécialistes libéraux en radiologie</i>	17	3	24	44	0,8
<i>spécialistes libéraux en anesthésie-réanimation</i>	9	2	17	28	0,8
<i>spécialistes libéraux en gynécologie-obstétrique</i>	4	1	14	19	0,6
<i>spécialistes libéraux en ophtalmologie</i>	15	5	27	47	1,0
<i>spécialistes libéraux en biologie médicale</i>	5	2	5	12	1,2
<i>spécialistes libéraux en psychiatrie</i>	14	8	29	51	0,8
Pharmaciens	327	170	573	1 070	1,5
Chirurgiens-dentistes	142	42	193	377	0,9
Masseurs kinésithérapeutes	191	85	378	654	1,0
Infirmiers diplômés d'État et autorisés	2 350	1 161	4 073	7 584	1,5
Sages-femmes	63	14	119	196	1,1
Orthophonistes	39	12	51	102	0,6
Orthoptistes	9	2	12	23	0,8
Psychomotriciens	25	12	29	66	1,0
Pédicures-podologues	30	13	45	88	0,8
Ergothérapeutes	10	7	38	55	0,9

En nombre

7 - Densité de professionnels libéraux de la santé au 1^{er} janvier 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Médecins généralistes	113	109	146	129	112
Médecins spécialistes	64	38	71	63	88
Infirmiers diplômés d'État	160	191	124	147	111
Chirurgiens-dentistes	57	32	46	47	62
Masseurs kinésithérapeutes	71	51	73	69	81

En nombre pour 100 000 habitants

Sources : 5 : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Finess - 6 : Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques ; Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Adeli, Finess - 7 : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Adeli

6 - Santé

8 - Capacités d'accueil des personnes âgées au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France (%) ou valeur France
Maison de retraite (y. c. EPHAD)					
Nombre d'établissements	41	25	36	102	1,5
Nombre de lits	3 017	1 970	3 087	8 074	1,7
Logement foyer (y.c. EHPAD)					
Nombre d'établissements	9	1	13	23	0,8
Nombre de logements	412	64	538	1 014	0,7
Ensemble hébergement permanent					
Nombre d'établissements	50	26	49	125	1,3
dont EHPAD (*) (maisons de retraite et logement foyer)					
Nombre d'établissements	39	25	35	99	1,7
Nombre de lits	2 964	1 970	3 057	7 991	1,9
Taux d'équipement (maison de retraite et logement foyer) pour 1000 personnes de 75 ans et plus	110	110	88	100	116,8
Hébergement temporaire (en nombre de lits)	77	10	84	171	2,1
Services de soins à domicile (en nombre de places)	735	504	866	2 105	2,3
Soins de longue durée (en nombre de lits)	682	503	589	1 774	2,6

En nombre, %

(*) : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

9 - Capacités d'accueil des adultes handicapés au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France (%) ou valeur France (pour les taux d'équipement)
Établissements d'hébergement (1)					
Nombre d'établissements	28	13	29	70	1,9
Nombre de lits	1 162	480	709	2 351	2,1
Taux d'équipement en places de maisons d'accueil pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	3,2	2,5	0,7	1,8	0,6
Taux d'équipement en places de foyers de vie pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	3,8	1,2	1,6	2,2	1,1
Taux d'équipement en places de foyers d'accueil médicalisés pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	0,0	0,8	0,2	0,2	0,4
Établissements de travail protégé (2)					
Nombre d'établissements	9	5	11	25	1,9
Nombre de places	689	354	760	1 803	1,6
Taux d'équipement en places en établissements et services d'aide par le travail pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	5,6	5,9	3,9	4,8	3,2
Taux d'équipement en places en entreprises adaptées pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	1,3	0,2	0,4	0,7	0,5
Établissements et services de réinsertion professionnelle					
Nombre d'établissements	0	0	4	4	3,3
Nombre de places	0	0	396	396	3,8
Services de soin à domicile					
Nombre de places	32	11	33	76	1,9
Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)					
Nombre de places	588	136	331	1 055	0,0

(1) : foyers d'hébergement, maisons d'accueil spécialisé, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé.

(2) : établissements et service d'aide par le travail, entreprises adaptées

Sources : 8 - 9 : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Finess

6 - 1 Personnels et équipements de santé

10 - Capacités d'accueil de l'enfance et de la jeunesse handicapées au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France (%) ou valeur France
Déficients intellectuels	244	257	286	787	1,2
Polyhandicapés	69	0	39	108	1,4
Déficients psychiques	63	32	55	150	0,9
Déficients moteurs	0	0	167	167	2,4
Déficients sensoriels	0	0	15	15	0,2
Autres déficients	0	0	12	12	0,4
Ensemble	376	289	574	1 239	1,2
Taux d'équipement pour 1000 personnes de moins de 20 ans	11,3	16,1	9,7	11,2	8,8

En nombre de lits, %

11 - Protection de l'enfance au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France (%) ou valeur France
Ensemble (*)	501	354	841	1 696	2,5
<i>dont maison d'enfants à caractère social</i>	<i>138</i>	<i>22</i>	<i>173</i>	<i>333</i>	<i>0,8</i>
<i>foyers de l'enfance</i>	<i>30</i>	<i>30</i>	<i>35</i>	<i>95</i>	<i>0,9</i>
Taux d'équipement pour 1 000 personnes de moins de 20 ans	10,7	15,4	11,0	11,6	4,3

En nombre de lits

(*) : établissements d'accueil mère-enfants, pouponnières à caractère social, foyer de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social, centres de placement familial social et autres

12 - Hébergement et réinsertion sociale au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France (%) ou valeur France
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)					
Nombre de lits et places	45	28	117	190	0,5
Taux d'équipement pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	0,37	0,47	0,60	0,51	1,02

En nombre de places

13 - Crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France (%)
Crèches collectives y compris parentales	36	0	0	36	0,0
Haltes-garderies et haltes-garderies parentales	15	6	8	29	0,1
Jardins d'enfants	0	6	0	6	0,1
Multi-accueil	503	149	1 166	1 818	1,3

En nombre de places

Sources : 10 - 11 - 12 : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, Finess - 13 : Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques ; Conseils généraux ; Ircem

En 2006, 8 586 personnes domiciliées en Limousin sont décédées dont 51 % d'hommes. Les trois premières causes de décès dans la région sont respectivement les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs et les causes externes de blessure et d'empoisonnement. Elles concernent les deux tiers des décès. En France, les tumeurs sont la première cause de mortalité, suivies des maladies de l'appareil circulatoire. Les causes de décès sont assez différenciées entre les hommes et les femmes. Ainsi, les décès liés aux maladies de l'appareil circulatoire touchent davantage les femmes puisqu'il s'agit de leur première cause de mortalité. En revanche, les hommes sont plus concernés par les décès liés aux tumeurs. Les causes externes de blessures et d'empoisonnement telles que les accidents, les chutes ou les suicides, sont la troisième cause de décès aussi bien en Limousin qu'en France. Elles représentent 7 % de l'ensemble des décès et concernent des hommes dans six cas sur dix.

Accidents de la circulation : l'amélioration marque le pas

En 2007, le nombre d'accidents corporels de la circulation s'élève à 1 138 en Limousin. Ils ont provoqué la mort de 57 personnes et en ont blessé 1 467. Sur longue période, la tendance est à l'amélioration aussi bien pour le nombre d'accidents que pour les personnes blessées et les décès. En effet, entre 2001 et 2006 le nombre d'accidents a diminué de 34 %, le nombre de blessés de 38 % et les personnes tuées de 28 %. Néanmoins, entre 2007 et 2006, on constate une augmentation des accidents de 8 % qui toutefois n'induit pas une hausse du nombre de personnes tuées. Ainsi, les décès survenus suite à un accident de la route continue de diminuer (20 % en un an). À l'inverse, après avoir baissé de 38 % entre 2001 et 2006, le nombre de blessés repart à la hausse avec environ 130 personnes supplémentaires. Ces évolutions ne correspondent pas tout à fait aux évolutions nationales où l'amélioration est toujours d'actualité.

Le département de la Haute-Vienne, plus urbain, concentre six accidents sur dix. D'après le bilan établi par la préfecture, toutes les catégories d'usagers (piétons, cyclistes, motos, voitures) sont concernées par les accidents. L'alcool et la drogue sont désormais

le premier facteur accidentogène, suivis par la vitesse. En effet, si les limitations de vitesse sont dans l'ensemble mieux respectées (baisse du nombre de grands excès de vitesse), l'alcoolémie se maintient à un niveau important. Dans les prochaines années, les contrôles se porteront de plus en plus sur les autres infractions (portable au volant, non-respect des priorités...) car la majorité des accidents trouvent leur origine dans une infraction au code de la route. Le déploiement des radars automatiques devrait également se poursuivre tout comme la mise en place d'actions de prévention ciblées sur des publics à risques : jeunes, 2 roues, personnes âgées.

Le secteur du BTP reste le plus touché par les accidents du travail

Après une croissance quasi continue entre 1993 et 2002, le niveau des accidents du travail décroît jusqu'en 2004 de manière significative. En 2005, ils connaissent une nouvelle hausse. Les données de l'année 2006 en Limousin font état de 7 640 accidents, soit une augmentation de 2 %. Les accidents graves, avec attribution d'une rente, concernent 5 % d'entre eux. Cette part est en baisse puisqu'en 1999, la proportion des accidents graves était de 6 %. Le premier secteur à risque est celui de la construction qui représente 20 % des accidents du travail. Il est suivi de la branche des services aux entreprises et notamment du travail temporaire puis de la chaîne alimentaire.

Entre 1999 et 2005, la croissance du nombre d'arrêts pour maladie professionnelle est de 80 % en Limousin. L'évolution de la reconnaissance de ces maladies professionnelles explique pour partie l'augmentation année après année de leur nombre.

Définitions

Statistiques des causes de décès : l'acte de décès est enregistré dans la commune où a eu lieu le décès. Contrairement aux autres bulletins de l'état civil, le bulletin de décès est anonyme pour respecter le secret médical. L'officier de l'état civil inscrit sur le bulletin de décès tous les renseignements nécessaires aux statistiques de mortalité à l'exception de la cause qu'il ne connaît pas. Celle-ci ne figure que sur un certificat confidentiel de décès rédigé par le médecin qui a constaté le décès et clos par lui. La statistique des décès exclut les enfants mort-nés. Les statistiques des causes de décès sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) par les Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS), avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

Accident corporel de la circulation : accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule et ayant fait au moins une victime (tuée ou blessée). Sont donc exclus tous les accidents matériels ainsi que les accidents corporels qui se produisent sur une voie privée ou qui n'impliquent pas de véhicule.

Gravité des accidents : afin de faciliter les comparaisons internationales, à compter de 2005, les

définitions de la gravité (tués, blessés légers, blessés hospitalisés) ont été harmonisées avec celles adoptées par nos voisins européens.

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident. Jusqu'en 2003, on comptabilisait les décès survenus dans les 6 jours qui suivent l'accident. Depuis 2005, sont appliquées les normes européennes.

Blessé hospitalisé : blessé dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

Blessé léger : blessé dont l'état nécessite entre 0 et 24 heures d'hospitalisation ou un soin médical.

Accident du travail : accident ayant entraîné une interruption de travail d'un jour complet en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu et ayant donné lieu à réparation sous forme d'indemnité journalière.

Activités de service I : activités financières, cabinets d'études, assurances, recherche publique, administration, sécurité sociale, bureaux d'essai et organismes de formation.

Activités de service II : nettoyage, professions de santé, vétérinaires, action sociale et formation, organisation économique, sociale et culturelle, services aux personnes ou à la collectivité.

Taux comparatif de mortalité prématurée : taux de mortalité prématurée (décès avant 65 ans) que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure d'âge que la population de France métropolitaine.

Pour en savoir plus

- *Statistiques et indicateurs de la santé et du social, STATISS 2009, Régions françaises - DREES - septembre 2009.*
- *Statistiques et indicateurs de la santé et du social, STATISS 2009, Limousin - Direction régionale des affaires sanitaires et sociales du Limousin - août 2009.*
- *La sécurité routière en France - Bilan de l'année 2008 - Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Observatoire national interministériel de sécurité routière - 2009.*
- *La consommation de drogues, d'alcool et de tabac chez les jeunes Limousins - Insee Limousin - publication électronique - septembre 2006.*
- *Site Internet de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale : www.inserm.fr.*

1 - Causes de décès pour les hommes en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Maladies infectieuses et parasitaires	34	14	33	81	1,5
Tumeurs	476	307	646	1 429	1,5
<i>dont tumeurs malignes du larynx, de la trachée, des bronches et des poumons</i>	<i>102</i>	<i>69</i>	<i>138</i>	<i>309</i>	<i>1,3</i>
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	52	42	67	161	1,9
Troubles mentaux et du comportement	44	28	57	129	1,8
<i>dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)</i>	<i>13</i>	<i>8</i>	<i>20</i>	<i>41</i>	<i>1,7</i>
Maladies du système nerveux et des organes des sens	60	32	93	185	1,6
Maladies de l'appareil circulatoire	393	279	554	1 226	1,8
Maladies de l'appareil respiratoire	121	58	124	303	1,8
Maladies de l'appareil digestif	60	49	81	190	1,5
<i>dont maladie chronique du foie</i>	<i>22</i>	<i>21</i>	<i>27</i>	<i>70</i>	<i>1,3</i>
Maladies de l'appareil génito-urinaire	22	24	38	84	2,0
Symptômes et états morbides mal définis	66	44	93	203	1,3
Causes externes de blessure et d'empoisonnement	109	78	146	333	1,5
<i>dont accidents de transport</i>	<i>13</i>	<i>9</i>	<i>28</i>	<i>50</i>	<i>1,3</i>
<i>dont chutes accidentelles</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>18</i>	<i>39</i>	<i>1,5</i>
<i>dont suicides</i>	<i>39</i>	<i>25</i>	<i>48</i>	<i>112</i>	<i>1,5</i>
Autres maladies	17	20	29	66	1,5
Ensemble toutes causes	1 454	975	1 961	4 390	1,6
Taux comparatifs de mortalité prématurée (en nombre de décès avant 65 ans pour 100 000 habitants)	258,7	331,0	270,3	276,9	270,7

En nombre, % ou unité spécifiée

Sources : 1 : INSERM

6 - 2 Maladies, accidents

2 - Causes de décès pour les femmes en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Maladies infectieuses et parasitaires	22	17	40	79	1,6
Tumeurs	318	220	506	1 044	1,6
<i>dont tumeurs malignes du sein</i>	44	35	94	173	1,5
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	60	47	82	189	1,7
Troubles mentaux et du comportement	56	42	104	202	2,1
Maladies du système nerveux et des organes des sens	96	38	127	261	1,6
Maladies de l'appareil circulatoire	476	302	649	1 427	1,8
Maladies de l'appareil respiratoire	75	68	80	223	1,5
Maladies de l'appareil digestif	50	39	72	161	1,5
<i>dont maladie chronique du foie</i>	10	6	10	26	1,1
Maladies de l'appareil génito-urinaire	20	15	28	63	1,5
Symptômes et états morbides mal définis	75	54	124	253	1,3
Causes externes de blessure et d'empoisonnement	77	42	91	210	1,4
<i>dont accidents de transport</i>	5	4	2	11	0,9
<i>dont chutes accidentelles</i>	9	8	18	35	1,3
<i>dont suicides</i>	9	5	19	33	1,2
Autres maladies	26	24	34	84	1,3
Ensemble toutes causes	1 351	908	1 937	4 196	1,6
Taux comparatifs de mortalité prématurée (en nombre de décès avant 65 ans pour 100 000 habitants)	118,2	130,8	111,8	116,8	120,8

En nombre, % ou unité spécifiée

3 - Accidents corporels de la circulation en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Nombre d'accidents	349	95	694	1 138	1,4
Nombre de blessés	456	137	874	1 467	1,4
<i>blessés hospitalisés (1)</i>	184	82	231	497	1,3
<i>blessés non hospitalisés (1)</i>	272	55	643	970	1,4
Nombre de tués (1)	19	9	29	57	1,2

En nombre, %

(1) changement du concept en 2005

Sources : 2 : INSERM - 3 : Observatoire national interministériel de la Sécurité routière

6 - Santé

4 - Accidents du travail par secteur d'activité en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Accidents du travail avec arrêt					
Métallurgie	253	92	352	697	0,9
BTP	570	225	704	1 499	1,2
Transports, eau, gaz, électricité	272	64	537	873	0,9
Services, commerces et industries de l'alimentation	465	119	625	1 209	1,0
Industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie	55	9	57	121	0,8
Industrie du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, des vêtements et des cuirs et peaux	200	51	330	581	1,8
Commerce non alimentaire	140	53	294	487	0,8
Activités de service I (1)	115	69	322	506	1,3
Activités de service II (2) et travail temporaire	371	194	732	1 297	0,9
Ensemble	2 441	876	3 953	7 270	1,0
Accidents de travail avec incapacité permanente					
Métallurgie	9	7	25	41	0,7
BTP	33	13	40	86	0,9
Transports, eau, gaz, électricité	9	7	32	48	0,7
Services, commerces et industries de l'alimentation	16	7	23	46	0,7
Industrie de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie	3	0	5	8	0,7
Industrie du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, des vêtements et des cuirs et peaux	10	2	19	31	1,2
Commerce non alimentaire	8	2	14	24	0,6
Activités de service I (1)	11	9	19	39	1,4
Activités de service II (2) et travail temporaire	7	7	37	51	0,6
Ensemble	106	54	214	374	0,8

En nombre, %

Champ : hors agriculture

(1) Activités de service I : activités financières, cabinets d'études, assurances, recherche publique, administrations, sécurité sociale, bureaux d'essai, organismes de formation...

(2) Activités de service II : nettoyage et désinfection, professions de santé, vétérinaires, action sociale, formation, organisations économiques, sociales et culturelles, services aux personnes et à la collectivité, activités autres.

5 - Décès dus aux accidents du travail ou maladies professionnelles en 2006

Nombre de décès	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Par maladie professionnelle	1	0	3	4	0,9
Par accidents du travail	2	1	4	7	1,8
Par accidents de trajet	4	2	0	6	1,1

En nombre, %

Sources : 4 - 5 : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

***Enseignement
Formation***

7.1 - Élèves, établissements, enseignants

7.2 - Diplômes, formation

7 - Enseignement - Formation

A la rentrée 2008, l'Académie de Limoges comptait un peu plus de 133 000 écoliers, collégiens, lycéens et étudiants dans les établissements d'enseignement. Dans le primaire, la fermeture d'écoles se poursuit avec la disparition de quatre maternelles et, malgré la hausse des effectifs, de douze écoles élémentaires en trois ans. Dans le secondaire, on constate sur la même période la fermeture d'un collège et la création d'un lycée professionnel en Corrèze. En Limousin, depuis 2000, le nombre d'établissements du second degré a baissé deux fois moins vite que les effectifs des collégiens et lycéens. Il n'en est pas de même dans l'ensemble du pays où la baisse des établissements a été parallèle à celle des effectifs.

Primaire et secondaire : des évolutions contrastées selon les départements

En Limousin, depuis quatre ans, les effectifs des écoles préélémentaires et élémentaires connaissent une évolution un peu plus favorable que dans l'ensemble de la France. Le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire demeure quasiment stable en France tandis qu'il progresse de 1,5 % dans la région. Ces évolutions masquent cependant des disparités départementales. Ainsi, les écoles creusoises ont vu partir près de 5 % de leurs élèves pendant que la Haute-Vienne en accueillait 3 % supplémentaires et la Corrèze 2 %. Cette hausse globale des effectifs est seulement due aux écoles élémentaires : en Limousin comme en France, les maternelles accueillent de moins en moins d'enfants. Près de 51 000 élèves fréquentent un établissement du second degré dont 18 000 dans le second cycle. Le second degré enregistre une diminution d'effectifs de l'ordre de 3 %, similaire à celle observée au niveau national. Après la troisième, un tiers des élèves choisissent de s'orienter vers une filière professionnelle. Cette proportion évolue peu au fil des années et reflète la situation nationale.

L'enseignement privé est peu représenté en Limousin. Dans le premier degré, il accueille moins de 6 % des effectifs contre près de 14 % France entière. Il est un peu plus présent dans le second degré : avec 10 % des collégiens et lycéens, il accueille deux fois moins d'élèves que la moyenne métropolitaine. La Creuse représente le département français dans

lequel l'enseignement privé est le moins présent : 1,7 % dans le primaire et 1,4 % dans le secondaire.

Les filières non universitaires se développent

Dans le même temps, dans l'enseignement supérieur, en trois ans, le nombre d'étudiants a chuté de 3 % en Limousin, soit un point de plus que dans l'ensemble de la France. À la rentrée 2008, l'Université de Limoges accueillait 13 400 étudiants, soit 60 % des effectifs de l'enseignement supérieur de la région. Depuis la rentrée 2005, comme dans le reste du supérieur, ses effectifs diminuent : un quart d'étudiants en moins en lettres et sciences humaines et 15 % en moins en sciences et techniques. À l'inverse, les IUT et les disciplines relatives à la santé ont vu croître le nombre de leurs étudiants : +10 % pour les premiers et +5 % pour les secondes.

Un corps enseignant largement féminisé

On dénombre 9 500 enseignants en Limousin hors stagiaires IUFM, dont 8 % dans l'enseignement privé sous contrat. Plus de la moitié exercent dans le second degré. Parmi les professeurs des écoles et instituteurs du public, trois enseignants sur quatre sont des femmes. Elles sont même 95 % dans le secteur privé. Dans les collèges et lycées, elles sont également majoritaires mais dans des proportions moindres. Si on en compte six sur dix parmi les professeurs certifiés, elles ne sont que quatre sur dix parmi les professeurs agrégés. Dans l'enseignement supérieur, moins de quatre enseignants sur dix sont des femmes.

7 - 1 Élèves, établissements, enseignants

Définitions

Premier degré : regroupe l'ensemble des élèves scolarisés dans le préélémentaire (écoles maternelles ou sections enfantines des écoles primaires), l'élémentaire et dans les classes d'adaptation scolaire des enfants handicapés (ASH).

Second degré : enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire, dispensé dans les collèges (premier cycle), les lycées (second cycle général et technologique) et les lycées professionnels (second cycle professionnel).

Premier cycle : classes de la sixième à la troisième, dispositifs relais, unités pédagogiques d'intégration (UPI), classes préprofessionnelles (classe préparatoire à l'apprentissage – CPA –, classes d'initiation préprofessionnelle par alternance – CLIPA –, dispositifs d'initiation aux métiers en alternance – DIMA).

Second cycle général et technologique : regroupe les classes de seconde, première et terminale préparant au baccalauréat général et technologique ainsi qu'au brevet de technicien.

Second cycle professionnel : classes préparant en un ou deux ans au BEP (brevet d'études professionnelles) et en un, deux ou trois ans aux CAP (certificat d'aptitude professionnelle), baccalauréats professionnels et BMA (brevets des métiers d'art) ou à toute

autre formation professionnelle de niveaux IV et V.

Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) : reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes ordinaires d'enseignement général ou professionnel.

Universités et assimilés : ensemble des unités de formation et de recherche (UFR), écoles d'ingénieurs rattachées et instituts intégrés.

Institut universitaire de technologie (IUT) : outre la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) : rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

Écoles d'ingénieurs : établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs.

STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Pour en savoir plus

- *Tableau de bord de l'Université de Limoges TABUL 2008-2009 - Université de Limoges - septembre 2009.*
- *Une aide personnalisée pour les élèves - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.*
- *Les élèves de nationalité étrangère à la rentrée 2005 - L'année économique et sociale 2005 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 7 - mai 2006.*
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - Ministère de l'Éducation nationale - édition 2009.*
- *L'état de l'école - Ministère de l'Éducation nationale - n° 18 - octobre 2008.*
- *Ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>.*

7 - Enseignement - Formation

1 - Effectifs scolarisés du premier degré en 2008-2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Enseignement public					
Préélémentaire	7 218	3 292	11 156	21 666	2 219 281
Élémentaire	11 678	5 801	18 375	35 854	3 484 159
Adaptation scolaire des élèves handicapés (ASH)	145	47	152	344	42 694
Ensemble public	19 041	9 140	29 683	57 864	5 746 134
Enseignement privé					
Préélémentaire	494	48	616	1 158	316 071
Élémentaire	826	111	1 209	2 146	578 097
Adaptation scolaire des élèves handicapés (ASH)	7	0	35	42	3 290
Ensemble privé	1 327	159	1 860	3 346	897 458
Ensemble du premier degré	20 368	9 299	31 543	61 210	6 643 592

En nombre, %

2 - Effectifs scolarisés du second degré - Année 2008 - 2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Enseignement public					
Premier cycle	8 500	4 445	13 504	26 449	2 425 711
dont 1 ^{er} cycle pré professionnel (1)	51	28	84	163	12 632
Second cycle professionnel	1 688	1 142	2 988	5 818	544 634
Second cycle général et technologique y.c. brevet de technicien	4 040	1 896	6 300	12 236	1 138 343
Enseignement adapté	274	233	408	915	92 107
Ensemble enseignement public (2)	14 502	7 716	23 200	45 418	4 202 890
dont EREA	77	0	0	77	10 482
Enseignement privé					
Premier cycle	1 049	82	1 450	2 581	662 321
dont 1 ^{er} cycle pré professionnel (1)	0	0	6	6	1 669
Second cycle professionnel	918	0	322	1 240	151 503
Second cycle général et technologique	613	26	776	1 415	309 585
Enseignement adapté (SEGPA)	28	0	0	28	4 037
Ensemble enseignement privé (2)	2 608	108	2 548	5 264	1 128 042
Ensemble du second degré	17 110	7 824	25 748	50 682	5 330 932

En nombre

Hors second degré agricole

(1) CLIPA, CPA, UPI et classes relais

(2) Y compris formations complémentaires diplômantes et préparations diverses pré bac

Sources : 1 - 2 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

7 - 1 Élèves, établissements, enseignants

3 - Établissements scolaires du premier degré en 2008-2009

Établissements	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Enseignement public	242	164	263	669	49 498
Maternelles	46	39	70	155	16 748
Elémentaires et spéciales	196	125	193	514	32 750
Enseignement privé	6	3	11	20	5 377
Maternelles	0	0	0	0	194
Elémentaires et spéciales	6	3	11	20	5 183
Ensemble premier degré	248	167	274	689	54 875

En nombre

4 - Établissements scolaires du second degré - Année 2008-2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Enseignement public					
Collèges	25	18	34	77	5 260
Lycées professionnels	7	4	8	19	1 012
Lycées	6	5	12	23	1 573
EREA	1	0	0	1	80
Ensemble public	39	27	54	120	7 925
Enseignement privé					
Collèges	5	1	5	11	1 771
Lycées professionnels	4	0	3	7	660
Lycées	4	1	3	8	1 063
Ensemble privé	13	2	11	26	3 494
Ensemble second degré	52	29	65	146	11 419

En nombre

Hors établissements du second degré agricole

5 - Classes-divisions scolaires du second degré - Année 2008-2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Enseignement public					
Collèges	377	215	587	1 179	106 530
Lycées professionnels	97	55	113	265	22 461
Lycées	179	105	332	616	56 000
EREA	10	0	0	10	946
Ensemble public	663	375	1 032	2 070	185 937
Enseignement privé					
Collèges	51	4	62	117	25 901
Lycées professionnels	37	0	15	52	6 422
Lycées	56	3	47	106	18 161
Ensemble privé	144	7	124	275	50 484
Ensemble second degré	807	382	1 156	2 345	236 421

En nombre

Champ : hors second degré agricole.

Sources : 3 - 5 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, fichier des établissements - 4 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

7 - Enseignement - Formation

6 - Écoles en regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) au 1^{er} janvier 2009

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
RPI dispersés	74	45	49	168	7 701
RPI concentrés	1	17	0	18	1 013

En nombre

7 - Enseignants de l'enseignement public au 31 janvier 2009

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France	
	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes
Enseignants du premier degré	1 165	78	650	76	1 601	76	3 416	77	321 739	81
dont professeurs des écoles	1 137	78	636	77	1 561	76	3 334	77	308 797	81
instituteurs spécialisés et non spécialisés	28	75	13	54	40	70	81	69	12 504	78
Autres titulaires (1)	0	0	1	0	0	0	1	0	143	56
Non titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	295	78
Enseignants du second degré	1 452	57	820	55	2 315	58	4 587	57	393 860	58
Agrégés et chaires supérieures	166	39	54	54	310	41	530	42	49 696	49
Certifiés et assimilés	922	64	535	59	1 463	64	2 920	63	247 195	62
Professeurs de lycée professionnel	242	45	144	49	416	50	802	48	61 039	41
PEGC	34	50	19	32	34	62	87	51	7 663	57
Autres titulaires (2)	60	45	24	29	50	42	134	41	12 010	53
Non titulaires (3)	28	61	44	57	42	55	114	57	16 257	53
Stagiaires des IUFM	65	88	30	70	73	78	168	80	21 002	76
Ensemble enseign. du public hors enseignants du supérieur	2 682	67	1 500	65	3 989	65	8 171	66	736 601	68
Enseignants du supérieur (4)	19	53	16	44	830	36	865	36	78 169	36

En nombre, %

Champ : hors aides éducateurs et assistants d'éducation hors CNED

(1) : comprennent les directeurs déchargés de classes, les professeurs chargés de rééducation en psychopédagogie ou psychomotricité, les psychologues scolaires et les titulaires remplaçants

(2) : chargés d'enseignement et adjoints d'enseignement, professeurs des écoles, instituteurs et instituteurs spécialisés

(3) : maîtres auxiliaires, enseignants contractuels, autres non-titulaires

(4) : au 31 janvier 2008 y compris enseignants en IUFM

8 - Enseignants de l'enseignement privé sous contrat au 31 janvier 2008

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France	
	Total	% femmes	Total	% femmes	Total	% femmes	Total	% femmes	Total	% femmes
Enseignants du premier degré	69	93	11	91	106	98	186	96	46 379	91
Enseignants du second degré	254	70	17	53	261	74	532	71	97 061	66
Ensemble	323	75	28	68	367	81	718	78	143 440	74

En nombre, %

Sources : 6 : Insee, Base permanente des équipements - 7 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, fichier de paye - 8 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

7 - 1 Élèves, établissements, enseignants

9 - Étudiants de l'enseignement supérieur - Année 2008-2009

	Limousin	France
Universités et assimilés (1)	14 018	1 404 376
dont IUT	1 850	118 115
IUFM hors Guadeloupe, Guyane, Martinique (2)	633	62 544
formations d'ingénieurs	468	31 216
Établissements universitaires privés	0	23 219
Universités de technologie hors formations d'ingénieurs	0	8 248
Sections de technicien supérieur	3 153	234 164
Grands établissements	0	31 121
Instituts nationaux polytechniques	0	6 763
Formations d'ingénieurs hors université	580	83 211
Classes préparatoires aux grandes écoles	532	80 003
Préparations intégrées	0	4 066
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	137	100 609
Écoles paramédicales et sociales	2 203	134 407
Formations comptables non universitaires	107	8 377
Autres établissements d'enseignement supérieur	242	111 688
IUFM en Guadeloupe, Guyane, Martinique (3)	///	1 493
Ensemble	20 972	2 231 745

En nombre

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat

(2) À partir de 2008, les IUFM sont intégrés dans les universités, sauf en Guadeloupe, Martinique et Guyane

(3) Ligne publiée pour rendre cohérent le total de la colonne France

10 - Étudiants en université par discipline - Année 2008-2009

	Limousin	France
Droit, sciences politiques	1 645	183 731
Sciences économiques, gestion, admin. éco. et sociale (AES)	1 180	177 968
Lettres et sciences humaines (1)	3 274	451 033
Sciences fondam. et appl., sciences de la nature et de la vie (2)	3 044	247 464
STAPS	351	32 911
Médecine et odontologie	2 009	161 933
Pharmacie	665	31 221
Ensemble des disciplines	12 168	1 286 261

En nombre

Champ : universités, y compris Instituts universitaires professionnalisés (IUP), et hors IUT

(1) : Lettres, sciences du langage, langues, sciences humaines et sociales, pluri-littres, langues, sciences humaines

(2) : Sciences fondamentales et application, sciences de la nature et de la vie, plurisciences

Sources : 9 - 10 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

7 - Enseignement - Formation

En 2007, plus de 20 000 candidats se sont présentés à des examens allant du CAP au baccalauréat. Si la plupart des taux d'accès à des niveaux de qualification ou à des diplômes sont stables sur dix ans, les formes d'enseignement évoluent avec le développement de l'enseignement professionnel. L'apprentissage constitue notamment une voie supplémentaire de poursuite des études.

Deux tiers de bacheliers dans une classe d'âge

Le nombre de candidats au baccalauréat continue de diminuer avec une baisse de 9,5 % en sept ans. En 2007, 6 400 candidats ont présenté cet examen en Limousin : près de la moitié au bac général, 30 % au bac technologique et 22 % aux séries professionnelles. Alors que depuis dix ans, le taux de réussite (toutes séries confondues) a progressé de façon soutenue dans la région, l'année 2007 marque un repli par rapport à 2006 qui avait enregistré des résultats exceptionnels. Tous bacs confondus, le Limousin compte 82,3 % d'admis en 2007, soit deux points de moins qu'en 2006. Pour la première fois depuis 2004, le taux de réussite du Limousin est d'ailleurs inférieur d'un point au taux de réussite national. Dans le palmarès des académies, Grenoble, Rennes et Nantes restent en tête avec des scores de réussite frôlant les 89 % ; Limoges arrive en milieu de classement.

Parmi les trois séries que compte le baccalauréat général, c'est la série scientifique qui obtient pour la deuxième année consécutive les meilleurs résultats de l'académie avec 88,5 % d'admis, chiffre identique à la moyenne nationale.

Malgré la légère baisse observée, les résultats au baccalauréat restent toutefois élevés : par comparaison, en 2000, le taux de réussite était de 78,5 %, soit 3,8 points de moins. En 2007, les bacheliers représentent les deux tiers d'une classe d'âge. Globalement, l'académie de Limoges compte 65,8 % de bacheliers dans une génération, soit deux points de plus que la moyenne française.

Hors baccalauréat, plus de 6 500 candidats limousins se sont présentés à des diplômes de l'enseignement technologique (CAP, BEP, BP...) en 2007 : le taux d'admis est supérieur à l'année précédente avec 77,3 %.

Le taux de réussite au brevet des collèges s'établit à 85,8 %, avec près de 7 400 élèves limousins présentés. L'écart de réussite entre la région et la moyenne française est, cette année encore, à l'avantage de la région avec 4 points de plus pour l'année 2007. Mais cet écart tend à se réduire : il était de près de 7 points en 2006.

L'apprentissage poursuit son développement

La formation par l'apprentissage s'adresse à un public diversifié : jeunes scolarisés, adultes en formation professionnelle, ... Il permet de se former à un métier précis et conduit donc en priorité à la vie active. Bien que le poids de l'apprentissage en Limousin soit encore faible, on note depuis 1998 une progression des effectifs de 9,3 %. Celle-ci reste cependant encore en deçà de la progression métropolitaine qui s'élève à 17,5 % sur la même période.

En 2006, le Limousin compte 25 CFA (Centre de Formation des Apprentis), qui préparent à près de 140 diplômes couvrant des filières multiples. L'apprentissage concerne tous les niveaux, allant du CAP au diplôme d'ingénieur et concerne près de 3 800 élèves.

Le poids de l'apprentissage est encore en deçà de celui observé au niveau national : il concerne 4,6 % des Limousins âgés de 16 à 25 ans, contre 5,2 % au niveau national. Cependant, sur ces dix dernières années, le nombre d'apprentis est orienté à la hausse dans la région, après avoir connu un fléchissement en 2002 et 2003.

En 2006, près de 65 % des apprentis limousins préparent un diplôme de niveau V (CAP, BEP...). En corollaire, la part des apprentis préparant un diplôme post bac est plus faible qu'au niveau national, notamment pour les BTS qui ne concernent que 5,5 % des élèves en apprentissage contre près de 12 % au niveau national.

Définitions

Baccalauréat général : il sanctionne une formation générale à dominante scientifique, économique et sociale, ou littéraire.

Baccalauréat technologique : il associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

Baccalauréat professionnel : il sanctionne une formation plus concrète débouchant sur un métier. La finalité principale de ce diplôme est l'entrée dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures.

Brevet d'études professionnelles (BEP) : diplôme national qui atteste d'une qualification professionnelle, préparé en deux ans après la classe de troisième. A partir de la rentrée 2009, le BEP rénové est une certification intermédiaire durant la préparation du baccalauréat professionnel en trois ans.

Brevet professionnel (BP) : diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle définie. Il est obtenu tout en travaillant ou par apprentissage dans le prolongement de la préparation d'un diplôme de niveau V dans la spécialité.

Brevet de technicien (BT) : se prépare en trois ans d'études après la classe de troisième, en lycée (en lycée agricole pour le brevet de technicien agricole). Il constitue un diplôme spécialisé dans un domaine professionnel très précis.

Brevet de technicien supérieur (BTS) : généralement préparé en deux ans après le baccalauréat dans les sections de techniciens supérieurs des lycées.

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : préparé en deux ans à l'issue de la classe de troisième.

Apprenti : jeune de 16 à 25 ans suivant une formation professionnelle pour partie dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et pour partie dans une entreprise, en vue de passer un diplôme de l'enseignement technique. Le contrat d'apprentissage entre l'apprenti (ou ses parents) et l'entreprise est un contrat de travail d'une durée de six mois à trois ans en fonction du diplôme préparé. L'apprenti reçoit de l'entreprise un salaire fixé en pourcentage du SMIC (25 % à 78 %) en fonction de son âge et de l'année d'exécution du contrat. Les apprentis sont comptés dans la population active occupée au sens du BIT mais ils sont aussi inclus dans les effectifs scolarisés dans les statistiques sur l'éducation.

Niveau de formation : cinq grands niveaux existent : - niveaux VI et VI bis : sortie avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou d'un BEP ou avant une classe de seconde ;

- niveau V : classe terminale de CAP ou de BEP, seconde ou première ;

- niveau IV : classe terminale des lycées ou début d'études supérieures sans diplôme ;

- niveau III : diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, diplôme paramédical ou social) ;

- niveaux I et II : diplôme égal ou supérieur à la licence.

Il se réfère à la classe de sortie et non au diplôme pour les études secondaires.

Mention complémentaire : diplôme national qui vise à donner à son titulaire une qualification spécialisée. La formation est accessible à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique et, éventuellement, général.

7 - Enseignement - Formation

Pour en savoir plus

- Deux tiers de bacheliers dans une génération - L'année économique et sociale 2007 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 11 - mai 2008.
- Un niveau de diplôme modeste, en amélioration rapide - Insee Limousin - Publication électronique - juillet 2007.
- Les jeunes en Limousin - Insee Limousin - Les dossiers - n° 8 - novembre 2006.
- Formation et emploi - Insee Références - édition 2009 - juin 2009.
- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - Ministère de l'Éducation nationale - édition 2009.
- Des chiffres pour les hommes... des lettres pour les femmes - Insee Première - n° 1071 - mars 2006.
- Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale - Insee Première - n° 1044 - octobre 2005.
- Ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>

1 - Diplômes délivrés dans les premier et second degrés et BTS à la session 2007

	Limousin				France			
	Présentés	Admis	Taux de réussite		Présentés	Admis	Taux de réussite	
			2007	2006			2007	2006
Brevet	7 379	6 334	85,8	85,6	776 341	634 369	81,7	78,7
Collège	6 302	5 530	87,7	87,5	689 667	567 755	82,3	79,1
Technologique	702	572	81,5	74,6	39 841	32 115	80,6	77,3
Professionnel	375	232	61,9	76,6	46 833	34 499	73,7	73,9
Baccalauréat général	3 065	2 682	87,5	88,3	321 233	281 733	87,7	86,6
L - Littéraire	613	520	84,8	85,0	59 025	49 843	84,4	83,3
ES - Économique et social	844	739	87,6	84,8	102 227	90 354	88,4	84,4
S - Scientifique	1 608	1 423	88,5	91,6	159 981	141 536	88,5	89,1
Baccalauréat technologique	1 926	1 459	75,8	80,2	173 545	137 605	79,3	77,3
Hôtellerie	19	17	89,5	90,9	2 680	2 278	85,0	82,4
SMS - Sciences médico-sociales	286	218	76,2	85,5	25 446	19 730	77,5	78,7
STI - Sciences et technologies industrielles	569	452	79,4	77,4	42 153	34 197	81,1	75,8
STG - Sciences et technologies de la gestion	727	541	74,4	81,7	87 194	68 519	78,6	77,1
STL - Sciences et technologies de laboratoire	115	84	73,0	76,9	7 913	6 853	86,6	82,0
STAE - Sciences et techn.agron. environnement	210	147	70,0	74,2	7 236	5 311	73,4	76,6
STP - Sciences et technologies du produit agroaliment.	0	0	///	///	623	438	70,3	52,9
Autres séries technologiques	0	0	///	///	300	279	93,0	89,2
Baccalauréat professionnel	1 380	1 103	79,9	81,4	133 748	104 975	78,5	77,3
Ensemble des baccalauréats	6 371	5 244	82,3	84,4	628 526	524 313	83,4	82,1
Diplômes de l'enseignement technique hors bac	6 536	5 051	77,3	76,5	625 974	459 594	73,4	72,1
dont CAP - Certificat d'aptitude professionnelle	2 259	1 900	84,1	80,5	173 302	137 972	79,6	77,4
BEP - Brevet d'études professionnelles	2 188	1 699	77,7	77,8	241 808	181 436	75,0	73,7
MC - Mention complémentaire	143	123	86,0	83,1	12 527	10 540	84,1	81,8
BP - Brevet professionnel	357	255	71,4	73,5	27 790	19 037	68,5	72,1
BT - Brevet de technicien	58	48	82,8	75,7	1 756	1 323	75,3	71,7
BTS - Brevet de technicien supérieur	1 361	941	69,1	70,8	150 726	101 389	67,3	65,8

En nombre, %

Sources : 1 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

7 - 2 Diplômes, formation

2 - Formation des apprentis - Année 2005-2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Nombre d'établissements - Centres de form. d'apprentis	11	4	10	25	2,4
Nombre d'apprentis	1 470	403	1 916	3 789	0,9
<i>dont génie civil, construction, bois</i>	347	102	357	806	1,1
<i>mécanique, électricité, électronique</i>	298	7	402	707	0,9
<i>transformations</i>	231	35	418	684	1,1
<i>services aux personnes</i>	225	63	242	530	0,8
<i>échanges et gestion</i>	200	39	241	480	0,6
<i>agriculture, pêche, forêt</i>	157	144	178	479	1,7
<i>communication et information</i>	0	0	68	68	0,5

En nombre, %

Champ : apprentis sous tutelle de l'Éducation nationale et de l'Agriculture

3 - Apprentis selon le diplôme préparé - Année 2005-2006

	Limousin		France	
	Agriculture	Éducation nationale	Agriculture	Éducation nationale
Niveau I et II	0	28	524	19 399
Ingénieur	0	0	257	6 163
Titres et autres diplômes	0	28	267	13 236
Niveau III	30	168	5 471	41 562
BTS - Brevet de technicien supérieur	30	142	5 343	35 074
DUT - Diplôme universitaire de technologie	///	0	///	3 464
Titres et autres diplômes	0	26	128	3 024
Niveau IV	246	778	9 463	81 987
Baccalauréat professionnel	141	309	5 509	37 193
Brevet professionnel	88	436	3 164	39 203
Brevet de technicien et mentions compl.	0	0	67	972
Titres et autres diplômes	17	33	723	4 619
Niveau V	314	2 046	16 729	218 471
CAP - Certificat d'aptitude professionnelle	127	1 819	10 512	169 378
Mentions complémentaires	///	42	///	4 720
BEP - Brevet d'études professionnelles	187	185	5 612	42 642
Titres et autres diplômes	0	0	605	1 731
Tous niveaux	590	3 020	32 187	361 419

En nombre

Champ : apprentis sous tutelle de l'Éducation nationale et de l'Agriculture

Sources : 2 - 3 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance

C H A P I T R E

Économie

8.1 - Économie générale

8.2 - Finances publiques

8.3 - Échanges extérieurs

8

8 - Économie

Avec un produit intérieur brut (PIB) de près de 18 milliards d'euros en 2007, le Limousin contribue à hauteur de 1 % à la création de richesse nationale. La région se classe en avant-dernière position devant la Corse (0,4 %), et loin derrière le trio de tête emmené par l'Île-de-France (28,7 % du PIB national), Rhône-Alpes (9,8 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,4 %). La valeur du PIB par habitant, qui n'excède pas 25 000 euros par tête, est inférieure à celle de l'ensemble de la France. Le Limousin reste par ailleurs classé en dernière position des régions métropolitaines en termes de richesse créée par emploi.

Plus que la structure par âge de la population ou les taux d'activité, c'est l'orientation sectorielle de l'économie limousine qui explique ce constat. Ainsi, le poids de l'agriculture est encore important. L'élevage bovin extensif crée peu de valeur ajoutée, comparé aux grandes cultures céréalières ou industrielles. L'industrie limousine, à l'exception de l'agroalimentaire, affiche des performances modestes. Elle se caractérise par la prévalence des biens intermédiaires, aux processus de transformation de faible ampleur, tandis que les activités de pointe ou de haute technologie, à forte valeur ajoutée, restent encore marginales. Dans le tertiaire, la part des services administrés est supérieure à la moyenne métropolitaine et de province. Les services marchands et notamment les services aux entreprises, sous représentés, contribuent beaucoup plus faiblement qu'ailleurs à la valeur ajoutée globale.

La Haute-Vienne dégage le PIB par emploi le plus élevé de la région

Au sein-même de la région limousine, la Haute-Vienne représentait en 2005 plus de la moitié de la richesse créée, contre un tiers pour la Corrèze et seulement 14 % pour la Creuse. Si le PIB par habitant dépassait le seuil des 23 000 euros dans les deux premiers départements, il restait plus faible en Creuse avec moins de 18 600 euros par tête. Ces différences départementales en termes de PIB s'expliquent par les secteurs d'activités dominants. La Haute-Vienne est le département limousin qui dégage le PIB par emploi le plus élevé, grâce notamment à la prépondérance de ses services administratifs et de ses activités financières et immobilières qui

représentent respectivement 29 % et 17 % de sa valeur ajoutée brute. La Corrèze, qui se classe en deuxième position, se caractérise par une industrie agroalimentaire plus productrice de valeur ajoutée que dans les deux autres départements. Ce secteur totalise en Corrèze 172 millions d'euros de valeur ajoutée brute, soit 3,5 % de sa richesse créée sur l'année 2005. L'apport de la construction y est aussi plus marqué.

Le poids du secteur agricole reste important en Limousin

Si le poids du secteur agricole, traditionnellement tourné vers l'élevage bovin et extensif reste important dans l'ensemble de la région, il est plus marqué en Creuse qu'ailleurs. Ce département rural arrive loin derrière les deux autres, du fait de la faiblesse de l'ensemble de son secteur industriel conjuguée à la sous-représentation des services de conseil et d'assistance en direction des entreprises.

Définitions

Valeur ajoutée brute : différence entre la valeur des biens et services produits par une entreprise ou un secteur et celle des biens et services utilisés pour la production, appelés « consommations intermédiaires ».

Produit intérieur brut (PIB) : agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il se définit, entre autres, comme la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douane, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.

Produit intérieur brut par emploi : rapport du PIB en valeur à l'estimation annuelle d'emploi. Ce ratio

permet de comparer la productivité du travail par région ou par secteur d'activité.

Produit intérieur brut par habitant : rapport du PIB en valeur à la population. Ce ratio permet de comparer la richesse produite par habitant entre diverses zones géographiques (pays, région, département).

Prix courants : prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée. Ils sont aussi appelés « prix en valeur nominale ». Ils se distinguent des prix « constants », qui sont les prix en valeur réelle, c'est-à-dire corrigés de la hausse des prix par rapport à une donnée de base ou de référence.

Pour en savoir plus

- *PIB limousin, une croissance toujours en retrait* - Insee Limousin - Publication électronique - mars 2008.
- *L'année économique et sociale 2008* - Insee Limousin - Les Dossiers - n° 12 - juin 2009.
- *L'économie française, Comptes et dossiers - Rapport sur les comptes de la nation de 2008* - juillet 2009.
- *Les comptes de la nation en 2008 : un fort ralentissement de l'activité* - Insee Première - n° 1236 - mai 2009.
- *Tableaux de l'économie française* - Insee - édition 2008 - septembre 2008.
- *Les produits intérieurs bruts régionaux en 2003 : forte concentration spatiale et dynamismes contrastés* - Insee Première - n° 1055 - décembre 2005.

8 - Économie

1 - Produit intérieur brut (PIB) régional à prix courants

	Limousin		France de province		France métropolitaine	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Produit intérieur brut (en millions d'euros)	17 048	17 840	1 265 207	1 326 080	1 776 315	1 859 644
PIB par habitant (en euros)	23 483	24 518	25 400	26 471	28 963	30 140
PIB par emploi (en euros)	59 509	61 888	65 614	67 982	71 792	74 243

2 - Produit intérieur brut (PIB) par département à prix courants en 2005

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Produit intérieur brut (en millions d'euros)	5 481	2 281	8 649	16 411	1 696 373
PIB par habitant (euros)	23 089	18 572	23 734	22 648	27 811
PIB par emploi (euros)	57 780	51 311	59 525	57 661	69 185

3 - Valeur ajoutée brute par branche d'activité en 2007

Activité selon la Nomenclature économique de synthèse (NES)	Limousin		France de province		France métropolitaine	
	Valeur	Structure	Valeur	Structure	Valeur	Structure
Agriculture, sylviculture, pêche	712	4,5	35 998	3,0	36 610	2,2
Industries agricoles et alimentaires	328	2,1	25 325	2,1	28 586	1,7
Industries des biens de consommation	255	1,6	22 311	1,9	35 851	2,2
Industrie automobile	87	0,5	7 961	0,7	10 903	0,7
Industries des biens d'équipement	207	1,3	37 597	3,2	46 863	2,8
Industries des biens intermédiaires	1 038	6,5	72 836	6,1	81 665	4,9
Energie	263	1,6	23 419	2,0	32 462	1,9
Construction	1 286	8,1	88 677	7,5	108 160	6,5
Commerce	1 546	9,7	120 920	10,2	165 585	9,9
Transports	513	3,2	50 789	4,3	73 566	4,4
Activités financières, activités immobilières	2 934	18,4	209 201	17,6	321 117	19,3
Services aux entreprises	1 609	10,1	161 749	13,6	278 042	16,7
Services aux particuliers	671	4,2	53 202	4,5	92 260	5,5
Education, santé, action sociale et administration	4 526	28,3	277 465	23,4	353 565	21,2
Valeur ajoutée totale	15 975	100,0	1 187 450	100,0	1 665 235	100,0

En millions d'euros courants, %

Les pourcentages étant arrondis à la 1^{ère} décimale, leur somme n'est pas toujours strictement égale à 100 %

Sources : 1 : Insee, Comptes régionaux base 2000, données 2006 semi-définitives, 2007 provisoires - 2 : Insee, Comptes régionaux, données définitives - 3 : Insee, Comptes régionaux, données provisoires

8 - 1 Économie générale

4 - Valeur ajoutée brute par département et par branche d'activité en 2005

Activité selon la Nomenclature économique de synthèse (NES)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	227	195	233	655	34 658
Industries agricoles et alimentaires	172	32	126	330	28 675
Industries des biens de consommation	75	25	163	263	36 861
Industrie automobile	24	1	81	106	14 941
Industries des biens d'équipement	91	52	90	233	44 213
Industries des biens intermédiaires	274	107	570	951	75 659
Energie	115	17	145	277	30 368
Construction	395	147	492	1 034	85 633
Commerce	501	202	802	1 505	158 400
Transports	222	52	199	473	66 044
Activités financières, activités immobilières	831	335	1 344	2 510	281 860
Services aux entreprises	457	135	938	1 530	250 335
Services aux particuliers	217	82	347	646	85 387
Education, santé, action sociale et administration	1 311	662	2 220	4 193	327 587
Valeur ajoutée totale	4 912	2 044	7 750	14 706	1 520 621

En millions d'euros

Sources : 4 : Insee, Comptes régionaux, données définitives

8 - Économie

Le budget prévisionnel du Limousin atteignait 434 millions d'euros pour 2008, soit 15 % de plus que l'année précédente. L'ensemble des régions françaises ont connu alors une progression soutenue de leur budget (+9 % en moyenne). Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la poursuite par l'État de la politique de décentralisation, après la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales qui a conforté et élargi les compétences des régions et départements. Les régions interviennent principalement dans quatre domaines : formation professionnelle et apprentissage, gestion des lycées, développement économique et transport ferroviaire.

Forte implication de la Région dans les lycées et la formation

En Limousin, les recettes de fonctionnement (recettes fiscales, Dotation Globale de Fonctionnement) ont augmenté de 21 % en 2008. Les dépenses de fonctionnement (allocations et subventions, frais de personnel, achats et charges externes) ont eu tendance à croître un peu plus vite que les dépenses d'investissement (+16 % contre +13 %).

La Région a consacré 113 euros par habitant aux lycées en 2008, soit 50 % de plus que l'année précédente, et 106 euros à la formation professionnelle. Dans ces domaines, la dépense par habitant, qui ne cesse de progresser en France, s'avère supérieure pour la Région Limousin à la moyenne nationale.

Des dépenses d'aide sociale importantes en Creuse

Dans les départements, les concours financiers de l'État, les impôts indirects, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et l'emprunt permettent aux conseils généraux de financer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le revenu minimum d'insertion (RMI) et le revenu d'activité (RMA), ainsi que les collèges, la conservation du patrimoine rural et la gestion des routes nationales.

La Corrèze dispose du budget par habitant le plus important, avec 1 371 euros par personne en 2007, contre 947 en Haute-Vienne. Les recettes de fonctionnement atteignent un niveau élevé en Creuse, département qui consacre une forte somme

par habitant à l'action sociale (RMI, aides aux personnes âgées et handicapées).

Des charges plus lourdes dans les grandes communes

L'essor de l'intercommunalité transforme l'exercice des compétences communales. En Limousin, 96 % des communes, rassemblant la quasi-totalité de la population régionale, adhèrent à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

En Limousin, pour les communes de moins de 10 000 habitants comme pour les plus grandes, recettes et dépenses par habitant sont légèrement inférieures à la moyenne nationale. Les impôts et taxes constituent la principale ressource des communes. Leur montant par habitant augmente avec la taille de la commune, en liaison avec le niveau de services offert et les dépenses de personnel induites. En 2006, le prélèvement fiscal allait de 315 euros par personne dans les communes de moins de 500 habitants à plus de 1 050 euros dans les communes de 50 à 100 000 habitants.

Un produit global par habitant plus fort en Corrèze

Les impôts locaux directs ont fourni aux collectivités locales limousines des ressources à hauteur de 885 euros par habitant en 2006 (soit près de 647 millions d'euros). La taxe d'habitation revient pour une large part aux communes (63 %) et aux départements (35 %). Les communes disposent également de plus de la moitié de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 90 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Les organismes à fiscalité propre (communautés de communes et communautés d'agglomération) reçoivent près de la moitié des recettes générées par la taxe professionnelle en Limousin. Pour l'ensemble des quatre taxes locales, c'est en Corrèze que le produit global par habitant est le plus élevé, seul département limousin à être proche de la moyenne de province.

Définitions

Budget primitif : voté par l'assemblée locale en début d'exercice, il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine aussi les recettes attendues. Les chiffres sont présentés hors réaménagement de la dette.

Compte administratif : établi en fin d'exercice, il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité. Il fournit les résultats d'exécution du budget primitif. Les chiffres sont présentés hors réaménagement de la dette.

Dépenses de fonctionnement : dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité (frais de personnels, achats de fournitures et de services, allocations et subventions).

Dépenses d'investissement : comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructures ainsi que le remboursement de la dette.

Dotations de l'État aux collectivités : il s'agit des dotations et subventions de fonctionnement, des dotations et subventions d'équipement et des dotations de compensation.

Équipement brut : dépenses en immeubles ou biens meubles et travaux en cours.

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : ils comprennent les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les syndicats d'agglomération nouvelle.

Fiscalité locale directe : comprend les « quatre vieilles » que sont la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier bâti et non bâti, la taxe professionnelle.

Fiscalité locale indirecte : comprend essentiellement la taxe sur la carte grise, la taxe sur l'électricité, les droits de mutation...

Taxe d'habitation : taxe levée sur les locaux à usage d'habitation.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : applicable à toutes les propriétés bâties qui présentent le caractère de véritable construction et sont fixées au sol à demeure.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : taxe due sur les terres, prés, vergers, carrières, étangs.

Taxe professionnelle : taxe due par toute personne physique ou morale qui exerce à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

Pour en savoir plus

- *Les collectivités locales en chiffres 2009* - Direction générale des collectivités locales - avril 2009.
- *Rapport 2008 de l'Observatoire des finances locales* - Direction générale des collectivités locales - juillet 2008.

Données statistiques sur les budgets et les finances des communes, départements, régions :

- Ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales : <http://www.dgcl.interieur.gouv.fr>.

Données statistiques sur les finances locales :

- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - Ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État : <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>.

8 - Économie

1 - Budgets primitifs du Limousin

	Limousin				France de province	France
	2007	2008	Évolution 2007-2008	Structure en 2008	Structure en 2008	Structure en 2008
Recettes totales	376,2	434,1	+15,4			
Fonctionnement	279,3	338,6	+21,2	78,0	75,6	74,8
Investissement	97,0	95,5	-1,5	22,0	24,4	25,2
Dépenses totales	376,2	434,1	+15,4			
Fonctionnement	249,0	290,4	+16,6	66,9	60,3	58,5
Investissement	127,2	143,7	+13	33,1	39,7	41,5

Hors réaménagement de dette

En millions d'euros, %

2 - Budgets primitifs du Limousin par habitant en 2008

	Limousin		France de province		France	
	Montant	Evolution 2007-2008	Montant	Evolution 2007-2008	Montant	Evolution 2007-2008
Recettes totales	597	+15,1	431	+9,2	433	+8,1
Fonctionnement	466	+20,9	326	+7,0	324	+6,5
Investissement	131	-1,8	105	+16,7	109	+13,3
Dépenses totales	597	+15,1	431	+9,2	433	+8,0
Fonctionnement	399	+16,3	260	+9,4	254	+8,9
Investissement	198	+12,7	171	+8,9	180	+6,9
Dépenses par fonction						
Formation professionnelle	106	-2,3	83	+2,4	82	+3,6
Lycées publics et privés	113	+47,9	83	+16,5	83	+18,4
Transport ferroviaire (1)	94	-4,7	76	+20,7	63	+17,2

Hors réaménagement de dette

En euros par habitant, %

(1) : transports de voyageurs, gares et infrastructures ferroviaires

3 - Comptes administratifs du Limousin en 2006

	Limousin		France de province		France	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
Recettes totales	307,1		16 753,2		21 480,1	
Fonctionnement	240,3	78,2	13 469,0	80,4	17 302,7	80,6
Investissement	66,8	21,8	3 284,2	19,6	4 177,4	19,4
Dépenses totales	315,2		16 634,2		21 504,3	
Fonctionnement	205,7	65,3	9 469,1	56,9	11 768,9	54,7
Investissement	109,5	34,7	7 165,1	43,1	9 735,4	45,3

Hors réaménagement de dette

En millions d'euros, %

Sources : 1 - 2 - 3 : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, Direction générale des collectivités locales

8 - 2 Finances publiques

4 - Comptes administratifs du Limousin en 2006 par habitant

	Limousin		France de province		France	
	Montant	Evolution 2005-2006	Montant	Evolution 2005-2006	Montant	Evolution 2005-2006
Recettes totales	424	+16,6	337	+11,6	341	+11,2
Fonctionnement	331	+6,6	271	+ 6,9	275	+9,0
Investissement	92	+72,8	66	+35,7	66	+21,8
Dépenses totales	435	+18,5	335	+11,6	341	+11,9
Fonctionnement	284	+12,0	191	+10,3	187	+12,1
Investissement	151	+33,1	144	+13,5	155	+12,4
Dépenses par fonction						
Formation professionnelle	0	0,0	28	-2,9	28	+4,7
Lycées publics et privés	0	0,0	54	+3,3	54	+3,6
Transport ferroviaire (1)	0	0,0	56	+4,1	47	+1,2

Hors réaménagement de dette

En euros par habitant, %

(1) : transports de voyageurs, gares et infrastructures ferroviaires

5 - Budgets primitifs des départements en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	France de province
Recettes totales	325,0	163,8	344,7	47 926,8
Fonctionnement	225,7	138,2	304,3	39 166,4
Investissement	99,3	25,6	40,4	8 760,5
Dépenses totales	325,0	163,8	344,7	47 937,8
Fonctionnement	200,2	124,5	259,4	34 038,7
Investissement	124,8	39,4	85,3	13 899,1

Dépenses totales hors réaménagement de dette

En millions d'euros

6 - Budgets primitifs des départements en 2007 par habitant

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	France de province
Recettes totales	1 371,3	1 332,0	946,9	1 005,1
Fonctionnement	952,3	1 123,8	835,9	822,1
Investissement	419,0	208,1	111,0	183,0
Dépenses totales	1 371,3	1 332,0	946,9	1 005,3
Fonctionnement	844,7	1 011,9	712,6	721,2
Investissement	526,6	320,0	234,3	284,2
Dépenses par fonction				
Action sociale (brute totale)	360,3	431,5	404,2	382,4
Collèges	33,1	39,3	39,2	68,0
Voiries	250,9	148,3	88,6	93,5

En euros par habitant

Sources : 4 - 5 - 6 : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, Direction générale des collectivités locales

8 - Économie

7 - Comptes administratifs des départements en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	France de province	France métropolitaine	France
Recettes réelles totales	298,6	151,5	331,1	45 836,1	56 270,6	58 972,6
Fonctionnement	211,7	128,1	305,6	40 285,0	49 642,8	52 005,7
Investissement	86,9	23,4	25,5	5 551,1	6 627,8	6 966,9
Dépenses réelles totales	300,8	149,2	334,9	45 158,2	55 277,8	57 983,6
Fonctionnement	183,0	112,2	252,9	32 540,6	40 257,7	42 413,3
Investissement	117,8	37,0	82,0	12 617,6	15 020,1	15 570,3

En millions d'euros

8 - Comptes administratifs des départements en 2006 par habitant

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	France
Recettes réelles totales	1 258	1 230	910	941
Fonctionnement	892	1 041	840	830
Investissement	366	190	70	111
Dépenses réelles totales	1 268	1 212	921	925
Fonctionnement	771	911	695	677
Investissement	497	301	226	249
Dépenses par fonction				
Action sociale (brute totale)	451	569	478	443
Collèges	30	38	38	54
Voiries	183	147	108	84

En euros par habitant

9 - Comptes administratifs des communes de moins de 10 000 habitants en 2006 par habitant

	Limousin						France
	Moins de 500 h.	De 500 à 1999 h.	De 2 000 à 3 499 h.	De 3 500 à 4 999 h.	De 5 000 à 9 999 h.	Ensemble des communes de moins de 10 000 h.	Ensemble des communes de moins de 10 000 h.
Recettes réelles de fonctionnement	824	765	853	903	984	832	869
dont dotation globale de fonctionnement	283	234	213	235	179	234	201
impôts et taxes	315	329	443	438	559	383	444
Recettes réelles d'investissement hors emprunts de refinancement	281	256	289	346	240	271	259
Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie	628	601	684	711	767	650	670
dont frais de personnel	269	284	347	360	410	314	311
Dépenses réelles d'investissement y compris les travaux en régie hors gestion active de la dette	461	423	486	399	450	442	437
dont équipement brut	393	332	395	284	330	350	342

En euros par habitant

Sources : 7 - 8 - 9 : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, Direction générale des collectivités locales

8 - 2 Finances publiques

10 - Comptes administratifs des communes de 10 000 habitants ou plus en 2006 par habitant

	Limousin					France (hors Paris)	
	De 10 000 à	De 20 000 à	De 50 000 à	De 100 000 à	Plus de	Ensemble des communes de	Ensemble des communes de
	19 999 h.	49 999 h.	99 999 h.	299 999 h.	300 000 h.	10 000 h. et plus	10 000 h. et plus
Recettes réelles de fonctionnement	1 228	///	1 530	1 198	///	1 275	1 349
<i>dont dotation globale de fonctionnement</i>	221	///	242	237	///	234	281
<i>impôts et taxes</i>	771	///	1 051	653	///	764	785
Recettes réelles d'investissement	576	///	749	585	///	618	636
<i>hors emprunts de refinancement</i>							
Dépenses réelles de fonctionnement	1 053	///	1 282	1 034	///	1 091	1 139
<i>hors travaux en régie</i>							
<i>dont frais de personnel</i>	576	///	749	585	///	618	636
Dépenses réelles d'investissement	428	///	427	399	///	411	455
<i>y compris les travaux en régie</i>							
hors gestion active de la dette	286	///	215	241	///	246	320
<i>dont équipement brut</i>							

En euros par habitant

11 - Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Taxe d'habitation	42,3	21,8	91,2	155,3
<i>dont communes</i>	26,6	11,7	59,9	98,2
<i>départements</i>	15,1	9,3	30,5	54,8
Taxe foncière sur les propriétés bâties	78,9	25,7	98,5	203,1
<i>et taxes annexes</i>				
<i>dont communes</i>	45,1	12,9	55,1	113,1
<i>départements</i>	25,4	9,2	31,5	66,1
<i>régions</i>	7,4	3,0	11,1	21,5
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	5,5	4,3	6,5	16,3
<i>et taxes annexes</i>				
<i>dont communes</i>	4,9	3,9	6,0	14,8
Taxe professionnelle	103,8	28,9	139,3	272,1
<i>dont communes</i>	9,5	4,4	5,0	18,9
<i>organismes à fiscalité propre</i>	44,3	9,4	73,8	127,5
<i>départements</i>	38,6	11,8	42,9	93,3
<i>régions</i>	11,3	3,4	17,6	32,3
Total des 4 taxes locales	230,5	80,7	335,6	646,8
Montant par habitant des 4 taxes locales	958,9	654,2	914,0	884,9
(en euros)				

Montants nets

En millions d'euros, en euros

Sources : 10 : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales, Direction générale des collectivités locales - 11 : Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, Direction générale des finances publiques

8 - Économie

En 2007, le taux de couverture du commerce extérieur limousin s'établit à 106 %. Par rapport à 2006, il traduit une évolution à la hausse des importations de la région, plus rapide que celle des exportations. En effet, les importations augmentent de 7 % en valeur, contre 4 % pour les exportations, évolutions qui s'avèrent supérieures à celles de la France et qui replacent le Limousin dans sa tendance de long terme, à savoir une croissance des échanges extérieurs plus soutenue qu'au niveau national. Cette tendance est confirmée en 2008 pour le Limousin qui connaît sur cette année son meilleur niveau d'échanges depuis 10 ans.

Il convient cependant d'être prudent quant aux valeurs relevées puisqu'elles reflètent en partie les échanges intra-groupes. De la même façon, les exportations sont en général sous-évaluées, les dédouanements n'étant pas toujours effectués en Limousin.

Les produits pharmaceutiques au palmarès des taux de couverture

La moitié des exportations est constituée de produits intermédiaires. Au total, leurs ventes à l'étranger augmentent de 11 % en 2007. Le secteur agro-alimentaire est le deuxième poste d'exportation du Limousin. Il représente un cinquième des exportations. Il s'agit essentiellement d'expéditions de produits locaux : bovins, pommes et produits carnés. En 2007, les produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien constituent le poste pour lequel le taux de couverture est le plus élevé : les exportations dans ce secteur sont en effet quatre fois plus importantes que les importations. La présence de Legrand dynamise les exportations dans le secteur des composants électriques et électroniques : à lui seul, le groupe totalise 20 % des exportations en 2007. Sur cette même année, seuls les secteurs des équipements pour automobile et des biens d'équipement enregistrent un recul de leurs exportations.

Parallèlement, les importations de biens intermédiaires reculent de 3,4 % entre 2006 et 2007. Elles demeurent malgré tout le premier poste d'importations avec notamment les « métaux et produits métalliques », les « produits chimiques, en caoutchouc, plastique », les « produits en bois,

papier, carton », les « composants électriques et électroniques ». Les importations d'équipements pour automobile, qui représentent près du tiers des importations en valeur, progressent de 22 % en 2007 par rapport à 2006. Les importations de biens de consommation progressent également malgré un recul temporaire des produits pharmaceutiques et de parfumerie, dont les importations repartent à la hausse en 2008. Les importations de produits du secteur agro-alimentaire représentent environ 7 % du total des importations en 2007 et connaissent la plus forte augmentation notamment pour les produits des IAA (+27 %).

Échanges internationaux : l'émergence de la Chine

La structure internationale des échanges commerciaux limousins se caractérise, comme au niveau national, par des flux intenses à destination et en provenance de l'Union européenne et notamment l'Union des quinze. L'Italie (exportations de brouillards), l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni regroupent à eux seuls 65 % de la valeur de nos exportations. L'Allemagne conserve sa place de premier fournisseur avec plus de la moitié des importations (principalement issues des produits de la construction automobile), loin devant l'Espagne, même si le poids de ce pays dans nos importations tend à s'élever chaque année. Il en va de même pour le Royaume-Uni qui double la valeur de ses exportations vers le Limousin entre 2005 et 2007.

En dehors de l'Europe, les achats en provenance de la Chine s'intensifient, au détriment de la part des États-Unis. Ils concernent principalement des articles d'habillement.

On retiendra enfin pour 2007 la bonne croissance des ventes vers l'Allemagne, une pénétration accrue dans les nouveaux États membres de l'UE tels que la Hongrie et la Pologne et, comme pour les importations, un recul de la part des États-Unis. Quant aux relations commerciales avec des pays à fort potentiel de demande comme la Russie, la Chine, l'Inde, elles restent timides et bien en deçà de la part des exportations françaises vers ces pays.

Définitions

Exportations : les exportations sont l'ensemble des biens (neufs ou existants) qui, à titre onéreux ou gratuit, sortent définitivement du territoire économique à destination du reste du monde ainsi que des services fournis par des unités résidentes à des unités non résidentes. Les exportations de biens hors du territoire sont évaluées FAB (franco à bord), c'est-à-dire aux prix de marché des biens à la frontière française. Les exportations de services sont évaluées aux prix du marché.

Importations : les importations sont l'ensemble des biens (neufs ou existants) qui, à titre onéreux ou gratuit, entrent définitivement sur le territoire économique en provenance du reste du monde ainsi

que des services fournis par des unités non résidentes à des unités résidentes. Les importations de biens sont évaluées à leur valeur CAF (coût, assurance, fret) qui est la valeur des biens à leur entrée sur le territoire avant paiement des droits de douane et de la TVA sur importations. Les importations de services sont évaluées aux prix du marché.

Taux de couverture : valeur des exportations (E) rapportée à celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.

Pour en savoir plus

- *Les échanges annuels continuent à progresser - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.*
- *L'économie française Comptes et dossiers - Insee Références - édition 2009 - juillet 2009.*

Données statistiques en ligne sur le commerce extérieur :

- *Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : <http://lekiosque.finances.gouv.fr>.*

8 - Économie

1 - Échanges extérieurs du Limousin par département

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Importations					
2007	409	110	1 032	1 551	0,3
2006	424	97	923	1 445	0,3
Exportations					
2007	519	134	986	1 639	0,4
2006	519	146	905	1 570	0,4

En millions d'euros, %

Champ : France y compris Monaco - Import CAF (coût-assurance-fret) / Export FAB (franco à bord)

2 - Échanges extérieurs du Limousin par produit en volume et valeur en 2007

Produits selon la Nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36)	Importations		Exportations		Taux de couverture (indice)
	Valeur	Limousin / France (%)	Valeur	Limousin / France (%)	
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	12	0,1	183	1,6	15,6
Produits des industries agricoles et alimentaires	104	0,4	164	0,5	1,6
Habillement cuir	65	0,3	15	0,1	0,2
Produits de l'édition, imprimés ou reproduits	4	0,2	8	0,4	2,1
Produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien	128	0,6	157	0,5	1,2
Équipements du foyer	36	0,1	16	0,1	0,4
Produits de l'industrie automobile	483	1,0	192	0,4	0,4
Bateaux, avions, trains, motos	3	0,0	6	0,0	1,9
Équipements mécaniques	110	0,3	66	0,2	0,6
Équipements électriques et électroniques	20	0,1	18	0,1	0,9
Produits minéraux	38	0,4	97	1,6	2,5
Produits de l'industrie textile	32	0,4	17	0,3	0,5
Produits en bois, papier ou carton	112	0,8	199	2,1	1,8
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastiques	136	0,3	93	0,2	0,7
Métaux et produits métalliques	170	0,4	23	0,1	0,1
Composants électriques et électroniques	95	0,5	383	1,8	4,0
Combustibles et carburants	2	£	£	£	ns
Eau, gaz, électricité	0	0,0	0	0,0	0,0
Produits divers	£	£	1	£	ns
Ensemble	1 551	0,3	1 639	0,4	1,1

En millions d'euros, %, indice

Champ : import CAF (coût-assurance-fret) / export FAB (franco à bord)

Sources : 1 - 2 : Direction régionale des douanes et des droits indirects, répertoire BEAXNET

8 - 3 Échanges extérieurs

3 - Principaux clients et fournisseurs du Limousin en 2007

Fournisseurs		Clients	
Pays	Valeur	Pays	Valeur
Ex-Union européenne à 15	1 100	Ex-Union européenne à 15	1 178
Union européenne à 27	1 156	Union européenne à 27	1 322
Zone euro	986	Zone euro	1 058
États-Unis	114	États-Unis	51
Japon	12	Japon	17
Suisse	9	Suisse	27
Autres pays de l'OCDE (1)	19	Autres pays de l'OCDE (1)	38
Afrique	28	Afrique	55
Pays de l'Est (2)	4	Pays de l'Est (2)	36
Économies en développement rapide d'Asie (3)	60	Économies en développement rapide d'Asie (3)	28
Moyen-Orient (4)	1	Moyen-Orient (4)	12
Reste du monde	147	Reste du monde	52
Ensemble	1 551	Ensemble	1 639

Champ : import CAF (coûts-assurances-fret) / export FAB (franco à bord)

En millions d'euros

(1) Australie, Canada, Corée du Sud, Islande, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Turquie

(2) Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Monténégro, Ouzbékistan, Roumanie, Russie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine

(3) Chine, Hong-Kong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Taiwan

(4) Arabie Saoudite, Bahrein, Émirats Arabes Unis, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Territoires Palestiniens, Yémen

4 - Échanges du Limousin avec les pays de l'Union européenne

	Importations			Exportations		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Allemagne	526	513	591	217	220	241
Autriche	5	7	12	16	13	15
Belgique	57	54	63	77	80	82
Bulgarie	4	2	1	2	2	3
Chypre	0	0	0	2	3	4
Danemark	3	10	6	6	7	6
Espagne	95	106	118	213	198	200
Estonie	0	0	0	0	0	1
Finlande	16	17	13	7	8	15
Grèce	3	1	2	75	79	86
Hongrie	17	10	16	26	32	42
Irlande	19	34	11	7	9	5
Italie	129	100	109	299	313	314
Lettonie	0	0	0	1	2	3
Lituanie	0	0	0	1	2	4
Luxembourg	2	2	3	5	4	4
Malte	0	0	0	0	0	0
Pays-Bas	56	53	55	32	35	36
Pologne	19	18	16	27	46	55
Portugal	38	16	10	51	52	58
République tchèque	4	10	10	9	12	15
Roumanie	3	6	3	3	3	10
Royaume-Uni	28	33	56	118	126	106
Slovaquie	0	1	10	4	5	6
Slovénie	1	1	0	3	1	2
Suède	42	51	52	10	8	9
Ensemble Union européenne à 27	1 067	1 046	1 156	1 213	1 260	1 322
Part de l'UE dans l'ensemble des échanges extérieurs	70,3	72,6	74,5	78,1	80,3	80,7

En millions d'euros, %

Champ : import CAF (coût-assurance-fret) / export FAB (franco à bord)

Sources : 3 - 4 : Direction régionale des douanes et des droits indirects, répertoire BEAXNET

Entreprises

9.1 - Caractéristiques des entreprises

9.2 - Démographie des entreprises

9.3 - Artisanat

9.4 - Innovation

9 - Entreprises

Au 1^{er} janvier 2007, le Limousin compte un peu plus de 42 000 établissements (hors secteurs de l'agriculture, de la défense et de l'intérim), représentant 1,1 % de l'ensemble métropolitain, soit une valeur proche de son poids démographique (1,2 %). Sur le plan sectoriel, les spécificités structurelles de la région s'atténuent, mais perdurent. Ainsi, les services demeurent légèrement sous représentés. Ils regroupent 58 % des établissements en Limousin contre un peu plus de 60 % au niveau national. Il en va de même pour le commerce : 20,5 % des établissements régionaux contre 21,3 % en France métropolitaine. A l'inverse, l'industrie et la construction rassemblent respectivement 9,2 % et 12,3 % des établissements de la région, tandis que ces proportions ne dépassent pas 7,8 % et 10,4 % pour l'Hexagone.

Des territoires différenciés au regard de leurs activités économiques

La répartition des établissements entre les trois départements de la région traduit leur potentiel économique respectif. Fort logiquement, la Haute-Vienne qui rassemble la moitié de la population et l'essentiel des activités du Limousin, concentre 47 % des établissements régionaux. La Corrèze en regroupe près de 36 % et la Creuse seulement 17 %. Des spécialisations se dégagent selon les activités exercées. Dans le domaine industriel, les industries agricoles et alimentaires apparaissent bien représentées en Corrèze et en Creuse, les biens de consommation en Haute-Vienne, et les biens d'équipement en Corrèze. La construction émerge aussi bien en Corrèze qu'en Creuse où cette activité bénéficie d'un ancrage historique. Le commerce et les transports constituent des spécificités marquantes de la Corrèze. Les autres activités de services sont plutôt propres à la Creuse et à la Haute-Vienne avec des positionnements nettement différenciés : la Haute-Vienne se distingue sur les activités immobilières, les services aux entreprises et l'éducation, santé, action sociale. Cette dernière activité figure également en bonne place en Creuse qui présente par ailleurs une forte proportion d'établissements dans les services aux particuliers et l'administration.

Petites entreprises et poids de l'emploi public caractérisent la région

A l'instar de ce que l'on peut observer dans d'autres régions dépourvues d'industrie lourde (chimie, automobile, aéronautique...), le tissu productif limousin se compose de petites unités. La moitié des établissements n'a aucun salarié, et 40 % en emploient de un à neuf. Parmi les établissements employeurs, 80 % d'entre eux disposent de moins de dix salariés. Mais c'est surtout concernant les unités de grande taille que l'écart vis-à-vis de la France métropolitaine s'avère le plus prononcé. Dans la région la proportion d'établissements employeurs comptant cent salariés ou plus ne dépasse pas 1,4 % de l'ensemble, contre 1,6 % au plan national.

Les plus gros employeurs relèvent à de rares exceptions près de la sphère publique (hospitalière, territoriale ou d'Etat). Les centres hospitaliers majeurs pointent en tête des plus grosses unités de chacun des trois départements limousins. En Haute-Vienne et en Creuse, seuls six établissements parmi les vingt plus importants opèrent dans le secteur marchand. LEGRAND à Limoges (matériel électrique de basse tension, 2 400 salariés) et DAGARD à Guéret (matériel frigorifique, 400 salariés) occupent la deuxième place dans leur département respectif. La Corrèze s'écarte quelque peu de ce schéma, même si les quatre premières unités y sont pourvoyeuses d'emplois publics. En effet, onze établissements parmi les vingt plus gros de ce département exercent leur activité dans le secteur concurrentiel. L'industrie figure en bonne place avec PHOTONIS (composants électroniques, 660 salariés), et BLEDINA (fabrication d'aliments pour enfants, 500 salariés), tous deux situés à Brive, et qui se positionnent respectivement au cinquième et septième rang départemental.

9 - 1 Caractéristiques des entreprises

Définitions

Entreprise : unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce (acheter, vendre, emprunter, prêter). Une entreprise peut être une société ou un entrepreneur individuel.

Établissement : unité locale dans laquelle s'exerce l'activité d'une entreprise (par exemple une usine, un atelier, un magasin, ou un dépôt). Un établissement est repéré par son adresse. La plupart des entreprises

n'ont qu'un seul établissement, le siège social.

Répertoire Sirene : répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements créé par un décret du 14 mars 1973. Il est géré par l'Insee et a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : raison sociale pour une personne morale ou nom, prénom, date et lieu de naissance pour une personne physique, sigle, forme juridique, siège social, dates de création ou de cessation d'activité.

Pour en savoir plus

- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2007 - Insee Résultats économie - Système en ligne - n° 42 - avril 2009.*

9 - Entreprises

1 - Établissements régionaux par taille et activité au 1^{er} janvier 2007

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 16 postes (NES 16)	Pas de salarié	De 1 à 9 salariés	De 10 à 19 salariés	De 20 à 99 salariés	100 salariés ou plus	Ensemble
Industries agricoles et alimentaires	322	633	57	40	11	1 063
Industrie des biens de consommation	456	243	38	71	11	819
Industrie automobile	6	11	4	2	4	27
Industries des biens d'équipement	167	209	59	39	8	482
Industries des biens intermédiaires	452	404	118	140	37	1 151
Énergie	171	104	25	27	5	332
Construction	2 679	2 118	227	163	6	5 193
Commerce	3 975	4 022	349	258	25	8 629
Transports	476	389	85	74	15	1 039
Activités financières	611	616	75	20	8	1 330
Activités immobilières	1 936	806	23	11	3	2 779
Services aux entreprises	2 774	1 805	216	169	26	4 990
Services aux particuliers	3 239	2 418	148	84	3	5 892
Éducation, santé, action sociale	3 370	1 832	326	464	88	6 080
Administration	533	1 245	260	232	48	2 318
Ensemble	21 167	16 855	2 010	1 794	298	42 124

En nombre

Champ : établissements actifs au 1^{er} janvier 2007, hors secteurs de l'agriculture, de la défense et de l'intérim.

2 - Établissements par département et activité au 1^{er} janvier 2007

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 16 postes (NES 16)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France	Limousin / France
Industries agricoles et alimentaires	425	192	446	1 063	73 680	1,4
Industrie des biens de consommation	280	103	436	819	83 242	1,0
Industrie automobile	11	4	12	27	2 681	1,0
Industries des biens d'équipement	193	76	213	482	49 649	1,0
Industries des biens intermédiaires	415	196	540	1 151	75 297	1,5
Énergie	132	59	141	332	18 961	1,8
Construction	1 941	962	2 290	5 193	403 821	1,3
Commerce	3 297	1 308	4 024	8 629	826 633	1,0
Transports	401	181	457	1 039	117 046	0,9
Activités financières	494	260	576	1 330	97 636	1,4
Activités immobilières	807	371	1 601	2 779	314 458	0,9
Services aux entreprises	1 742	714	2 534	4 990	614 256	0,8
Services aux particuliers	2 072	1 051	2 769	5 892	536 914	1,1
Éducation, santé, action sociale	2 045	1 115	2 920	6 080	527 528	1,2
Administration	853	623	842	2 318	145 032	1,6
Ensemble	15 108	7 215	19 801	42 124	3 886 834	1,1

En nombre, %

Champ : établissements actifs au 1^{er} janvier 2007, hors secteurs de l'agriculture, de la défense et de l'intérim.

Sources : 1 - 2 : Insee, CLAP

9 - 1 Caractéristiques des entreprises

3 - Grands établissements au 1^{er} janvier 2007

Raison sociale	Dpt	Commune	Activité selon la Nomenclature économique de synthèse	Effectifs
Industrie				
Legrand France	87	Limoges	Fabrication de matériel électrique	2000 à 2999
Madrangé	87	Feytiat	Industrie des viandes	500 à 749
Photonis France	19	Brive-La-Gaillarde	Fabrication de composants électroniques	500 à 749
Blédina	19	Brive-La-Gaillarde	Industries alimentaires diverses	500 à 749
Renault Trucks	87	Limoges	Construction automobile	250 à 499
Dagard	23	Boussac	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	250 à 499
Valeo Matériaux de friction	87	Limoges	Fabrication d'équipements automobiles	250 à 499
SCA Packaging Nicollet	87	Rochechouart	Fabrication d'articles en papier ou en carton	250 à 499
Sonax Automotive	23	La Souterraine	Services industriels du travail des métaux	250 à 499
SICAME	19	Arnac-Pompadour	Fabrication de matériel électrique	250 à 499
Construction				
SOPCZ	87	Limoges	Bâtiment	150 à 199
Eurovia Poitou-Charentes Limousin	87	Limoges	Travaux publics	100 à 149
Eiffage Construction Limousin	87	Limoges	Bâtiment	100 à 149
Commerce				
Legrand SNC	87	Limoges	Commerce de gros, intermédiaires	500 à 749
Coopérative fruitière du Limousin	19	Saint-Aulaire	Commerce de gros, intermédiaires	250 à 499
Limoges Distribution	87	Limoges	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	250 à 499
Cora	87	Limoges	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	250 à 499
Carrefour	19	Brive-La-Gaillarde	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	250 à 499
Carrefour	87	Boisseuil	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	250 à 499
Géant Malemort	19	Malemort-sur-Corrèze	Grandes surfaces à prédominance alimentaire	200 à 249
Transports				
SNCF	87	Limoges	Transports ferroviaires	1500 à 1999
SNCF	19	Brive-La-Gaillarde	Transports ferroviaires	750 à 999
Transports René Madrias SA	19	Ussac	Transport routier (ou par conduites) de marchandises	250 à 499
Société des transports en commun de Limoges	87	Limoges	Transport routier de voyageurs	250 à 499
Easydis	87	Limoges	Manutention, entreposage, gestion d'infrastructures	200 à 249
Activités financières				
Caisse rég. du Crédit Agr. et Mut. Centre France	87	Limoges	Intermédiation financière	250 à 499
Banque Populaire Centre Atlantique	87	Limoges	Intermédiation financière	200 à 249
Banque Tarneaud	87	Limoges	Intermédiation financière	200 à 249
Services aux entreprises et aux particuliers				
La Poste - Centre financier	87	Limoges	Activités de poste et de courrier	500 à 749
La Poste - Centre mandats et titres optiques	87	Limoges	Activités de poste et de courrier	250 à 499
La Poste - Centre national monétique	87	Limoges	Activités de poste et de courrier	250 à 499
Transcom Worldwide France	19	Favars	Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	250 à 499
France Télécom	87	Limoges	Télécommunications	250 à 499
Iss Abilis France	87	Limoges	Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	250 à 499
France Télécom	87	Limoges	Télécommunications	250 à 499
La Poste	87	Limoges	Activités de poste et de courrier	250 à 499
Education, santé, action sociale				
CHU Dupuytren	87	Limoges	Activités relatives à la santé	4000 à 4999
Centre hospitalier	19	Brive-La-Gaillarde	Activités relatives à la santé	1500 à 1999
Centre hospitalier spécialisé Esquirol	87	Limoges	Activités relatives à la santé	1000 à 1499
Centre hospitalier	19	Tulle	Activités relatives à la santé	1000 à 1499
Centre hospitalier	23	Guéret	Activités relatives à la santé	1000 à 1499
Aide à dom. aux pers. âgées et en difficulté	87	Limoges	Action sociale	500 à 749
Centre hospitalier	19	Ussel	Activités relatives à la santé	500 à 749
Administration publique				
Commune de Limoges	87	Limoges	Administration publique	1500 à 1999
Commune de Brive-La-Gaillarde	19	Brive-La-Gaillarde	Administration publique	1000 à 1499
Région Limousin	87	Limoges	Administration publique	750 à 999
Département de la Haute-Vienne	87	Limoges	Administration publique	500 à 749
Département de la Creuse	23	Guéret	Administration publique	500 à 749
Caisse régionale d'assurance maladie	87	Limoges	Administration publique	500 à 749
CNASEA	87	Limoges	Administration publique	500 à 749

En nombre

Sources : 3 : Insee, CLAP

9 - Entreprises

En 2008, près de 2 700 nouvelles entreprises ont vu le jour en Limousin, soit davantage que l'année précédente. Même si le rythme de progression se ralentit, il reste supérieur à l'évolution nationale (+3,8 % contre +1,8 %). Depuis 2003, année de mise en place de la loi Dutreil sur l'initiative économique, les créations d'entreprises progressent plus rapidement en Limousin qu'en France. Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur offre aux entrepreneurs individuels des formalités de création d'entreprises allégées. Au cours des 7 premiers mois de l'année 2009, 3 000 entreprises ont été créées en Limousin, soit 68 % de plus qu'au cours de la même période en 2008. Plus de la moitié de ces créations l'ont été sous le régime d'auto-entrepreneur.

La moitié des nouvelles entreprises créées en 2008 sont implantées en Haute-Vienne, un tiers en Corrèze, 15 % en Creuse. Près de la moitié des nouvelles unités sont créées dans le secteur des services au sens large (éducation, santé, action sociale, transports, services aux particuliers, services aux entreprises...). Ce secteur devance ainsi largement le commerce (23 %), la construction (21 %) et l'industrie (8 %).

Des créations d'entreprises moins nombreuses mais plus solides

Le Limousin reste une région qui crée relativement peu d'entreprises par rapport à son tissu économique. En 2008, le taux de création, qui rapporte le nombre d'entreprises créées à celui des entités déjà existantes, est de 9 % en Limousin contre 11 % en France. L'écart se confirme quel que soit le secteur d'activité ; mais il est plus fort dans le commerce et la construction que dans les services ou l'industrie. Comme au niveau national, la construction a été un secteur dynamique en 2008 comme en 2007. L'industrie, qui présente traditionnellement le taux de création le plus faible, a créé davantage d'entreprises en 2008 qu'en 2007, notamment en Haute-Vienne et en Creuse, où le taux de création a atteint 7,6 %. Si la région crée peu d'entreprises, les nouvelles entités ont en revanche de meilleures chances de survie en Limousin. Sur 100 entreprises créées en 2002 dans la région, 60 sont encore en activité cinq ans plus tard. Dans l'industrie, en particulier, les nouvelles entreprises présentent de très bons taux

de survie, bien meilleurs qu'au niveau national et supérieurs à ceux observés dans la construction, le commerce et la plupart des services.

Des aides publiques pour 30 % des nouvelles entreprises

Dans la région plus qu'ailleurs, les nouvelles entreprises bénéficient d'aides publiques, qu'elles soient nationales ou d'initiative régionale et locale : 30 % des unités créées en 2002 en ont reçues l'année de leur création, soit cinq points de plus qu'en France métropolitaine. La mise en place de Pôles locaux d'accueil à l'échelle de plusieurs communautés de communes s'inscrit aussi dans la politique d'accompagnement des porteurs de projets développée par la Région. Ces dispositifs destinés à encourager la reprise ou l'installation d'entreprises, plus étendus en Limousin qu'au niveau national, peuvent en partie expliquer ces résultats.

Le Limousin a connu plus de 500 défaillances d'entreprises en 2008. Plus d'un tiers d'entre elles ont concerné le secteur des services, 27 % le commerce, 23 % la construction et 14 % l'industrie. Comme en France, la crise économique de l'année 2009 s'est traduite par une accélération des défaillances. Au cours du premier semestre, quelques 340 entreprises limousines ont déposé leur bilan, soit une augmentation proche de 25 % par rapport au même semestre de l'année précédente, progression sensiblement plus rapide qu'au niveau national (+11 %).

Définitions

Création d'entreprise : depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons. Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. L'information est issue du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). On retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé : les créations d'entreprises correspondant à la création de nouveaux moyens de production ; les cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an ; les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise, lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. Il n'y a pas continuité si au moins deux des trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise sont modifiés : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Taux de création d'entreprise : rapport entre le nombre de créations d'entreprises de l'année et le nombre d'entreprises au 1^{er} janvier.

Taux de survie : la durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation

économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

Défaillance d'entreprise : une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre, c'est-à-dire dès que l'entreprise se trouve en cessation de paiement. La mise en redressement ouvre une période d'observation pour permettre de dresser le bilan social et économique de l'entreprise et élaborer un plan de redressement visant, soit la continuation, soit la cessation de celle-ci. Si aucune des solutions de sauvetage ne paraît possible, le tribunal prononce alors la liquidation de l'entreprise. Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire fait l'objet d'une publication au BODACC (bulletin officiel des annonces civiles et commerciales). À partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les données présentées dans ce chapitre sont les défaillances enregistrées à la date de jugement.

Pour en savoir plus

- *Le Limousin au premier rang pour le taux de survie de ses entreprises - Insee Limousin - Focal - n° 58 - septembre 2009.*
- *Le rythme de création ralentit en fin d'année 2008 - L'année économique et sociale en 2008 - Les dossiers Insee Limousin - n° 12 - juin 2009.*
- *Croissance plus faible des créations d'entreprises en 2008 - Insee Première - n° 1221 - janvier 2009.*
- *Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après - Insee Résultats économie - système en ligne - n° 39 - janvier 2009.*

9 - Entreprises

1 - Créations d'entreprises par activité en 2008

Secteur d'activité selon la Nomenclature économique de synthèse	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin		Limousin / France
	2008			2007	2008	2008
Industrie	75	38	109	199	222	1,1
Construction	202	105	244	586	551	1,0
Commerce	194	80	333	576	607	0,8
Services	458	181	654	1 214	1 293	0,7
Ensemble	929	404	1 340	2 575	2 673	0,8

En nombre, %

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Ce champ inclut désormais les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (exemple : établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

2 - Taux de création par activité en 2007

Secteur d'activité selon la Nomenclature économique de synthèse	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Industrie	6,6	6,4	6,7	6,6	7,6
Construction	12,2	8,9	13,4	12,1	14,6
Commerce	7,2	8,2	10,1	8,7	12,0
Services	8,0	7,7	8,6	8,3	10,3
Ensemble	8,4	7,9	9,5	8,8	11,0

En %

Champ : le champ marchand non agricole désigne le champ économique retenu depuis le 1er janvier 2007 pour la démographie des entreprises et des établissements. Il comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est, actuellement, exclue du champ.

Sources : 1 - 2 : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE)

9 - 2 Démographie des entreprises

3 - Défaillances d'entreprises par activité en 2007

Secteur d'activité selon la Nomenclature économique de synthèse	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Industrie	11	4	26	41	1,0
Construction	26	8	47	81	0,7
Commerce	41	11	60	112	1,0
Services	66	11	84	161	0,9
Ensemble	144	34	217	395	0,9

En nombre, %

Champ : depuis juillet 2007, le champ des défaillances a été élargi aux activités financières (inclus dans le secteur des services) ainsi qu'au secteur de l'éducation, santé et action sociale (code Naf rév. 1 : 65 à 67, 80, 85).

Sources : 3 : Insee - Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales

9 - Entreprises

Au 1^{er} janvier 2008, le Limousin compte 13 200 entreprises artisanales ; elles représentent 1,4 % de l'artisanat en France métropolitaine. La part de l'artisanat en Limousin (44 %) est plus élevée qu'au niveau national (31 %). Cet écart est encore plus marqué en termes d'effectifs salariés : l'artisanat regroupe 31 % de l'ensemble des salariés des entreprises régionales, contre 17 % au niveau national. La présence de l'artisanat est particulièrement marquée en Corrèze et en Creuse, où il représente 47 % des entreprises et, respectivement, 38 % et 42 % des effectifs salariés.

Le bâtiment, 1^{er} employeur de l'artisanat

Avec 4 900 entreprises, le bâtiment constitue le premier secteur de l'artisanat limousin. Il concentre 37 % des entreprises artisanales limousines et emploie un tiers des salariés. Hormis en Creuse, cette part reste inférieure à ce que l'on constate au niveau national, où le secteur de la construction rassemble 40 % des entreprises et 35 % des salariés de l'artisanat. Le commerce représente près de 20 % des entreprises et des effectifs salariés de l'artisanat limousin et pèse plus qu'au niveau national. Enfin, 16 % de l'artisanat limousin concerne des entreprises de services aux particuliers ; elles emploient 12 % des salariés de l'artisanat. Ainsi, les services à la personne sont plus présents en Limousin qu'au niveau national, et plus particulièrement en Haute-Vienne. Au total, le département de la Haute-Vienne concentre 45 % des entreprises artisanales de la région. Cette concentration sur le département de la préfecture de Région est particulièrement marquée pour les activités financières (83 %), les industries des biens intermédiaires (52 %), les services aux entreprises, l'énergie et les services aux particuliers (environ 50 %).

Une progression globalement inférieure à la moyenne française

Avec 1 100 nouvelles entreprises artisanales en 2008, le Limousin concentre 1,1 % du total des créations en France. A l'instar de ce que l'on constate au niveau national, près de 50 % des créations

de nouvelles entreprises artisanales en Limousin relèvent du secteur de la construction, 14 % des services aux particuliers et 11% du commerce. Seul le département de la Creuse se distingue avec 57 % des créations relevant de la construction et, à l'inverse, seulement 7 % des créations relevant des services aux particuliers.

Entre 2000 et 2008, la progression du nombre d'entreprises artisanales en Limousin (+8,2 %) reste bien inférieure à celle que l'on constate au niveau national (+16,1 %). Il en est de même pour ce qui concerne les effectifs salariés de ces entreprises : ils ont progressé de 8,7 % en Limousin, contre 13,3 % en France métropolitaine. C'est en Haute-Vienne que le nombre d'entreprises artisanales a le plus augmenté (+13,6 %), les effectifs salariés ont connu une évolution similaire (+11,1 %). En Creuse, la progression du nombre d'entreprises artisanales est bien moindre (+1,6 %) mais celle de l'emploi salarié correspondant est la plus élevée de la région (+15,2 %) contre +8,7 % au niveau régional et +13,3 % au niveau national.

Parmi les secteurs qui contribuent à la bonne tenue de l'artisanat au niveau national et régional, on peut citer les services aux entreprises, la construction, les services aux particuliers, le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

A l'inverse, le nombre d'entreprises artisanales dans certains secteurs est en baisse, notamment dans l'industrie automobile, l'industrie agro-alimentaire, le commerce, les industries des biens de consommation et les industries des biens intermédiaires.

Définitions

Entreprise artisanale au sens économique : entreprise ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des « très petites entreprises ». Dans le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE, Sirene), une entreprise est considérée comme artisanale si l'une des conditions suivantes est remplie : l'entreprise est inscrite à la Chambre des Métiers ;

le code d'activité au Répertoire des Métiers est renseigné.

Répertoire informatique des métiers (RIM) : contient l'ensemble des entreprises artisanales immatriculées dans les Chambres de métiers. Mis en place par un arrêté du 30 juin 1983, il est entièrement intégré dans le répertoire Sirene depuis 1991. Le RIM est fondé sur la notion juridique de l'appartenance des entreprises aux répertoires des métiers tenus par les Chambres de métiers.

Pour en savoir plus

- *Chiffres clés 2008 de l'artisanat limousin - Observatoire économique régional de l'artisanat Limousin - 2008.*
- *L'artisanat en Limousin : une implantation forte, qui se maintient - Insee Limousin - Publication électronique - mars 2006.*
- *Chiffres clés de l'artisanat - Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales - Annuel.*

Données statistiques en ligne sur l'artisanat :

- *Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales : <http://www.pme.gouv.fr/economie/artisanat/chiffres.php> .*

9 - Entreprises

1 - Entreprises artisanales par activité principale au 1^{er} janvier 2008

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Industries agricoles et alimentaires	308	174	358	840	1,6
Habillement, cuir	23	11	52	86	1,0
Édition, imprimerie, reproduction	47	13	92	152	1,3
Industries des équipements du foyer	132	50	159	341	1,3
Industries des équipements mécaniques	75	36	108	219	1,0
Industries des équipements électriques et électroniques	52	18	51	121	1,1
Industries des produits minéraux	58	17	97	172	2,2
Industries du bois et du papier	93	49	78	220	2,4
Métallurgie et transformation des métaux	84	29	82	195	1,2
Construction	1 827	887	2 141	4 855	1,3
Commerce et réparation automobile	317	144	342	803	1,5
Commerce de gros, intermédiaires	125	51	101	277	2,0
Commerce de détail, réparations	575	265	642	1 482	1,7
Transports	127	81	150	358	1,1
Activités immobilières	24	15	34	73	1,0
Conseils et assistance	95	36	128	259	1,4
Services opérationnels	107	44	158	309	1,0
Hôtels et restaurants	349	107	385	841	3,1
Services personnels et domestiques	427	170	621	1 218	1,3
Autres activités	104	70	168	342	1,4
Ensemble	4 949	2 267	5 947	13 163	1,4

En nombre, %

Champ : entreprises artisanales au sens économique

Sources : 1 : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

2 - Créations d'entreprises artisanales par activité principale en 2008

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 16 postes (NES 16)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Industries agricoles et alimentaires	27	6	28	61	1,5
Industrie des biens de consommation	12	8	26	46	1,2
Industries des biens d'équipement	8	3	6	17	0,8
Industries des biens intermédiaires	16	13	29	58	1,7
Construction	197	105	242	544	1,1
Commerce	47	19	58	124	1,3
Transports	8	6	13	27	1,1
Activités immobilières	1	1	4	6	1,5
Services aux entreprises	20	10	47	77	1,0
Services aux particuliers	62	13	77	152	1,2
Autres activités	2	1	4	7	1,0
Ensemble	400	185	534	1 119	1,1

En nombre, %

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles (ou industrie, commerce et ensemble des services). Ce champ inclut désormais les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (exemple : établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

Créations d'entreprises : depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprises comprennent les créations *ex nihilo*, les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise (évaluée par la localisation ou l'activité).

Sources : 2 : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

9 - Entreprises

En 2006, les Dépenses Intérieures de Recherche et Développement (DIRD) du Limousin se sont élevées à 151 millions d'euros, soit 0,4 % des dépenses nationales et 0,7 % des dépenses de province. Rapportées au PIB, ces dépenses placent le Limousin au dix-septième rang des régions françaises. Pourtant, les moyens financiers consacrés à la recherche ont fortement cru en 2006 mais il ne pourrait s'agir là que d'un rattrapage : cette croissance des dépenses fait suite à deux années consécutives de recul.

En 2008, avec 3 % des nouvelles entreprises, les secteurs innovants occupent dans la création d'entreprises en Limousin une place équivalente à celle des autres régions de province. Le Limousin arrive ainsi en milieu de classement, devant des régions comme Provence-Alpes-Côte d'Azur ou l'Aquitaine. Comme en France, ces créations se concentrent sur les activités informatiques : réalisation de logiciels, conseils en systèmes informatiques, entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique.

Dépenses de recherche : la part des entreprises augmente

La répartition des dépenses de recherche entre public et privé est assez inégale : en 2006, les entreprises dépensaient deux fois plus pour la recherche que les administrations. Le Limousin se place ainsi au neuvième rang des régions françaises pour la part des dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises (DIRDE) dans la DIRD. Ces dépenses émanent, pour plus du tiers, des branches de la fabrication de machines et équipements, de l'industrie chimique et de la fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique.

Comparée à la France, 2006 semble être une année particulière ; en effet, alors que depuis 2001 la part de la DIRDE dans la DIRD limousine était inférieure à celle observée en France, elle devient supérieure en 2006. Le phénomène inverse se produit pour la Dépense de Recherche et Développement des Administrations (DIRDA).

La recherche publique représente près du tiers des dépenses de recherche de la région. Elle provient principalement des établissements d'enseignement supérieur et du CNRS. En 2006, la part du budget

recherche et technologie dans le budget primitif du Conseil Régional est revenue à 2,1 % après deux années de forte hausse.

La recherche draine dans son sillage des incubateurs d'entreprises innovantes : leur objectif est de favoriser la création d'entreprises innovantes à partir des résultats de la recherche publique ou en liaison avec elle.

Recherche et développement : une croissance notable des effectifs

Globalement, le nombre de chercheurs et personnels de soutien de recherche et développement a tendance à augmenter. Entre 2001 et 2006, il croît de 12 % en Limousin (contre 9 % en France), pour atteindre 1 800 personnes. Le Limousin se distingue de la France par une part plus importante de chercheurs qui travaillent dans la recherche publique (55 % en Limousin en 2006 contre 46 % pour la France). Cependant, si le secteur public concentre plus de la moitié des chercheurs, il ne rassemble qu'un quart des personnels de soutien de recherche.

Définitions

Recherche et développement : englobe les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. Elle regroupe la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

Recherche publique : elle se répartit entre les services ministériels, les établissements publics, les organismes publics de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, le secteur des institutions sans but lucratif.

Chercheur : scientifique ou ingénieur travaillant à la conception ou à la création de connaissances de produits, de méthodes ou de systèmes nouveaux ou administratifs de haut niveau.

Autres personnels : ingénieurs d'études, techniciens, assistants-ingénieurs, cadres administratifs

et autres personnels de service.

Dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD) : elles correspondent aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises. Elles comprennent les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

Équivalent temps plein : un certain nombre de personnes consacrent à la recherche une partie seulement de leur activité et exercent d'autres fonctions comme l'enseignement. Pour ne pas gonfler artificiellement le nombre de chercheurs, on ramène les effectifs à une unité commune qui est l'équivalent d'une activité annuelle à plein temps pour une personne.

Pour en savoir plus

- *Pôle Elopsys : des emplois très qualifiés et très concentrés* - Insee Limousin - Publication électronique - février 2008.
- *Services et industrie : différents types d'innovations pour améliorer les performances* - Insee Première - n° 1256 - septembre 2009.
- *Les coopérations public-privé pour innover en France* - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Note d'information - n° 08.15 - mars 2008.

Données statistiques en ligne sur la recherche et développement :

- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Bureau des études statistiques : <http://cisad.adc.education.fr/reperes/public/chiffres> .

9 - Entreprises

1 - Effectifs et dépenses intérieures de recherche et développement des organismes publics en 2006

	Limousin	France métropolitaine et DOM	
		Total des régions	Total des régions et non ventilé
Chercheurs (1)	538	93 559	97 070
Ingénieurs, techniciens, administratifs (ITA)	207	59 009	64 640
Effectif total	746	152 568	161 710
Dépenses intérieures	49	12 845	13 995

En équivalents temps plein, millions d'euros

(1) : y compris boursiers

2 - Effectifs et dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises en 2006

	Limousin	Limousin / France
Chercheurs	447	0,4
Autres personnels	615	0,7
Ensemble	1 062	0,5
Dépenses intérieures	102	0,4

En équivalents temps plein, millions d'euros, %

3 - Brevets publiés par la voie nationale

Année	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
2007	24	13	54	91	0,7
2006	29	7	64	100	0,8
2005	23	9	65	97	0,8
2004	33	6	54	93	0,8
2003	22	11	51	84	0,7

En nombre, %

Au lieu de résidence des inventeurs

Sources : 1 - 2 : Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - 3 : Institut National de la Propriété Industrielle

Agriculture

10.1 - Revenus et productions agricoles

10.2 - Exploitations agricoles

10 - Agriculture

Les exploitations agricoles limousines sont principalement vouées à l'élevage extensif d'animaux de boucherie, avec, en première position, les bovins. Elles possèdent 11 % du cheptel national de vaches nourrices. Les quatre cinquièmes de la surface agricole sont consacrés à la production d'herbe. La production de céréales occupe moins de 10 % des surfaces agricoles.

Des exploitations tournées vers l'élevage

En Limousin, l'élevage de bovins est d'abord destiné à l'exportation de « broutards », jeunes bovins maigres, vers des ateliers d'engraissement en Italie. La filière ovine constitue la deuxième spécialité animale de la région. Les exploitations limousines possèdent 7 % du cheptel de brebis-mères national. L'élevage ovin est concentré en Haute-Vienne, en particulier dans le nord-ouest du département. Depuis près de vingt ans, il connaît un déclin tendanciel, du fait, principalement, de niveaux de revenus plutôt bas. Pays d'élevage de races à viande, le Limousin a une tradition laitière et fromagère réduite. Cette activité concerne 5 % des exploitations qui ont récolté 180 millions de litres de lait de vache en 2007, soit 0,8 % de la production métropolitaine. Concernant la production de lait de chèvre, le Limousin se place au huitième rang des régions françaises. Après avoir augmenté au début des années 2000, la production de lait a diminué après 2006.

Production fruitière : pommes et noix

Les vergers limousins représentent une part modeste de la surface en vergers française (2 %). Les productions principales, de noix et de pommes, sont concentrées essentiellement en Corrèze. Dans ce département, les surfaces dévolues aux noyers s'étendent sur 750 ha en 2007, ce qui place la Corrèze au cinquième rang national pour cette culture. Elles ont progressé d'environ 10 % de 2002 à 2007.

La production limousine de pommes est modeste (4 % de la production française). Les Golden arrivent en première position, avec 80 % des surfaces plantées en pommiers. Environ 15 % de la récolte de Golden est commercialisée en AOC Pomme du Limousin.

Un revenu inférieur à la moyenne française

Les exploitations limousines étant fortement spécialisées dans les productions agricoles les moins rémunératrices, le revenu agricole régional par exploitant est très inférieur à la moyenne nationale. En 2007 et particulièrement en 2008, il a pâti des difficultés conjoncturelles, après de bonnes années en 2005 et 2006. Outre les difficultés d'écoulement et de prix des productions, il a également été pénalisé ces dernières années par la hausse des cours des céréales et des produits pétroliers, qui a provoqué une forte augmentation de la valeur des intrants (aliments pour le bétail, engrais, carburants et lubrifiants). En 2007 et 2008, le commerce de broutards a par ailleurs subi une forte agitation, provoquée par l'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO), ou « maladie de la langue bleue ». Les échanges avec l'Italie ont été perturbés par des restrictions sanitaires.

Entre 2006 et 2008, le revenu net moyen par actif non salarié des exploitations agricoles limousines a ainsi diminué de moitié, passant de 16 500 euros à 8 500 euros. En France, en 2008, le revenu net moyen des exploitants agricoles retrouve quasiment sa valeur de 2006 (21 600 euros), après une hausse en 2007.

Signes officiels de qualité : une exploitation sur deux

Une exploitation agricole « professionnelle » limousine sur deux valorise sa production en vendant au moins un produit, brut ou transformé, sous un signe officiel de qualité, parmi lesquels le Label Rouge et la marque « Blason Prestige » pour les viandes bovines, l'Indication géographique protégée « Le Baronet » pour les agneaux ou l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) pour les pommes et les noix.

Définitions

Revenu net d'entreprise agricole : valeur ajoutée nette au coût des facteurs diminuée des charges salariales, des charges locatives nettes et des intérêts. Il constitue un indicateur pertinent du revenu tiré de l'activité agricole.

Pour calculer un indicateur de revenu individuel, on divise le revenu net d'entreprise agricole par le volume d'emploi non salarié (en équivalent temps plein) correspondant.

Unité de travail annuel (UTA) : unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Elle équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. On distingue les UTA non salariées des UTA salariées (salariés permanents ou saisonniers, et qui

comprennent éventuellement les exploitants eux-mêmes ou des membres de leur famille).

Vache nourrice : vache dont le lait sert principalement à l'alimentation des veaux.

Vache laitière : vache dont le lait est principalement destiné à la commercialisation.

Production végétale : récolte établie dans l'optique « livraison ». Elle s'entend « stade arrivé ferme ». Les semences, conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production, de même que la partie destinée à l'alimentation animale.

Pour en savoir plus

- *Mémento de la statistique agricole* - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste Limousin - Edition 2009 - septembre 2009.
- *Une année difficile pour les exploitations limousines* - L'année économique et sociale - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.
- *L'agriculture en 2008 en France et en Europe* - Le prix des intrants fait baisser les revenus - Insee Première - n° 1247 - juillet 2009.
- *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires* - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste Graph agri - 2009.
- *L'agriculture en 2008 - Rapport sur les comptes présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation* - session du 1^{er} juillet 2009 - Document de travail n° E 2009-05 - Insee - juillet 2009.

Données statistiques en ligne sur l'agriculture :

- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : www.agreste.agriculture.gouv.fr.

10 - Agriculture

1 - Revenu net d'entreprise agricole

	Limousin			France métropolitaine		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Par hectare de SAU, en euros	365,2	275,8	176,7	469,2	554,8	441,7
Par actif non salarié (en UTA), en milliers d'euros	16,5	12,9	8,5	21,8	26,5	21,6
Revenu net d'entreprise agricole global, en millions d'euros	312,4	235,2	150,3	12 943,6	15 279,1	12 125,6

En valeur courante

UTA : Unité travail année

2 - Principales productions végétales en 2007

		Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine ou rendement France métropolitaine (1)
Céréales	Superficie	11 450	30 950	30 130	72 530	0,8
	Production	544 850	1 354 790	1 304 400	3 204 040	0,5
	Rendement	48	44	43	44	65
<i>dont blé tendre</i>	Superficie	1 900	9 800	8 800	20 500	0,4
	Production	71 400	429 800	369 000	870 200	0,3
	Rendement	38	44	42	42	64
<i>dont orge et escourgeon</i>	Superficie	1 100	6 350	5 700	13 150	0,8
	Production	39 400	278 600	234 600	552 600	0,6
	Rendement	36	44	41	42	56
<i>dont maïs</i>	Superficie	1 950	700	2 200	4 850	0,3
	Production	187 250	63 500	199 000	449 750	0,3
	Rendement	96	91	90	93	95
Oléagineux	Superficie	85	2 425	1 962	4 472	0,2
	Production	1 700	54 625	43 080	99 405	0,2
	Rendement	20	23	22	22	28
<i>dont colza</i>	Superficie	70	1 560	1 080	2 710	0,2
	Production	1 370	38 700	23 690	63 760	0,1
	Rendement	20	25	22	24	29
Protéagineux	Superficie	28	270	225	523	0,2
	Production	525	5 175	4 225	9 925	0,1
	Rendement	19	19	19	19	38
Fourrages annuels	Superficie	3 450	9 150	14 300	26 900	1,7
	Production	444 750	1 078 250	1 893 500	3 416 500	1,9
	Rendement	129	118	132	127	116
Prairies artificielles	Superficie	450	800	400	1 650	0,4
	Production	46 350	82 400	43 200	171 950	0,5
	Rendement	103	103	108	104	101
Prairies temporaires	Superficie	43 000	47 000	79 500	169 500	6,1
	Production	3 354 000	4 042 000	7 473 000	14 869 000	6,0
	Rendement	78	86	94	88	88
Surface toujours en herbe disponible	Superficie	172 800	237 000	175 800	585 600	5,9
	Production	10 129 600	15 529 200	12 869 600	38 528 400	7,4
	Rendement	59	66	73	66	52
Pommes de terre	Superficie	70	5	230	305	0,2
	Production	24 800	1 720	78 100	104 620	0,1
	Rendement	354	344	340	343	454

En hectares, quintaux, quintaux par hectare, %

(1) Pour les lignes «Rendement»

Sources : 1 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), Comptes de l'agriculture base 2000 - 2 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), statistique agricole annuelle 2007 (résultats semi-définitifs)

10 - 1 Revenus et productions agricoles

3 - Principales productions fruitières en 2007

		Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin/France métropolitaine ou rendement France métropolitaine (1)
Pommes	Superficie	1 747	81	579	2 407	4,5
	Production	653 429	26 326	207 824	887 579	4,4
	Rendement	374	325	359	369	379
Poires	Superficie	26	2	51	79	1,0
	Production	5 693	526	11 328	17 547	0,9
	Rendement	219	263	222	222	246
Pavies, pêches, nectarines et brugnon	Superficie	35	0	0	35	0,2
	Production	4 069	0	0	4 069	0,1
	Rendement	116	0	0	116	233
Vignes	Superficie	290	0	7	297	0,0
	Production	9 860	0	231	10 091	0,0
	Rendement	34	0	33	34	73
Fruits à coques	Superficie	756	43	165	964	3,4
	Production	15 051	1 417	3 300	19 768	4,1
	Rendement	20	33	20	21	17
Fruits à baie	Superficie	158	5	16	179	2,3
	Production	9 346	163	960	10 469	1,4
	Rendement	59	33	60	58	97

En hectares (ha), quintaux (q), q/ha, %

(1) Pour les lignes «Rendement»

4 - Cheptel en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Bovins	313 587	444 737	373 056	1 131 380	5,7
<i>dont vaches laitières</i>	<i>10 255</i>	<i>9 846</i>	<i>15 336</i>	<i>35 437</i>	<i>0,9</i>
<i>dont vaches nourrices</i>	<i>143 713</i>	<i>181 200</i>	<i>144 367</i>	<i>469 280</i>	<i>11,0</i>
Porcins	55 230	61 310	31 500	148 040	1,0
<i>dont truies-mères de 50 kg et plus</i>	<i>5 020</i>	<i>4 600</i>	<i>3 900</i>	<i>13 520</i>	<i>1,1</i>
Ovins	63 800	112 700	444 700	621 200	7,3
<i>dont brebis-mères</i>	<i>47 000</i>	<i>75 000</i>	<i>300 000</i>	<i>422 000</i>	<i>7,5</i>
Caprins	4 510	9 560	7 890	21 960	1,8
<i>dont chèvres</i>	<i>3 300</i>	<i>7 100</i>	<i>5 800</i>	<i>16 200</i>	<i>1,9</i>
Équidés	nd	nd	nd	13 610	3,0
Gallus (milliers de têtes)	nd	nd	nd	586	0,3
Lapines reproductrices (milliers de têtes)	nd	nd	nd	12	1,0

En têtes, %

5 - Production de lait et d'œufs en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine (en %)
Lait de vache (en hl)	505 400	480 000	813 600	1 799 000	0,8
Lait de brebis (en hl)	1 420	1 100	0	2 520	0,1
Lait de chèvre (en hl)	23 200	56 100	35 400	114 700	2,0
Œufs de consommation (milliers)	nd	nd	nd	11 480	0,1

Sources : 3 - 4 - 5 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), statistique agricole annuelle 2007, résultats semi-définitifs

10 - Agriculture

En Limousin, en 2007, la surface agricole utilisée couvre 877 000 hectares. Comme en France, la moitié du territoire est consacrée à l'agriculture (cultures et élevage), avec des disparités entre départements. En Creuse et en Haute-Vienne, ce sont 59 % et 56 % du territoire qui sont voués à l'activité agricole. En revanche la Corrèze, qui conserve la surface en forêt la plus importante de la région, possède moins de terres agricoles (40 % de sa surface).

Élevage et prairies sont prépondérants

Avec un climat sous influence océanique et des sols granitiques pauvres, le Limousin est historiquement une terre d'élevage à l'herbe. Les prairies destinées à la pâture ou au fauchage (surfaces toujours en herbe, prairies artificielles et temporaires) représentent près de 85 % de la surface agricole utilisée (SAU), contre 38 % en France métropolitaine. Les « grandes cultures » (céréales et oléagineux) sont en revanche peu représentées en Limousin (9 % de la SAU, 38 % en France métropolitaine). Elles sont surtout concentrées à la limite nord de la Creuse et en Haute-Vienne. Les cultures fruitières représentent à peine 0,5 % de la SAU limousine : pommes (en partie en AOC Golden du Limousin), noix, mais aussi châtaignes et « petits fruits » (framboises, myrtilles). En Limousin, la frange sud et ouest de la Corrèze ainsi que le sud de la Haute-Vienne concentrent les trois quarts des surfaces consacrées aux cultures fruitières.

Des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

Le nombre d'exploitations agricoles diminue régulièrement. En 2007, le Limousin compte quelque 14 300 exploitations, soit un quart de moins qu'en 2000. Moins nombreuses, les exploitations sont toutefois plus grandes : en 2007, une exploitation s'étend en moyenne sur 60 hectares, contre 46 en 2000. Une exploitation sur cinq a une superficie de plus de 100 hectares (seulement 11 % en 2000), et la moitié occupent plus de 50 hectares (38 % en 2000). Ainsi, en Limousin, la réduction du nombre d'exploitation n'a pas entraîné de « déprise »

agricole massive, les terres utilisées par les anciens exploitants continuant à être valorisées par les exploitations encore actives.

Emplois : moins nombreux mais plus productifs

En 2007, 27 700 personnes travaillaient dans les exploitations agricoles du Limousin, soit un quart de moins qu'en 2000. Au côté des 17 700 chefs d'exploitation et coexploitants, 10 000 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations. Quatre-vingts pour cent d'entre eux sont des membres de la famille des exploitants ou coexploitants. Si l'emploi agricole reste donc majoritairement familial, les conjoints n'ayant pas le statut de coexploitant et autres actifs familiaux sont de moins en moins nombreux dans les exploitations. Leur effectif a chuté de 44 % en sept ans. Dans le même temps, l'emploi de salariés permanents non familiaux a augmenté (+13 %).

Si le Limousin a une population en moyenne plus âgée qu'en France, ce n'est pas le cas pour ses agriculteurs. Les chefs d'exploitation agricole limousins sont légèrement moins âgés qu'en France : 22 % ont moins de 40 ans (20 % en France métropolitaine) ; 17 % des exploitants ont 60 ans ou plus, soit deux points de moins qu'en métropole. Néanmoins, l'arrivée des générations du « baby-boom » à l'âge de la retraite concernera aussi, à terme, l'agriculture. Face aux départs en retraite prévisibles de nombreux agriculteurs dans les prochaines années, le renouvellement des structures et la reprise des exploitations est un enjeu du moment. Dans plus de 3 000 exploitations professionnelles, le chef d'exploitation ou les coexploitants, âgés d'au moins 55 ans, prendront vraisemblablement leur retraite dans la prochaine décennie.

Les quantités de travail fournies sur les exploitations diminuent : en 2007, elles se montent à 20 400 équivalents temps plein, ou « unités de travail annuel » (UTA), soit 20 % en moins depuis 2000. La SAU régionale n'ayant quasiment pas varié depuis 2000, la productivité du travail mesurée en surface agricole utilisée par UTA augmente donc.

Définitions

Chef d'exploitation : personne qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation.

Exploitation agricole : unité économique à gestion unique qui se définit par des produits agricoles et une certaine dimension. Elle comprend au moins un hectare de superficie agricole utilisée ou, à défaut, au moins vingt ares de cultures spécialisées, ou une production minimum de certaines espèces d'animaux. Elle se définit aussi par un siège unique correspondant le plus souvent à la résidence du chef d'exploitation.

Faire-valoir direct : les superficies sont la propriété de la personne pour le compte de laquelle elles sont exploitées.

Fermage : les terres sont exploitées par une autre personne que leur propriétaire, moyennant une redevance fixée à l'avance, indépendante des résultats de l'exploitation.

Jachères : terres laissées en repos au cours de la campagne. Elles peuvent être cultivées en engrais verts.

Main-d'œuvre des exploitations agricoles : concerne toutes les personnes travaillant sur l'exploitation quel que soit le temps de travail.

Exploitation professionnelle : exploitation agricole qui correspond à une entité économique de taille supérieure à 8 unités de dimension européenne (équivalent à 12 hectares de blé) et où la quantité de travail apportée est au moins égale à celle d'un trois-quarts temps pendant une année.

Salarié permanent : main-d'œuvre non familiale qui effectue un travail agricole régulier tout au long de l'année.

Surface agricole utilisée (SAU) : notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les pâturages, les prairies permanentes et les jachères.

Surfaces toujours en herbe : surfaces ensemencées ou non, destinées à la production de plantes fourragères vivaces.

Unité de travail annuel (UTA) : quantité de travail fourni par une personne occupée à plein temps pendant une année, soit 2 200 heures.

Utilisation du sol : représente l'occupation principale des surfaces totales. Ces valeurs sont cadrées sur les données de l'Institut géographique national (IGN) ; les cultures secondaires n'apparaissent pas.

Pour en savoir plus

- Une exploitation en moins par jour entre 2005 et 2007 - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste Limousin - n° 51 - janvier 2009.
 - L'utilisation du territoire en 2008 - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste chiffres et données : agriculture - n° 208 - octobre 2009.
 - L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste Graph agri - 2009.
 - Statistique agricole annuelle, résultats 2006-2007 définitifs et 2008 semi-définitifs - Ministère de l'agriculture et de la pêche - Agreste chiffres et données : agriculture - n° 207 - juin 2009.
- Données statistiques en ligne sur l'agriculture :
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>.

10 - Agriculture

1 - Utilisation du sol en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Terres arables	59 170	92 221	129 918	281 309	1,5
Céréales (y compris semences)	11 450	30 950	30 130	72 530	0,8
Oléagineux (y compris semences)	85	2 425	1 962	4 472	0,2
Protéagineux (y compris semences)	28	270	225	523	0,2
Cultures industrielles diverses (non compris semences)	122	4	3	129	1,2
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	6	4	1	11	0,0
Pommes de terre (y compris plants)	70	5	230	305	0,2
Légumes frais (non compris semences)	90	13	90	193	0,1
dont maraîchage (1)	32	10	50	92	0,2
Fleurs et plantes ornementales	21	5	17	43	0,6
Semences et plants divers	7	35	50	92	0,1
Choux, racines et tubercules fourragers	61	50	280	391	1,8
Fourrages annuels	3 100	8 800	13 900	25 800	1,8
Prairies artificielles et temporaires	43 450	47 800	79 900	171 150	5,4
Jardins et vergers familiaux des exploitants	400	360	330	1 090	4,6
Jachères	280	1 500	2 800	4 580	0,4
Cultures permanentes hors surface toujours en herbe (STH)	3 652	268	957	4 877	0,4
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, noyeraies)	3 282	168	922	4 372	2,3
Vignes	320	0	10	330	0,0
Pépinières ligneuses	30	100	25	155	0,8
Autres cultures permanentes (truffières,...)	20	0	0	20	0,3
Surface toujours en herbe (STH) des exploitations	167 378	231 511	167 625	566 514	6,9
Ensemble de la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations du département ou de la région (a)	230 200	324 000	298 500	852 700	3,1
Jardins et vergers familiaux des non exploitants (b)	2 300	450	1 850	4 600	3,2
Surfaces toujours en herbe hors exploitations (collectifs et hors champ) (c)	5 422	5 489	8 175	19 086	1,1
SAU hors département des exploitations dont le siège est dans le département (d)	5 960	7 450	6 570	19 980	2,2
SAU dans le département des exploitations dont le siège est hors département (e)	4 000	8 100	8 440	20 540	2,3
Surface agricole utilisée (2)	235 962	330 589	310 395	876 946	3,0
Surfaces boisées et peupleraies en plein	268 840	153 350	155 000	577 190	3,7
Territoire agricole non cultivé	27 737	24 956	34 030	86 723	3,4
Etangs en rapport	2 360	3 520	3 900	9 780	6,4
Territoire non agricole autre (y compris eaux intérieures)	55 000	47 700	52 500	155 200	2,1
Surface totale (IGN)	589 899	560 115	555 825	1 705 839	3,1

En hectares, %

(1) Représente un «dont» des lignes «Pommes de terre» et «Légumes frais»

(2) Surface agricole utilisée du département ou de la région = a+b+c-d+e

2 - Main-d'œuvre des exploitations agricoles

Année	Chefs d'exploitation et coexploitants	Conjoints non coexploitants	Autres actifs familiaux	Salariés permanents non familiaux
2007				
Limousin	17 662	4 975	3 101	1 995
Limousin/France métropolitaine	2,8	3,0	3,5	1,4
2000				
Limousin	21 533	7 843	6 478	1 766
Limousin/France métropolitaine	2,8	3,1	4,5	1,1

En nombre, %

Hors salariés saisonniers et personnels d'entreprises de travaux agricoles (ETA) ou de coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA)

Sources : 1 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), Statistique agricole annuelle, résultats semi-définitifs - 2 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), enquête Structure des exploitations 2007, Recensement agricole 2000

10 - 2 Exploitations agricoles

3 - Chefs d'exploitation et coexploitants par âge

Année	Moins de 40 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 ans et plus	Ensemble
2007					
Limousin	3 875	5 029	5 772	2 986	17 662
Limousin / France métropolitaine	3,1	2,8	2,9	2,6	2,8
2000					
Limousin	5 399	6 124	5 808	4 202	21 533
Limousin / France métropolitaine	2,7	3,0	2,9	2,7	2,8

En nombre, %

4 - Nombre d'unités de travail annuel

Année	Chefs d'exploitation et coexploitants	Conjoints non coexploitants	Autres actifs familiaux	Salariés permanents non familiaux	Salariés saisonniers ou salariés d'ETA ou de CUMA	Ensemble
2007						
Limousin	14 342	2 577	1 174	1 229	1 080	20 402
Limousin/France métropolitaine	3,1	3,3	3,2	1,0	1,1	2,6
2000						
Limousin	16 868	4 096	2 491	1 229	1 074	25 758
Limousin/France métropolitaine	3,1	3,2	4,6	0,9	1,1	2,7

En nombre d'UTA, %

CUMA : coopérative d'utilisation du matériel agricole ; ETA : entreprise de travaux agricoles

5 - Exploitations agricoles selon la taille

Année	Moins de 20 ha	De 20 à moins de 50 ha	De 50 à moins de 100 ha	De 100 à moins de 200 ha	De 200 ha et plus	Ensemble
2007						
Limousin	4 307	2 914	4 253	2 533	317	14 324
Limousin / France métropolitaine	2	2,9	4	3,5	1,7	2,8
2000						
Limousin	7 366	4 309	5 015	1 990	121	18 801
Limousin / France métropolitaine	2,3	3,1	4,1	3,1	0,8	2,8

En nombre, %

Sources : 3 - 4 - 5 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), enquête Structure des exploitations 2007, Recensement agricole 2000

10 - Agriculture

6 - Exploitations agricoles selon le mode de faire-valoir

Année	Exploitations exploitant tout ou partie de leurs terres en		
	faire valoir direct	fermage	autres modes de faire valoir
2007			
Limousin	11 929	10 298	945
Limousin /France métropolitaine	3,2	3,0	4,6
2000			
Limousin	16 528	12 036	1 879
Limousin /France métropolitaine	2,9	3,0	5,2

En nombre, %

Sources : 6 : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), enquête Structure des exploitations 2007, Recensement agricole 2000

***Industrie - Énergie
Construction***

11.1 - Industrie

11.2 - Énergie

11.3 - Construction

**1
1**

11 - Industrie - Énergie - Construction

L'industrie limousine (hors énergie et construction) regroupe environ un sixième de l'emploi régional total (16,3 %), proportion légèrement supérieure à celle du niveau national (15,6 %).

Au 1^{er} janvier 2007, 38 300 salariés se répartissent dans 3 500 établissements. En près de 20 ans, le Limousin a perdu près du quart de ses emplois industriels, soit une contraction comparable à celle de la France métropolitaine.

L'industrie du Limousin est marquée par le déclin de ses activités traditionnelles (porcelaine, cuir-chaussure), généré par la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre, et par le développement du secteur agroalimentaire ne s'appuyant pas sur les productions agricoles locales.

Un tissu industriel diversifié dominé par deux secteurs d'activités

Les biens intermédiaires et l'agroalimentaire concentrent plus des deux tiers des effectifs industriels régionaux.

La filière bois (l'industrie du bois, mais aussi du papier et carton) majoritairement implantée en Haute-Vienne et l'industrie des composants électriques et électroniques (à noter le poids de LEGRAND, un des leader mondiaux dont le siège est à Limoges) s'imposent face aux activités minérales traditionnelles (porcelaine) situées en Haute-Vienne et aux industries métallurgiques localisées principalement en Corrèze.

L'agroalimentaire (30 % des établissements) se répartit dans les trois départements et emploie 18 % des salariés de la région.

La production de biens de consommation mobilise 16 % des effectifs salariés, avec en Haute-Vienne un poids notable de l'édition-imprimerie-reproduction. Enfin, l'industrie des biens d'équipements et l'industrie automobile ont un poids inférieur de moitié à celui observé au niveau national.

Une industrie aux investissements encore faibles

Au 1^{er} janvier 2007, moins d'un établissement sur six appartient à une entreprise de 20 salariés ou

plus. Ces unités emploient 30 300 salariés dont 71 % dans des entreprises dont le siège social est localisé en Limousin. L'industrie régionale demeure ainsi fortement autonome, sa dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France restant bien inférieure à celle des autres régions.

La rémunération par salarié de ces établissements (26 500 euros) se situe sous la moyenne nationale (31 100 euros). Ce différentiel est principalement lié au faible recours à la main-d'œuvre hautement qualifiée dans les industries locales.

Rapportés au nombre des salariés, les investissements de l'ensemble des industries régionales demeurent inférieurs de 30 % à la moyenne française. Ils sont pour une large part réalisés dans les secteurs des biens intermédiaires.

Un établissement sur cinq appartient à une entreprise majoritairement détenue par des capitaux étrangers, situation comparable au niveau métropolitain. Cependant, si le parallèle peut se maintenir pour les effectifs employés, les investissements réalisés par ces unités restent très en deçà des pratiques hexagonales.

Deux pôles de compétitivité en terre limousine

Deux ans après leur création en 2005, les deux pôles, Elopsys et le pôle européen de la céramique, rassemblent 90 établissements dont la plupart sont des PME installées en Limousin. Ils ont pour objectif de renforcer la compétitivité de l'économie et développer la croissance et l'emploi. Elopsys opère dans le domaine des réseaux sécurisés, de la photonique et des micro-ondes. Il concerne les bassins d'emploi de Limoges, Brive, Guéret et Aubusson.

Le pôle céramique porte son action sur les arts de la table et les nouvelles applications de la céramique. L'essentiel de l'activité est concentré sur Limoges.

Définitions

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Investissement : acquisition de biens durables par les entreprises pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Dans les comptes nationaux, l'investissement est appelé formation brute de capital fixe (FBCF).

Degré d'autonomie : part, dans l'effectif industriel total de la région, de l'effectif des établissements ayant leur siège social dans la région.

Degré de dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France : part, dans l'effectif industriel total de la région, de l'effectif employé par des établissements dont le siège est situé en Île-de-France.

Participation étrangère : les établissements à participation étrangère appartiennent à des entreprises industrielles dont 50 % au moins du capital de l'entreprise est détenu par une société étrangère.

Poste de travail : dans les statistiques produites par les DADS et le système d'information « Connaissance locale de l'appareil productif » (Clap), un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

Industries automobiles : elles concernent aussi bien les équipementiers spécialisés que les constructeurs de voitures particulières, de véhicules de loisir ou de véhicules utilitaires, et les carrossiers.

Industries de biens de consommation : elles recouvrent des activités dont le débouché « naturel » est la consommation finale des ménages.

Industries de biens d'équipement : elles recouvrent des activités de production de biens durables servant principalement à produire d'autres biens.

Industries des biens intermédiaires : elles recouvrent des activités qui produisent des biens le plus souvent destinés à être réincorporés dans d'autres biens ou qui sont détruits par leur utilisation pour produire d'autres biens.

Pour en savoir plus

- *Activité et emploi se contractent dans l'industrie - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.*
- *Le pôle de la céramique : une opportunité dans un contexte économique difficile - Insee Limousin - Publication électronique - février 2008.*
- *Forces et faiblesses de l'industrie en Limousin - Insee Limousin - Focal - n° 25 - mars 2006.*
- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1^{er} janvier 2007 - Insee Résultats économie - n° 42 - avril 2009.*
- *L'industrie en France - Insee Références - édition 2008 - décembre 2008.*

Données statistiques en ligne sur l'industrie :

- *SESSI (désormais intégré à l'Insee) : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/> .*

11 - Industrie - Énergie - Construction

1 - Établissements industriels selon l'activité au 1^{er} janvier 2007

Secteur d'activité en Nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Industries agricoles et alimentaires	425	192	446	1 063	1,4
Industrie des biens de consommation	280	103	436	819	1,0
Habillage, cuir	24	11	70	105	0,7
Edition, imprimerie, reproduction	87	32	176	295	0,8
Pharmacie, parfumerie et entretien	7	3	5	15	0,6
Industrie des équipements du foyer	162	57	185	404	1,3
Industrie automobile	11	4	12	27	1,0
Industries des biens d'équipement	193	76	213	482	1,0
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	4	3	4	11	0,3
Industries des équipements mécaniques	126	49	135	310	1,0
Industries des équipements électriques et électroniques	63	24	74	161	1,0
Industries des biens intermédiaires	415	196	540	1 151	1,5
Industries des produits minéraux	102	51	185	338	2,0
Industrie textile	18	23	25	66	1,2
Industrie du bois et du papier	130	64	140	334	2,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	23	9	40	72	0,8
Métallurgie et transformation des métaux	123	44	123	290	1,1
Industrie des composants électriques et électroniques	19	5	27	51	1,1
Construction	1 941	962	2 290	5 193	1,3
Total Industrie et Construction	3 265	1 533	3 937	8 735	1,3

En nombre, %

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2006

2 - Salariés des établissements industriels selon l'activité au 1^{er} janvier 2007

Secteur d'activité en Nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Industries agricoles et alimentaires	3 151	724	3 033	6 908	1,2
Industrie des biens de consommation	1 766	712	3 719	6 197	1,1
Habillage, cuir	321	97	959	1 377	1,7
Edition, imprimerie, reproduction	402	46	2 117	2 565	1,4
Pharmacie, parfumerie et entretien	425	22	238	685	0,5
Industrie des équipements du foyer	618	547	405	1 570	1,0
Industrie automobile	322	22	1 118	1 462	0,6
Industries des biens d'équipement	1 965	1 095	1 784	4 844	0,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	4	1	51	56	0,0
Industries des équipements mécaniques	967	988	1 422	3 377	0,8
Industries des équipements électriques et électroniques	994	106	311	1 411	0,7
Industries des biens intermédiaires	6 242	1 929	10 701	18 872	1,5
Industries des produits minéraux	582	371	1 879	2 832	1,8
Industrie textile	81	146	254	481	0,6
Industrie du bois et du papier	1 559	380	3 015	4 954	3,2
Chimie, caoutchouc, plastiques	503	138	1 012	1 653	0,5
Métallurgie et transformation des métaux	1 946	841	1 475	4 262	1,1
Industrie des composants électriques et électroniques	1 571	53	3 066	4 690	2,8
Construction	6 101	2 270	7 934	16 305	1,1
Total Industrie et Construction	19 547	6 752	28 289	54 588	1,1

En nombre de postes de travail, %

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2006

Sources : 1 - 2 : Insee, CLAP

3 - Indicateurs de performances économiques en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine	Limousin / France métropolitaine
Nombre d'établissements	205	74	254	533	41 144	1,3
Effectif des établissements	10 649	3 241	16 455	30 345	2 699 475	1,1
Rémunération par salarié	26,4	23,5	27,2	26,5	31,1	///
Investissement par salarié	6,4	5,3	5,7	5,9	8,3	///

En nombre, milliers d'euros, %

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus (y compris IAA et hors énergie).

Nombre d'établissements et effectifs au 31/12/2006

4 - Investissements des établissements industriels en 2006

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Industries agroalimentaires	14 030	1 007	8 252	23 289	0,7
Industrie des biens de consommation	3 266	476	9 109	12 851	0,4
Industrie automobile	s	0	r	14 091	0,6
Industries des biens d'équipement	r	3 646	r	12 053	0,3
Industries des biens intermédiaires	35 140	12 021	69 546	116 707	1,2
Total	68 044	17 150	93 797	178 991	0,8

En milliers d'euros, %

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus (y compris IAA et hors énergie)

5 - Dépendance des établissements en 2007

	Limousin	France de province
Effectif total des établissements industriels (a)	30,8	2 299,3
Effectif des établissements industriels ayant leur siège social dans la région de l'établissement (b)	22,2	1 600,2
hors de la région de l'établissement	8,6	699,1
Degré d'autonomie (b/a) (en %)	72,2	69,6
Degré de dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France (en %)	15,4	22,6

En milliers de personnes, %

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus (y compris IAA et hors énergie)

6 - Participation étrangère dans les établissements industriels en 2007

	Limousin	France métropolitaine
Nombre d'établissements industriels	555	41 923
dont à participation étrangère (en %) (1)	22,3	22,9
Effectif salarié total	30 756	2 662 338
dont à participation étrangère (en %) (1)	37	35
Investissement total	191	23 246
dont à participation étrangère (en %) (1)	35	41

En nombre, millions d'euros, %

(1) Etablissements appartenant à des entreprises industrielles dont 50 % au moins du capital est détenu par une société étrangère

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés ou plus (y compris industries agroalimentaires et hors énergie)

Sources : 3 - 4 : Ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi, Service des études et des statistiques industrielles (SESSI) ; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective (SSP), Enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) - 5 - 6 : Insee ; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Service de la statistique et de la prospective, Enquêtes annuelles d'entreprise (EAE)

11 - Industrie - Énergie - Construction

En France, la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement fixe des objectifs de diminution des consommations en énergie, en eau et autres ressources naturelles, dans le cadre de la politique de lutte contre le changement climatique. Elle vise à développer les énergies renouvelables : la France s'engage ainsi à porter leur part dans sa consommation finale d'énergie à au moins 23 % en 2020, soit un doublement en quinze ans.

L'hydraulique, principale source de production électrique en Limousin

La production d'énergie est modeste en Limousin. Avec moins de 170 milliers de tonnes équivalent pétrole d'énergie produite, la région fait partie en 2006 des 7 régions les moins productrices avec la Picardie, le Languedoc-Roussillon, la Franche-Comté, la Bourgogne, l'Auvergne, les Pays de la Loire et la Bretagne. Par comparaison, la région Rhône-Alpes produit chaque année plus de 25 000 milliers de tonnes équivalent pétrole.

L'énergie électrique d'origine hydraulique est la principale production de la région. Les sites de production hydraulique représentent, en Limousin, 90 % de la puissance installée totale et 82 % de la production nette totale d'électricité. Les nombreux barrages établis sur les rivières de la région, notamment celui de Bort-les-Orgues, constituent 85 % des infrastructures de production d'électricité régionales en 2006. Ces installations constituent 5 % du parc hexagonal et produisent 3 % de l'énergie primaire hydraulique française.

Le Limousin ne produit ni énergie électrique nucléaire, ni énergie fossile. Les cinq dépôts régionaux de carburant et de fioul offrent une capacité de stockage ne dépassant pas 1 % des potentialités nationales.

Vers un développement des énergies renouvelables

Les énergies éolienne et photovoltaïque contribuent pour moins de 1 % à la puissance installée totale du Limousin en 2006. La région ne dispose en effet que du seul parc éolien de Peyrelevade, situé

sur le plateau de Millevaches, et d'un équipement en panneaux solaires d'une surface de moins de 3 000 m².

Depuis 2000 cependant, la région Limousin a engagé, en collaboration avec l'ADEME et l'État, des actions pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables dans le cadre du PERLLES (programme énergies renouvelables limousin de lutte contre l'effet de serre) ; elle dispose aussi d'un Schéma régional éolien. Les bâtiments publics, industriels et d'activités tertiaires utilisant l'énergie bois se multiplient. La présence d'industries papetières, notamment International Paper à Saillat-sur-Vienne, favorise le développement de projets de valorisation de la biomasse (liqueur noire, boues papetières, résidus de bois divers, etc.). Quelques projets locaux de création de zones de développement de l'éolien (ZDE) voient le jour.

Définitions

Tonne-équivalent pétrole (TEP) : elle représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut, soit 41 868 mégajoules. Cette unité est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie.

Charbon : comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

Gaz : gaz naturel, gaz de pétrole liquéfié (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.

Énergie primaire : ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés.

Tension : l'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire nécessitent des hautes tensions tandis que les usages domestiques et

divers (professionnels et services publics) utilisent des basses tensions.

Basse tension : utilisée pour les usages domestiques, elle correspond à un voltage de 230 et 400 volts.

Consommation intérieure d'électricité : ensemble des quantités d'énergie électrique mises à disposition de la consommation française (production nette + importation – exportation – électricité dépensée pour le pompage) et qui ont été consommées d'une part par les usagers, d'autre part par les pertes dans les réseaux de transport et de distribution ; elle est également désignée par l'expression « énergie électrique appelée ».

Consommation d'énergie finale : consommation d'énergie finale (nette des pertes de distribution) de tous les secteurs de l'économie, à l'exception des quantités consommées par les producteurs et transformateurs d'énergie (ex : consommation propre d'une raffinerie). La consommation finale énergétique exclut les énergies utilisées en tant que matière première (dans la pétrochimie notamment).

Pour en savoir plus

- *L'électricité en France en 2008 - Chiffres & statistiques n° 40 - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques - juin 2009.*
- *Pétrole 2008 : éléments statistiques - Comité professionnel du pétrole - Juin 2009.*
- *Enquête annuelle sur le marché du gaz naturel : principaux résultats 2008 - Chiffres & statistiques n° 63 - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques - septembre 2009.*
- *Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburants qu'en énergie domestique - Insee Première - n° 1176 - février 2008.*

Données statistiques en ligne sur la consommation et la production d'énergie :

- *Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> .*

11 - Industrie - Énergie - Construction

1 - Infrastructures électriques en 2006

	Limousin	France métropolitaine
Nombre d'installations	116	3 384
Hydrauliques	99	2 106
Thermiques classiques (hors cogénération)	9	455
Thermiques classiques (en cogénération)	8	823
Puissance installée totale (en MW)	1 309	115 824
Nucléaire	0	63 363
Hydraulique	1 173	25 364
Eolienne	9	1 416
Solaire photovoltaïque	0	1
Thermique hors cogénération	39	19 301
Thermique en cogénération	88	6 379

En nombre, mégawatts

2 - Infrastructures d'énergies renouvelables thermiques en 2006

	Limousin	France métropolitaine
Nombre d'installations éoliennes	1	106
Superficie de panneaux solaires (en m ²)	2 966	191 140

3 - Infrastructures pétrolières en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Nombre de dépôts de carburant et fioul	1	2	2	5	224
Capacité de stockage (en milliers de m ³)	26,1	12,2	0,8	39,1	11 622,5

Sources : 1 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques - 2 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Pégase ; Syndicat des énergies renouvelables - 3 : Comité Professionnel du Pétrole

4 - Production d'énergie primaire en 2006

	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Énergie fossile	0,0	0,0
Énergie primaire hydraulique	168,8	3,2
Énergie primaire éolienne	0,2	0,1

En milliers de tonne équivalent pétrole, %

5 - Production nette d'électricité en 2006

	Limousin	France métropolitaine	Limousin / France métropolitaine
Production nette totale	2 400	548 534	0,4
Production d'électricité primaire	1 963	491 699	0,4
<i>dont nucléaire</i>	0	428 675	0,0
<i>hydraulique</i>	1 963	61 181	3,2
<i>éolien</i>	ε	1 893	ε
<i>photovoltaïque</i>	ε	1	ε
Production d'électricité thermique	437	56 835	0,8
Hors cogénération	39	35 007	0,1
En cogénération	398	21 828	1,8

En millions de kWh, %

6 - Consommation finale par type d'énergie en 2006

	Limousin	France métropolitaine
Charbon (industrie)	46,5	4,6
Pétrole	25,0	43,9
Gaz (tous usages)	10,8	21,9
Électricité	10,6	22,5
Autres, dont énergies renouvelables	7,1	7,1
Ensemble	100,0	100,0
Ensemble de la consommation finale (en ktep)	3 491	162 555

En milliers de tonnes équivalent pétrole (ktep), %

Sources : 4 - 5 - 6 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Pégase

11 - Industrie - Énergie - Construction

7 - Consommation finale par secteur en 2006

	Limousin	France	Limousin / France métropolitaine
Résidentiel et tertiaire (en ktep)	809	65 001	1,2
<i>dont électricité (en %)</i>	<i>31,5</i>	<i>35,1</i>	<i>0,0</i>
Transports (en ktep)	626	53 049	1,2
<i>dont produits pétroliers (en %)</i>	<i>98,9</i>	<i>98,0</i>	<i>0,0</i>
Industrie (en ktep)	2 014	42 058	4,8
<i>dont combustibles (en %)</i>	<i>89,9</i>	<i>59,2</i>	<i>0,0</i>
<i>électricité à haute tension (en %)</i>	<i>10,1</i>	<i>37,5</i>	<i>0,0</i>
Agriculture (en ktep)	42	2 447	1,7
<i>dont fioul domestique (en %)</i>	<i>97,6</i>	<i>76,8</i>	<i>0,0</i>
Ensemble de la consommation finale	3 491	162 555	2,1

En milliers de tonnes équivalent pétrole (ktep), %

8 - Consommation d'électricité basse tension en 2006

	Limousin	France métropolitaine
Ensemble de la consommation (en millions de kWh)	2 304,4	189 065,3
Usages domestiques et agricoles	1 809,4	147 103,8
Usages professionnels	86,1	5 525,8
Éclairage public, services publics et communaux	408,9	36 435,7
Consommation par habitant (en milliers de kWh)	3,2	3,1

Sources : 7 - 8 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, Pégase

9 - Ventes de produits pétroliers en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Supercarburants (en milliers de m ³)	59	26	84	169	13 063
Gas-oil (en milliers de m ³)	202	88	249	539	39 004
Fioul domestique (en milliers de tonnes)	67	42	67	175	12 921
Fioul lourd hors EDF (en milliers de tonnes)	3	1	3	8	1 920

Sources : 9 : Comité Professionnel du Pétrole

11 - Industrie - Énergie - Construction

La construction a connu une période de fort développement dans la région du Limousin, soutenue par les aides publiques pour l'accès social à la propriété telles que le prêt à taux zéro ou les incitations fiscales à l'investissement locatif. Le Limousin figure parmi les trois régions où la construction de logements a connu la plus forte croissance entre 2001 et 2007, derrière la Corse et à égalité avec la Picardie. Cette expansion s'est accompagnée de fortes hausses des prix de l'immobilier, à la fois conséquence et facteur de dynamisation du secteur. Cependant, depuis 2008, le repli général de l'économie mondiale associé au ralentissement cyclique de la production affecte particulièrement l'activité, après la progression record des années précédentes.

Un secteur très impacté par la crise

Globalement, le nombre de logements mis en chantier a diminué de 42 % entre 2006 et 2008. La décroissance s'amorce en Corrèze dès 2007. Toutefois, dans les deux autres départements, le nombre de logements mis en chantiers continue de progresser en 2007, puis connaît une baisse de l'ordre de 25 % en 2008. Cette baisse touche essentiellement les logements collectifs.

Au final, avec près de 4 100 logements ordinaires commencés en 2008, l'activité se situe légèrement en dessous du rythme de construction observé en 2004. Ainsi, alors que la région réalisait 1,3 % de la construction de logements en France en 2006, cette proportion se contracte progressivement jusqu'à atteindre 1 % en 2008.

Hors bâtiments agricoles, la construction de locaux non résidentiels connaît des évolutions très variables selon les départements et le type de construction. Ainsi, en 2008, les surfaces autorisées en Corrèze représentent la moitié de celles qui l'avaient été en 2005. La contraction concerne essentiellement les bâtiments industriels. Dans le même temps, les surfaces autorisées ont presque doublé en Haute-Vienne, portées par la construction de commerces et de bureaux pour lesquels les autorisations augmentent de 137 % par rapport à 2005.

Travaux publics : des marchés qui échappent aux entreprises limousines

Le Limousin compte une centaine d'entreprises de travaux publics en 2007. À l'exception de quelques grosses structures, ces entreprises sont de petites taille : plus de la moitié d'entre elles comptent en effet moins de 10 salariés. La Corrèze et la Haute-Vienne concentrent l'essentiel des implantations. Le montant des travaux publics réalisés en Limousin en 2006 s'élève à 459 millions d'euros. Plus de la moitié concerne des opérations de terrassement ou des aménagements routiers. Mais une partie importante de ces opérations échappe au marché local puisque seul 38 % de ce montant est imputé aux entreprises ayant leur siège en Limousin.

Définitions

Logement autorisé : l'autorisation est le résultat d'une décision prise par l'autorité compétente (mairie au nom de la commune ou au nom de l'État, préfecture, etc.) qui autorise l'édification ou la modification d'une construction.

Logement commencé : un chantier est légalement considéré comme commencé lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises.

Travaux publics : la Fédération nationale des travaux publics réalise chaque année deux enquêtes auprès de toutes les entreprises identifiées comme effectuant des travaux publics. L'une concerne les opérations réalisées en métropole et l'autre les

travaux hors métropole. Sont également interrogées les entreprises dont l'activité principale est autre (bâtiment, carrière, transport, etc.) et qui n'exercent qu'accessoirement une activité de travaux publics.

Construction : l'activité de construction est essentiellement une activité de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance. Ces industries correspondent au code EH de la Nomenclature économique de synthèse (NES) : la construction comprend les activités du bâtiment ainsi que celles de travaux publics.

Pour en savoir plus

- Une baisse brutale après sept ans de forte croissance - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.
- L'activité se contracte dans le BTP - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.
- La conjoncture du BTP en Limousin - Note semestrielle - Cellule économique régionale de la construction du Limousin - semestriel.
- Construction de logements - Chiffres et statistiques - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Publication électronique - périodique.
- Construction de locaux - Chiffres et statistiques - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Publication électronique - périodique.

Données statistiques en ligne sur la construction :

- Direction régionale de l'Équipement du Limousin - www.limousin.equipement.gouv.fr.
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : www.developpement-durable.gouv.fr.

11 - Industrie - Énergie - Construction

1 - Construction de logements

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Logements autorisés					
2008	1 498	629	2 185	4 312	1,1
2007	2 062	693	3 132	5 887	1,2
2006	2 146	674	4 177	6 997	1,3
Logements commencés					
2008	1 312	560	2 220	4 092	1,2
2007	1 737	717	3 043	5 497	1,4
2006	1 917	633	2 750	5 300	1,3

En nombre, %

2 - Construction de locaux (hors bâtiments agricoles) en 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin
Surfaces autorisées				
Bâtiments industriels	20,9	14,5	51,0	86,3
Stockage non agricole	19,2	3,6	36,6	59,4
Commerces	21,6	12,5	73,6	107,7
Bureaux	17,0	3,9	31,8	52,7
Equipements collectifs	23,1	14,3	13,9	51,2
Autres bâtiments	1,1	2,5	13,7	17,4
Total	102,8	51,3	220,7	374,7

En milliers de m²

3 - Etablissements de travaux publics au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Nombre d'établissements					
Sièges sociaux	37	15	51	103	8 279
Agences	26	4	17	47	2 470
Ensemble	63	19	68	150	10 749

En nombre

Sources : 1 - 2 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, SITADEL - 3 : Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP), enquête annuelle d'activité

4 - Travaux publics réalisés par type d'ouvrage en 2007

	Limousin		Limousin / France métropolitaine
	Total	dont réalisés par les entreprises ayant leur siège social dans la région	
Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations	83,7	57,0	1,1
Fondations spéciales, sondages, forages	9,4	0,9	0,6
Ouvrages d'art et d'équipement industriel	36,3	10,0	1,0
Réseaux électriques	76,3	35,1	1,4
Terrassements généraux	94,3	52,4	1,4
Travaux de génie agricole	1,7	0,9	1,4
Travaux maritimes et fluviaux	0,2	0,0	0,0
Travaux routiers	145,7	26,9	1,0
Travaux souterrains	0,6	0,0	0,1
Voies ferrées	3,6	0,0	0,7
Total	451,8	183,2	1,1

En millions d'euros HT, %

5 - Entreprises de travaux publics par taille au 1^{er} janvier 2008

	Nombre d'entreprises (Sièges sociaux)				Effectifs totaux des entreprises			
	de 1 à 10 salariés	de 11 à 50 salariés	plus de 51 salariés	Ensemble	de 1 à 10 salariés	de 11 à 50 salariés	plus de 51 salariés	Ensemble
Limousin	58	38	7	103	268	960	608	1 836
Limousin / France métropolitaine (en %)	1,2	1,4	0,9	1,2	1,3	1,5	0,3	0,7

Sources : 4 : Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP) - 5 : Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP), enquête annuelle d'activité

C H A P I T R E

Commerce - Services Tourisme - Transports

12.1 - Commerce

12.2 - Services aux entreprises et aux particuliers

12.3 - Tourisme

12.4 - Transports

**1
2**

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

Au 1^{er} janvier 2007, le Limousin compte un peu plus de 8 600 établissements commerciaux qui emploient 31 500 salariés. Le poids du commerce dans le système productif régional s'avère comparable à celui de la France entière, aussi bien en termes d'établissements (un sur cinq) que de salariés (un sur huit).

Depuis le début des années quatre-vingt dix, les effectifs salariés du commerce en Limousin se sont accrus de 12 %. Cette augmentation est inférieure de moitié à celle observée au plan national. Elle reflète la faiblesse de la dynamique démographique, engendrant logiquement un potentiel de chalandise inférieur. Ce différentiel de progression concerne la plupart des composantes du commerce, à l'exception du « commerce de gros et intermédiaires de commerce », dont le tassement (- 4 %) s'oppose à la hausse enregistrée pour la France métropolitaine sur la même période (+ 5 %).

La Haute-Vienne est naturellement le département qui rassemble la majeure partie des établissements et des effectifs salariés commerciaux de la région. La Corrèze apparaît comparativement mieux dotée avec près de 40 % des équipements et 35 % des salariés, soit des valeurs supérieures à son poids démographique et économique. Ce département comprend des espaces à faible densité de population, mais aussi des zones rurales structurées par de petits pôles urbains susceptibles de générer des activités commerciales dans sa partie ouest et sud-ouest, ainsi que l'agglomération Brive-Tulle, centre de gravité économique et démographique. Avec seulement 15 % des établissements et 13 % des salariés commerciaux de la région, la Creuse apparaît moins bien équipée.

La structure des commerces reflète le caractère rural de la région

Les magasins d'alimentation réunissent 12 % des unités commerciales de la région et 5 % des salariés, poids légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine (respectivement 10 % et 4 %). Dans le détail, le nombre d'épiceries et de boucheries-charcuteries se maintient depuis 2005. Les implantations rurales affichent ainsi une certaine résistance face aux grandes surfaces situées majoritairement à la périphérie des villes.

Le secteur « commerce et réparation automobile »

s'avère relativement étoffé en Limousin. Il rassemble 17 % des effectifs et 14 % des unités commerciales de la région, contre respectivement 14 % et 11 % nationalement.

Au contraire, le secteur du « commerce de gros et intermédiaires du commerce » s'avère sous-représenté en Limousin. Les unités de ce secteur représentent 20 % des établissements commerciaux limousins (26 % en France) et emploient 29 % des salariés (33 % dans le pays).

Les grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés et magasins populaires) sont très présentes sur le territoire, la plupart du temps sous forme de petites structures. Elles regroupent 2 % des unités commerciales de la région et 20 % des effectifs salariés régionaux. En France, elles rassemblent proportionnellement deux fois moins d'établissements commerciaux mais ont un poids comparable en terme de salariés. Leur développement se poursuit, aussi bien en nombre qu'en surface.

Au cours des six dernières années, le nombre d'hypermarchés limousins a augmenté d'un tiers, et leur surface totale d'un quart, tout comme en France. À l'inverse, le nombre de supermarchés s'est accru de 3 %, tandis qu'on observait au niveau national une contraction de 5 %.

Des nouveaux types de commerces se développent

La montée en puissance du hard-discount se vérifie dans la région. Le nombre de magasins de ce type a augmenté de près de la moitié durant ces six années en Limousin comme en France.

Quant aux magasins de bricolage, on assiste à un phénomène de concentration qui privilégie les grandes surfaces au détriment des magasins de détail. En Limousin, leur nombre a diminué, tandis que leur surface totale augmentait d'un tiers contre un cinquième en France. Cette évolution est portée par le boom de l'accession à la propriété ces dernières années, mais aussi par un certain engouement pour le bricolage et la décoration. Dans un domaine connexe, les jardineries ont aussi vu leur nombre et leur surface s'élever de façon significative ces six dernières années, et ce, davantage dans la région qu'au plan national.

Définitions

Bricolage : la grande surface bricolage a une surface de vente d'au moins 300 mètres carrés. Son assortiment se compose de la quincaillerie d'ameublement et du bâtiment, de matériel de décoration de maison et de jardin.

Hard discount : vente en libre-service alimentaire proposant des prix bas sur un assortiment de produits de base limité avec peu ou pas de marques nationales, un personnel réduit et une certaine austérité de l'environnement.

Hypermarché : grande surface de vente, supérieure ou égale à 2 500 mètres carrés, présentant un très large assortiment en alimentation comme

en marchandises générales. Vente généralisée en libre-service.

Jardinerie : une jardinerie est un établissement commercial, souvent de dimension importante qui offre, en libre-service assisté, un assortiment étendu d'articles et de matériel pour le jardinier amateur.

Supermarché : magasin de détail ou département distinct à l'intérieur d'un magasin, correspondant à une surface allant de 400 à 2 500 mètres carrés et vendant l'ensemble des produits alimentaires avec un assortiment plus ou moins important de marchandises générales d'achat courant.

Pour en savoir plus

- *Rural limousin : un accès inégal aux commerces et services* - Insee Limousin - Focal - n° 56 - juillet 2009.
- *Les commerces et services en milieu rural depuis dix ans* - Insee Limousin - Focal - n° 30 - septembre 2006.
- *Le commerce en 2008 : ralentissement de l'activité* - Insee première - n° 1244 - juin 2009.
- *Le commerce en France* - Insee Références - édition 2008 - décembre 2008.
- *Direction de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services* : www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr.

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

1 - Établissements et salariés du commerce par activité au 1^{er} janvier 2007

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 114 postes (NES 114)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France	Limousin / France
Établissements	3 297	1 308	4 024	8 629	826 633	1,0
Commerce et réparation automobile	477	217	539	1 233	95 346	1,3
Commerce de gros et intermédiaires de commerce	694	230	788	1 712	214 005	0,8
Grandes surfaces à prédominance alimentaire	66	25	86	177	11 818	1,5
Magasins d'alimentation, spécialisés ou non	386	156	467	1 009	85 250	1,2
Autres commerces de détail, en magasin ou non, réparations	1 674	680	2 144	4 498	420 214	1,1
Salariés	11 135	4 110	16 258	31 503	3 068 643	1,0
Commerce et réparation automobile	1 858	683	2 698	5 239	427 481	1,2
Commerce de gros et intermédiaires de commerce	3 565	1 050	4 375	8 990	1 013 398	0,9
Grandes surfaces à prédominance alimentaire	2 071	912	3 304	6 287	548 229	1,1
Magasins d'alimentation, spécialisés ou non	601	365	654	1 620	134 439	1,2
Autres commerces de détail, en magasin ou non, réparations	3 040	1 100	5 227	9 367	945 096	1,0

En nombre, %

Sources : 1 : Insee, CLAP

2 - Nombre de commerces en libre service au 1^{er} septembre 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Hypermarchés	7	4	13	24	1,5
Surface totale en m ²	37 629	14 771	67 504	119 904	1,3
Densité (surface en m ² pour 1 000 habitants)	158	121	185	165	
Supermarchés	36	16	48	100	1,8
Surface totale en m ²	39 818	21 993	56 142	117 953	1,7
Densité (surface en m ² pour 1 000 habitants)	168	180	154	163	
Supermarchés hard discount	21	5	22	48	1,1
Surface totale en m ²	13 069	2 841	16 128	32 038	1,1
Densité (surface en m ² pour 1 000 habitants)	55	23	44	44	
Magasins de bricolage	16	12	24	52	2,2
Surface totale en m ²	35 091	25 304	63 021	123 416	1,7
Densité (surface en m ² pour 1 000 habitants)	148	207	173	170	
Jardineries	10	4	14	28	1,9
Surface totale en m ²	18 124	13 520	50 630	82 274	1,7
Densité (surface en m ² pour 1 000 habitants)	76	110	139	113	

En m², nombre, %

Sources : 2 : « Nielsen - Tradedimensions 2008 »

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

Au 1^{er} janvier 2007, les services (hors commerce et transports) comptent plus de 23 000 établissements en Limousin et emploient 131 000 salariés. Dans le système productif limousin, leur poids est légèrement plus faible qu'en moyenne nationale, aussi bien en terme d'établissements que de salariés. Bien que la structure du secteur soit globalement assez proche de la moyenne en Limousin, les services aux entreprises restent sous-représentés dans la région. C'est, en particulier, le cas des services de conseils et assistance, qui n'occupent que 5 % des salariés limousins du secteur, contre le double en France. La santé et l'action sociale sont au contraire surreprésentées : elles emploient un salarié des services sur trois dans la région, contre moins d'un sur quatre en France.

Des évolutions variables selon le type de services

Depuis 1990, les effectifs salariés se sont accrus de plus d'un tiers dans les services en Limousin. Cette augmentation est cependant inférieure de six points à celle observée au plan national et présente des disparités d'un secteur à l'autre.

Ainsi, les activités immobilières ont vu leurs effectifs diminuer d'un quart en Limousin, tandis qu'ils augmentaient de 6 % en France. Dans les autres secteurs (activités financières, services aux entreprises, services aux particuliers, éducation-santé-action sociale et administration), les effectifs ont crû moins vite en Limousin qu'en France métropolitaine. Au sein de ce groupe, les effectifs salariés des Postes et Télécommunications ont diminué de 16 % en Limousin depuis 1990, alors qu'ils augmentaient de 3 % dans le pays. À l'inverse, les salariés des services opérationnels (activités de nettoyage, sélection et fourniture de personnel, sécurité, centres d'appel, ...) ont vu leur nombre augmenter deux fois plus vite dans la région qu'en France métropolitaine.

Enfin, favorisé par la structure démographique vieillissante, le domaine de la santé et de l'action sociale a connu sur cette période une croissance de 50 % de ses effectifs, soit dix points de plus que dans le pays. L'administration publique connaît, quant à elle, une évolution comparable dans la région (+35 %) et en France métropolitaine.

Pôles de compétitivité : un impact visible sur les services

Dans un autre domaine, les services liés à la recherche et au développement ont aussi augmenté de façon significative en Limousin. Ces évolutions reflètent la montée en puissance des deux pôles de compétitivité centrés sur la région : le pôle européen de la céramique consacré à la céramique industrielle, le pôle Elopsys dans le domaine des réseaux et transmissions. Il faut également compter avec la présence en Limousin du pôle de Lanaud, créé en 1991 pour améliorer la race bovine limousine, du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau et du Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau. La région possède aussi un centre régional d'innovation et de transfert de technologie (BIO-CRITT) qui a pour but d'aider les entreprises à traiter et valoriser les déchets et coproduits.

Les effectifs des services liés à la recherche et au développement se répartissent pour deux tiers en Haute-Vienne, et pour un tiers en Corrèze. Moins nombreuses, les entreprises corréziennes de ce secteur sont cependant plus grandes, en moyenne, que celles de la Haute-Vienne.

L'intérim touché de plein fouet par la crise

Globalement, l'emploi dans les services semble résister à la crise en Limousin. Cependant, les effets de la crise sont nettement visibles sur l'intérim. Le nombre de salariés intérimaires a connu une croissance importante dès le quatrième trimestre 2007, traduisant l'attentisme des chefs d'entreprises et un différé des embauches. Il s'effondre six mois plus tard pour atteindre un niveau historiquement bas début 2009.

12 - 2 Services aux entreprises et aux particuliers

Définitions

Établissement : unité locale dans laquelle s'exerce l'activité d'une entreprise (par exemple une usine, un atelier, un magasin, ou un dépôt). Un établissement est repéré par son adresse. Une entreprise peut avoir un ou plusieurs établissements.

Répertoire Sirene : répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements créé par un décret du 14 mars 1973. Il est géré par l'Insee et a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : raison sociale pour une personne morale ou nom, prénom, date et lieu de naissance pour une personne physique, sigle, forme juridique, siège social, dates de création ou de cessation d'activité.

Services marchands : on considère qu'une unité

rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs. Ces activités de services correspondent aux intitulés et codes de la NES : commerce (EJ), transports (EK), activités financières (EL), activités immobilières (EM), services aux entreprises (EN) et services aux particuliers (EP).

Services administrés ou non marchands : on considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les postes suivants de la NES : éducation, santé, action sociale (EQ) et administration (ER).

Pour en savoir plus

- *Les services aux particuliers : de nombreuses créations et fermetures d'établissements, mais un impact positif sur l'emploi - Insee Limousin - Publication électronique - mai 2007.*
- *Les services marchands sont sensibles à la conjoncture - Insee Première - n° 1263 - novembre 2009.*
- *L'activité ralentit en 2008 dans la plupart des services marchands - Insee Première - n° 1246 - juin 2009.*
- *Les services en France : services aux particuliers et activités immobilières - édition 2008 - Insee - décembre 2008.*
- *Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services : www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr.*

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

1 - Établissements dans les services autres que commerce et transports par activité (NES36) au 1^{er} janvier 2007

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France	Limousin / France
Activités financières	494	260	576	1 330	97 636	1,4
Activités immobilières	807	371	1 601	2 779	314 458	0,9
Services aux entreprises	1 742	714	2 534	4 990	614 256	0,8
Postes et télécommunications	193	170	285	648	33 815	1,9
Conseils et assistance	973	343	1 445	2 761	415 582	0,7
Services opérationnels	569	200	773	1 542	159 640	1,0
Recherche et développement	7	1	31	39	5 219	0,7
Services aux particuliers	2 072	1 051	2 769	5 892	536 914	1,1
Hôtels et restaurants	1 056	570	1 237	2 863	261 350	1,1
Activités récréatives, culturelles et sportives	456	270	728	1 454	149 515	1,0
Services personnels et domestiques	560	211	804	1 575	126 049	1,2
Éducation, santé, action sociale	2 045	1 115	2 920	6 080	527 528	1,2
Éducation	509	286	679	1 474	128 503	1,1
Santé, action sociale	1 536	829	2 241	4 606	399 025	1,2
Administration	853	623	842	2 318	145 032	1,6
Administration publique	643	526	514	1 683	81 294	2,1
Activités associatives et extraterritoriales	210	97	328	635	63 738	1,0
Ensemble	8 013	4 134	11 242	23 389	2 235 824	1,0

En nombre, %

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2006, hors secteurs de la défense et de l'intérim

Sources : 1 : Insee, CLAP

12 - 2 Services aux entreprises et aux particuliers

2 - Salariés dans les services autres que commerce et transports par activité (NES36) au 1^{er} janvier 2007

Activité principale selon la Nomenclature économique de synthèse en 36 postes (NES 36)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France	Limousin / France
Activités financières	1 598	647	3 136	5 381	727 777	0,7
Activités immobilières	664	356	1 681	2 701	373 648	0,7
Services aux entreprises	6 631	2 152	11 748	20 531	2 931 127	0,7
Postes et télécommunications	1 632	1 038	4 639	7 309	478 306	1,5
Conseil et assistance	2 087	608	3 593	6 288	1 388 599	0,5
Services opérationnels	2 734	503	3 313	6 550	917 351	0,7
Recherche et développement	178	3	203	384	146 871	0,3
Services aux particuliers	3 707	1 367	6 171	11 245	1 370 838	0,8
Hôtels et restaurants	2 238	731	3 549	6 518	848 889	0,8
Activités récréatives, culturelles et sportives	827	417	1 706	2 950	342 169	0,9
Services personnels et domestiques	642	219	916	1 777	179 780	1,0
Éducation, santé, action sociale	19 314	10 156	30 957	60 427	4 496 716	1,3
Éducation	6 075	2 748	9 888	18 711	1 709 284	1,1
Santé, action sociale	13 239	7 408	21 069	41 716	2 787 432	1,5
Administration	9 113	5 067	16 408	30 588	2 729 401	1,1
Administration publique	8 545	4 737	15 177	28 459	2 418 277	1,2
Activités associatives et extraterritoriales	568	330	1 231	2 129	311 124	0,7
Ensemble	41 027	19 745	70 101	130 873	12 629 507	1,0

En nombre, %

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2006, hors secteurs de la défense et de l'intérim

Sources : 2 : Insee, CLAP

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

Le Limousin présente de nombreux atouts touristiques avec notamment six villages classés parmi les 142 plus beaux de France. Mais, contrairement à ses voisines immédiates (Poitou-Charentes, Aquitaine, Auvergne et Midi-Pyrénées), la région Limousin ne comporte pas de façade littorale ou de massif montagneux susceptibles de favoriser un tourisme de masse. Ses atouts la positionnent sur le créneau plus restreint mais en voie de développement du tourisme vert à vocation familiale. En conséquence, l'offre d'hébergement et la fréquentation demeurent encore modestes.

Un parc concentré sur la Corrèze et la Haute-Vienne

Au 1^{er} janvier 2008, le Limousin dispose de 241 hôtels homologués, soit 1,4 % de l'offre nationale. La région offre ainsi plus de 5 000 chambres d'hôtels. Six sur dix appartiennent à des 2 étoiles tandis que les établissements de catégorie supérieure (3 étoiles ou plus) sont particulièrement sous-représentés en regard de l'offre globale d'hôtellerie. La Corrèze et la Haute-Vienne se partagent l'essentiel du parc et regroupent 82 % des hôtels et 73 % des chambres de la région. Le parc d'hôtels a diminué ces quatre dernières années dans les trois départements, mais le nombre de chambres se maintient en Corrèze.

Moins d'étrangers mais plus de français dans les hôtels

Le nombre d'arrivées dans les hôtels limousins s'élève à 937 000 en 2007 (pour 1 300 000 nuitées), un chiffre en progression de 5,6 % entre 2005 et 2007 grâce à l'augmentation des arrivées françaises (+7,3 %). À l'inverse, on note une relative désaffection de la clientèle étrangère (-4,9 %). Si les arrivées d'étrangers sont restées stables en Haute-Vienne, elles ont diminué en Corrèze, et plus fortement en Creuse. Durant la même période, les nuitées ont augmenté en Corrèze et Haute-Vienne grâce aux touristes français. Ce dernier département totalise la moitié des nuitées enregistrées dans la région en 2007.

La clientèle étrangère représente 13 % des nuitées comptabilisées dans l'hôtellerie classée limousine.

La prédominance européenne est plus marquée qu'au niveau national (90 % contre 75 %), et comprend un tiers de Britanniques, 13 % de Belges et 11 % de Néerlandais. La durée moyenne des séjours dans les hôtels est d'à peine un jour et demi, contre plus de deux jours en France métropolitaine.

La capacité d'accueil de l'hôtellerie de plein air reste stable

Les 180 campings du Limousin offrent 12 300 emplacements au 1^{er} janvier 2008, soit 1,3 % du parc national. Le nombre de campings est resté relativement stable entre 2007 et 2008. Avec 62 000 personnes, la clientèle étrangère occupe une part plus importante que dans l'hôtellerie (35 % contre 12 %), avec tout comme en France métropolitaine une prédominance des touristes néerlandais. La durée moyenne des séjours dans les campings limousins est de quatre jours, contre plus de cinq jours en France métropolitaine.

L'offre d'hébergements en chambre d'hôtes progresse

Pour compléter l'offre d'hébergements, le Limousin dispose de 21 000 lits dans des résidences de tourisme, meublés de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse ou chambres d'hôtes. L'ensemble de ces hébergements représente 3 850 établissements. La région se situe au quinzième rang, derrière l'Alsace et devant la Franche-Comté. Rhône-Alpes figure en tête, l'Île-de-France en queue.

Près de la moitié des meublés de tourisme sont localisés en Corrèze, un tiers en Haute-Vienne et un quart en Creuse. Quant aux villages de vacances, près des trois quarts sont installés en Corrèze. Les chambres d'hôtes prédominent en Haute-Vienne.

On note en outre une progression sensible du nombre de chambres d'hôtes dans la région : +45 % depuis six ans, tant en établissements qu'en lits, signe du développement du tourisme vert. Le Limousin se classe d'ailleurs au premier rang des régions françaises, à égalité avec la Basse-Normandie, pour le nombre de chambres d'hôtes par habitant.

Définitions

Hôtellerie de chaîne : ensemble des établissements homologués ayant une enseigne d'un groupe hôtelier (chaînes intégrées et indépendants franchisés) ; les hôtels adhérents à des chaînes volontaires (Logis de France, Relais et châteaux, ...) n'en font pas partie car ils demeurent indépendants.

Hôtellerie homologuée : les hôtels homologués sont des établissements répondant aux normes d'hébergement fixées par le ministère du tourisme. Ces hôtels sont classés en 5 catégories de 0 à 4 étoiles et luxe.

Camping ou hôtellerie de plein air : ils font également l'objet d'un classement en 5 catégories de « 1 étoile » à « 4 étoiles grand confort ». Le classement est établi selon des normes définies par le ministère

du tourisme concernant les équipements communs, les équipements sanitaires et l'accessibilité aux personnes handicapées.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées.

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou camping.

Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées pendant une période donnée.

Pour en savoir plus

- 2008, un second semestre difficile pour l'hôtellerie, une saison correcte pour les campings - Insee Première - n° 1232 - avril 2009.
- La saison estivale hôtelière en 2008 en Limousin : embellie en Corrèze et baisse de la fréquentation étrangère - Insee Limousin - Publication électronique - janvier 2009.
- Légère progression pour les hôtels, stagnation pour les campings - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers n° 12 - juin 2009.
- Le tourisme en France - Insee Références - Direction du Tourisme, Insee - Edition 2008 - mai 2009.
- Memento du tourisme - Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services - annuel.
- Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services : www.tourisme.gouv.fr.

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

1 - Hôtellerie classée au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin		Limousin / France
				2008	2007	2008
Hôtels homologués	107	43	91	241	244	1,4
0 étoile	9	10	13	32	35	1,6
1 étoile	9	4	19	32	34	2,2
2 étoiles	76	27	48	151	151	1,6
3 étoiles	12	2	9	23	22	0,6
4 étoiles et 4 étoiles luxe	1	0	2	3	2	0,3
Chambres	2 167	642	2 353	5 162	5 142	0,8
0 étoile	238	87	275	600	636	0,9
1 étoile	107	37	446	590	543	1,9
2 étoiles	1 413	466	1 205	3 084	3 049	1,1
3 étoiles	372	52	403	827	864	0,5
4 étoiles et 4 étoiles luxe	37	0	24	61	50	0,1

En nombre, %

2 - Hôtellerie de plein air classée au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin		Limousin / France métropolitaine
				2008	2007	2008
Campings	89	39	53	181	183	2,3
1 étoile	12	9	10	31	32	2,5
2 étoiles	38	24	29	91	92	2,5
3 étoiles	33	5	12	50	50	2,1
4 étoiles et 4 étoiles luxe	6	1	2	9	9	1,2
Emplacements (1)	6 545	1 950	3 812	12 307	12 278	1,3
1 étoile	395	272	494	1 161	1 147	1,6
2 étoiles	2 024	1 025	1 838	4 887	4 889	1,5
3 étoiles	3 317	504	1 190	5 011	4 984	1,5
4 étoiles et 4 étoiles luxe	809	149	290	1 248	1 258	0,7

En nombre, %

(1) Emplacements offerts à la clientèle de passage et emplacements loués à l'année.

3 - Autres modes d'hébergement au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Résidences de tourisme et assimilées					
Nombre	1	0	0	1	0,1
Capacité en lits	283	0	0	283	0,1
Meublés de tourisme					
Nombre	1 242	687	833	2 762	1,6
Capacité en lits	5 601	2 748	4 165	12 514	1,7
Villages de vacances					
Nombre	20	1	7	28	3,1
Capacité en lits	4 515	140	1 184	5 839	2,4
Auberges de jeunesse					
Nombre	2	2	1	5	2,9
Capacité en lits	107	46	54	207	1,5
Chambres d'hôtes					
Nombre	390	242	417	1 049	2,7
Capacité en lits	780	484	834	2 098	2,7

En nombre, %

Sources : 1 - 2 : Insee ; Direction du Tourisme ; Délégation régionale du tourisme ; Comité régional et comités départementaux du tourisme - 3 : Direction du Tourisme ; Syndicat National des Résidences de Tourisme ; Clévacances France ; Accueil paysan ; Fédérations Nationales des Gîtes de France ; Fleurs de soleil ; Fédérations unies des Auberges de Jeunesse ; Ligue Française des Auberges de Jeunesse

4 - Fréquentation dans l'hôtellerie classée et l'hôtellerie de plein air en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France métropolitaine
Hôtels classés (janvier à décembre) (1)					
Arrivées	363 412	95 032	478 519	936 963	0,9
<i>dont étrangers</i>	<i>33 810</i>	<i>8 542</i>	<i>68 800</i>	<i>111 152</i>	<i>0,3</i>
Nuitées	517 043	146 221	654 120	1 317 384	0,7
<i>dont étrangers</i>	<i>53 367</i>	<i>13 473</i>	<i>96 959</i>	<i>163 799</i>	<i>0,2</i>
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,42	1,54	1,37	1,41	///
<i>dont étrangers</i>	<i>1,58</i>	<i>1,58</i>	<i>1,41</i>	<i>1,47</i>	<i>///</i>
Campings (mai à septembre) (2)					
Arrivées	89 915	29 832	55 475	175 222	1,0
<i>dont étrangers</i>	<i>29 683</i>	<i>10 506</i>	<i>21 579</i>	<i>61 768</i>	<i>0,9</i>
Nuitées	433 962	118 882	184 867	737 711	0,8
<i>dont étrangers</i>	<i>151 998</i>	<i>44 930</i>	<i>70 508</i>	<i>267 436</i>	<i>0,8</i>
Durée moyenne de séjour (en jours)	4,83	3,99	3,33	4,21	///
<i>dont étrangers</i>	<i>5,12</i>	<i>4,28</i>	<i>3,27</i>	<i>4,33</i>	<i>///</i>

En nombre, jours, %

(1) : y compris les hôtels de chaîne non homologués

(2) : seuls les campings offrant un emplacement à la clientèle de passage sont dans le champ de l'enquête. La fréquentation mesurée est celle des emplacements offerts à la clientèle de passage, seule considérée comme touristique.

5 - Fréquentation des touristes venant de l'étranger en 2007

Touristes étrangers venant de	Limousin			France métropolitaine		
	Arrivées	Nuitées	Durée moyenne de séjour	Arrivées	Nuitées	Durée moyenne de séjour
Hôtels classés (janvier à décembre)(1)						
Ensemble Europe	100 486	147 247	1,47	25 563 924	54 668 953	2,14
Allemagne	8 800	13 776	1,57	3 305 154	6 721 005	2,03
Belgique	14 931	21 657	1,45	2 621 720	5 300 185	2,02
Espagne	11 181	14 966	1,34	2 661 716	6 193 709	2,33
Italie	6 482	9 514	1,47	3 080 392	6 931 190	2,25
Pays-Bas	11 504	17 931	1,56	1 866 988	3 573 137	1,91
Royaume-Uni	37 183	53 753	1,45	7 554 239	15 604 333	2,07
Suisse	3 847	5 316	1,38	1 188 096	2 473 999	2,08
Ensemble Amérique	5 984	8 830	1,48	4 018 127	9 610 998	2,39
Etats-Unis	4 277	6 385	1,49	2 937 905	6 981 924	2,38
Ensemble Asie-Océanie	3 688	6 041	1,64	3 257 465	7 139 687	2,19
Japon	1 770	2 878	1,63	1 295 253	2 802 326	2,16
Chine	150	233	1,55	530 476	1 037 296	1,96
Proche et Moyen Orient	472	1 049	2,22	399 589	1 067 560	2,67
Ensemble Afrique	994	1 682	1,69	412 935	971 274	2,35
Ensemble Monde	111 152	163 799	1,47	33 252 450	72 390 912	2,18
Campings (mai à septembre) (2)						
Allemagne	6 324	15 660	2,48	1 233 441	6 029 233	4,89
Belgique	4 085	14 614	3,58	593 471	3 259 935	5,49
Pays-Bas	33 540	183 832	5,48	2 588 709	14 646 624	5,66
Royaume-Uni	13 243	42 867	3,24	1 343 823	6 609 036	4,92
Danemark	238	720	3,03	127 159	633 352	4,98
Espagne	951	1 896	1,99	197 121	667 022	3,38
Suisse	1 246	2 893	2,32	218 744	1 069 773	4,89
Italie	884	1 582	1,79	349 888	1 277 078	3,65
Autres pays d'Europe	1 065	2 963	2,78	275 445	1 155 068	4,19
Autres pays du monde	193	410	2,12	26 091	67 993	2,61
Ensemble Monde	61 768	267 436	4,33	6 953 891	35 415 113	5,09

En nombre, jours

(1) : y compris les hôtels de chaîne non homologués

(2) : seuls les campings offrant un emplacement à la clientèle de passage sont dans le champ de l'enquête. La fréquentation mesurée est celle des emplacements offerts à la clientèle de passage, seule considérée comme touristique.

Sources : 4 - 5 : Insee ; Direction du Tourisme ; Délégation régionale du tourisme ; Comité régional et comités départementaux du tourisme

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

Au 1^{er} janvier 2008, les activités de transport regroupent un peu plus de 1 000 établissements en Limousin, et emploient plus de 10 000 salariés. Huit établissements sur dix comportent moins de dix salariés. Le transport routier, de voyageurs ou de marchandises, rassemble plus de 70 % de l'ensemble des établissements du secteur, et emploie plus de la moitié des salariés.

Depuis le début des années quatre vingt-dix, les effectifs salariés des transports ont augmenté de 11 % en Limousin. Au cours de la même période, la progression a été deux fois plus forte en France métropolitaine où elle a atteint 25 %. Sur la période récente, entre 2004 et 2006, le nombre d'établissements a diminué de 7 % en Limousin, et de 3 % en France. Celui des salariés limousins a baissé de 3 %, alors qu'il est resté stable dans le pays.

Des infrastructures de transport qui évoluent progressivement

En matière d'infrastructure, le Limousin est desservi par deux axes routiers majeurs : l'autoroute A20 sans péage reliant Vierzon au sud de Brive, et l'autoroute A89 assurant la liaison entre Bordeaux et Clermont-Ferrand. La dernière section de celle-ci, entre Thenon et Mansac-Terrasson a été mise en service en janvier 2008.

Par ailleurs, les chantiers routiers se sont multipliés, comme ceux de l'élargissement à 2x2 voies de la RN 145 qui s'inscrit dans l'aménagement et la sécurisation de la Route Centre Europe-Atlantique (RCEA).

En matière ferroviaire, le Limousin reste encore à l'écart des réseaux à grande vitesse. Le réseau des TER (transports express régionaux), dont la compétence relève du conseil régional depuis 2001, assure un maillage assez fin du territoire avec 15 lignes desservant 230 communes.

Le réseau ferroviaire limousin comporte 900 kilomètres de lignes exploitées, soit 2,9 % du total de la métropole. Toutefois, comparativement au pays, la part de lignes électrifiées est deux fois moindre (22 % contre 48 %). Les trois quarts des voies sont des voies uniques alors que le taux national pour ce type de voie est de 47 %.

Dans le domaine aérien, la région est dotée de deux

aéroports : Limoges-Bellegarde et Brive-Laroche. Ce dernier sera remplacé en 2010-2011 par celui de Brive-Souillac, dont la construction est en cours sur les communes de Nespouls et Cressensac, à 15 mn de l'agglomération de Brive par l'autoroute A20. L'aéroport de Limoges-Bellegarde a une activité beaucoup plus intense que le second. De nouvelles liaisons saisonnières y sont ouvertes par des compagnies « low cost ». Deux tiers des passagers commerciaux utilisent l'offre vers des destinations internationales, principalement vers le Royaume-Uni. Entre 1999 et 2007, le trafic voyageurs a plus que doublé à Limoges-Bellegarde, alors qu'il augmentait d'un quart en France.

Un taux d'équipement automobile comparable à la moyenne nationale

Au 1^{er} janvier 2008, le parc limousin de voitures particulières s'élève à plus de 385 000 automobiles, dont 60 % fonctionnent au diesel. Ce taux est comparable à celui de la France. Le Limousin compte 527 automobiles pour 1 000 habitants, chiffre à peine supérieur à la moyenne nationale. Les Franciliens sont moins équipés (434 pour 1 000 habitants), les Corses beaucoup plus (634 pour 1 000 habitants).

En 2007, en Limousin, 119 000 véhicules et matériel de transport ont été immatriculés, dont 93 000 voitures particulières. L'ensemble de ces immatriculations concerne 27 % de véhicules neufs (29 % en France). Le marché automobile limousin des voitures particulières a connu une hausse de 5 % entre 2001 et 2006, grâce essentiellement aux véhicules d'occasion. Les véhicules de marque étrangère constituent 46 % des immatriculations de voitures particulières neuves, en Limousin comme en France.

Après avoir fléchi fin 2008, les immatriculations de véhicules neufs ont fortement progressé courant 2009, en Limousin comme en France, sous l'effet des mesures incitatives (prime à la casse).

Définitions

Transports routiers de voyageurs : comprennent les transports urbains de voyageurs quel que soit le mode de transport, les transports routiers réguliers de voyageurs, les remontées mécaniques et les transports par taxi.

Transports routiers de marchandises : y compris déménagements, locations de camions avec conducteur.

Transports par conduites : non compris le gaz, l'eau ou la vapeur.

Transports ferroviaires : comprennent les transports interurbains de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des chemins de fer d'agrément et des transports urbains de voyageurs.

Lignes exploitées : il s'agit de la longueur du réseau, qu'il ne faut pas confondre avec la longueur des voies. Si une liaison d'un kilomètre est une voie double, la longueur de voie sera deux kilomètres et la longueur de la ligne un kilomètre.

Voyageur-kilomètre : l'unité de mesure correspond au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Pour un parcours international, le calcul des voyageurs-kilomètres a pour base la distance effectuée en territoire français.

Trafic intérieur et international : notion définie à partir du véhicule ou de la marchandise. Les fichiers TRM et VNF « suivent le véhicule », c'est-à-dire comptabilisent en international le transport d'une marchandise s'il y a passage du véhicule à la frontière. Les fichiers SNCF et Douanes « suivent la marchandise », c'est-à-dire considèrent en trafic international tout transport de marchandises destinées à l'importation ou à l'exportation. Dans les statistiques douanières, le mode de transport correspond

à celui du passage de la frontière. Pour les échanges intra-communautaires, il s'agit de la frontière de la communauté. Pour des raisons de comparabilité, les DOM sont encore inclus avec les pays tiers dans les statistiques de transport international.

Système d'information sur les transports de marchandises (SITRAM) : géré par le ministère de l'Équipement, il décrit les transports de marchandises (flux d'échanges régionaux selon le mode de transport et la nature des marchandises). Les sources d'information rassemblées sont d'origine très diverses : fichier TRM (enquête sur les transports routiers de marchandises), fichier SNCF, fichier VNF (voies navigables de France) et fichier des douanes.

Transport routier pour compte d'autrui : transport effectué par une entreprise de transport pour le compte d'une autre entreprise.

Transport routier pour compte propre : transport effectué par une entreprise pour ses propres besoins.

Parc automobile et de véhicules utilitaires : le fichier central des automobiles comporte un nombre important de véhicules détruits ou hors d'usage, leur propriétaire ayant omis de restituer la carte grise à l'administration. C'est pourquoi les statistiques du parc sont limitées, par convention, aux véhicules suivants : tracteurs routiers de 1 an et moins ; voitures particulières et commerciales, camions et camionnettes de 15 ans et moins ; autobus et autocars, remorques, semi-remorques de 2 ans et moins. Ces seuils tiennent compte de l'utilisation et de l'usure moyenne de chaque catégorie de véhicule.

Véhicules spéciaux : ambulances, véhicules d'incendie, véhicules de dépannage, véhicules de travaux publics, véhicules ateliers, bazars forains et magasins, bennes à ordures, caravanes.

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

Pour en savoir plus

- *Transports : l'activité se maintient - L'année économique et sociale 2008 - Insee Limousin - Les dossiers - n° 12 - juin 2009.*

Données statistiques sur les transports de marchandises et de voyageurs, les immatriculations et le parc de véhicules :

- *Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - Service de l'observation et des statistiques (SoeS) : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> .*

1 - Réseau routier et autoroutier régional, départemental et communal au 1^{er} janvier 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Autoroutes	163	4	96	263	10 957
Routes nationales	0	89	168	257	9 861
Routes départementales	4 762	4 353	3 980	13 095	377 377
Voies communales	6 140	6 500	7 481	20 121	628 988

En km

2 - Infrastructure ferroviaire régionale au 1^{er} janvier 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Lignes exploitées (longueur totale)	328	231	348	908	31 347
dont voies électrifiées	73	29	95	198	15 102
voies uniques	255	202	232	688	14 731

En km

Sources : 1 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA) ; Direction générale des collectivités locales - 2 : SNCF, direction Contrôle de Gestion Grandes Lignes

3 - Établissements de transports par activité au 1^{er} janvier 2008

Secteur d'activité au sens de la Nomenclature économique de synthèse en 114 postes (NES 114)	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France	Limousin / France
Établissements						
Ensemble	411	185	469	1 065	121 403	0,9
dont transports ferroviaires	24	14	26	64	2 969	2,2
transport routier de voyageurs	145	103	168	416	40 576	1,0
transport routier (ou par conduites) de marchandises	139	36	169	344	46 105	0,7
manutention, entreposage, gestion d'infrastructures	28	4	29	61	10 312	0,6
agences de voyage	43	26	53	122	11 326	1,1
organisation du transport de fret	29	2	21	52	6 878	0,8
Salariés						
Ensemble	4 008	874	5 239	10 121	1 149 111	0,9
dont transports ferroviaires	901	107	1 719	2 727	160 058	1,7
transport routier de voyageurs	599	385	865	1 849	204 981	0,9
transport routier (ou par conduites) de marchandises	1 689	274	1 507	3 470	366 838	0,9
manutention, entreposage, gestion d'infrastructures	247	11	515	773	157 414	0,5
agences de voyage	119	66	140	325	50 813	0,6
organisation du transport de fret	449	31	489	969	113 383	0,9

En nombre, %

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2007

4 - Établissements de transports selon la taille des effectifs au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	Limousin / France
Pas de salarié ou non défini	189	79	233	501	0,8
de 1 à 9 salariés	146	84	153	383	1,1
de 10 à 19 salariés	36	8	38	82	1,1
de 20 à 99 salariés	32	14	38	84	0,9
100 salariés ou plus	8	0	7	15	0,9
Ensemble	411	185	469	1 065	0,9

En nombre, %

Champ : établissements actifs au 31 décembre 2007

5 - Trafic voyageurs des aérodromes et aéroports régionaux en 2007

	Passagers commerciaux locaux					Passagers en transit	Mouvements commerciaux		
	Ensemble	à l'arrivée	au départ	lignes intérieures	lignes internationales	Ensemble	Ensemble	dont réguliers	dont non réguliers
Limousin	412,8	205,3	207,6	139,3	273,6	2,6	8,3	7,6	0,7
dont Brive Laroche	22,6	11,2	11,4	22,6	0,0	0,1	1,0	0,9	0,0
Limoges Bellegarde	390,2	194,1	196,1	116,7	273,5	2,5	7,3	6,6	0,7
France	150 501,1	75 238,3	75 262,8	54 397,5	96 103,6	1 046,1	1 853,9	1 644,1	209,8

En milliers de voyageurs

Champ : mouvements commerciaux de passagers, de fret et de poste

Sources : 3 - 4 : Insee, CLAP - 5 : Direction générale de l'aviation civile

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

6 - Trafic voyageurs SNCF par département en 2006

Voyageurs - kilomètres des points d'arrêt du département	
Corrèze	136 112
dont Brive-la-Gaillarde	100 591
Tulle	12 724
Uzerche	8 970
Creuse	26 611
dont La Souterraine	17 729
Guéret	6 036
Haute-Vienne	222 321
dont Limoges Bénédictins	209 895
Saint-Yrieix-la-Perche	2 319
Limousin	385 044
France continentale hors Paris	42 074 176
France continentale	60 456 487

En milliers de voyageurs - km

7 - Trafic de marchandises par mode en 2006

	Flux entrant (1)	Flux sortant (2)	Flux interne (3)
Transports routiers	9 203	6 090	17 772
dont pour compte propre	2 117	1 152	10 882
pour compte d'autrui	7 086	4 938	6 890
Transports ferroviaires	660	149	12
Ensemble	9 863	6 239	17 784

En milliers de tonnes

(1) entrées dans la région en provenance d'une autre région française métropolitaine ou de l'étranger

(2) sorties de la région vers une autre région française métropolitaine ou vers l'étranger

(3) à la région.

8 - Trafic international de marchandises par mode

Destination ou provenance de	Entrées				Sorties			
	Volume		Valeur		Volume		Valeur	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Union européenne à 25	411	439	1 052	1 041	680	682	1 214	1 269
dont par mer	21	28	30	39	53	76	118	128
par rail	35	31	345	322	109	115	7	5
par route	355	380	641	624	518	489	1 047	1 094
par air	£	£	36	53	£	£	41	39
Autres pays	81	81	460	411	48	58	378	337
dont par mer	46	44	129	167	36	48	177	125
par route	33	34	72	85	9	9	63	67
par air	1	1	257	158	2	2	138	145

Volumes en milliers de tonnes, valeurs en millions d'euros

En 2006, pour les échanges extracommunautaires, seules sont comptabilisées par les douanes les marchandises soumises à la déclaration DAU « document administratif unique » dont le mode de transport retenu est le mode frontière avec l'UE. Or en 2005 et les années précédentes, les douanes ajoutaient également les importations provenant des pays tiers ayant fait l'objet d'une déclaration d'échanges de biens (document utilisé uniquement pour les échanges intracommunautaires). Les fortes variations entre 2005 et 2006 sont dues à ce changement de champ.

Par ailleurs, en 2006 les masses des marchandises par « air » avec l'intracommunautaire reposent essentiellement sur l'estimation du SESP et présentent une rupture forte avec les évolutions passées.

Sources : 6 : SNCF, Direction Contrôle de Gestion Grandes Lignes - 7 - 8 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques, fichier SITRAM

9 - Trafic marchandises des aérodrômes et aéroports régionaux en 2007

	Trafic fret total	Trafic fret avionné	Fret postal
Limousin *	2 104	178	1 926
France	19 069 276	17 566 992	1 502 284

En quintaux

* Aéroport de Limoges Bellegarde uniquement

10 - Parc automobile au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Voitures particulières	131 010	63 388	190 996	385 394	32 234 971
<i>dont essence</i>	50 422	21 506	80 274	152 202	13 737 838
<i>diesel</i>	80 095	41 728	110 037	231 860	18 340 703

En nombre

Champ : voir partie « Définitions »

11 - Immatriculations de véhicules neufs et d'occasion en 2007

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropolitaine
Véhicules neufs					
Voitures particulières	7 707	3 016	11 861	22 584	2 064 543
<i>dont marques étrangères (en %)</i>	46,3	50,3	47,4	47,4	48,2
Motocyclettes	995	646	1 452	3 093	290 446
<i>dont marques étrangères (en %)</i>	97,4	97,2	97,2	97,3	94,5
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	1 821	721	3 110	5 652	485 532
Tracteurs routiers	200	22	156	378	27 789
Cars et autobus	22	28	64	114	6 171
Véhicules d'occasion					
Voitures particulières	23 469	11 808	34 867	70 144	5 570 764
<i>dont marques étrangères (en %)</i>	39,1	35,9	39,4	38,7	39,1
Motocyclettes	1 974	1 171	3 005	6 150	533 546
<i>dont marques étrangères (en %)</i>	95,0	95,6	95,7	95,5	95,0
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	4 067	2 309	4 836	11 212	802 984
Tracteurs routiers	143	23	113	279	19 516
Cars et autobus	70	35	92	197	7 548

En nombre, %

Sources : 9 : Direction générale de l'Aviation civile - 10 - 11 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques

12 - Commerce - Services - Tourisme - Transports

12 - Parc des véhicules utilitaires au 1^{er} janvier 2008

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France
Autobus et cars	563	348	717	1 628	98 198
Tracteurs routiers	1 804	262	1 262	3 328	256 277
Semi-remorques, remorques	2 329	446	1 573	4 348	395 666
Camionnettes et camions	24 117	12 452	32 341	68 910	5 389 628

En nombre

Champ : voir partie « Définitions »

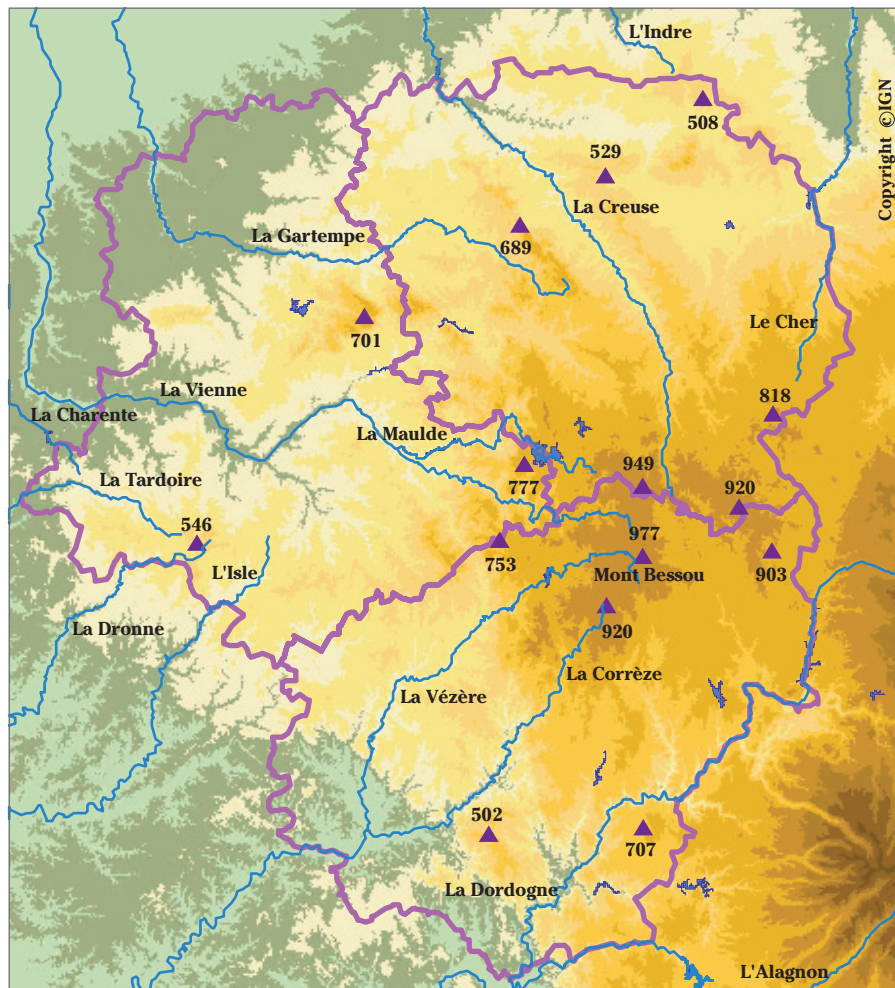
13 - Permis de conduire délivrés en 2005

	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne	Limousin	France métropo- litaine
Tourisme (B et BA)	2 424	946	3 223	6 593	662 960
Poids lourds (C et EC)	424	150	347	921	55 223
Transports en commun (D)	24	12	59	95	6 763
Motos et vélomoteurs (A et AL)	425	152	573	1 150	100 869
Ensemble	3 297	1 260	4 202	8 759	825 815

En nombre

Sources : 12 : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques - 13 : Direction de la Sécurité et de la Circulation routière

**Le Limousin : des plateaux étagés et un « château d'eau »
à la retombée nord-ouest du Massif Central**



Source : IGN

Le Limousin : 3 départements, 8 arrondissements, 106 cantons



Source : Insee

Dix-sept « pays » en Limousin



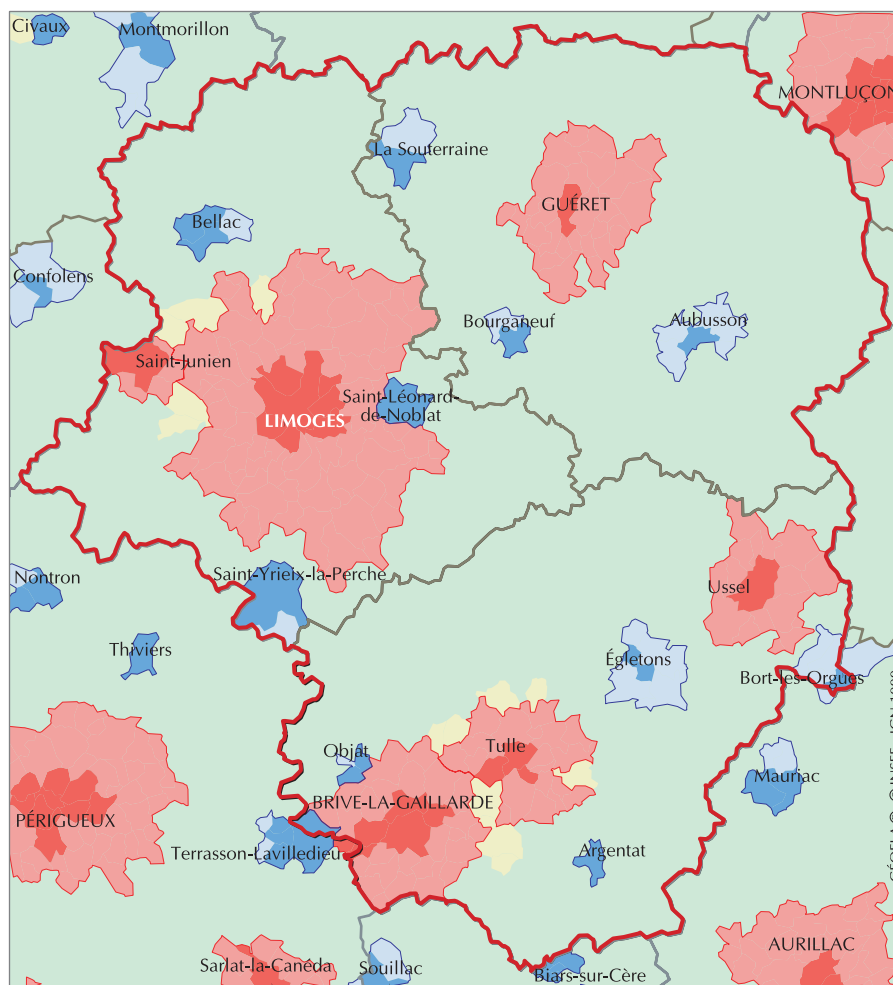
État fin septembre 2009

— Limite de département

- | | |
|--|---|
| 01 Pays du Haut Limousin | 10 Pays de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne |
| 02 Pays de l'Ouest Creusois | 11 Pays de Haute Corrèze |
| 03 Pays de Guéret | 12 Pays de Tulle |
| 04 Pays de Combraille en Marche | 13 Pays de Vézère Auvézère |
| 05 Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac | 14 Pays d'Égletons |
| 06 Pays du Sud Creusois | 15 Pays de Brive |
| 07 Pays de Limoges | 16 Pays de la Vallée de la Dordogne corrézienne |
| 08 Pays d'Ouest Limousin | 17 Pays du Haut Cantal-Dordogne |
| 09 Pays de Monts et Barrages | |

Source : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

Espace rural du Limousin : 74 % des communes, 38 % des habitants



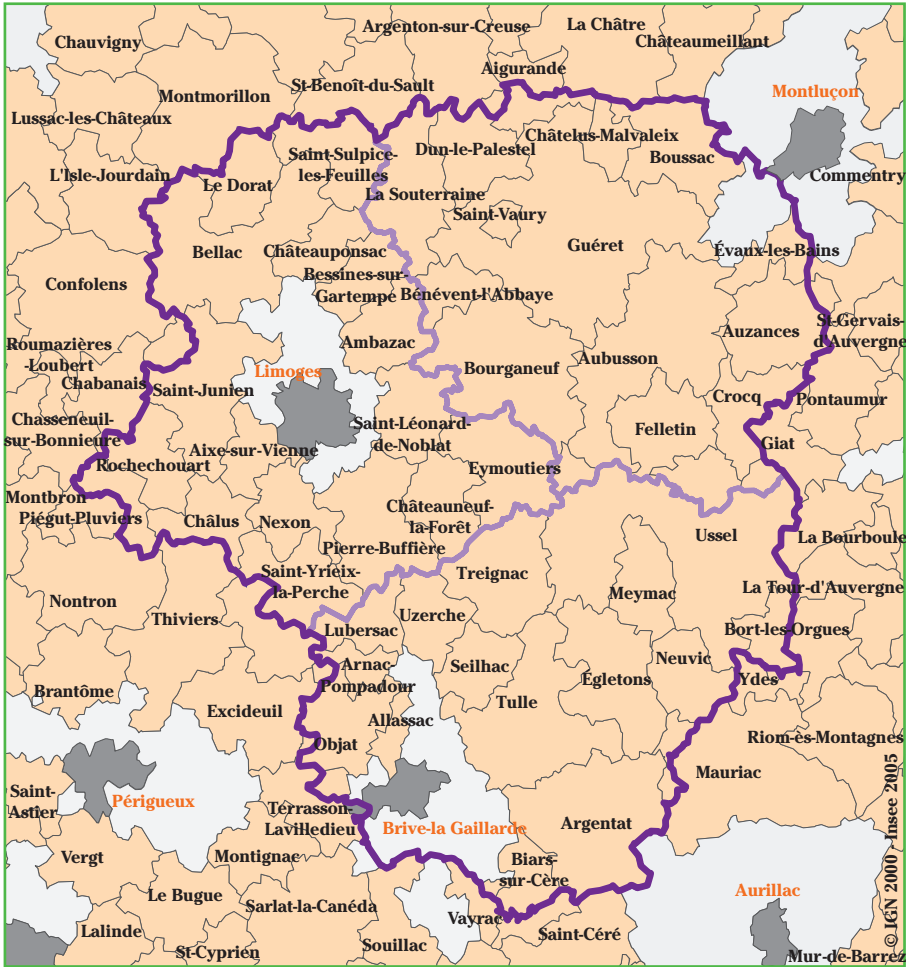
Délimitation basée sur les résultats du recensement de 1999

- | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|--|
| ■ Pôles urbains | ■ Communes multipolarisées | ■ Pôles d'emploi de l'espace rural |
| ■ Couronnes périurbaines | ■ Autres communes de l'espace rural | ■ Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural |

Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)

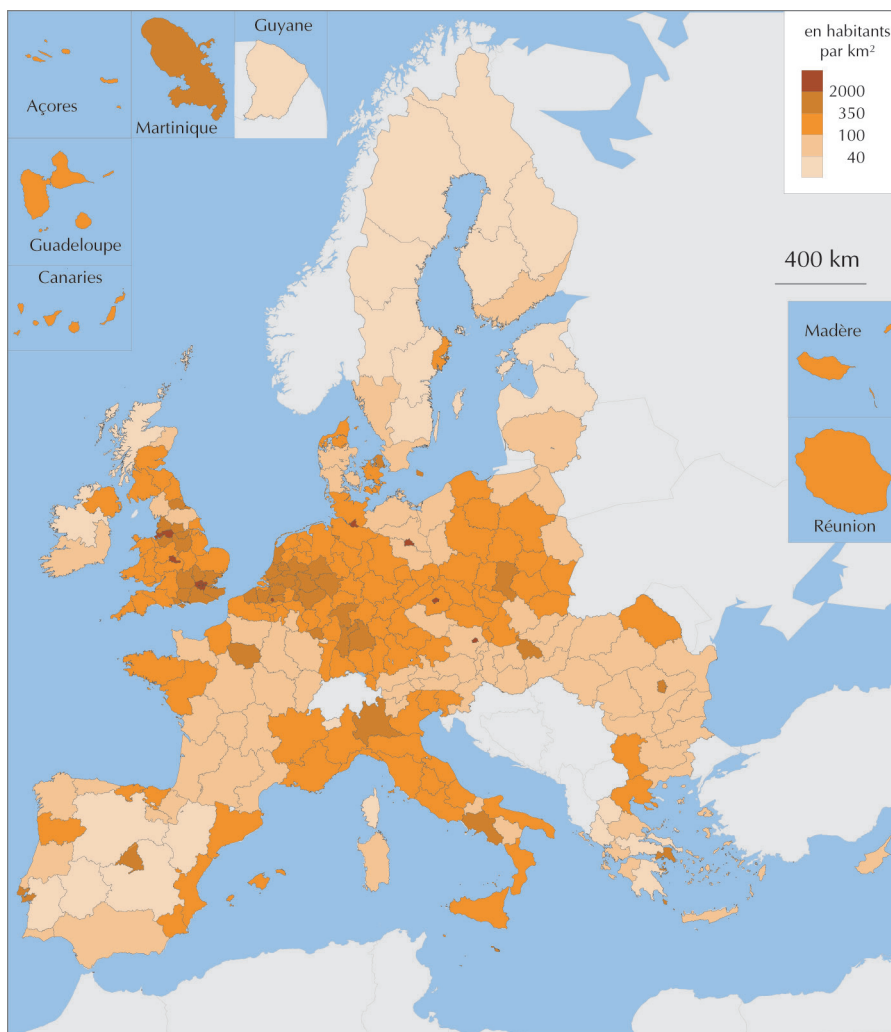
Source : Insee

En Limousin, 43 bassins de vie structurent le territoire



Source : Insee

Le Limousin appartient aux régions les moins densément peuplées de l'Union européenne

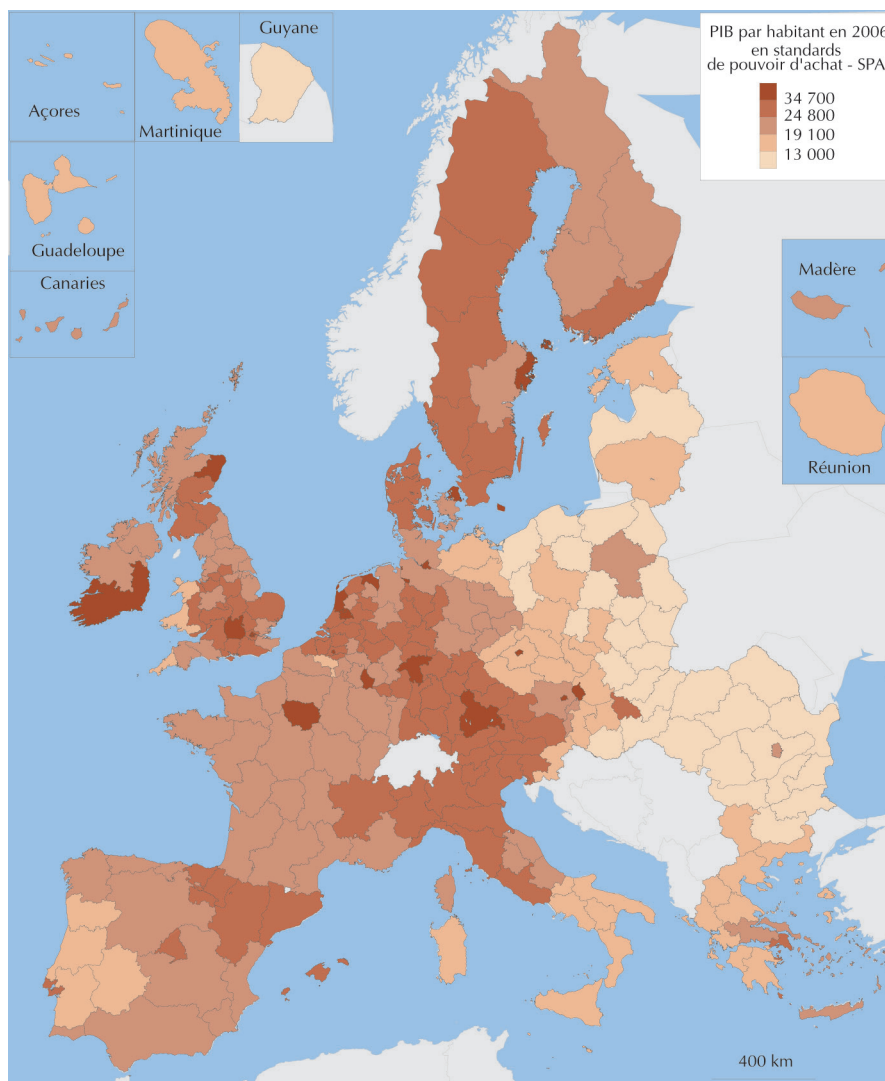


L'échelle n'est pas respectée pour les territoires de l'outre-mer qui figurent dans les cartouches

Densité de population dans les régions de l'Union européenne en 2007

Sources : Eurostat, Regio

En Limousin, un PIB dégagé par habitant proche de la moyenne européenne



L'échelle n'est pas respectée pour les territoires de l'outre-mer qui figurent dans les cartouches

Produit intérieur brut par habitant dans les régions de l'Union européenne en 2006

Sources : Eurostat, Regio